

Schéma Départemental Unique d'organisation sociale et médico-sociale 2022 - 2026



PRE-DIAGNOSTIC PARTAGE







PRÉAMBULE

Un nouveau Schéma unique sur la période 2022-2026 sera construit avec les objectifs suivants :

- Constituer une feuille de route globale et partagée.
- Conforter une approche transversale des besoins sociaux et médico-sociaux sur le territoire départemental.
- Tenir compte des spécificités des territoires dans l'élaboration des axes, en lien avec les besoins des usagers, et la priorisation des actions à conduire en lien avec les circonscriptions.

Il s'inscrit dans un contexte financier contraint, avec les incidences de la crise sanitaire due à la Covid-19, mais il sera un schéma ouvert en raison des évolutions réglementaires à venir.

Le futur Schéma sera articulé avec le projet de mandat, la politique de contractualisation du Département avec les EPCI et les communes, l'Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance (ODPE), le schéma démographie médicale, le Programme Départemental d'Insertion (PDI) et le Projet Territorial de Santé Mentale.





SOMMAIRE

-I- MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE 2022-2026

- 1. LIGNE DIRECTRICE DU SDU 2022-2026 page 12
- 2. CALENDRIER DES TRAVAUX D'ÉLABORATION..... page 13
- 3. DIAGNOSTIC PARTAGE page 13

-II- BILAN DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE 2015-2019, AVEC L'AVENANT 2020

- 1. BILAN DES ACTIONS DU SDU 2015-2019..... page 17
- 2. AVENANT 2020-2021 AU SDU 2015-2019 page 27
- 3. BILAN EN TERMES DE CREATIONS DE DISPOSITIFS ET DE PLACES page 30

-III- ÉTAT DES LIEUX

1 PHOTOGRAPHIE DU DEPARTEMENT

- 1.1 TERRITOIRE..... page 43
- 1.2 DONNEES DEMOGRAPHIQUES..... page 45
 - 1.2.1 567 561 habitants en Sarthe, avec 25% de la population âgée de moins de 20 ans et plus de 27% âgée de 60 ans et plus..... page 45
 - 1.2.2 Une baisse du taux de natalité. page 51
 - 1.2.3 Un taux de mortalité en Sarthe supérieur à la région et à l'échelle nationale. page 51
 - 1.2.4 Une population sarthoise stable..... page 51
 - 1.2.5 Densité communale et taux de variation annuel moyen. page 52
 - 1.2.6 Un indice de jeunesse de 0,91. Page 52
 - 1.2.7 Un vieillissement constant de la population avec un indice de vieillesse de 84 contre 77 au niveau des Pays de la Loire. page 53
 - 1.2.8 Une espérance de vie à la naissance qui augmente légèrement page 53
- 1.3 PROJECTION DE POPULATION JUSQU'EN 2050, AVEC UN TAUX DE VARIATION LE PLUS FAIBLE DE LA REGION ET UN VIEILLISSEMENT IMPORTANT..... page 54
- 1.4 SITUATION DES MENAGES..... page 57
 - 1.4.1 Une part majoritaire de personnes seules et une augmentation du nombre de familles monoparentales. page 57
 - 1.4.2 7,75% de la population reconnue en situation de handicap. page 60
 - 1.4.3 16 618 personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules..... page 60
- 1.5 LOGEMENT..... page 60
 - 1.5.1 Un nombre de logements faiblement croissant depuis 2011, avec près de 9% de logements vacants et plus de 86 % de résidences principales page 60
 - 1.5.2 64,6% des ménages sont propriétaires de leur logement..... page 61
 - 1.5.3 Le parc locatif social en Sarthe..... page 62
 - 1.5.4 Bénéficiaires d'une aide au logement versée par la CAF. page 65



1.6 EMPLOI.....	page 65
1.6.1 Une population active des 15-64 ans relativement stable, mais une chute du nombre d'actifs ayant un emploi.	page 65
1.6.2 Une part importante des personnes sans diplôme dans la population non scolarisée des 15 ans et plus.	page 65
1.6.3 Un taux de chômage plus élevé chez les 15-24 ans et majoritaire chez les femmes.....	page 66
1.6.4 Sur la période 2015-2019, une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi en Sarthe, dans la moyenne régionale.....	page 66
1.7 REVENUS.....	page 67
1.7.1 Une médiane du revenu disponible par unité de consommation en Sarthe en augmentation, mais inférieure aux médianes régionale et nationale.	page 63
1.7.2 Le montant mensuel moyen des retraites du régime général s'élève à 725€, supérieur à la moyenne régionale.....	page 67
1.7.3 Une part de bénéficiaires du minimum vieillesse supérieure à la moyenne régionale.	page 69
1.7.4 Une baisse du surendettement.....	page 69
1.8 PAUVRETE.	page 70
1.9 SANTE PUBLIQUE.....	page 72
1.9.1 Un taux de mortalité prématurée stable, mais toujours le plus élevé de la région.	page 72
1.9.2 Une mortalité liée à la consommation d'alcool en baisse, mais toujours supérieure à la moyenne nationale.	page 72
1.9.3 La Sarthe est particulièrement touchée par le suicide avec un taux multiplié par deux par rapport au niveau national.....	page 73
1.9.4 Un taux de personnes admises en affection de longue durée (ALD) dans les moyennes régionale et nationale.....	page 73
1.9.5 Chez les enfants et les adolescents, un recours au cabinet dentaire moins fréquent, moins précoce et moins régulier comparé aux autres départements des Pays de la Loire.	page 74
1.9.6 Chez les seniors, un non-recours aux soins dentaires augmentant avec l'avancée en âge.	page 76
1.9.7 59 704 retraités de l'interrégime à risque de fragilité sociale en 2018.....	page 80
1.9.8 Un accès aux soins déficitaire chez les seniors, avec une absence de médecin traitant et de recours aux soins plus élevée que la moyenne régionale.....	page 81
1.9.9 Des réponses aux soins pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées.	page 82
1.9.10 Un temps d'accès aux professionnels de santé de proximité inférieur à 7 minutes.	page 82
1.10 DEMOGRAPHIE MEDICALE ET OFFRE DE SOINS	page 82
1.10.1 Une pénurie de professionnels de santé en Sarthe et une densité très inférieure aux densités régionale et nationale.....	page 82
1.10.2 Une offre de soins répartie sur l'ensemble du territoire.....	page 84
1.10.3 Des contractualisations du Département avec des professionnels de santé très encourageantes.....	page 88
1.11 MOBILITES	page 89
1.11.1 Une prééminence de la voiture comme moyen de déplacement quotidien.....	page 89
1.11.2 Des flux domicile-travail d'intensité variable sur les territoires, avec une mobilité professionnelle centrée sur Le Mans.....	page 89
1.11.3 Flux de déplacements tous motifs intercommunaux en Sarthe.....	page 90
1.11.4 Des enjeux de mobilité variables selon les EPCI.....	page 90



1.11.5	Des besoins de mobilité majoritairement locaux.....	page 91
1.11.6	Part des ménages avec voiture	page 91
1.11.7	Part du transport dans le budget des ménages.....	page 91
1.11.8	La mobilité, 2 ^{ème} frein au retour à l'emploi.....	page 91
1.11.9	Un accès aux services publics centralisé sur le chef-lieu du département, avec un accès plus aisé au nord et au sud du département.....	page 91
1.11.10	Des seniors qui s'isolent faute de moyens de transports adaptés.....	page 92
1.11.11	Zones blanches identifiées dans le Diagnostic Mobilité Sarthe 2019.....	page 93
1.11.12	Un diagnostic mobilité par le Département qui fait apparaître.....	page 94
1.12	ACCES AU NUMERIQUE	page 94
1.12.1	Une augmentation significative des équipements et usages d'internet.....	page 94
1.12.2	Des risques d'exclusion numérique.....	page 95
1.13	ORGANISATION TERRITORIALE EN REPONSE AUX BESOINS DES SARTHOIS.	page 96
1.13.1	Une couverture départementale grâce aux Circonscriptions de la solidarité départementale.....	page 96
1.13.2	Sarthe Autonomie, en faveur des publics handicapés et/ou âgés	page 97
1.13.3	Centres sociaux.....	page 97
1.14	UNE INSTANCE CONSULTATIVE : LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE DE L'AUTONOMIE.....	page 98

2 PARENTALITÉ

2.1	PREVENTION PRIMAIRE.	page 99
2.1.1	Conseillères en économie sociale et familiale du Département.....	page 99
2.1.2	Techniciennes de l'intervention sociale et familiale du Département.....	page 99
2.1.3	Educateurs de prévention du Département.....	page 99
2.1.4	Prévention spécialisée.....	page 99
2.1.5	Actions collectives conduites par la DCSD.....	page 101
2.1.6	Médiation familiale	page 102
2.1.7	Maison des adolescents (MDA)	page 102
2.2	JEUNE ENFANT.	page 103
2.2.1	Etablissements d'accueil collectif du jeune enfant : un taux d'équipement le plus faible des Pays de la Loire et très inférieur au niveau national	page 103
2.2.2	Assistants maternels : une baisse du nombre d'agrément et de la capacité d'accueil	page 103
2.2.3	Une répartition géographique inégale des maisons d'assistants maternels.....	page 104
2.2.4	Une augmentation du nombre des futures mères et mères accompagnées par la PMI.....	page 105
2.2.5	Centre d'action médico-sociale précoce	page 106
2.3	ENFANCE ET FAMILLE	page 106
2.3.1	Nombre de jeunes bénéficiaires d'une mesure d'action éducative et/ou de placement.....	page 106
2.3.2	Actions éducatives.....	page 106
2.3.3	Aides financières	page 107
2.3.4	Une augmentation du nombre de familles bénéficiaires de l'appui d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale au titre de l'ASE.....	page 107
2.3.5	Une croissance du nombre de mesures administratives d'accompagnement en économie sociale et familiale	page 107
2.3.6	Une diminution des agréments des familles en vue d'adoption.....	page 108



- 2.3.7 Des actions de soutien à la fonction parentale sur le territoire avec un financement partenarial, dont celui de la CAF..... page 108
- 2.3.8 Un soutien aux parents d'enfants en situation de handicap : la prestation d'Allocation d'Education pour l'Enfant Handicapé (AEEH) page 108
- 2.3.9 Scolarisation des enfants en situation de handicap page 109
- 2.3.10 CRIP page 110
- 2.3.11 Administrateur ad hoc : un nombre croissant de jeunes suivis. page 113
- 2.3.12 Enfants confiés et accueillis à l'Aide sociale à l'enfance. page 114
- 2.3.13 Une stabilité du nombre de femmes enceintes et de mères isolées accueillies au titre de l'ASE page 116

- 2.4 ADULTES page 116
 - 2.4.1 Une croissance de plus de 42% entre 2015 et 2019 du nombre de situations prises en charge par le dispositif « Intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie »... page 116
 - 2.4.2 Majeurs vulnérables page 117

3 HABITAT - LOGEMENT

- 3.1 UN SOUTIEN AU LOGEMENT PAR LE DEPARTEMENT. page 119
 - 3.1.1 Un soutien financier au logement..... page 119
 - 3.1.2 Une forte augmentation des aides de l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH) dans une logique de Prévention..... page 119
 - 3.1.3 Un soutien continu pour l'accès et le maintien dans le logement grâce au Fonds de Solidarité pour le Logement..... page 119
 - 3.1.4 Un engagement fort du Département avec une implication dans le dispositif national Logement d'abord et le PDALHPD..... page 121

- 3.2 HABITAT INCLUSIF page 122

- 3.3 DES STRUCTURES D'AIDE A DOMICILE COUVRANT TOUT LE DEPARTEMENT. page 122

- 3.4 BENEFICIAIRES AIDE SOCIALE : SERVICES MENAGERS ET PORTAGE DE REPAS A DOMICILE..... page 123

- 3.5 AIDE AUX AIDANTS. page 123
 - 3.5.1 L'éloignement géographique des descendants familiaux..... page 123
 - 3.5.2 Le nombre d'actions à destination des aidants en Sarthe. page 123
 - 3.5.3 Une hausse de l'aide au répit des proches aidants dans le cadre des plans d'aide APA, depuis sa mise en place en 2018. page 124
 - 3.5.4 Les bénéficiaires des actions proposées en Sarthe..... page 124
 - 3.5.5 Les besoins des aidants non ou insuffisamment couverts en Sarthe. page 124

- 3.6 TECHNICOHEQUE : UNE TRES FORTE CROISSANCE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU DISPOSITIF. page 125

- 3.7 DES ACTIONS DE PREVENTION DEVELOPPEES GRACE A LA CONFERENCE DES FINANCEURS. page 125
 - 3.7.1 Actions de prévention. page 125
 - 3.7.2 Forfait autonomie. page 126

- 3.8 HEBERGEMENT PREVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE. page 127
 - 3.8.1 Offre d'accueil en établissements et services de prévention et de protection de l'enfance. page 127
 - 3.8.2 Une stabilité de la capacité en accueil familial..... page 127
 - 3.8.3 Une baisse du nombre d'assistants familiaux salariés du Département..... page 127



3.8.4	L'adaptation de l'offre d'accueil des mineurs en difficulté.....	page 128
3.9	HEBERGEMENT PERSONNES HANDICAPEES.....	page 129
3.9.1	Offre d'accueil en établissements et services pour jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap.	page 129
3.9.2	Offre d'accueil en établissements et services pour adultes en situation de handicap	page 131
3.9.3	Une réponse accompagnée pour tous en faveur des personnes en situation de handicap...	page 139
3.10	PRESTATIONS PCH ET ACTP.....	page 139
3.10.1	Une augmentation du nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du handicap (PCH).	page 139
3.10.2	Décisions et répartition des aides relatives à la PCH enfants et adultes.....	page 140
3.10.3	Une baisse régulière du nombre de bénéficiaires de l'allocation de compensation pour une tierce personne (ACTP).	page 141
3.10.4	Fonds de compensation.....	page 141
3.11	OFFRE COMMUNE POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES.	page 142
3.11.1	Offre d'accueil en établissements et services pour personnes handicapées vieillissantes....	page 142
3.11.2	Un accompagnement à domicile grâce aux SPASAD	page 143
3.11.3	Accueil familial pour personnes âgées et personnes handicapées : une baisse du nombre d'accueillants familiaux pour personnes handicapées	page 144
3.12	HEBERGEMENT PERSONNES AGEES.	page 145
3.12.1	Offre d'accueil en établissements pour personnes âgées	page 145
3.12.2	Hébergement temporaire et accueil de jour pour personnes âgées.....	page 146
3.12.3	Répartition des places en établissements pour personnes âgées dépendantes	page 147
3.12.4	Un taux d'équipement de 118 inférieur à la moyenne régionale (133), mais supérieur à la moyenne nationale (101)	page 149
3.12.5	Une gestion des établissements pour personnes âgées dépendantes principalement publique.	page 149
3.12.6	Des tarifs à la charge des résidents inférieurs à la moyenne nationale	page 150
3.12.7	Une liste d'attente en diminution dans les établissements pour personnes âgées dépendantes.....	page 150
3.12.8	Typologie des personnes accueillies en établissements pour personnes âgées dépendantes.....	page 150
3.12.9	Etablissements pour personnes âgées dépendantes habilités à l'Aide sociale à l'hébergement.	page 151
3.13	OFFRE D'ACCUEIL EN RESIDENCES AUTONOMIE.....	page 151
3.13.1	Offre d'accueil en résidences autonomie et EHPA : 1 718 places	page 151
3.13.2	Répartition des places et taux d'équipement en résidences autonomie et EHPA.	page 152
3.13.3	Une gestion des résidences autonomie et EHPA majoritairement publique.	page 152
3.14	UNE OFFRE INTERMEDIAIRE ENTRE LE DOMICILE ET LE COLLECTIF.....	page 152
3.15	PRESTATION APA.	page 153
3.15.1	Une stabilisation du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile, mais une augmentation du nombre de bénéficiaires APA en établissement.....	page 153



3.15.2	Caractéristiques des bénéficiaires de l'APA à domicile	page 154
3.16	GENS DU VOYAGE.	PAGE 154
3.16.1	Des terrains d'accueil principalement situés sur Le Mans et le Sud Sarthe, Avec un taux mensuel d'occupation de près de 50 %.....	page 154
3.16.2	Une stabilisation de la scolarisation des enfants des Gens du voyage	page 156
3.17	PERSONNES SANS RESIDENCE STABLE	page 156
3.17.1	Une offre d'hébergement d'urgence majoritairement située au Mans	page 156
3.17.2	Une augmentation constante des demandes adressées au SIAO	page 157
3.18	ENFANTS ET MAJEURS EN DANGER.	page 157
3.18.1	Une forte augmentation du nombre d'informations concernant l'enfance en danger et les majeurs vulnérables	page 157
3.18.2	Evénements indésirables.	page 157

4 INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

4.1	JEUNES 16-25 ANS	page 159
4.1.1	Contrats jeunes majeurs.....	page 159
4.1.2	Fonds d'Aide aux Jeunes.....	page 159
4.1.3	Plus de 9 300 jeunes de 16-25 ans suivis par les Missions Locales.....	page 159
4.1.4	Dispositifs d'accompagnement du passage à l'âge adulte pour les jeunes en situation de handicap.....	page 160
4.1.5	Des dispositifs d'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire des jeunes. ...	page 161
4.1.6	Une part des NEET en Sarthe proche de la part nationale.....	page 161
4.2	MASP.....	page 163
4.2.1	Une stabilisation du nombre de mesures d'accompagnement social personnalisé renforcées en faveur des personnes vulnérables et une diminution des MASP simples.	page 163
4.2.2	58% des bénéficiaires MASP sont des femmes, principalement âgées entre 30 et 60 ans....	page 163
4.2.3	Les ressources des bénéficiaires MASP sont majoritairement situées entre 700 et 1 200€. .	page 163
4.2.4	Le RSA socle est la prestation principale des bénéficiaires MASP.	page 163
4.3	EMPLOI.....	page 164
4.3.1	Emploi des personnes en situation de handicap.	page 164
4.3.2	Dispositifs d'insertion professionnelle.	page 165
4.4	DES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE POUR FAVORISER L'INSERTION DANS LA SOCIETE DES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES PSYCHIQUES ET / OU COGNITIFS.	page 166
4.5	PRESTATIONS.....	page 167
4.5.1	Une baisse suivie d'une augmentation du nombre de foyers allocataires du RSA.....	page 167
4.5.2	Une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).	page 167
4.6	MINEURS NON ACCOMPAGNES AVEC UNE FORTE EVOLUTION.....	page 168



5 SANTÉ PUBLIQUE

5.1	UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D' ACTIONS PMI EN FAVEUR DES ENFANTS.	page 169
5.2	PLANIFICATION FAMILIALE.	page 169
5.3	DES ACTIONS CONCERTEES DANS LE DOMAINE DE LA SANTE MENTALE, dans le cadre du Projet territorial de santé mentale (PTSM) de la Sarthe 2018-2022.....	page 170
5.4	OFFRE DE SOINS.	page 170
5.4.1	Un déploiement de la télémédecine	page 170
5.4.2	Réflexion engagée sur la création d'un Centre d'enseignement et de soins dentaires.	page 171

6 MOBILITÉS

6.1	OFFRE EN MATIERE DE TRANSPORT.	page 173
6.2	TRANSPORT DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE STABILITE DU NOMBRE D'ELEVES ET D'ETUDIANTS.....	page 173
6.3	AIDES A LA MOBILITE : LES ATTRIBUTIONS DES CARTES MOBILITE INCLUSION SONT EN AUGMENTATION. ...	page 170
6.4	DES ACTIONS DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE FINANCEES PAR LA CONFERENCE DES FINANCEURS	page 174

Liste des sigles	page 175
-------------------------------	-----------------





**-I- MÉTHODOLOGIE D'ÉLABORATION DU
SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE 2022-2026**

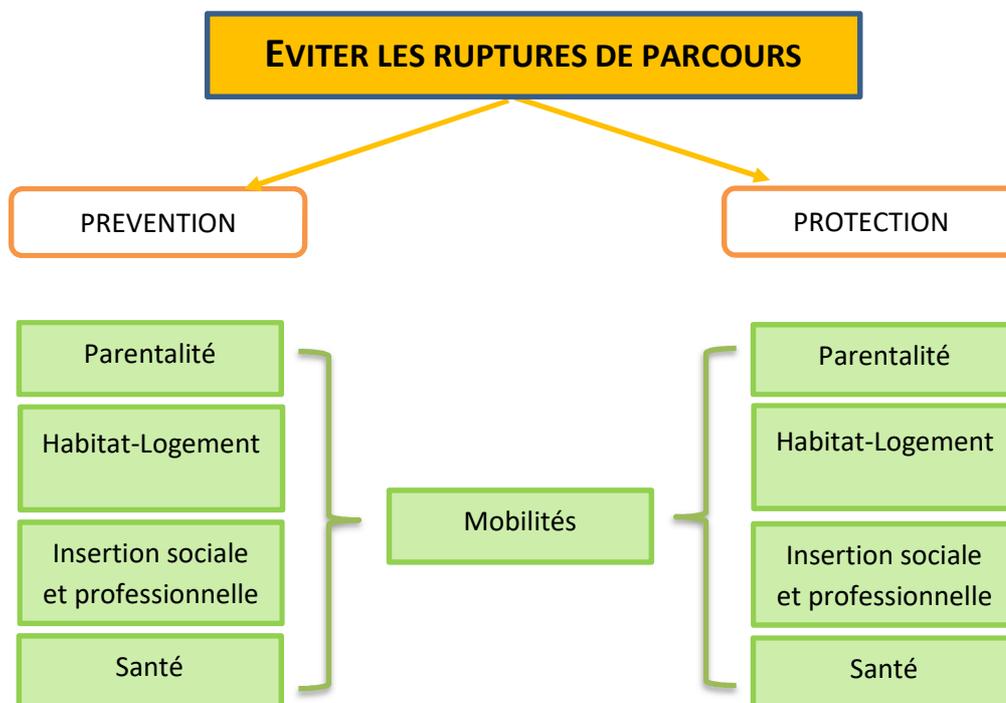


1 LIGNE DIRECTRICE DU SDU 2022-2026

Le prochain Schéma départemental unique sur la période 2022-2026 comprendra, en transversalité, tous les domaines de compétences sociales départementales : Enfance-famille, Personnes handicapées, Personnes âgées, emploi, insertion et logement.

Le socle commun du Schéma sera : « **Eviter les ruptures de parcours** », avec deux volets : **prévention et protection**, déployés dans cinq thématiques :

- Parentalité,
- Habitat-Logement,
- Insertion sociale et professionnelle,
- Santé (hors démographie médicale),
- Mobilités.





2 CALENDRIER DES TRAVAUX D'ELABORATION

Etapas	Calendrier prévisionnel du SDU 2022-2026
Phase 1 : bilan du schéma précédent et état des lieux	
Finalisation du bilan et de l'état des lieux avec les services et directions concernées	Septembre- octobre 2020
Réunion de lancement des travaux d'élaboration	2 décembre 2020
Phase 2 : concertation et proposition de grandes orientations	
Ateliers de concertation territoriale	Avril – Mai 2021
Concertation interne des services départementaux	Mai – juin 2021
Rédaction des constats	Juin 2021
Ateliers en central avec partenaires	Juillet 2021
Validation des grandes orientations	Septembre 2021
Phase 3 : validation des axes stratégiques et opérationnels et rédaction du Schéma	
Rédaction du Schéma	Octobre 2021
Réunion de restitution	Novembre 2021
Finalisation du document	Décembre 2021
Présentation pour approbation par l'Assemblée départementale	Janvier 2022 (BP)

3 DIAGNOSTIC PARTAGE

Un diagnostic partagé reposera sur trois socles :

- **-un bilan du Schéma précédent**, avec un focus sur les incidences financières en termes de créations de places, de dispositifs et d'emplois créés ;
- **-un état des lieux de la situation départementale**, en lien avec l'évolution des besoins des publics ;
- **-une évaluation des besoins confortés par des concertations partenariales.**

Il s'attachera à répondre à trois questions :

- A quoi ressemble la Sarthe ?
- Que s'y passe-t-il en termes de problématiques sociales, de besoins ?
- Quelles actions ont été conduites et peuvent être poursuivies pour répondre aux besoins ?

Le présent document vise à préparer le diagnostic partagé, consolidé avec l'ensemble des acteurs lors des concertations.





**-II- BILAN DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL UNIQUE 2015-2019,
AVEC L'AVENANT 2020**





Le Schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale pour la période 2015-2019 était construit sur 3 intentions et comportait 15 orientations incluant 38 actions.

Sur les 38 actions prévues, 37 sont réalisées ou en cours de réalisation.

Plus de 95% des sous-actions sont réalisées ou en cours de réalisation au 1er trimestre 2020 :

- 148 sont réalisées,
- 52 sont en cours de cours de réalisation,
- 10 sont en prévision.

1 BILAN DES ACTIONS DU SDU 2015-2019

A - DEVELOPPER LE PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET L'OBSERVATION PARTAGEE

Orientation A1 – Décloisonner et coordonner pour fluidifier les parcours

ACTION A1.1 : MIEUX CONNAITRE LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES

- Elaboration d'un répertoire croisé des acteurs de l'accompagnement social et médico-social en Sarthe : https://data.sarthe.fr/explore/dataset/solidarite-sdu-repertoire-croise/table/?disjunctive.typologie_des_intervenants&disjunctive.classe_dage&disjunctive.territoires_dintervention
- Communication du guide pratique des modes d'accompagnement

T4
2018
2019

ACTION A1.2 : CONFORTER LA DEMARCHE DE COORDINATION DU PARCOURS DE VIE

- Validation par les partenaires du schéma du processus de légitimation et d'identification des missions du correspondant de parcours
- Expérimentation de la fonction de correspondant de parcours à partir des deux instances suivantes : la Commission départementale des informations préoccupantes (CODIP) et la Commission Protection de l'Enfance (CPE) sur le territoire de la circonscription Nord Sarthe
- Information auprès de tous les partenaires concernés sur les modalités de coordination du parcours

6 juin
2017
2018-
2019

Non
réalisée

ACTION A1.3 : DIVERSIFIER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT

- Pérennisation des dispositifs APIC'S et de la Ferme pédagogique ENVOL
- RAPT : participation au dispositif en tant que site pionnier dès 2015, mise en œuvre de la Réponse Accompagnée pour Tous, pour l'amélioration de la fluidité des parcours des personnes, finalisation du contrat partenarial fin 2019
- Lancement des Pôles de compétences et prestations externalisées (démarche zéro sans solution)
- 2A : démarrage du dispositif expérimental en 2018 et poursuite de la montée en charge avec un impact sur les sorties des jeunes en attente d'admission en foyer de vie
(Expérimentation en cours) (T2 2018 : mise en place)
- Expérimentation dispositif Passerelle pour les jeunes confiés à l'ASE présentant un ou plusieurs handicaps (fin 2018 : expérimentation du dispositif) (Septembre 2019 : transfert du dispositif pour une prise en charge associative, 6 places sur un petit collectif et 3 places en familles d'accueil et mise en place d'une équipe mobile pour soutenir les lieux d'accueil existants)

2015-
2016

2017-
2019

2017

En
cours T2
2018

En
cours 2019



Orientation A2 – Développer les mutualisations, les coopérations et l'observation partagée

ACTION A2.1 : DEVELOPPER LES MUTUALISATIONS ET LES COOPERATIONS

1° Secteur Personnes âgées

- Organisation de réunions territoriales entre EPCI pour l'adoption de stratégie communes
- Généralisation des CPOM sur le secteur des EHPAD avec un lissage sur 5 ans (partenariats, coopérations, conventions) : 8 signés depuis 2017 et environ 12 par an.
- Mise en œuvre de CPOM interdépartementaux (**En cours : poursuite de signature des CPOM**)
(Réalisé : principe généralisé)
- Démarche de directions communes par le biais de conventions entre établissements sarthois 12 directions communes et 5 fusions juridiques d'établissement (**Poursuite de la démarche**)
(Démarche engagée depuis 2015)
- Réflexion sur des projets : 8 projets de directions communes et 2 projets de fusion d'EHPAD
- Expérimentation de 4 SPASAD (ARS/SSIAD/SAAD/Département)

	2018
En cours	Réalisé
En cours	Réalisé
En cours	Depuis 2015
En cours	
En cours	Depuis 2016

2° Secteur Personnes handicapées

- Enquête d'identification et d'évaluation des démarches de mutualisation auprès des associations du secteur.
- Démarches de mutualisation et de coopération : GIRAPH, volonté de rapprochement entre Précigné et EHPAD Solesmes, projets conjoints ADIMC/AHSS pour le répit de jeunes autistes, démarche « RAPT », projet SERAFIN, projets d'habitat inclusif et projet expérimental « 2A »
- Engagement d'une deuxième génération de CPOM (ADAPEI, ANAIS, APAJH)
- Déploiement des CPOM tripartites (ARS/Département) (**2019 : ADIMC, ACADEA**) (**depuis 2015 : APEI**)

	Depuis 2015
	Depuis 2015
En cours	Depuis 17
En cours	Depuis 15

3° Mise en place de projets communs

- à travers des partenariats pour les hébergements temporaires et accueils de jour et les projets évoqués en A1.3

En cours	Depuis 2017
----------	-------------

4° Secteur Enfance

- Développement de la démarche CPOM sur le secteur de l'enfance et objectifs partagés lors des dialogues de gestion (**2018 : poursuite des négociations avec autres associations**) (**juin 2017 : Apprentis d'Auteuil**)

En cours	Juin 2017
----------	-----------

ACTION A2.2 : CONSOLIDER LES DISPOSITIFS DEPARTEMENTAUX DE RECUEIL, DE TRAITEMENT ET D'EVALUATION DES INFORMATIONS PREOCCUPANTES

- Création d'un service : prévention et protection des mineurs en danger et des majeurs vulnérables
- Mise à jour du protocole départemental de coordination pour la protection de l'enfance avec l'ensemble des partenaires et signature en cours
- Signature avec 8 partenaires d'un protocole de la coordination départementale des informations préoccupantes concernant les majeurs vulnérables

	Juillet 2016
En cours	2018
	2018

ACTION A2.3 : FAVORISER ENTRE LES ACTEURS LE PARTAGE D'INFORMATIONS DEMATERIALISEES

- Elaboration d'un portail notaires en lien avec les autres départements Pays de la Loire, afin de faciliter les échanges avec les études notariales
- Déploiement de l'outil Via Trajectoire (**2017 : PA – 2018 : PH**)

Non réalisée

2017-2018

ACTION A2.4 : CONSOLIDER UN OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL DES SOLIDARITES PARTAGE

- Lancement de l'ODPE (Observatoire départemental de la Protection de l'Enfance)
- Construction et déploiement de l'Observatoire départemental des Solidarités partagé
- Articulation avec les observatoires des autres partenaires (politique de la ville, construit par Le Mans Métropole...)

	T2 2019
En cours	Depuis 17
En cours	



Orientation A3 – Développer les formations communes et pluridisciplinaires

ACTION A3.1 : DEVELOPPER LES FORMATIONS COMMUNES ET PLURIDISCIPLINAIRES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Groupe de travail en lien avec le Diagnostic territorial des parcours en psychiatrie et en santé mentale ▪ Développement de rencontres institutionnelles (Foyer de l'Enfance et EPSM) 		2016-2018
		Depuis fin 15
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositif PANJO (Parentalité) : formation et intervention renforcée de puéricultrices auprès de jeunes mères vulnérables (2016-2018 : expérimentation) (2019 : pérennisation des dispositifs sous réserve des financements des formations et des outils) 	En cours	2016-2018
		2016-2017
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation partenariale sur la prévention de la radicalisation ▪ Travail engagé avec le Gérontopôle des Pays de la Loire sur le périmètre et le contenu des formations, pour les professionnels du domicile en articulation avec ceux des établissements ▪ Formation lutte contre les violences conjugales à Mamers ▪ Forum des acteurs de la Protection de l'enfance ▪ Journées de présentation conjointe Département/DTPJJ 	En cours	
		2017
		2019
		2019

ACTION A3.2 : FAVORISER L'EVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'une première trame de recueil des bonnes pratiques avec les partenaires sur les champs du handicap d'origine psychique, de la psychiatrie et de la santé mentale ▪ Réalisation de guides techniques : <ul style="list-style-type: none"> - Référentiel départemental de l'évaluation de l'information préoccupante, - Cahier technique de l'information et les suites de l'information préoccupante, - Guide professionnel polyvalence, - Cahier technique de l'Action Educative à Domicile, - Cahier technique de l'Accompagnement Educatif Social et Familial, - Référentiel Instances en Circonscription, - Guide professionnel Secrétaire Equipe Pluridisciplinaire, - Trames de rapport 		T1 2017
		2017-2019

B - DEVELOPPER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ET PROMOUVOIR L'AUTONOMIE

Orientation B1 – Accentuer les actions de sensibilisation pour mieux prévenir et accompagner la personne

ACTION B1.1 : RENFORCER L'INFORMATION PREVENTIVE A DESTINATION DES PERSONNES

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Elaboration d'un guide méthodologique du travail social en collectif pour les équipes de circonscription 		2018
	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Actions de sensibilisation et d'information en faveur des personnes âgées dans le cadre de la Conférence des financeurs (lutte contre l'isolement et la solitude, activités physiques, « Bien vieillir », Sécurité routière, Mémoires et transmission, Prévention des chutes...) : <ul style="list-style-type: none"> → 2016 : 22 actions de prévention et 22 CPOM forfait autonomie pour un montant de 972 746 € → 2017 : 35 actions de prévention et 20 CPOM forfait autonomie pour un montant de 1 228 808 € → 2018 : 53 actions de prévention et 22 CPOM et avenants forfait autonomie pour un montant de 1 460 173 € → 2019 : 41 actions de prévention et 29 CPOM et avenants forfait autonomie pour un montant de 1 355 265 € ▪ Participation du Département : Conférences-débats avec différents partenaires (CPAM, France Alzheimer...) Forums-ressources, journées des soins du CHM, journée mondiale « France Parkinson, journée des aidants, Semaine Bleue... ▪ Mise en place d'actions de prévention autour des bonnes pratiques concernant internet, auprès du public enfance-famille <ul style="list-style-type: none"> → Action « Promeneurs du Net » portée par la CAF dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles, (2017) → Financement d'actions de sensibilisation portées par les associations et les Communautés de Communes dans le cadre du Schéma départemental des services aux familles. (2017-2018) 	
		2016-2019
		2017-2018
<ul style="list-style-type: none"> ▪ PTSM : groupe de travail en lien avec le Projet Territorial de Santé Mentale 		Non réalisée
		2017
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Formation de préparation à la retraite pour les travailleurs en ESAT ▪ Lancement de la démarche Monalisa sur le secteur Loir-Lucé-Bercé ▪ Préparation de la charte territoriale des aînés avec la MSA 		2019
	En cours	



Orientation B2 – Favoriser le repérage des situations en amont des difficultés

ACTION B2.1 : FAVORISER LE REPERAGE DES SITUATIONS EN AMONT DES DIFFICULTES

- Autonomie, carte postale CLIC déployée à l'échelle départementale dans le cadre du dispositif MAIA par secteur de CLIC
- Autonomie, carte postale A'DOM à présenter en cas d'hospitalisation (avec ordonnance), de consultation ou autre intervention
- Appui sur la mise en place de la plateforme logement de Mamers
- Elaboration partenariale d'une carte postale ressources sur les violences conjugales (territoire ciblé Maine Saosnois)

2016

2018

2017

2018

ACTION B2.2 : RENFORCER LE PARTENARIAT DU DEPARTEMENT AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX

- Convention partenariale entre le Département et les bailleurs sociaux (Sarthe Habitat, F2M Valloire Habitat, l'Huisne Habitat, Mancelle Habitation, SAMO, Le Mans Métropole Habitat) : faciliter les échanges dans le respect des droits et des obligations de chacun, repérer les situations des personnes logées en difficulté (enfance, majeurs vulnérables et violences conjugales, traitement des impayés, situations complexes) (**depuis 2018 : mise en œuvre des partenariats locaux dans le cadre de la convention et avenant en cours suite à la mise en conformité avec le RGPD**) (**2018 : signature le 7 mai pour 3 ans**)

En cours

2018

ACTION B2.3 : INTEGRER LA MOBILITE DANS LES EVALUATIONS SOCIALES

- Mise en œuvre d'un bilan de compétences mobilité pour les bénéficiaires RSA

2019

Orientation B3 – Renforcer le soutien à la famille et aux aidants

ACTION B3.1 : DEVELOPPER LE SOUTIEN A LA FAMILLE

- Signature du schéma départemental des services aux Familles, à l'initiative de la CAFS avec les partenaires (Etat, association des Maires et Adjointes de la Sarthe, MSA, UDAF)
- Développement d'actions dans le cadre du schéma départemental des services aux Familles :
 - prévention et sensibilisation en matière de « soutien à la parentalité » dans le cadre de l'appel à projets annuel CAF/Département/MSA (**2016-2018**)
 - Semaine de la parentalité (**dès 2018**)
 - Journée départementale « Parents aujourd'hui, un jeu d'enfant ? » (**2018**)
 - Accompagnement partenariale (Département/CAFS/MSA) des projets MAM, accueil collectif avec signature d'une charte de qualité (**2018**)
- Consolidation de la médiation familiale par le financement de deux opérateurs (Sauvegarde Mayenne Sarthe et Association Montjoie) afin de réduire les inégalités d'accès sur le territoire
- Les actions médico-sociales de PMI :
 - Dispositif PRADO (CPAM / Département) : accompagnement des sorties maternités (**2015**)
 - Dispositif PANJO (Département / ARS) : intervention PMI auprès des jeunes mères vulnérables (**2019 : pérennisation des dispositifs sous réserve des financements des formations et des outils**)
- Développement du parrainage, en faveur des enfants confiés au service de l'ASE (5 enfants actuellement parrainés) :
 - sensibilisation des référents éducatifs à la notion de parrainage (**juin 2018**)
 - information vers le public pour développer le parrainage (**2018**)

2016

2016-2019

2017-2018

En cours

2015-2018

2018

ACTION B3.2 : SOUTENIR LES AIDANTS EN DIFFICULTE

- Diagnostic des besoins des aidants et de l'offre
- Proposition d'un avenant à la convention CNSA
- Cahier des charges de la formation des professionnels au repérage des aidants en difficulté
- Actions d'information, de sensibilisation et de prévention aux aidants dans le cadre de la Conférence des financeurs (2020 : appels à candidatures)
- Plan d'actions en cours d'élaboration avec la Commission spécialisée du CDCA
- Possibilité d'aide au répit des aidants financée suite à la loi ASV (APA)

2019

En cours

2019

Depuis
2016

En cours

2017



Orientation B4 – Renforcer l'accompagnement et la sensibilisation au handicap d'origine psychique

ACTION B4.1 : AMELIORER LA COORDINATION DES ACTEURS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP D'ORIGINE PSYCHIQUE

- Création du COHPSY (Coordination Handicap Psychique), association dont l'objet est de travailler à la fluidité des parcours de vie des personnes en situation de handicap d'origine psychique, et d'apporter un appui aux professionnels et aux aidants intervenant auprès de ces dernières. 2016
- Observatoire des parcours piloté par l'EPSM (étude des hospitalisations au long cours) Depuis 2018
- Travail sur un conventionnement entre l'EPSM et la MDPH sur la mise à disposition de compétences de psychiatre auprès de l'équipe pluridisciplinaire En cours

ACTION B4.2 : SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS A L'ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP D'ORIGINE PSYCHIQUE

- Rattachement à l'action A3.1 « Développer les formations communes » En cours
- PTSM : Inscription de cette action dans le Projet Territorial de Santé Mentale pour une mise en œuvre (lutter contre la stigmatisation). Non réalisée
- Groupe de travail « Liaisons entre acteurs secteur psychiatrique et domicile (PA) » - Perche Sarthois En cours

ACTION B4.3 : SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC AU HANDICAP D'ORIGINE PSYCHIQUE

- Implication du Département dans les semaines d'information sur la santé mentale (SISM) aux côtés des acteurs dont les GEM, l'EPSM et l'association d'usagers UNAFAM. Depuis 2016
- Participation des professionnels de PMI à la semaine d'information en santé mentale sur le thème de la parentalité 2018
- PTSM : Inscription de cette action dans le Projet Territorial de Santé Mentale pour une mise en œuvre (lutter contre la stigmatisation) Non réalisée

Orientation B5 – Mieux repérer le public personnes handicapées vieillissantes

ACTION B5.1 : MIEUX CONNAITRE LA POPULATION DES PHV

- Renforcement des études menées sur les caractéristiques, l'évolution démographique et les besoins des PHV. En cours
- Etudes menées par le Département :
 - PHV en EHPAD : **en cours** dans le cadre des CPOM 2019
 - PHV en SA ESAT (**en prévision**) 2019
 - PHV en familles d'accueil (**2019**) 2019
 - Etude des publics en FV et FAM (**2019**) 2019
- Exploitation du retour d'expérience en résidences autonomie 2019
- Etude régionale du CREAL sur les pratiques pour accompagner le départ à la retraite des travailleurs d'ESAT 2019
- Suivi du parcours des anciens travailleurs d'ESAT :
 - Etude menée par l'ADAPEI sur le vieillissement 2019
 - Utilisation du logiciel « Via Trajectoire »

ACTION B5.2 : ORGANISER LE REPERAGE DES SITUATIONS A RISQUE DES PHV

- Mise en œuvre de cette action pour partie (plateforme, repérage avec l'ouverture des missions d'accompagnement aux personnes en situation de handicap par les équipes sur le territoire) intégrée dans les futures missions de la Maison Départementale de l'Autonomie Non réalisée
- Orientation des PHV en établissement médico-social effectuée suite aux interventions des équipes médicales de la MDPH et du Département Réalisé



Orientation B6 – Optimiser l'offre d'accueil et d'accompagnement

ACTION B6.1 : OPTIMISER L'OFFRE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Public Personnes Agées/Personnes Handicapées

- Restructuration de l'hébergement temporaire à capacité constante en lien avec l'ARS (actuellement 155 places PA et 50 places PH)
- Diversification des modes d'accueil :
 - ouverture de deux nouvelles UPAD (36 places) (2018 : Loué) (2019 : Bonnière/Le Mans)
 - extension de places pour Lieu de vie (2016 : 3 places) et Foyer de vie (2019 : 5 places)
 - pérennisation des dispositifs APIC'S et de la Ferme pédagogique ENVOL
 - dispositif expérimental : projet « 2A » (amendement CRETON) à destination des jeunes bénéficiaires de l'amendement CRETON (accompagnements inclusifs et personnalisés) (expérimentation) (T2 2018 : mise en place)
 - Extension de 4 places SA ESAT et 10 places SAVS
 - Financements spécifiques et complémentaires (accueil de jour, accueil temporaire) respectivement de 165 000 € et 172 000 €
 - Création de 12 nouvelles places d'accueil de jour sur 2 sites (La Ferté Bernard, Neufchâtel en Saosnois)
 - Ouverture d'un nouvel EHPAD de 86 places, dont 28 PHV
- Poursuite de l'offre pour le maintien à domicile :
 - tout en améliorant la qualité des prestations notamment dans le cadre de la convention avec la CNSA (nouvelle convention 2018-2020 avec professionnalisation des SAAD, aide au tutorat, équipement, formation des accueillants familiaux, les semaines des Métiers « Services à la Personne »...) (Poursuite et développement dans le cadre de la nouvelle convention 2018-2020)
 - Préfiguration de la Réforme de tarification des SAAD
 - Offre en solution de répit et un soutien aux services à domicile (CPOM...)
- Déploiement de l'outil Via Trajectoire

2018 : PA

2018-2019

2016-2019

2015-2016

En cours

T2 2018

2019

2018

2018

2019

En cours

Réalisé

En cours

En cours

2017-2018

Public Enfance Famille

- Accueil d'urgence : Restructuration de l'accueil d'urgence
 - Création de 40 places par lot en lien avec les tranches d'âges, dont dispositif d'accueil d'urgence pour des mineurs âgés d'au moins 13 ans
 - Nouveau protocole d'accueil d'urgence associant les partenaires associatifs habilités dans le domaine de l'enfance
 - Finalisation de l'unité de l'accueil d'urgence dans le cadre de la restructuration du Foyer de l'Enfance
- Accueil Enfance et handicap :
 - Mise en place d'un dispositif Passerelle pour l'accueil d'enfants confiés présentant un ou plusieurs handicaps, dans un lieu identifié « Le Coq Grillant », en gestion interne depuis octobre 2017 avec un accompagnement sanitaire spécifique (Septembre 2019 : transfert du dispositif pour une prise en charge associative dans le cadre d'une habilitation conjointe avec l'ARS, 6 places sur un petit collectif et 3 places en familles d'accueil et mise en place d'une équipe mobile pour soutenir les lieux d'accueil existants)
- Diversification de l'offre en matière de protection de l'enfance et d'alternative aux placements :
 - Création de places de lieu de vie (16 places)
 - Dispositif de placement éducatif à domicile (PEAD), en deux tranches d'âge (de 3 à 10 ans révolus et à partir de 11 ans) (2019 : ouverture de 60 places)
 - Campagne de valorisation du métier d'assistant familial à partir de novembre 2019
 - Ouverture de 8 places au sein des structures, Pouponnière du Perquoi et Belvédère, pour les 0-3 ans
 - Convention pour le cadrage des mesures AEMO effectuées par la Sauvegarde Mayenne Sarthe (1050 mesures) avec une consolidation par un renforcement séquentiel des mesures (100 mois mesure)
- Dispositif d'accompagnement et d'hébergement des MNA :
 - Mise en place d'un dispositif dédié aux mineurs non accompagnés (80 places) et aux jeunes majeurs non accompagnés (30 places) (2017 : mise en place d'un dispositif)
 - Mise en place d'une équipe dédiée MNA au sein de la DGA Solidarité (9 agents) pour l'évaluation et l'accompagnement des jeunes MNA
 - Conventions avec les Hôtels (conditions de prise en charge des jeunes)
 - Structure d'accueil de 30 places dans les locaux de l'ex FJT Arc en Ciel en lien avec Le Mans Métropole Habitat et l'AGLA Nelson Mandela

2019-2020

En cours

En cours

2019

2017-2019

2019

En cours

2018

2018

2017

2017-2018

2018

2019



- **Convention Résidence intergénérationnelle** avec Habitat et Humanisme, avec un objectif de favoriser l'autonomie (public ciblé : jeunes majeurs de 18 à 21 ans, jeunes mères isolées en lien avec l'ASE, personnes âgées, personnes handicapées) 2016

ACTION B6.2 : CONSOLIDER LA DEMARCHE DE PREPARATION A LA SORTIE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

- Mise en œuvre d'un dispositif dédié aux jeunes majeurs non accompagnés 2017
- Accueil bénévole en vue de diversifier l'offre de service adaptée aux mineurs non accompagnés 2018-2019
- Groupe de travail sur les sorties du dispositif de protection de l'enfance avec les partenaires associatifs et institutionnels En cours
- Création de places à destination de jeunes majeurs sortant du dispositif ASE et en contrat jeune majeur dans le cadre de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) « logement d'abord » avec la DEIL et la DDCS, avec une commission de type SIAO 2018
- Création d'une résidence sociale pour 30 jeunes 2019
- Coordination avec les services de PJJ pour l'octroi d'AJM. Accompagnement des jeunes majeurs par des aides financières 2019
- Valorisation ou création de postes de type référents de parcours ou éducateurs de prévention spécialisée et des activités de jours (9 postes et 5 places d'activités de jours dans le cadre du Plan pauvreté) En cours

ACTION B6.3 : POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION DES REPONSES POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'HEBERGEMENT DES PERSONNES HANDICAPEES VIEILLISSANTES (PHV)

- Information sur l'offre d'hébergement pour les PHV grâce à une plaquette localisant les places par territoire dans les structures PA et PH 2016
- Poursuite de l'accompagnement et de l'hébergement des PHV :
 - 20 places à l'EHPAD rattaché au CH de Mamers (2016)
 - 12 places à l'EHPAD rattaché au CH de Beaumont sur Sarthe (2017)
 - 28 places à l'EHPAD à Saint-Saturnin (2019)En cours 2016-2019
- Accompagnement financier du Département pour les unités dédiées à l'accueil de PHV et/ou atteintes de troubles psychiques dans les EHPAD suite à la réforme de la tarification de la dépendance (155 000€) 2017
- PTSM : Inscription de cette action dans le Projet Territorial de Santé Mentale pour une mise en œuvre (soutenir le logement) Non réalisée
- Renforcement de la collaboration EHPAD, résidences autonomie et structures PH, pour favoriser la diversité des prises en charge (CPOM avec les résidences autonomie, déploiement de conventions sur 2018 et 2019) (démarche engagée) En cours Réalisé
- Meilleure prise en compte des spécificités des besoins des PHV avec élaboration des projets de vie individualisés et des projets d'établissements En cours Réalisé
- Renforcement de l'accueil de PHV en accueil familial au travers de formations 2018-2019
- Suivi de l'évolution des résidences autonomie avec actions de prévention de la perte d'autonomie mise en œuvre par la Conférence des financeurs dans le cadre des CPOM.
 - 2016 = 22 CPOM avec 30 résidences autonomie
 - 2017 = 21 CPOM avec 29 résidences autonomie
 - 2018 = 16 avenants, 6 CPOM avec 30 résidences autonomie
 - 2019 = 26 avenants, 3 CPOM avec 36 résidences autonomie2016-2019

ACTION B6.4 : ACCOMPAGNER LES PERSONNES PORTEUSES D'UN HANDICAP D'ORIGINE PSYCHIQUE

- Information des personnes porteuses d'un handicap d'origine psychique = plaquettes d'information diffusées par l'EPSM (équipe mobile de gérontopsychiatrie et équipe mobile de prévention suicide) 2017
- Poursuite de la dynamique partenariale :
 - en lien avec l'EPSM et de nombreux acteurs, élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), 2017-2018
 - déploiement sur le Nord Sarthe et le Perche Sarthois d'un outil de liaison entre les acteurs du domicile et de la psychiatrie au niveau de la personne âgée avec handicap d'origine psychique. 2017-2018
- Poursuite de la diversification des offres :
 - création de 5 places supplémentaires SAVS (ADGESTI) 2017
 - création de 5 places SAMSAH (ACADEA) 2019
 - Accueil de PHV atteintes de troubles psychiques au sein d'un EHPAD (d'abord hébergement temporaire (2 places) puis en hébergement permanent (8 places) (2019 : en cours de concrétisation) En cours
 - après réalisation d'un état des lieux, réflexion sur des projets d'accompagnement, à destination des personnes handicapées psychiques sur la base des crédits versés par le Département au titre de la PCH « psychique » (600 000 €) (En cours : état des lieux) En cours



Orientation B7 – Optimiser l'offre en matière d'aides techniques

ACTION B7.1 : FACILITER L'ACCES AUX AIDES TECHNIQUES

- Lancement de l'expérimentation du dispositif technicothèque (mise à disposition d'aides techniques, accompagnement à la prise en charge, dispense d'avance de fonds et économie circulaire) avec convention de partenariat signée avec huit prestataires de services et distributeurs de matériels basés en Sarthe. (2018-2019 : expérimentation) (2016-2017 : phase de préparation)
- Cellule de veille technologique :
Production d'une lettre d'actualités par la CCI 49 sur les outils numériques en lien avec la silver économie. Constitution du Club des ergothérapeutes de la Sarthe qui sélectionnera des nouveaux outils afin qu'ils puissent être testés par des personnes âgées dans le cadre d'un Living Lab

En cours

2016-2017

Depuis
2018

C - CONTRIBUER AU BIEN-ETRE DE LA POPULATION EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES DE VIE

Orientation C1 – Promouvoir l'habitat adapté

ACTION C1.1 : ACCOMPAGNER LES PORTEURS DE PROJETS D'HABITAT ADAPTE

- Elaboration du guide de conduite de projet d'habitat adapté
- Promotion du guide
- Accompagnement de projets : 2 projets financés en 2018 et 1 projet en cours en 2019

2016-2017

2018

2018

ACTION C1.2 : FACILITER L'ACCES AUX LOGEMENTS ADAPTES

- Collaboration entre la MDPH et les bailleurs sociaux pour promouvoir les logements disponibles
- Offre de logements en ligne sur le site de la MDPH
- Mise en place d'une commission de pré-étude des demandes de logements adaptés entre la MDPH et les bailleurs sociaux (trois réunions par an)

2016

2017

2017

- Sensibilisation des bailleurs privés à promouvoir leurs logements adaptés

Non
réalisée

ACTION C1.3 : ANTICIPER L'ADAPTATION DU LOGEMENT

- Actions de sensibilisation sur l'adaptation du logement dans le cadre de la Conférence des financeurs par Soliha, Cicat et le Gérontopôle
- Sensibilisation des artisans par une action entre la Fédération Française du Bâtiment et le Département
- Groupe de travail d'ergothérapeutes pour sélectionner les nouvelles technologies avec tests par des usagers (lien avec lettre de veille de l'action C4.1)

2016-2019

2017-2018

2019

Orientation C2 – Accentuer les actions de prévention et de promotion de la santé

ACTION C2.1 : DEVELOPPER LA PREVENTION EN MATIERE DE SANTE A TOUS LES AGES DE LA VIE

- Renforcement de la prévention du dépistage des troubles sensori-moteurs chez les enfants avec objectif de 100% d'enfants vus d'ici 3 ans (référentiel sur la base des bilans en école maternelle, développement du partenariat avec l'éducation nationale, formation des puéricultrices de PMI au test de dépistage visuel et augmentation du nombre de valises pour la réalisation des bilans).
- Développement d'actions de prévention médico-sociale autour de la périnatalité (Dispositifs PRADO - PANJO) (cf. Action B3.1) (2019 : pérennisation des dispositifs sous réserve des financements des formations et des outils)
- Prévention en matière de santé sexuelle des adolescents et des jeunes. Distribution de PASS Contraception par les services départementaux. Travail avec les centres de planification ou d'éducation familiale du centre hospitalier du Mans et du planning familial pour une externalisation de cette activité auprès de ces 2 centres et mise en place de permanences en rural afin d'équilibrer l'offre entre Le Mans et le rural.

En cours

En cours

En cours

Depuis
2015

Depuis
2015



- Développement de la prévention Bucco-dentaire auprès des enfants (Sensibilisation des professionnels de PMI et recherche de partenariat pour l'organisation d'actions de prévention dans les écoles)
- Promotion des soins bucco-dentaires à destination des personnes handicapées, handicapées psychiques et âgées (action COSIA72 avec mise en place d'un réseau de Correspondants en Santé Orale et de consultations et de soins courants avec 4 établissements opérationnels : l'Arche/PRH à Saint-Saturnin, le CH Le Lude, l'EPSM à Allonnes et le Centre Médical Georges Coulon au Grand-Lucé).
- Projet de création d'un centre d'enseignement hospitalo-dentaire au CHM
(2021 : mise en œuvre opérationnelle prévisionnelle)
(2018-2019 : poursuite des réunions pour cadrage du projet notamment avec la Faculté de Nantes et l'ARS)
(2017 : 1ères concertations Faculté de Nantes, ARS, CHM)
- Elaboration du guide de l'alimentation mixée pour personnes âgées, financé dans le cadre de la conférence des financeurs
- Sensibilisation des professionnels à la détection du risque de chute des personnes âgées
- Elaboration d'un guide de bonnes pratiques dans l'aide à domicile
- Formation des professionnels du Conseil départemental, des établissements et services du domicile par le Gérontopôle des Pays de la Loire dans la lutte contre le suicide
- Accompagnement des personnes à la lutte contre les risques suicidaires dans le cadre de la conférence des financeurs
- Participation du Département aux Contrats Locaux de Santé
- Elaboration du projet territorial de Santé mentale
- Soutien à des projets de prévention de Santé (Smokecheck) et des projets structurants « Centre de cancérologie : Cyberknife » **(2020)**

En cours	2018
En cours	2016
En cours	2017
	2017
	Depuis 15
	2016
	2016-2017
	2016-2017
	Depuis 16
	2018
En cours	2019

ACTION C2.2 : DEVELOPPER LES COLLABORATIONS ET PARTENARIATS DANS LE DOMAINE DE LA SANTE DES ENFANTS ET DES JEUNES

- Renforcement des liens entre la PMI et les écoles maternelles et primaires
- Mise en œuvre des partenariats PMI avec les centres sociaux
- Poursuite de la collaboration PMI/Foyer de l'Enfance. Consultations médicales au sein du Foyer de l'enfance par l'interne avec bilan d'admission, suivi, vaccination, et intervention du médecin chef à la maison du Coq grillant avec suivi des traitements, lien avec les médecins spécialistes
- Groupe de travail afin d'établir un protocole pour le suivi médical des enfants confiés à l'ASE
- Accueil d'internes en médecine en stage chez des médecins libéraux pour découvrir la PMI

	2018
	2015-2018
	Depuis 2017
En cours	
	Depuis 2017

Orientation C3 – Favoriser l'accès aux soins de premier recours et spécialisés

ACTION C3.1 : PROMOUVOIR L'ATTRACTIVITE DU DEPARTEMENT EN FAVEUR DES PROFESSIONNELS DE SANTE ET DEVELOPPER LA COLLABORATION AVEC LES PROFESSIONNELS DU DEPARTEMENT

- Plan départemental relatif à la démographie médicale adopté au BS 2016
(Pour info : actualisation du plan au 1^{er} semestre 2020)
- Accompagnement des professionnels de santé dans la recherche de lieux d'installation, rôle de coordination entre les différents acteurs, participation au Comité d'accompagnement territorial des soins de premier recours
- Financement du Département des maisons de santé pluridisciplinaires
- Accompagnement des territoires (élus) et des professionnels de santé dans l'organisation de l'offre de soins, en lien avec l'ARS et l'APMSL
- Recherche de solutions d'attente pour les territoires fragilisés, par la création des conditions propices au recrutement, au maintien de l'offre de santé
- Projet de création d'un centre d'enseignement hospitalo-dentaire au CHM
(2021 : mise en œuvre opérationnelle prévisionnelle)
(2018-2019 : poursuite des réunions pour cadrage du projet notamment avec la Faculté de Nantes et ARS)
(2017 : 1ères concertations Faculté de Nantes, ARS, CHM)

	2016-2019
	Réalisé
	Réalisé
	Réalisé
	Réalisé
En cours	2017

ACTION C3.2 : DEVELOPPER LA TELEMEDECINE

- Déploiement de la télémedecine sur le territoire du pôle métropolitain Le Mans –Sarthe (16 structures tests notamment 8 EHPAD, le CHM, un foyer d'accueil médicalisé, trois MSP...) avec une participation proposée du Département de 50 000 € **(2020 : projet de l'ARS d'extension sur 12 EHPAD)**
- Soutien au projet de télémedecine en direction de 5 EHPAD du Nord Sarthe développé par le CH intercommunal d'Alençon CHICAM et l'ARS Normandie

En cours	2019
En cours	



ACTION C3.3 : POURSUIVRE ET AMPLIFIER LE TRAVAIL EN CIRCONSCRIPTION GENS DU VOYAGE/PERSONNES SANS RESIDENCE STABLE AUPRES DES FEMMES ENCEINTEES ET DES PRIMO ARRIVANTS

- Mise en place d'une consultation mensuelle pour le public PSRS
- Poursuite des consultations pour le public GV

2017
Réalisé

Orientation C4 – Développer les usages autour du numérique

ACTION C4.1 : CRÉER UNE EXPERTISE EN TERMES D'OUTILS NUMERIQUES

- Mise en place d'une cellule de veille technologique (CCI/Département)
- Constitution du Club des ergothérapeutes de la Sarthe qui sélectionnera des nouveaux outils afin qu'ils puissent être testés par des personnes âgées dans le cadre d'un Living Lab.
- Lettre de veille sur les aides techniques, équipements, solutions numériques favorisant le mieux vieillir à domicile à destination des professionnels concernés (portée par la CCI Maine et Loire avec une coordination par le Département de la Sarthe) **(2019 : poursuite de la parution de la lettre de veille avec la participation d'un groupe d'ergothérapeutes sarthois)**

Depuis 18
2019
Depuis
2018

ACTION C4.2 : MENER UNE REFLEXION SUR L'OPPORTUNITE D'UN ESPACE NUMERIQUE UNIQUE DEDIE AUX SENIORS

- Déploiement de l'outil Via Trajectoire

2017 - 2018

Orientation C5 – Promouvoir la mobilité

ACTION C5.1 : DEVELOPPER LA COMMUNICATION SUR L'OFFRE DE TRANSPORT EXISTANT

- Réflexion à mener avec la Région suite au transfert de la compétence Transport (loi NOTRe) *(A noter : maintien pour le Département de la compétence « transport d'enfants et d'élèves présentant un handicap » avec un transfert vers la DGA Solidarité en 2017).*

Non
réalisée

ACTION C5.2 : PROMOUVOIR DES SEANCES DE SENSIBILISATION A LA PREVENTION ROUTIERE AUPRES DES JEUNES, DES PERSONNES ISOLEES ET DES PERSONNES AGEES

- Actions financées pour les PA dans le cadre de la conférence des financeurs

Depuis 16

ACTION C5.3 : PROMOUVOIR LES ACTIONS FAVORISANT LE DEPLACEMENT DES USAGERS

- Actions financées pour les PA dans le cadre de la conférence des financeurs (financement d'actions locales Réso'AP, transport solidaire)
- Réalisation en juillet 2019 d'un diagnostic Mobilité en Sarthe, avec état des lieux, recensement des initiatives existantes, propositions d'actions et recommandations.

Depuis
2016
2019



2 AVENANT 2020-2021 AU SDU 2015-2019

La mise en œuvre du Schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale 2015-2019 a été prorogée par un avenant sur la période 2020-2021 avec pour objectifs de :

- Réaliser un bilan et une évaluation des expérimentations,
- Poursuivre la finalisation des actions en cours,
- Consolider l'adaptation de l'offre,
- Apprécier l'impact des nouvelles réglementations et des lois à venir (Grand âge et autonomie, mobilités, 3D, Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance 2020-2022).

L'avenant au Schéma départemental unique (SDU) sur la période 2020-2021 poursuit les orientations du précédent Schéma ou propose de nouvelles actions.

	<i>MISE EN PLACE DE PROPOSITIONS DEPARTEMENTALES POUR CONSOLIDER LA POLITIQUE ACTUELLE</i>	<i>MISE EN PLACE DE DECISIONS NATIONALES</i>	<i>ETAT D'AVANCEMENT</i>	<i>ECHÉANCES</i>	<i>REFERENCE FICHE ACTION SDU</i>
C	<i>Continuité des réflexions sur la fonction de coordination de parcours</i>		<i>2017 : validation par les partenaires du schéma du processus de légitimation et d'identification des missions du correspondant de parcours ; 2018-2019 : expérimentation de la fonction de correspondant nécessitant d'être complétée</i>	2021	A1.2
C	<i>Bilan de l'expérimentation d'un habitat inclusif pour des personnes en situation de handicap (dispositif 2A)</i>		<i>Depuis 2018 : montée en charge du dispositif expérimental</i>	2020 : <i>pérennisation du dispositif</i>	A1.3 (en lien avec B6.3)
N	<i>Mise en œuvre de Sarthe Autonomie</i>		<i>Début 2017 à début 2019 : élaboration du projet MDA ; Mars à novembre 2019 : validation par les instances paritaires</i>	Novembre 2020	B
N		<i>Mise en œuvre du Plan Pauvreté (Début 4ème trimestre 2019-fin 2021)</i>	<i>2019 : Ouverture de la résidence sociale jeunes « Arc en ciel » ; Lancement du parrainage des publics sortants ASE ; Recrutement de deux éducateurs spécialisés pour la prévention spécialisée à Allonnes et au Mans ; Juin 2020 : mise en œuvre d'une équipe de prévention spécialisée de 2 ETP à Sablé-sur-Sarthe ; Août 2020 : ouverture de 5 places d'une Unité éducative et activité de jour</i>	2020 : <i>Poste de référent de parcours DEF ; Ouverture de la Maison des familles Saint-Pavin</i>	B

Légende :

N : Nouvelles actions

C : Continuité d'action



	<i>MISE EN PLACE DE PROPOSITIONS DEPARTEMENTALES POUR CONSOLIDER LA POLITIQUE ACTUELLE</i>	<i>MISE EN PLACE DE DECISIONS NATIONALES</i>	<i>ETAT D'AVANCEMENT</i>	<i>ECHANCES</i>	<i>REFERENCE FICHE ACTION SDU</i>
C	<i>Dans le cadre de la Convention CNSA, signature d'un avenant portant sur 2020.</i> <i>Préparation de la future Convention section IV 2021-2023 avec la CNSA.</i>		2019 : <i>Diagnostic des besoins des aidants et de l'offre ; Cahier des charges de la formation des professionnels au repérage des aidants en difficulté</i>	2020-2021 : <i>précision du plan d'actions et début de déploiement</i>	B3.2
N	<i>Préparation des actions du « Plan d'actions aide et soutien aux aidants : développement de l'offre d'accompagnement en Sarthe », dont :</i> → <i>communication et/ou formation auprès des professionnels ;</i> → <i>information dans le cadre de Sarthe Autonomie ;</i> → <i>développement de l'utilisation du forfait répit.</i>				
C	<i>Développement de la formation pour les aidants</i>				
C	<i>Restructuration de l'accueil d'urgence</i> → <i>Création d'un dispositif d'accueil d'urgence en lien avec les tranches d'âges et confiées à trois associations de la Protection de l'enfance</i> → <i>Finalisation de l'unité de l'accueil d'urgence gérée par le Département dans le cadre de la restructuration du Foyer de l'Enfance</i>		2019 : <i>Création d'un dispositif d'accueil d'urgence pour des mineurs âgés d'au moins 13 ans (16 places)</i> Octobre 2020 : <i>12 places (Acadéa)</i> <i>12 places (Montjoie)</i> <i>1^{er} février 2020</i>		B6.1
C	<i>Création de 20 places en MECS</i>			<i>1^{er} trimestre 2021 (Acadéa)</i>	
C	<i>Création d'un lieu de vie pour enfants de 5 places</i>		<i>Eté 2020 : instruction du dossier</i>	<i>Fin 2020 : ouverture</i>	
N	<i>Campagne de valorisation du métier d'assistant familial</i>		<i>Du 15 novembre 2019 à fin septembre 2020</i>	<i>2020 : volonté de recruter 50 assistants familiaux</i>	
N		<i>Préfiguration de la réforme de la tarification des SAAD</i>	<i>2020 : 1^{ère} phase réalisée (contractualisation avec 8 SAAD sur l'accompagnement des GIR 1-2)</i>	<i>2020-2021</i>	
N	<i>Expérimentation avec l'ARS, durant 3 ans, de DIVADOM (dispositif intégré de vie à domicile) pour personnes âgées</i>			<i>2021 : expérimentation avec la Fondation Georges Coulon</i>	
N	<i>Semaine des métiers en EHPAD</i>		<i>2020 : report en raison de la Covid</i>	<i>2021</i>	

Légende :

N : *Nouvelles actions*

C : *Continuité d'action*



	<i>MISE EN PLACE DE PROPOSITIONS DEPARTEMENTALES POUR CONSOLIDER LA POLITIQUE ACTUELLE</i>	<i>MISE EN PLACE DE DECISIONS NATIONALES</i>	<i>ETAT D'AVANCEMENT</i>	<i>ECHÉANCES</i>	<i>REFERENCE FICHE ACTION SDU</i>
N	<i>Développement de l'Habitat inclusif (en lien avec A1.3)</i>		<i>Fin 2019 : Appel à manifestation d'intérêt « pour l'attribution du forfait habitat inclusif finançant l'animation du projet de vie sociale et partagée d'habitats inclusifs accueillant des personnes en situation de handicap et/ou des personnes âgées » avec 2 projets retenus : Maison des Quatre et Projet 2A Octobre 2020 : Installation de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus élargie à l'habitat inclusif</i>	<i>2021 : 2 projets : Pôle Régional du Handicap et EHPAD « Les Lys » à Champfleury</i>	B6.1
C	<i>Projet de création d'un service d'accueil familial de 10 places pour personnes en situation de handicap, géré par une association</i>			<i>A l'étude : 2021</i>	
C	<i>Bilan de de l'expérimentation du dispositif technicothèque</i>		<i>Depuis 2018 : expérimentation avec convention de partenariat signée avec huit prestataires de services et distributeurs de matériels</i>	<i>Fin 2020</i>	B7.1
N	<i>Nouveau Plan départemental relatif à la démographie médicale</i>		<i>Fin 2019 : bilan et diagnostic</i>	<i>Prochaine mandature</i>	C3.1
C	<i>Développement des Maisons de santé pluridisciplinaires</i>		<i>Fin 2019 : 15 MSP installées</i>	<i>2021 : 1 MSP prévue</i>	
C	<i>Poursuite du déploiement de la télémedecine</i>		<i>2019 : 16 structures équipées sur le Pôle métropolitain 2020 : développement de la téléconsultation avec smartphone durant la crise sanitaire liée à la Covid</i>	<i>2020-2021 : Installation sur 12 EHPAD à l'échelle départementale et 5 EHPAD en Nord-Sarthe</i>	C3.2
<i>Légende :</i>					
N : <i>Nouvelles actions</i>					
C : <i>Continuité d'action</i>					

Par ailleurs, le Département de la Sarthe continue à s'investir dans le cadre du Projet territorial de santé mentale (PTSM). Un Contrat territorial de santé mentale entre l'Agence Régionale de Santé et les acteurs, dont le Conseil départemental, est en préparation. Il s'agit de l'outil de mise en œuvre opérationnelle du PTSM.

Une réflexion est en cours pour constituer un groupement de coopération, dont l'objectif est de piloter et d'assurer la mise en œuvre du PTSM en instituant une organisation garante de sa déclinaison par l'ensemble des acteurs à tous les niveaux du territoire.



3 BILAN EN TERMES DE CREATIONS DE DISPOSITIFS ET DE PLACES

Continuité et développement des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)

Caractérisés par une démarche de dialogue, d'échanges et de construction entre les financeurs, dont le Département, et les partenaires, les CPOM fédèrent des partenariats et portent la qualité au bénéfice des usagers, le tout dans un esprit d'intérêt général.

CPOM	Observations	Public	Réalisations 2015-2019
Développement de la démarche CPOM sur les secteurs non pourvus		Enfance	1
		Personnes handicapées et personnes âgées (SAAD)	6
Engagement d'une deuxième génération de CPOM (ADAPEI, ANAIS, APAJH)	CPOM signés à partir de 2016	Personnes handicapées	3
Déploiement des CPOM tripartites (ARS/Département)		Personnes handicapées	4
Généralisation des CPOM sur le secteur des EHPAD avec un lissage sur 5 ans (partenariats, coopérations, conventions)		Personnes âgées	23
Mise en œuvre de CPOM interdépartementaux	signature d'1 CPOM commun à la Mayenne et à la Sarthe	Personnes âgées	1
		TOTAL	30

Création de dispositifs spécifiques, en matière de handicap, financés par le Département

La création de dispositifs a permis la diversification de l'offre d'accompagnement, de services et d'accueil à l'attention des personnes en situation de handicap et les personnes âgées.

Dispositifs	Objet	Public	Données 2015 <i>(avant mise en œuvre du Schéma)</i>	Données 2019
Envol	Transition entre l'IME et les structures adultes handicapés	Jeunes de plus de 20 ans sortants d'IME et relevant de l'amendement Creton	12 places	Pérennisation
Expérimentation 2A	Démarche inter-associative entre l'APAJH 72-53 et l'ADAPEI 72 : un accompagnement de jour, un accueil en hébergement habitat, avec un accompagnement social gradué à domicile.	Jeunes en attente d'admission en foyer de vie	/	30 places
Passerelle	Diversification de l'accueil avec des réponses adaptées	Jeunes confiés à l'ASE présentant un ou plusieurs handicaps	/	6 places en collectif
				3 places en familles d'accueil
				Equipe mobile pour soutenir les lieux d'accueil existants
		TOTAL		51 places dont 12 pérennisées et 39 créées



Dispositifs expérimentaux d'aides techniques et d'aides à la personne secteur PA/PH

Dispositifs	Objet	Public	Données 2015 (avant mise en œuvre du Schéma)	Données 2019
Expérimentation Technicothèque	Mise à disposition d'aides techniques, accompagnement à la prise en charge, dispense d'avance de fonds et économie circulaire	Personnes âgées/Personnes handicapées	/	Au 31 décembre 2019, depuis la mise en place de la Technicothèque en 2018, 83 bénéficiaires accompagnés, dont 69 personnes âgées ; 166 aides attribuées, dont 152 pour personnes âgées.
SPASAD (expérimentation nationale)	Les Services Polyvalents d'Aide et de Soins A Domicile (SPASAD) apportent à la fois un accompagnement dans les actes de la vie quotidienne et des soins aux personnes âgées, aux personnes handicapées et aux personnes atteintes de pathologies chroniques à domicile. Ils assurent les missions d'un Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) et les missions d'un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).	Personnes âgées/Personnes handicapées	/	4 services avec une file active de 150 usagers



Développement de l'offre d'accueil et de services

Bien que le Schéma unique 2015-2019 ne prévoyait pas de programmation de places, le Département a accompagné le développement et confirmé la diversification de l'offre.

Etablissements sociaux et médico-sociaux	Objet	Public	Données 2015 (avant mise en œuvre du Schéma)	Données au 31 décembre 2019	Différentiel de places
Création de places complémentaires d'accueil d'urgence pour les tout-petits	Pouponnière du Perquoi Maison d'enfants "Le Belvédère" à Mamers	Enfants de 0 à 3 ans	26 places 0 place	30 places 4 places Rq : le Belvédère accueille également des enfants âgés de plus de 3 ans Total : 34 places	8
Restructuration de l'accueil d'urgence	Construire un dispositif partenarial pour l'accueil d'urgence en Sarthe	Enfance 3 à 18 ans	30 places au Foyer de l'Enfance	16 places pour mineurs âgés de 13 ans et plus (Inalta) <i>(24 places actives au 1^{er} octobre 2020, soit un total prévisionnel de 40 places et 7/8 places en accueil d'urgence par le Service de placement diversifié)</i>	16
Création de places de lieux de vie		Enfance	24	40	16
Placement éducatif à domicile	Alternative au placement traditionnel alliant protection judiciaire, maintien au domicile familial, partenariat avec les parents, mobilisation de moyens d'intervention, d'un placement si besoin du fait du danger encouru par le mineur.	Enfants de 3 à 10 ans révolus et à partir de 11 ans	/	60	60
Mise en place d'un dispositif dédié aux mineurs non accompagnés (80 places) et aux jeunes majeurs non accompagnés (39 places)	Accompagnement social et hébergement	Enfance	/	119 places dédiées Hors places du droit commun et réponses hôtelières <i>A noter également : 30 places conventionnées avec l'AGLA Nelson Mandela pour un accueil au sein de la résidence sociale jeunes "Foyer Arc-en-Ciel" au Mans, notamment de MNA pour limiter la réponse hôtelière, internats, FJT</i>	119



Etablissements sociaux et médico-sociaux	Objet	Public	Données 2015 <i>(avant mise en œuvre du Schéma)</i>	Données au 31 décembre 2019	Différentiel de places	
Extension du nombre de places AEMO		Enfance	1 165	1 315	150	
Extension Lieu de vie		Personnes handicapées	7	10	3	
Extension Foyer d'hébergement		Personnes handicapées	502	510	8	
Extension Foyer de vie		Personnes handicapées	510	515	5	
Extension Foyer Occupationnel de Jour		Personnes handicapées	90	91	1	
Extension SA ESAT		Personnes handicapées	90	94	4	
Extension SAVS		Personnes handicapées	399	409	10	
Création de places en EHPAD	Dont ouverture EHPAD à Saint-Saturnin	Personnes âgées/ Personnes handicapées	7035	7148	113	
	<i>Dont :</i> - création de places PHV en EHPAD	<i>Mamers, Beaumont-sur-Sarthe, Saint-Saturnin</i>	<i>Personnes âgées/ Personnes handicapées</i>	<i>77</i>	<i>137</i>	<i>60</i>
	- ouverture de deux nouvelles UPAD	<i>Loué et Bonnière au Mans</i>	<i>Personnes âgées</i>	<i>652</i>	<i>688</i>	<i>36</i>
	- création de places d'accueil de jour	<i>La Ferté-Bernard, Neufchâtel-en-Saosnois</i>	<i>Personnes âgées</i>	<i>120</i>	<i>132</i>	<i>12</i>
			TOTAL	Places créés entre 2015 et 2019	513	



Soutien aux actions de prévention

Le Département de la Sarthe a maintenu son soutien financier à des actions de prévention. Celles-ci se sont d'ailleurs étoffées à partir de 2016, avec la mise en place de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Prévention	Objet	Public	Données 2019
Consolidation de la médiation familiale	Réduire les inégalités d'accès sur le territoire	Familles	Déploiement avec deux opérateurs (Montjoie et Inalta)
Soutien au projet Smokecheck	Application Smartphone sur le dépistage des complications liées au tabagisme	Tous publics	
Développement et consolidation de la prévention spécialisée	La prévention spécialisée est une action éducative et sociale dans le milieu de vie des jeunes. Elle s'adresse aux jeunes âgés de 8 à 20 ans et leurs familles.	Enfance	Création de 2 postes (Allonnes et Le Mans)

Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus.

Le Département de la Sarthe s'est engagé dès 2015 dans la définition d'une **politique de prévention en direction des plus de 60 ans et plus**, en participant à la préfiguration des conférences de financeurs avec 26 autres départements.

La conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus, instance de coordination des financements visant à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie, a été installée en Sarthe le 6 juin 2016. Les financements spécifiques à la conférence des Financeurs sont prévus par deux concours financiers versés par la CNSA au Département :

- Actions de prévention,
- Forfait autonomie.

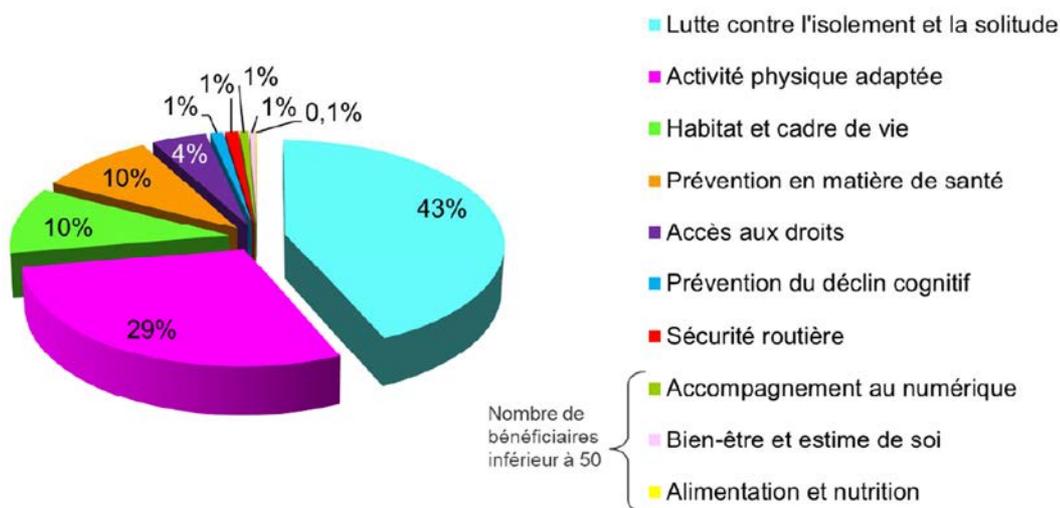
Actions de prévention :

Les actions de prévention financées s'inscrivent dans les thématiques du programme départemental coordonné, qui repose sur 11 thématiques, notamment la lutte contre l'isolement, l'alimentation et la nutrition, la prévention santé, l'activité physique adaptée, le bien-être et l'estime de soi.

ACTIONS DE PREVENTION DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS			
Année	Montant consommé	Nombre d'actions	Nombre de bénéficiaires
2016	305 573 €	22	5 083
2017	595 641 €	33	4 722
2018	964 668 €	49	8 432
2019	565 983 €	38	4 688
Totaux	2 431 865 €	142	23 064



Répartition des thématiques des actions financées par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie en 2019



Par ailleurs, afin d'améliorer l'accès aux équipements et aux aides techniques individuelles, et de simplifier les démarches des personnes âgées de 60 ans et plus, non bénéficiaires de l'APA, le Département a délégué, au nom de la Conférence des financeurs, une avance en trésorerie pour la délégation de gestion des aides techniques :

- à la CPAM de la Sarthe : 20 000 euros en 2018 et 120 000 euros en 2019.
- à la MSA Mayenne-Orne-Sarthe : 20 000 euros en 2018.

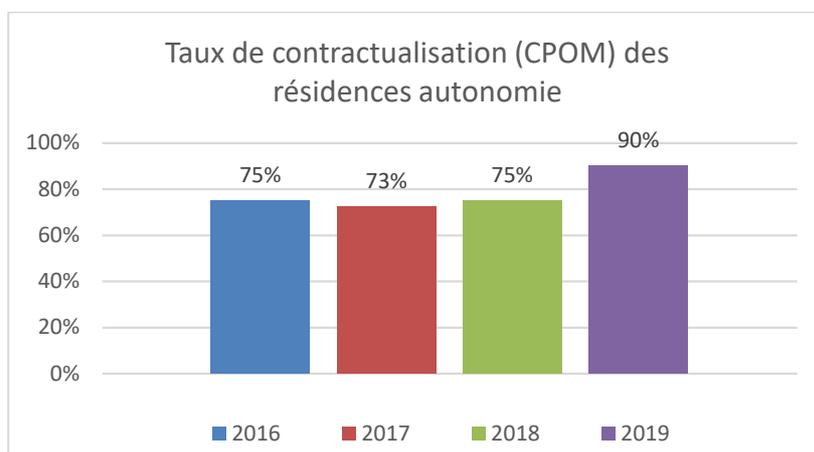
Forfait autonomie :

Les « ex logements foyers » ont été rebaptisés **résidences autonomie** par la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement et leur rôle en matière de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées a été renforcé.

En date du 01 janvier 2020, 41 résidences autonomie sarthoises sont autorisées et représentent 1 685 logements.

Depuis 2016, les résidences autonomie ont pu bénéficier de financements auprès de la Conférence des Financeurs au travers de l'attribution du forfait autonomie.

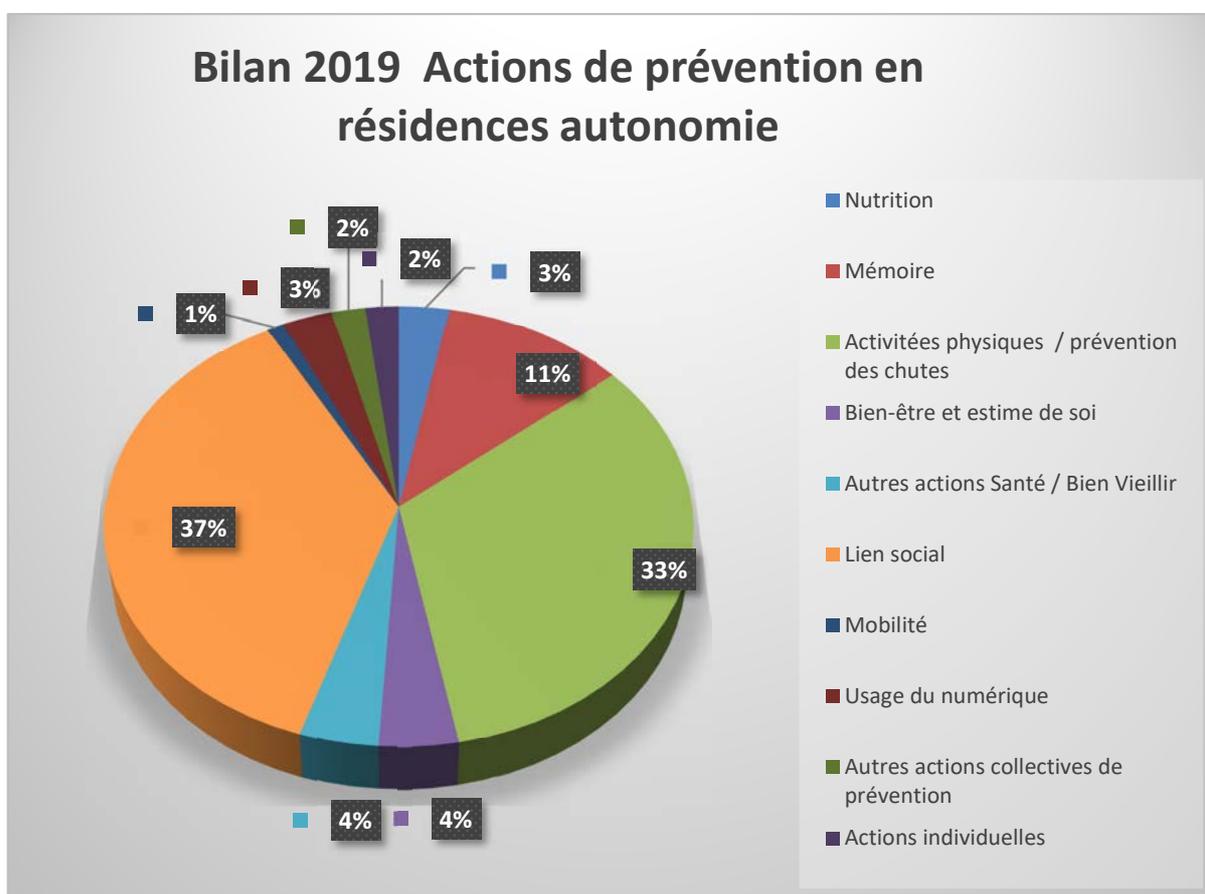
La démarche de contractualisation avec les gestionnaires de résidences autonomie s'est engagée, avec pour objet la signature de CPOM (Contrat Pluriannuel d'objectifs et de moyens) permettant d'allouer le forfait autonomie et de fixer les actions et objectifs en matière de prévention de la perte d'autonomie.





FORFAIT AUTONOMIE			
Année	Montant consommé	Nombre d'actions	Nombre de bénéficiaires
2016	357 600 €	63	1 060
2017	463 621 €	100	2 004
2018	331 820 €	142	1 855
2019	316 852 €	151	2 150
Totaux	1 469 893 €	456	7 069

Types d'actions réalisées en 2019 :



(Source : Département de la Sarthe)



Développement de l'offre de soins et de prévention en matière de santé

Le Schéma départemental unique 2015-2019 avait prévu et assuré la réalisation d'actions de développement de l'offre de soins.

Offre de soins	Objet	Public	Données 2015	Données 2019	Implication financière du Département (en euros)
Déploiement de la télémédecine	Territoire du pôle métropolitain Le Mans –Sarthe	Tous publics	/	16 structures équipées sur le Pôle métropolitain	50 000
Soutien au centre de cancérologie : Cyberknife		Tous publics	/	/	Engagement du Département de 1 M€ avec versement prévisionnel de 0,5 M€ en 2021 et de 0,5 M€ en 2022
Développement des maisons de santé pluridisciplinaires	Regroupement de professionnels proposant une offre de soins de premier recours	Tous publics	9 MSP	15 MSP	686 014
Soutien au projet Smokecheck	Application Smartphone sur le dépistage des complications liées au tabagisme	Tous publics		7 000 fumeurs et anciens fumeurs ont utilisé l'application, permettant le diagnostic d'un symptôme inquiétant auprès de 77 % de fumeurs et 65 % d'anciens fumeurs, et de déceler que 14 % des fumeurs ont probablement une broncho pneumopathie chronique obstructive	170 744



ZOOM SUR LE DEPARTEMENT, FINANCEUR D'EMPLOIS EN ETABLISSEMENTS ET SERVICES MEDICO-SOCIAUX

Le Département de la Sarthe est acteur de proximité et créateur d'emplois.

Implication financière du Département et incidence en termes d'emplois	Nombre de places en novembre 2020	Nombre de places créées entre 2015 et 2020	Nombre d'ETP financés par le Département en 2020	Nombre d'ETP créés entre 2015 et 2020	Montants inscrits dans le BP 2020 (en millions d'euros)
Enfance (établissements et services)	2 956	405	737	127	59,25
Adultes handicapés (établissements et services – hors places PHV)	1 978	72	981	65	49,51
Personnes âgées (EHPAD hébergement + dépendance, incluant places PHV)	7 148	113	2 798	106	49,19
Services d'aide et d'accompagnement à domicile (toutes aides confondues PA-PH)			1 638		43,30
Totaux	12 082	590	6 154	298	201,25

(Source : Département de la Sarthe)



Incidences des Semaines des métiers

Le Département de la Sarthe, la DIRECCTE, Pôle Emploi, le réseau des Missions locales de la Sarthe, ainsi que de nombreux partenaires (professionnels et centres de formation) ont organisé en 2018 et 2019 les Semaines des métiers des services à la personne.

Ces Semaines visent à valoriser les métiers du secteur des services à domicile et soutenir les services d'aide et d'accompagnement à domicile face aux difficultés de recrutement. Elles s'adressent à un public demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA avec orientation emploi, jeunes en recherche d'orientation scolaire et/ou engagés dans un cursus "Services à la Personne".

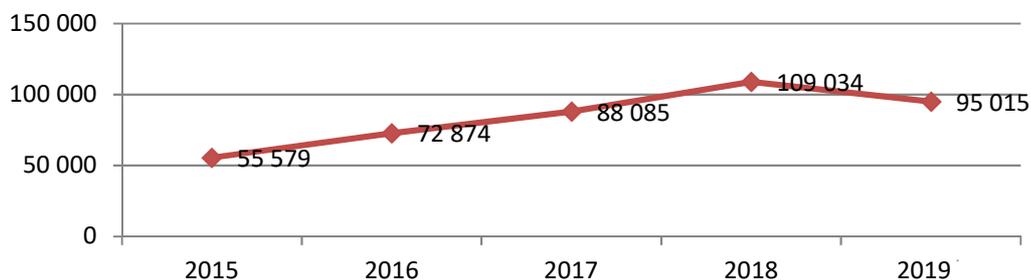


Bilan des Semaines des métiers	Nombre de personnes inscrites aux ateliers et job dating	Nombre de personnes ayant trouvé une issue positive	Création d'emplois (en ETP)
2018	630	51 CDI, toujours en poste un an plus tard (entrées en formation non recensées)	(non quantifiable car entrées en formation non recensées)
2019	988	305 Dont 83 CDI signés et 222 personnes en formation rémunérée ou engagées dans une POEC (préparation opérationnelle collective à l'emploi) + Contrat pro avec CDI en sortie	Environ 56 (Non encore quantifiable s'agissant des 222 personnes en cours de formation)
Total	1 618	356 Dont 134 CDI	(non quantifiable)

Encouragement au retour à l'emploi

Le Département favorise le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées par l'insertion de clauses sociales dans les marchés publics.

Nombre d'heures de travail réalisées grâce aux clauses sociales d'insertion



Impact des clauses sociales d'insertion pour le retour à l'emploi	Nombre d'ETP	Nombre de personnes recrutées dans le cadre des clauses sociales
En 2019	60	438

(Source : Département de la Sarthe, droits ouverts au 31 décembre)

Le Département met en œuvre des dispositifs d'accès et de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA : **3 003 bénéficiaires du RSA** ont trouvé un emploi dans le cadre d'un accompagnement proposé par le Département en 5 ans.





-III- ÉTAT DES LIEUX





L'état des lieux, dans le cadre du diagnostic participant à l'élaboration du Schéma départemental unique 2022-2026, vise à établir une image en 2020 de la situation du Département de la Sarthe, à connaître ses caractéristiques.

Pour permettre de comparer et d'observer les évolutions et les impacts de la politique sociale départementale, la période 2015-2019 a été déterminée comme référence, quand cela a été possible.

Par ailleurs, le recensement de population 2016 établi par l'INSEE a été choisi comme base d'observation.

1 PHOTOGRAPHIE DU DEPARTEMENT

1.1 TERRITOIRE

Le département de la Sarthe est un territoire à dominante rurale avec une ville centre et 3 pôles urbains.

Il est situé dans le Grand Ouest français et au nord-est de la région Pays de la Loire, dont il fait partie. Il compte six départements limitrophes : le Maine-et-Loire et la Mayenne pour la région des Pays de la Loire, l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir et le Loir-et-Cher pour la région Centre-Val de Loire, et l'Orne pour la Normandie.



Son territoire s'étend sur une superficie totale de **6 206 km²** et 19,3 % de la région, ce qui en fait le 37^e département français par sa superficie.

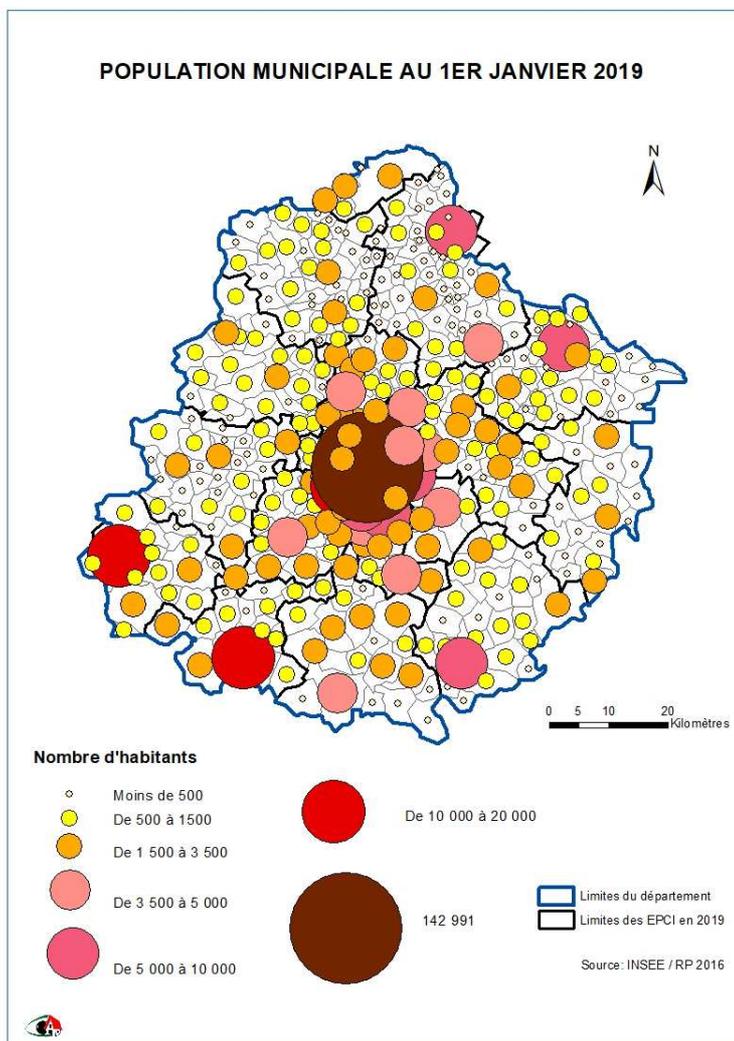
Le territoire de la Sarthe regroupe **354 communes** réparties en 2 communautés urbaines et 15 communautés de communes au 1^{er} janvier 2017.



4 communes sarthoises font partie du la Communauté urbaine d'Alençon.



		Sarthe
Population municipale		567 581
0 à 14 ans	Nombre	105 930
	%	18,66
15 à 29 ans	Nombre	92 656
	%	16,33
30 à 44 ans	Nombre	100 812
	%	17,76
45 à 59 ans	Nombre	112 762
	%	19,87
60 à 74 ans	Nombre	95 009
	%	16,74
75 à 89 ans	Nombre	52 423
	%	9,24
90 ans ou plus	Nombre	7 969
	%	1,40
0 à 19 ans	Nombre	141 299
	%	24,90
20 à 64 ans	Nombre	307 977
	%	54,26
16 à 25 ans	Nombre	62 208
	%	10,96
18 à 25 ans	Nombre	47 654
	%	8,40
60 ans et plus	Nombre	155 401
	%	27,38
65 ans et plus	Nombre	118 285
	%	20,84
75 ans et plus	Nombre	60 391
	%	10,64

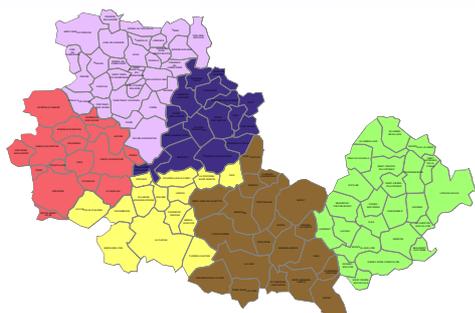




	Sarthe	Circonscription Le Mans
		Ensemble du territoire (Le Mans Métropole (Partie Le Mans))
Population municipale	567 581	142 991
0 à 14 ans		
Nombre	105 930	24 755
%	18,66	17,31
15 à 29 ans		
Nombre	92 656	29 782
%	16,33	20,83
30 à 44 ans		
Nombre	100 812	24 891
%	17,76	17,41
45 à 59 ans		
Nombre	112 762	24 959
%	19,87	17,45
60 à 74 ans		
Nombre	95 009	22 458
%	16,74	15,71
75 à 89 ans		
Nombre	52 423	13 933
%	9,24	9,74
90 ans ou plus		
Nombre	7 969	2 214
%	1,40	1,55
0 à 19 ans		
Nombre	141 299	34 335
%	24,90	24,01
20 à 64 ans		
Nombre	307 977	78 769
%	54,26	55,09
16 à 25 ans		
Nombre	62 208	20 735
%	10,96	14,50
18 à 25 ans		
Nombre	47 654	17 413
%	8,40	12,18
60 ans et plus		
Nombre	155 401	38 605
%	27,38	27,00
65 ans et plus		
Nombre	118 285	29 886
%	20,84	20,90
75 ans et plus		
Nombre	60 391	16 147
%	10,64	11,29



	Sarthe	Circonscription Couronne Mancelle				
		Ensemble du territoire	Orée de Bercé Belinois	Sud Est du Pays Manceau	CU Le Mans Métropole (Hors Le Mans)	Maine Cœur de Sarthe)
Population municipale	567 581	120 006	19 467	17 238	62 122	21 179
0 à 14 ans						
Nombre	105 930	23 366	4 048	3 500	11 341	4 477
%	18,66	19,47	20,79	20,30	18,26	21,14
15 à 29 ans						
Nombre	92 656	18 415	2 863	2 517	10 022	3 014
%	16,33	15,34	14,71	14,60	16,13	14,23
30 à 44 ans						
Nombre	100 812	21 620	3 782	3 248	10 353	4 237
%	17,76	18,02	19,43	18,84	16,67	20,01
45 à 59 ans						
Nombre	112 762	25 685	4 113	3 652	13 486	4 434
%	19,87	21,40	21,13	21,19	21,71	20,94
60 à 74 ans						
Nombre	95 009	20 687	3 176	2 844	11 221	3 446
%	16,74	17,24	16,32	16,50	18,06	16,27
75 à 89 ans						
Nombre	52 423	8 983	1 309	1 267	5 005	1 402
%	9,24	7,49	6,72	7,35	8,06	6,62
90 ans ou plus						
Nombre	7 969	1 249	177	211	694	168
%	1,40	1,04	0,91	1,22	1,12	0,79
0 à 19 ans						
Nombre	141 299	31 001	5 256	4 617	15 336	5 792
%	24,90	25,83	27,00	26,78	24,69	27,35
20 à 64 ans						
Nombre	307 977	66 284	10 856	9 341	34 323	11 764
%	54,26	55,23	55,77	54,19	55,25	55,54
16 à 25 ans						
Nombre	62 208	12 300	1 863	1 682	6 853	1 902
%	10,96	10,25	9,57	9,75	141,03	8,98
18 à 25 ans						
Nombre	47 654	8 938	1 306	1 179	5 139	1 315
%	8,40	7,45	6,71	6,84	8,27	6,21
60 ans et plus						
Nombre	155 401	30 920	4 662	4 321	16 920	5 016
%	27,38	25,77	23,95	25,07	27,24	23,69
65 ans et plus						
Nombre	118 285	22 721	3 355	3 280	12 463	3 623
%	20,84	18,93	17,23	19,03	20,06	17,11
75 ans et plus						
Nombre	60 391	10 233	1 486	1 478	5 699	1 571
%	10,64	8,53	7,63	8,57	9,17	7,42



	Sarthe	Circonscription Sud Sarthe						
		Ensemble du territoire	Loué-Brûlon-Noyen	Pays Fléchois	Sablé Sur Sarthe	Val de Sarthe	Loir-Lucé-Bercé	Sud Sarthe
Population municipale	567 581	152 008	18 565	27 358	28 195	30 457	24 113	23 320
0 à 14 ans								
Nombre	105 930	29 015	4 035	5 448	5 308	6 247	3 804	4 173
%	18,66	19,09	214,74	19,91	18,82	20,51	15,78	17,90
15 à 29 ans								
Nombre	92 656	22 622	2 827	4 600	4 615	4 460	3 060	3 060
%	16,33	14,88	15,23	16,81	16,37	14,64	12,69	13,12
30 à 44 ans								
Nombre	100 812	26 912	3 639	4 872	5 001	5 931	3 559	3 909
%	17,76	17,70	19,60	17,81	17,74	19,47	14,76	16,76
45 à 59 ans								
Nombre	112 762	31 187	3 615	5 489	6 002	6 432	4 909	4 739
%	19,87	20,52	19,47	20,06	21,29	21,12	20,36	20,32
60 à 74 ans								
Nombre	95 009	25 569	2 693	4 274	4 206	5 035	4 972	4 389
%	16,74	16,82	14,50	15,62	14,92	16,53	20,62	18,82
75 à 89 ans								
Nombre	52 423	14 349	1 481	2 365	2 610	2 104	3 205	2 583
%	9,24	9,44	7,98	8,64	9,26	6,91	13,29	11,08
90 ans ou plus								
Nombre	7 969	2 354	274	311	453	248	603	466
%	1,40	1,55	1,48	1,14	1,61	0,81	2,50	2,00
0 à 19 ans								
Nombre	141 299	38 553	5 111	7 351	7 248	8 275	5 106	5 463
%	24,90	25,36	27,53	26,87	25,71	27,17	21,17	23,42
20 à 64 ans								
Nombre	307 977	81 055	10 043	14 767	15 354	16 819	12 053	12 020
%	54,26	53,32	54,10	53,98	54,46	55,22	49,98	51,54
16 à 25 ans								
Nombre	62 208	14 983	1 745	3 138	3 232	2 951	1 994	1 924
%	10,96	9,86	9,40	11,47	11,46	9,69	8,27	8,25
18 à 25 ans								
Nombre	47 654	10 905	1 234	2 446	2 439	2 030	1 430	1 326
%	8,40	7,17	6,65	8,94	8,65	6,67	5,93	5,69
60 ans et plus								
Nombre	155 401	42 272	4 448	6 950	7 269	7 387	8 781	7 438
%	27,38	27,81	23,96	25,40	25,78	24,25	36,41	31,90
65 ans et plus								
Nombre	118 285	32 400	3 411	5 240	5 593	5 363	6 954	5 837
%	20,84	21,31	18,37	19,15	19,84	17,61	28,84	25,03
75 ans et plus								
Nombre	60 391	16 704	1 755	2 675	3 063	2 352	3 809	3 049
%	10,64	10,99	9,46	9,78	10,86	7,72	15,79	13,08



	Sarthe	Circonscription Nord Sarthe							
		Ensemble du territoire	Pays de l'Huisne sarthoise	Champagne Conlinoise Et Pays de Sillé	CU d'Alençon	Haute Sarthe Alpes Mancelle	Le Gesnois Bilurien	Maine Saosnois	Vallée de la Bray et de l'anille
Population municipale	567 581	152 556	28 767	18 681	7 789	23 156	30 806	27 752	15 605
0 à 14 ans									
Nombre	105 930	28 794	5 253	3 828	1 419	4 512	6 373	4 952	2 457
%	18,66	18,87	18,26	20,49	18,22	19,49	20,69	17,84	15,74
15 à 29 ans									
Nombre	92 656	21 838	4 217	2 729	1 131	3 249	4 670	3 892	1 949
%	16,33	14,31	14,66	14,61	14,52	14,03	15,16	14,02	12,49
30 à 44 ans									
Nombre	100 812	27 389	5 151	3 527	1 251	4 261	6 050	4 707	2 442
%	17,76	17,95	17,91	18,88	16,06	18,40	19,64	16,96	15,65
45 à 59 ans									
Nombre	112 762	30 931	6 045	3 852	1 689	4 534	5 977	5 498	3 337
%	19,87	20,28	21,01	20,62	21,68	19,58	19,40	19,81	21,38
60 à 74 ans									
Nombre	95 009	26 295	4 838	2 857	1 608	3 996	5 004	4 928	3 064
%	16,74	17,24	16,82	15,29	20,64	17,26	16,24	17,76	19,64
75 à 89 ans									
Nombre	52 423	15 157	2 802	1 626	619	2 293	2 466	3 299	2 052
%	9,24	9,94	9,74	8,70	7,95	9,90	8,00	11,89	13,15
90 ans ou plus									
Nombre	7 969	2 151	461	262	72	311	266	475	304
%	1,40	1,41	1,60	1,40	0,93	1,34	0,86	1,71	1,95
0 à 19 ans									
Nombre	141 299	37 410	6 883	4 996	1 943	5 813	8 121	6 410	3 244
%	24,90	24,52	23,93	26,74	24,94	25,10	26,36	23,10	20,79
20 à 64 ans									
Nombre	307 977	81 868	15 674	10 093	4 198	12 245	16 966	14 580	8 111
%	54,26	53,66	54,49	54,03	53,90	52,88	55,07	52,54	51,98
16 à 25 ans									
Nombre	62 208	14 189	2 742	1 810	774	2 133	2 932	2 513	1 286
%	10,96	9,30	9,53	9,69	9,93	9,21	9,52	9,05	8,24
18 à 25 ans									
Nombre	47 654	10 398	2 000	1 309	560	1 557	2 154	1 878	941
%	8,40	6,82	6,95	7,01	7,18	6,72	6,99	6,77	6,03
60 ans et plus									
Nombre	155 401	43 603	8 101	4 744	2 300	6 600	7 736	8 702	5 420
%	27,38	28,58	28,16	25,40	29,52	28,50	25,11	31,36	34,73
65 ans et plus									
Nombre	118 285	33 278	6 210	3 592	1 648	5 098	5 719	6 762	4 250
%	20,84	21,81	21,59	19,23	21,16	22,02	18,56	24,37	27,24
75 ans et plus									
Nombre	60 391	17 308	3 263	1 887	692	2 604	2 732	3 774	2 356
%	10,64	11,35	11,34	10,10	8,88	11,24	8,87	13,60	15,10



1.2.2 Une baisse du taux de natalité.

Taux de natalité en 2016	Sarthe	Loire Atlantique	Maine et Loire	Vendée	Mayenne	Pays de la Loire	France métropolitaine
en ‰	10,7	11,7	11,2	9,4	10,5	10,9	11,5

(Source : INSEE RP 2016)

Le taux de natalité en Sarthe était de 11,6‰ en 2012.

1.2.3 Un taux de mortalité en Sarthe supérieur à la région et à l'échelle nationale.

Taux de mortalité (pour 1 000 habitants)	2012	2016
Sarthe	9,7	9,6
Pays de la Loire	8,7	8,6
France	8,7	8,6

(Source : INSEE)

Le taux de mortalité en Sarthe est le plus élevé après celui de la Vendée (9,7‰) dans la région des Pays de la Loire.

1.2.4 Une population sarthoise stable.

Les Sarthois représentent 15,18% de la population régionale. Après la Mayenne, la Sarthe est le deuxième département le moins peuplé des Pays de la Loire et ayant un taux de variation annuel moyen le plus faible.

Contre 567 382 habitants en 2012, la population est stable.

Si la Sarthe a connu une croissance démographique entre 2006 et 2011, elle est entrée dans une phase de stabilité.

Ce ralentissement repose à la fois sur l'apparition d'un déficit migratoire et sur le recul du solde naturel.

Population par département en 2016	Sarthe	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Vendée	Mayenne	Région Pays de la Loire	France Métropolitaine
Nombre d'habitants	567 561	1 380 852	810 934	670 597	307 688	3 737 632	64 468 792
Densité de population (Hab/km ²)	90	207	115	101	59	118	119
Taux de variation annuel moyen (2011-2016) en %	0,1	1,3	0,5	0,9	0,0	0,7	0,4
Dû au mouvement naturel	0,2	0,5	0,4	0,1	0,2	0,3	0,4
Dû au mouvement migratoire	-0,1	0,8	0,1	0,8	-0,2	0,4	0,1

(Source : INSEE RP 2016)

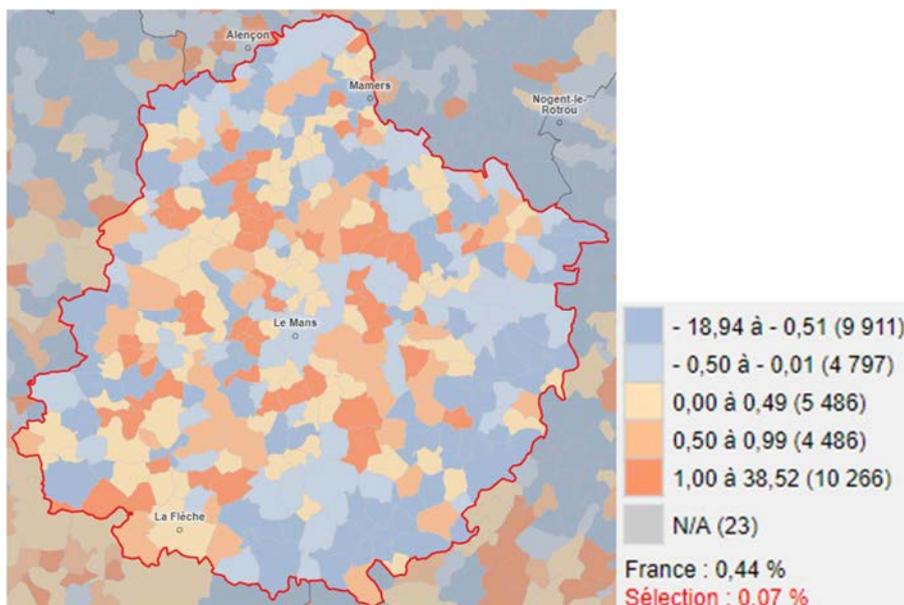
S'élevant à 0,3% sur la période 2006-2011, le solde naturel annuel, qui est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une même année, a baissé. La baisse du taux de natalité observé n'est pas compensée par une stabilité du taux de mortalité.



1.2.5 Densité communale et taux de variation annuel moyen.

Un taux d'évolution annuel de la population est plus marqué dans la Couronne mancelle et au sud-ouest du département.

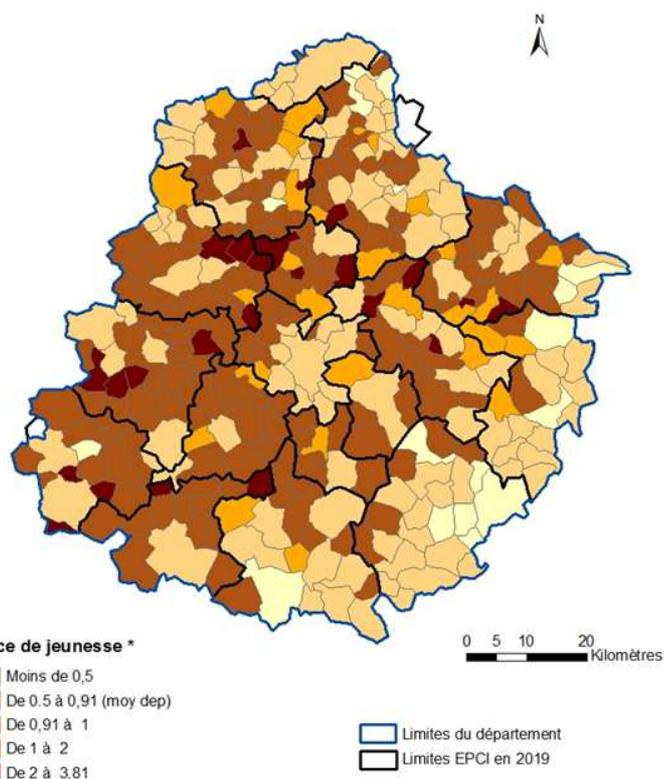
Taux d'évolution annuel de la population en % 2011-2016
(Sources : INSEE, Observatoire des territoires)



1.2.6 Un indice de jeunesse de 0,91.

L'indice de jeunesse est un indicateur qui affiche le niveau de vieillissement de la population. Il s'agit du rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et la population âgée de 60 ans et plus.

En Sarthe en 2016, il est de 0,91. Inférieur à 1, il témoigne d'une population sarthoise âgée.

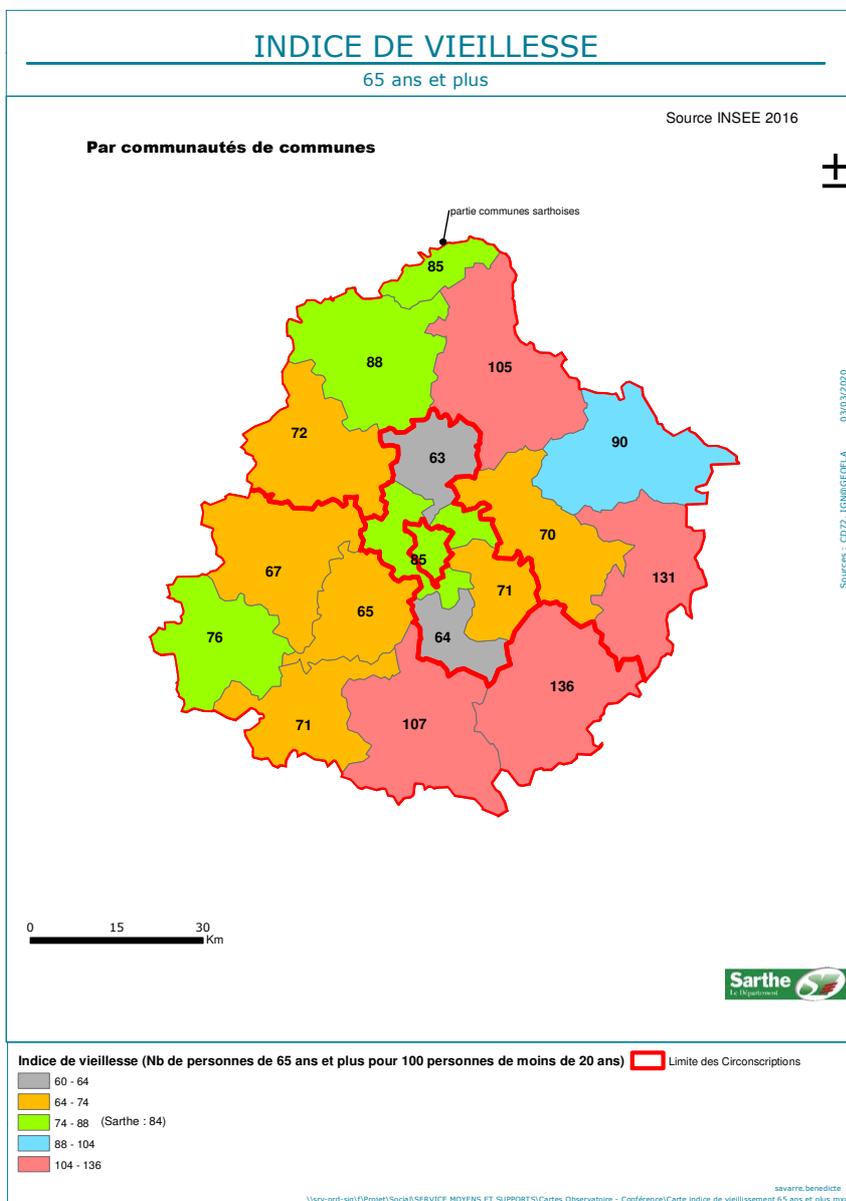


* Rapport entre le nombre de personnes de moins de 20 ans et le nombre de personnes de 60 ans et plus

Source : INSEE RP 2016



1.2.7 Un vieillissement constant de la population avec un indice de vieillesse de 84 contre 77 au niveau des Pays de la Loire.



L'indice de vieillissement ou indice de vieillesse est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans.

Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé, plus il est favorable aux personnes âgées.

En 2010, l'indice de vieillesse en Sarthe était de 73,3. L'augmentation de l'indice sur les dernières années indique un vieillissement constant de la population sarthoise.

1.2.8 Une espérance de vie à la naissance qui augmente légèrement

Espérance de vie à la naissance	Femmes		Hommes	
	2011	2016	2011	2016
Sarthe	85,2	85,6	78,5	78,9
Pays de la Loire	nd	85,8	nd	79,6
France	84,8	85,3	78,4	79,4

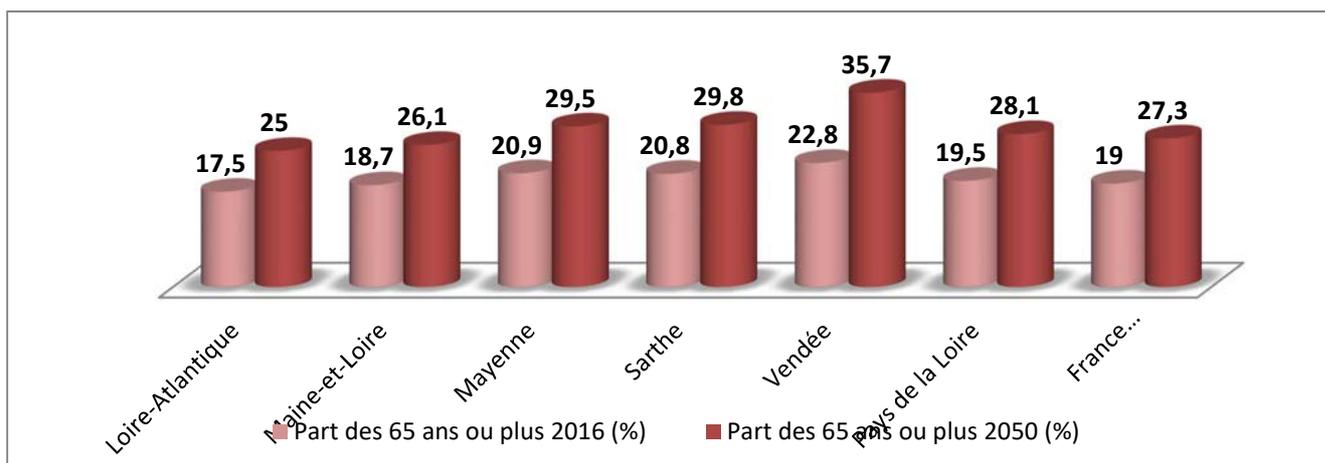
(Source : INSEE)



1.3 PROJECTION DE POPULATION JUSQU'EN 2050, AVEC UN TAUX DE VARIATION LE PLUS FAIBLE DE LA REGION ET UN VIEILLISSEMENT IMPORTANT.

Évolution de la population, projections 2013-2050	Population 2050	Taux de variation annuel moyen 2008-2013 (%)	Taux de variation annuel moyen 2013-2050 (%)	dont solde naturel	dont solde migratoire	Part des 65 ans ou plus 2050 (%)
Loire-Atlantique	1 774 000	+1,13	+0,78	+0,37	+0,41	25
Maine-et-Loire	985 000	+0,65	+0,56	+0,34	+0,22	26,1
Mayenne	339 000	+0,30	+0,27	+0,11	+0,15	29,5
Sarthe	606 000	+0,34	+0,17	+0,06	+0,11	29,8
Vendée	796 000	+1,22	+0,53	-0,22	+0,75	35,7
Pays de la Loire	4 500 000	+0,84	+0,56	+0,20	+0,36	28,1
France métropolitaine	71 628 000	+0,50	+0,32	+0,22	+0,10	27,3

(Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central)

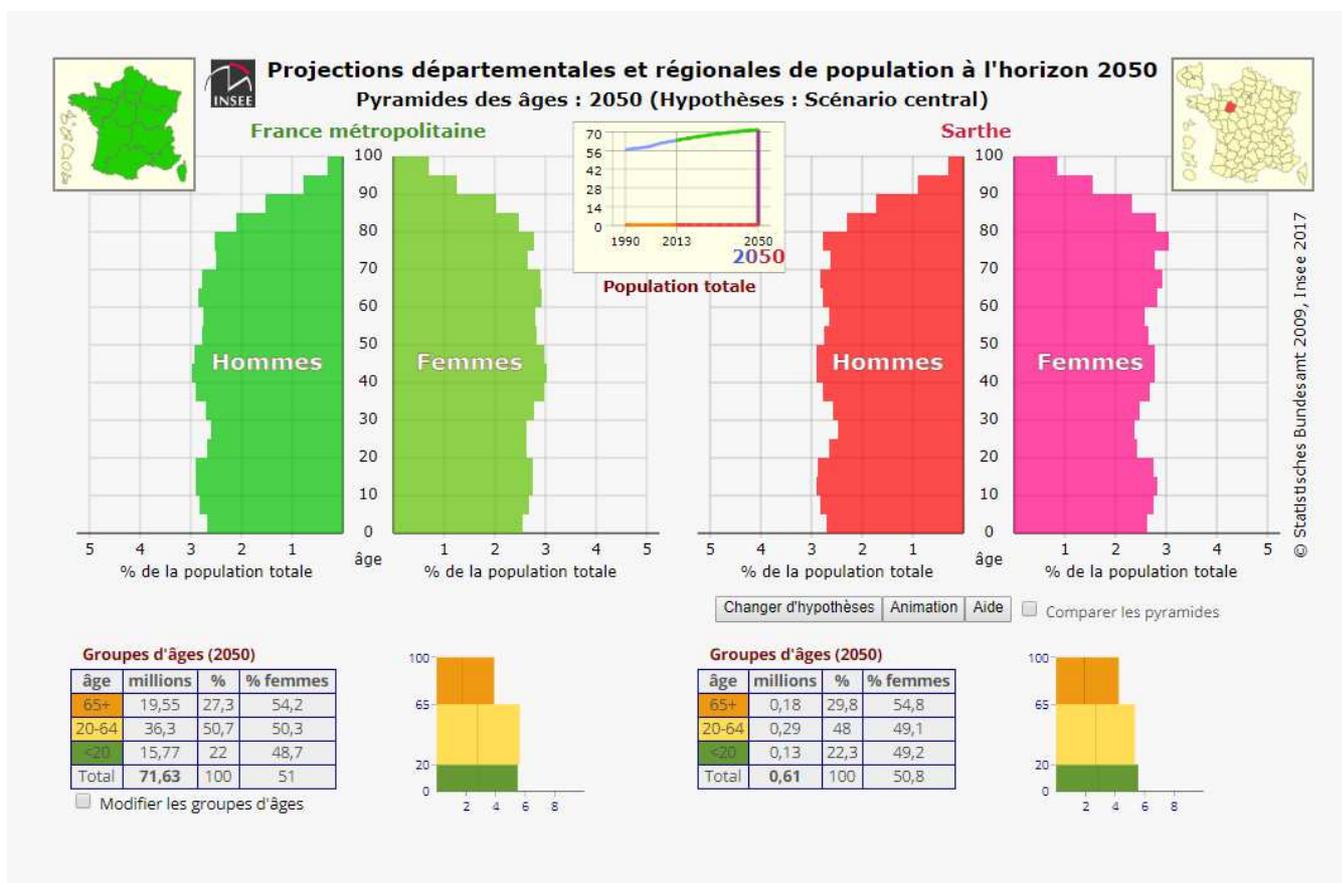
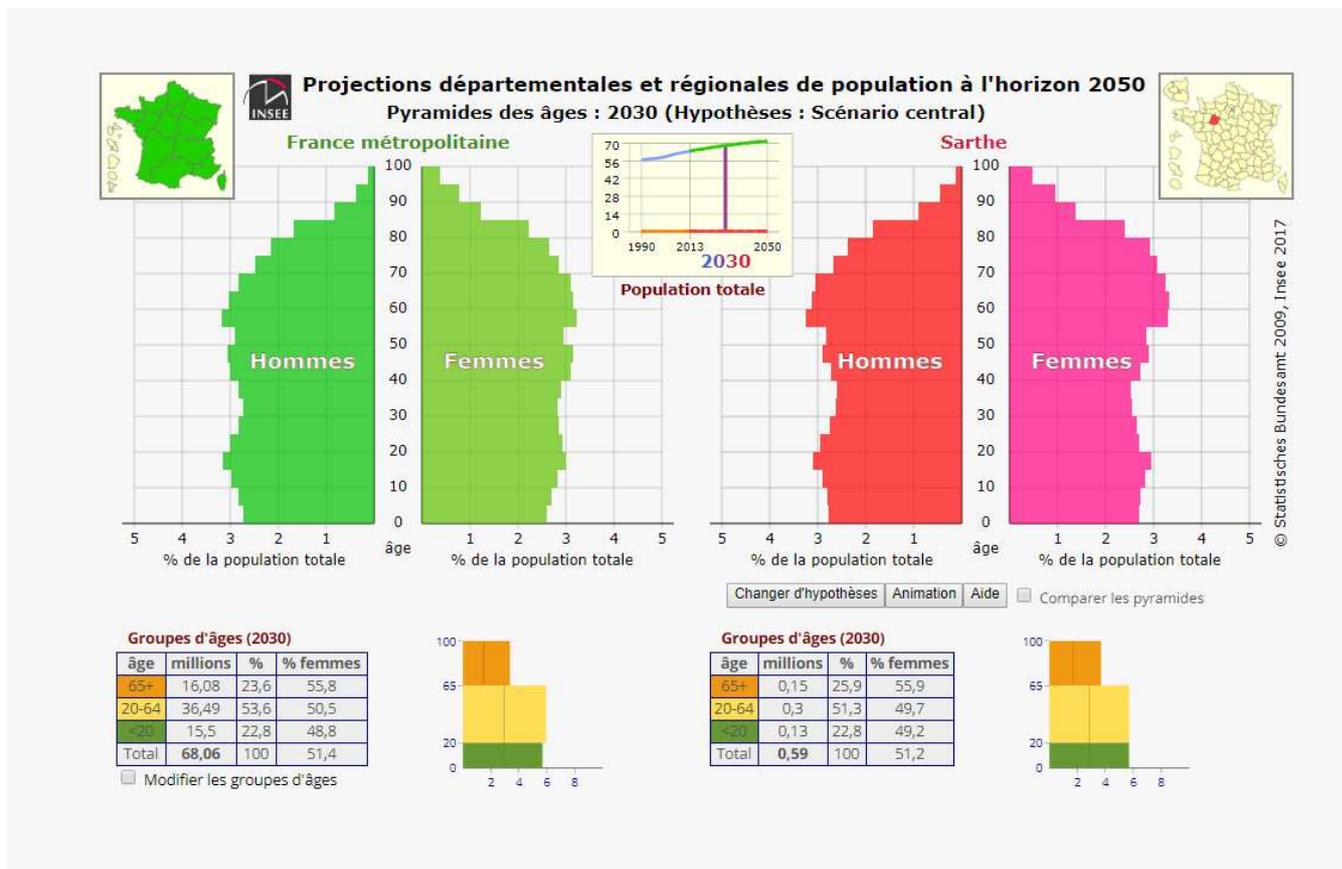


(Source : Insee, Omphale 2017 – scénario central)

En 2030, les personnes âgées de 65 ans et plus représenteraient près de 26% des Sarthois.

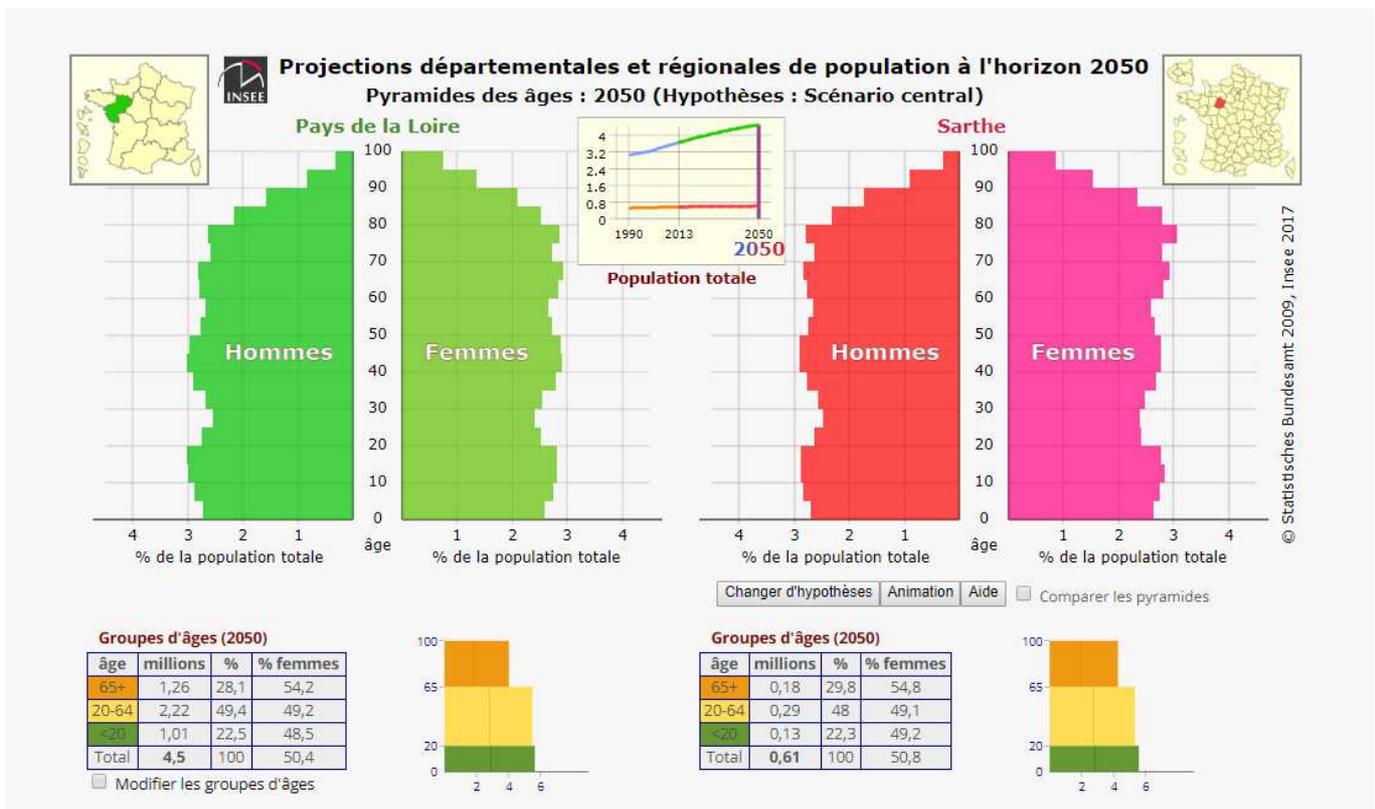
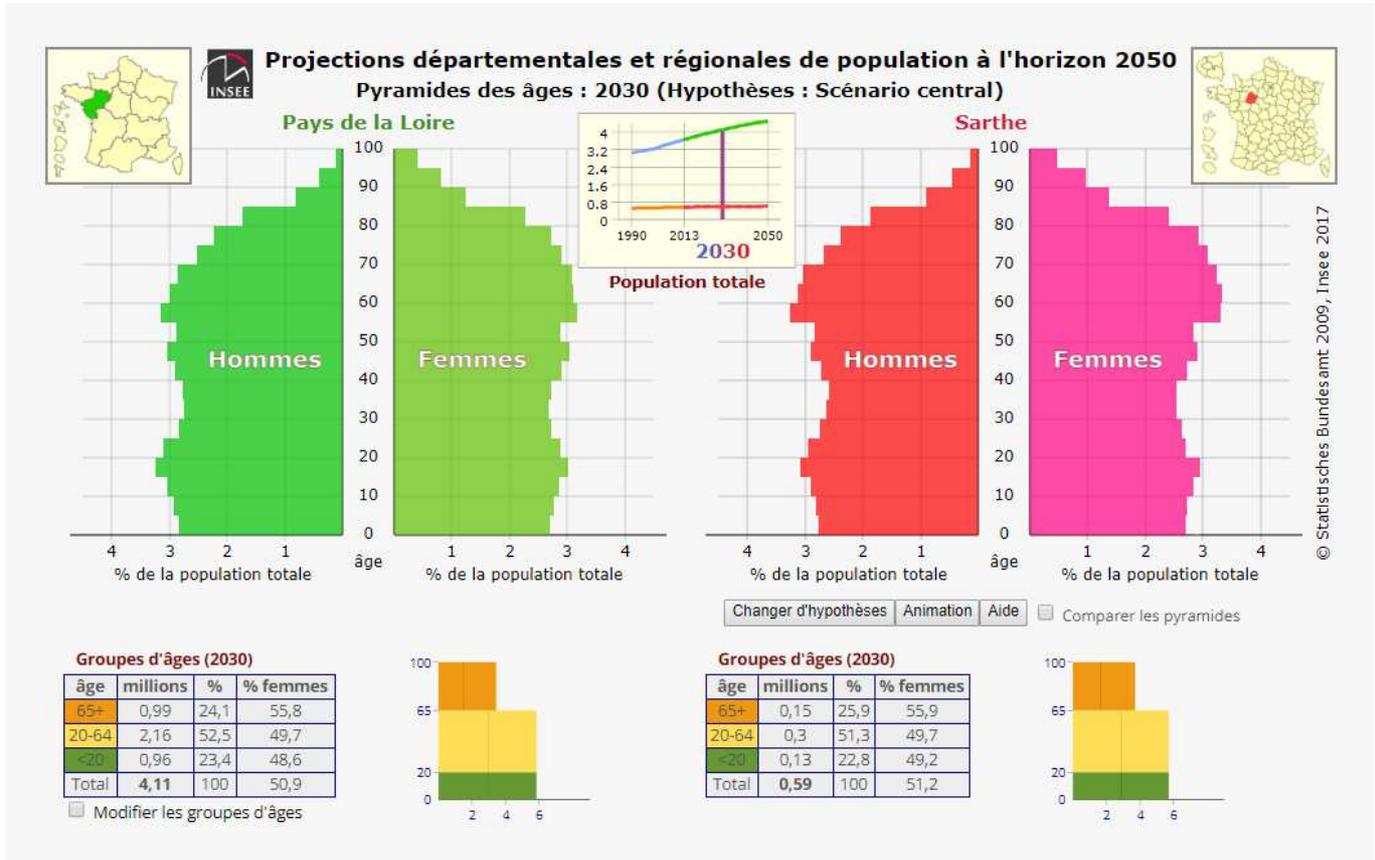


Comparaison France / Sarthe





Comparaison Pays de La Loire / Sarthe





1.4 SITUATION DES MENAGES.

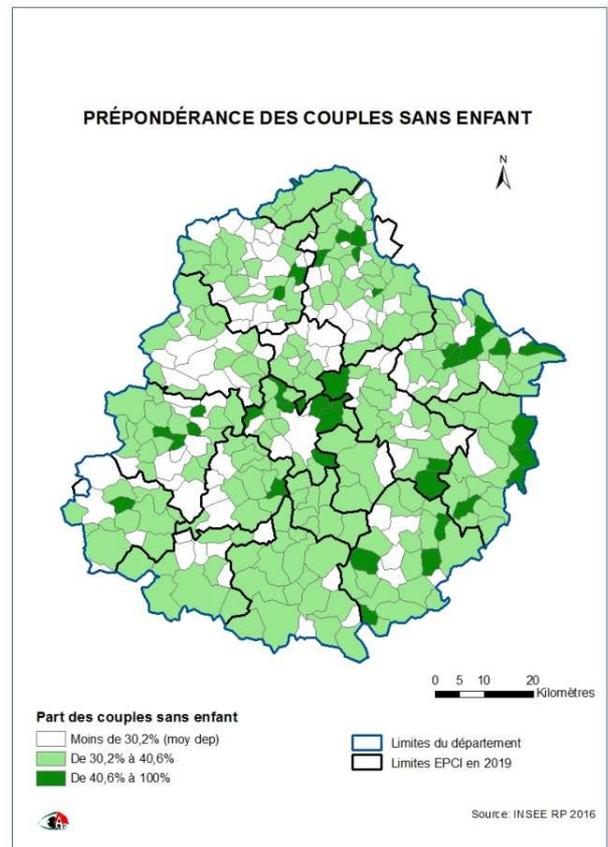
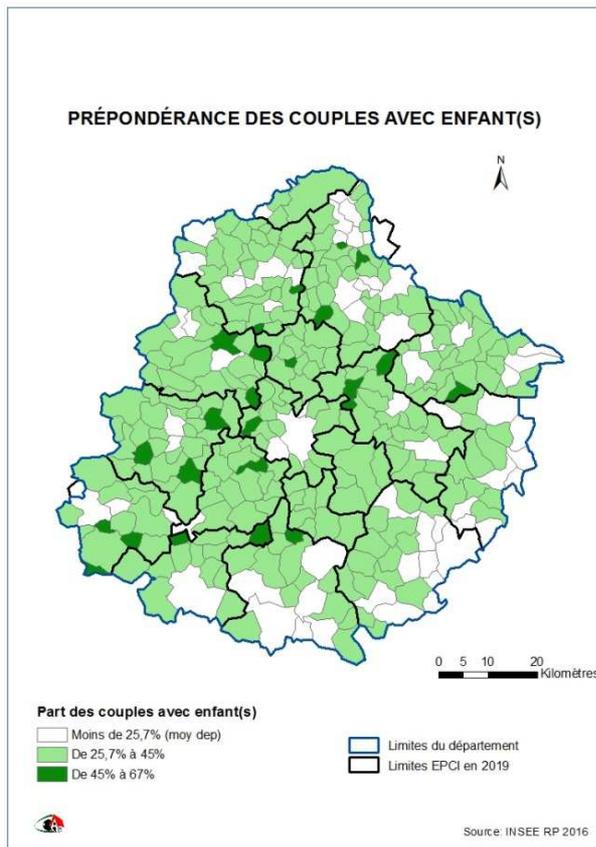
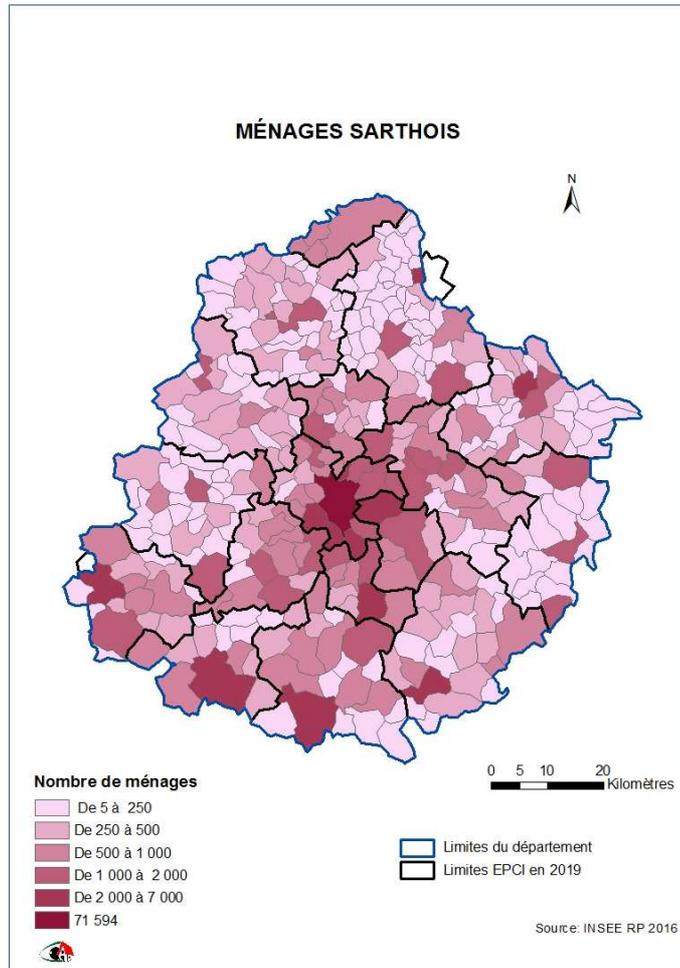
1.4.1 Une part majoritaire de personnes seules et une augmentation du nombre de familles monoparentales.

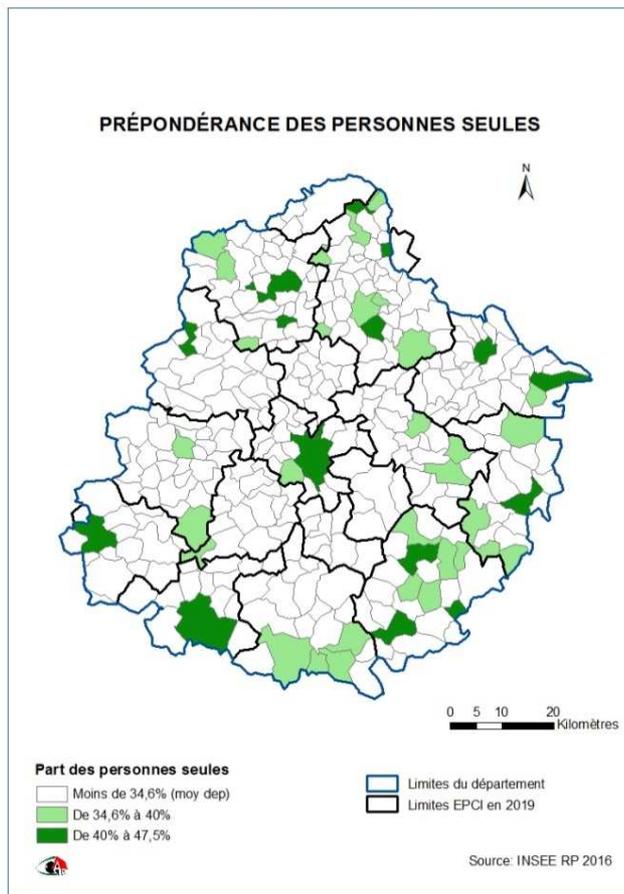
Evolution du nombre de ménages en Sarthe	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2016	%	2011	%	2016	2011
Ensemble	249 843	100	244 602	100	552 994	551 332
Ménages d'une personne	86 441	34,6	80 457	32,9	86 441	80 457
Hommes seuls	37 930	15,2	34 553	14,1	37 930	34 553
Femmes seules	48 511	19,4	45 904	18,8	48 511	45 904
Autres ménages sans famille	3 826	1,5	3 981	1,6	9 235	9 820
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	159 576	63,9	160 165	65,5	457 317	461 055
Un couple sans enfant	75 536	30,2	76 094	31,1	152 866	154 334
Un couple avec enfant(s)	64 331	25,7	66 904	27,4	250 992	260 641
Une famille monoparentale	19 708	7,9	17 168	7	53 458	46 081

(Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019)

Evolution du nombre de ménages dans les Pays de la Loire	Nombre de ménages				Population des ménages	
	2016	%	2011	%	2016	2011
Ensemble	1 640 347	100	1 549 539	100	3 649 103	3 509 565
Ménages d'une personne	569 651	34,7	511 233	33	569 651	511 233
Hommes seuls	248 554	15,2	218 975	14,1	248 554	218 975
Femmes seules	321 097	19,6	292 258	18,9	321 097	292 258
Autres ménages sans famille	29 355	1,8	31 048	2	69 989	73 477
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 041 341	63,5	1 007 258	65	3 009 463	2 924 855
Un couple sans enfant	482 125	29,4	467 301	30,2	974 196	946 237
Un couple avec enfant(s)	440 239	26,8	436 895	28,2	1 721 152	1 706 708
Une famille monoparentale	118 977	7,3	103 062	6,7	314 116	271 910

(Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019)



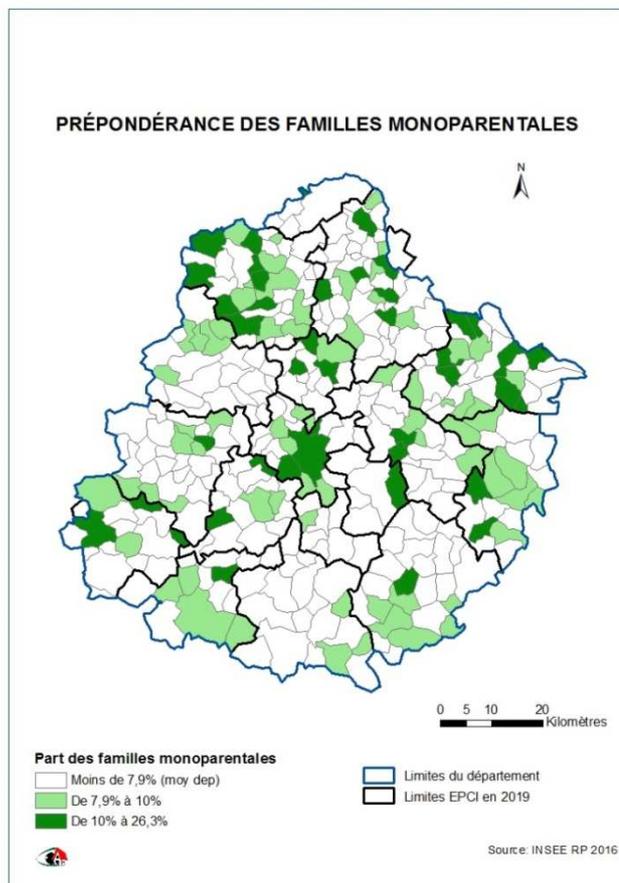


Les familles monoparentales concernent près d'un quart des familles avec enfants.

Depuis 2011, le nombre de familles monoparentales a augmenté de 14,8%.

La part des familles monoparentales au sein des familles avec enfants est de 23,7%, contre 21,5% à l'échelle régionale et 27,5% à l'échelle nationale.

En Sarthe, les femmes seules avec enfant(s) représentent 10% des familles.

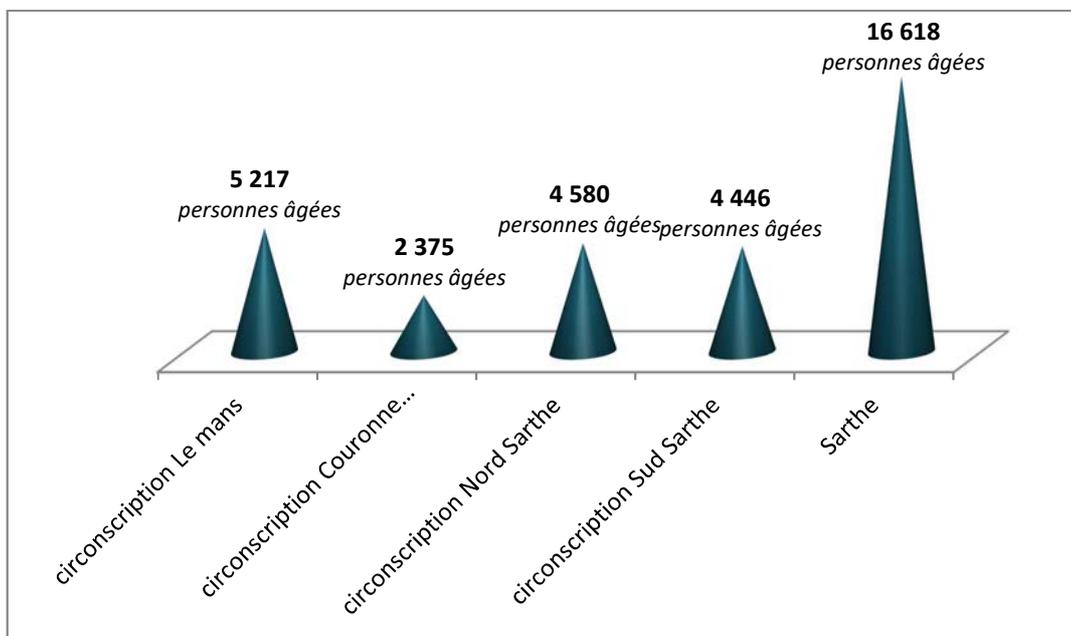




1.4.2 7,75% de la population reconnue en situation de handicap.

Le nombre de personnes reconnues en situation de handicap auprès de la MDPH (droits ouverts en 2019) est de 43 974, soit 7,75 % de la population municipale (INSEE RP 2016).

1.4.3 16 618 personnes âgées de 80 ans et plus vivent seules.



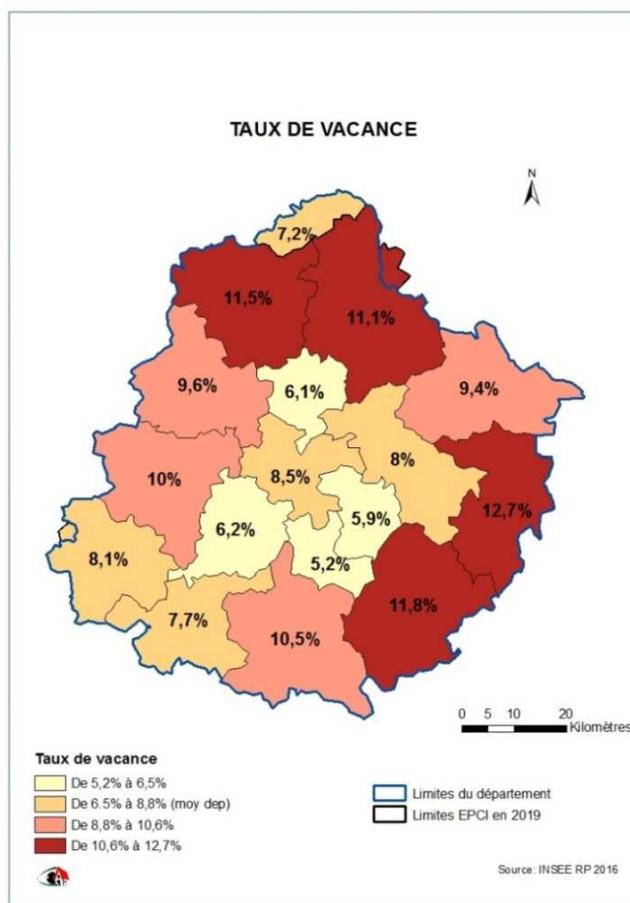
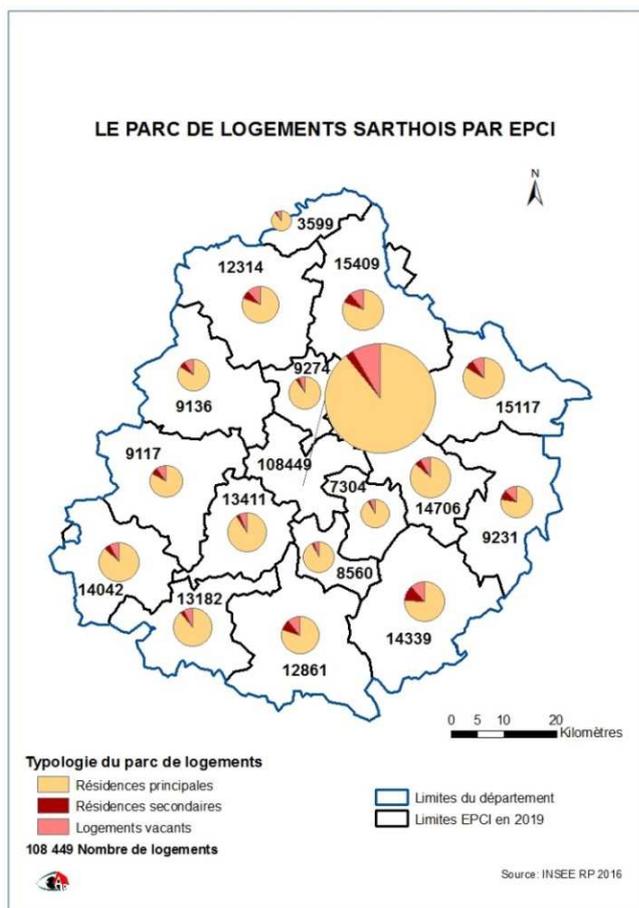
(Source : INSEE RP 2016)

1.5 LOGEMENT.

1.5.1 Un nombre de logements faiblement croissant depuis 2011, avec près de 9% de logements vacants et plus de 86 % de résidences principales. Les maisons restent le choix prioritaire de logements.

Catégories et types de logements	2011	%	2016	%
Résidences principales	244 592	87,3	249 893	86,3
Résidences secondaires et logements occasionnels	13 425	4,8	13 956	4,8
Logements vacants	22 172	7,9	25 598	8,8
Ensemble	280 189	100	289 447	100
Maisons	209 551	74,8	217 610	75,2
Appartements	67 461	24,1	68 984	23,8

(Source : INSEE RP 2011 et RP 2016)



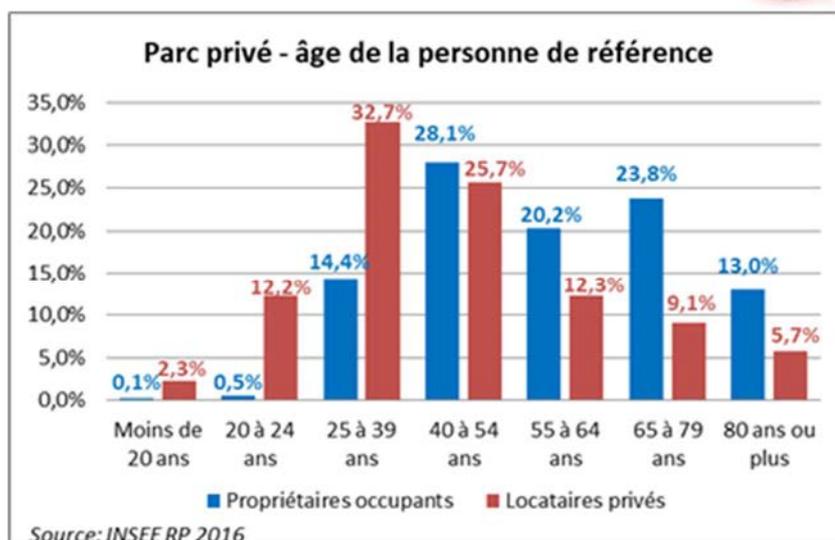
1.5.2 64,6% des ménages sont propriétaires de leur logement

Parc de logements et statuts d'occupation en Pays de la Loire en 2016	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France métropolitaine
Nombre total de logements	729 714	391 283	155 625	289 447	417 192	1 983 262	34 645 734
Dont résidences principales	611 300	351 669	133 395	249 893	293 737	1 639 994	28 496 794
Part des ménages propriétaires	62,1%	60,4%	66,4%	64,6%	72,1%	64,3%	57,7%
Dont résidences secondaires (1)	76 509	11 711	8 278	13 956	101 374	211 828	3 365 664
Part des résidences secondaires (1)	10,5%	3,0%	5,3%	4,8%	24,3%	10,7%	9,7%
Dont logements vacants	41 905	27 904	13 952	25 598	22 080	131 439	2 783 277
Statut d'occupation des résidences principales							
Propriétaires	379 629	212 521	88 623	161 433	211 906	1 054 111	16 439 004
Locataires	224 431	135 672	43 287	85 693	78 314	567 397	11 428 421
Dont d'un logement HLM loué vide	72 680	59 387	14 113	34 941	20 756	201 876	4 192 422
Logés gratuitement	7 240	3 476	1 485	2 767	3 517	18 486	629 370
Part des logements sur occupés en 2015	7,3%	6,4%	3,7%	4,7%	3,3%	5,7%	9,7%

(Source : INSEE RP 2016, exploitations principale et complémentaire)



Les propriétaires occupants sont majoritairement âgés entre 40 et 80 ans, tandis que les locataires privés sont principalement âgés entre 25 et 55 ans.



1.5.3 Le parc locatif social en Sarthe

1.5.3.1 Un parc locatif social marqué par un taux de logements collectifs importants (75%) et un taux de vacance de 2,21%, le plus faible de la région

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Nombre de logements du parc social (1) en 2019	88 503	65 987	16 026	38 875	23 235	232 626	4 925 460
dont collectifs (%)	83,5	67,5	68,2	74,9	51,7	73,3	84,4
dont individuels (%)	16,5	32,5	31,8	25,1	48,3	26,7	15,6
Loyer moyen au m2 en € en 2019	5,75	5,27	4,78	5,05	5,02	5,35	5,82
Taux d'équipement pour 1000 habitants (2)	63	81	52	69	34	62	76
Taux de mobilité (%) au 01/01/2019 (3)	9,76	11,58	7,11	12,91	11,56	10,81	9,34
Taux de vacance (%) au 01/01/2019 (4)	2,30	2,63	3,86	2,21	2,66	2,52	2,84
Financements des logements locatifs sociaux en 2019	2 707	1 259	240	692	862	5 760	
PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration)	953	307	76	255	252	1 843	
PLUS (Prêt locatif à usage social)	1 200	554	106	298	510	2 668	
PLS (Prêt Locatif Social)	554	398	58	139	100	1 249	

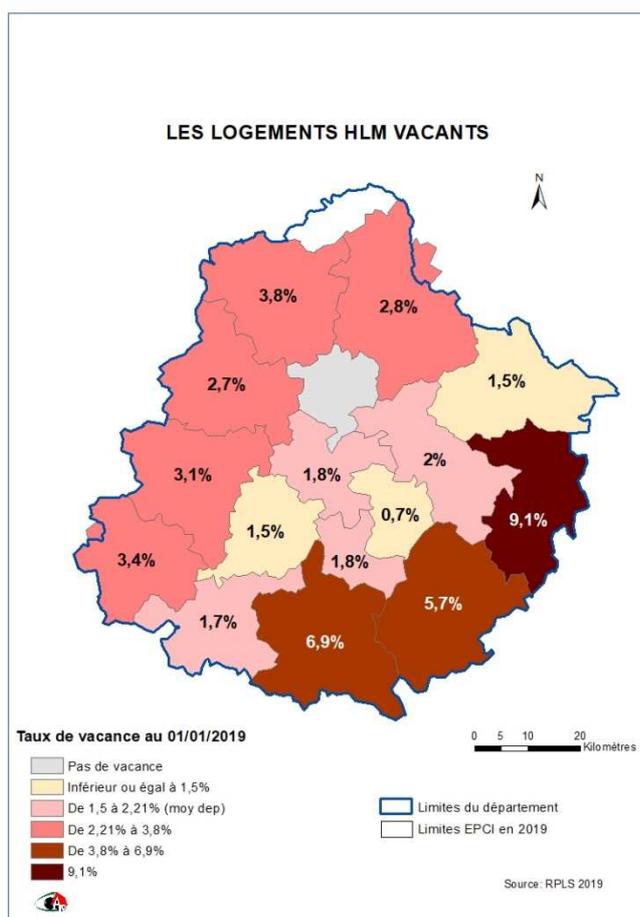
Sources: RPLS 2019 et DREAL

(1) Parc social (hors logements non conventionnés des SEM)

(2) Nombre de logements pour 1000 habitants (INSEE RP 2017)

(3) Emménagements dans les logements proposés à la location depuis un an ou plus / logements proposés à la location depuis un an ou plus.

(4) Logements vacants parmi les logements proposés à la location hors logements vides pour raison technique / logements proposés à la location

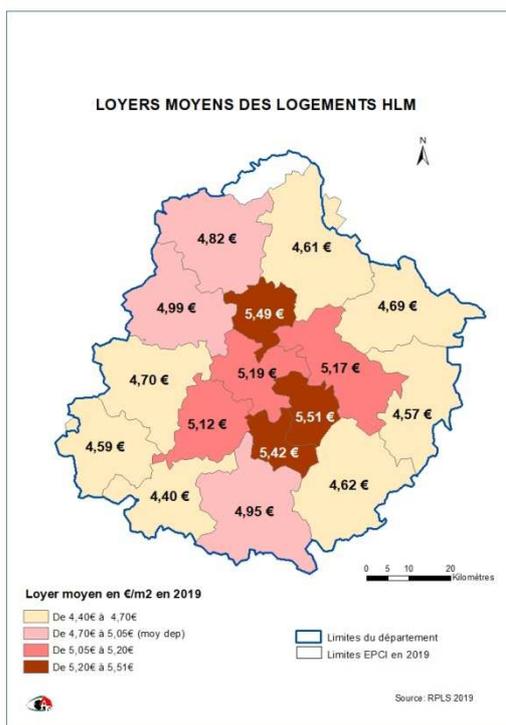


1.5.3.2 Un loyer moyen des logements du parc locatif social stable

	Au 01/01/2015	Au 01/01/2019
Loyer moyen des logements du parc locatif social en €/m² de surface habitable	4,94	5,05

(Source : Répertoire des logements locatifs des bailleurs sociaux

Observatoire départemental de l'habitat)



1.5.3.3 Une demande locative sociale en augmentation, avec un ratio de demandes satisfaites le plus élevé de la région.

	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire
Nombre de demandes en cours au 01/01/2020	49 512	22 399	4 744	9 976	13 502	100 133
Demandes externes (1)	31 435	13 423	2 994	5 622	9 909	63 383
Demandes internes (2)	18 077	8 976	1 750	4 354	3 593	36 750
Part de la demande externe	63,5%	59,9%	63,1%	56,4%	73,4%	63,3%
Nombre de demandes satisfaites en 2019	10 088	7 620	2 077	5 034	2 810	27 629
Demandes externes	7 286	5 583	1 464	3 621	2 315	20 269
Demandes internes	2 802	2 037	613	1 413	495	7 360
Part de la demande externe	72,2%	73,3%	70,5%	71,9%	82,4%	73,4%
Ratio de satisfaction totale	20,4%	34,0%	43,8%	50,5%	20,8%	27,6%
Demandes externes	23,2%	41,6%	48,9%	64,4%	23,4%	32,0%
Demandes internes	15,5%	22,7%	35,0%	32,5%	13,8%	20,0%

Source: Bilan Pays de la Loire au 01/01/2020 - CREHA Ouest

(1) Provenant de ménages ne résidant pas dans le parc social HLM

(2) Provenant de ménages résidant dans le parc social HLM

1.5.3.4 Près d'un quart des ménages occupant un logement social ont 65 ans et plus.

Au 1^{er} janvier 2020, 10,4% des demandes en cours d'un logement social concernent des personnes qui sont âgés de 65 ans et plus (âge du demandeur).

En 2017, 22,3% des ménages qui occupent un logement social ont 65 ans et plus (âge du titulaire du contrat de location).



1.5.4 Bénéficiaires d'une aide au logement versée par la CAF.

Nombre d'allocataires d'une aide au logement versée par la CAF	Nombre d'allocataires d'une aide au logement	Nombre d'allocataires de l'APL	Nombre d'allocataires de l'ALF	Nombre d'allocataires de l'ALS
Année 2019	49 223	25 014	8 237	15 972

Acronymes :

APL : aide personnalisée au logement

ALF : allocation de logement familiale

ALS : allocation de logement sociale

(Source : CAF de la Sarthe)

Typologie des bénéficiaires d'une aide au logement versée par la CAF	Part de personnes seules allocataires d'une aide au logement	Part de familles mono-parentales allocataires d'une aide au logement	Part de couples sans enfant allocataires d'une aide au logement	Part de couples avec enfants allocataires d'une aide au logement
Année 2019	54,80%	23,05%	6,10%	16,05%

(Source : CAF de la Sarthe)

1.6 EMPLOI.

Les données concernant l'emploi et le chômage en Sarthe seront à tempérer à la suite des effets économiques de la crise sanitaire liée au Covid-19.

1.6.1 Une population active des 15-64 ans relativement stable, mais une chute du nombre d'actifs ayant un emploi.

Evolution de la population active	Actifs		Evolution en %	Actifs ayant un emploi		Evolution en %
	2010	2016		2010	2016	
Population active						
15 à 64 ans	258514	256 178	-0,9	230332	222 483	-3,4

(Source : INSEE)

1.6.2 Une part importante des personnes sans diplôme dans la population non scolarisée des 15 ans et plus.

Un tiers de la population non scolarisée de 15 ans ou plus ne dispose d'aucun diplôme, ou au plus un BEPB, brevet des collèges ou DNB, impactant plus fortement les femmes. Cette part est la plus élevée des Pays de la Loire et est supérieure à la part nationale.

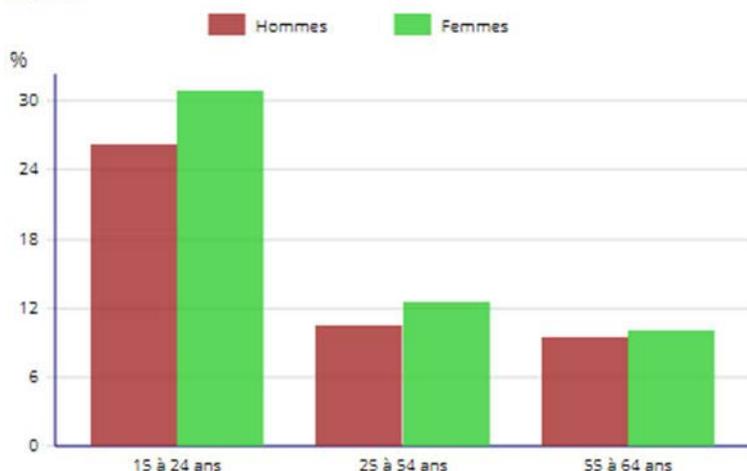
	Part des personnes sans diplôme dans la population non scolarisée des 15 ans ou plus en 2016	Population non scolarisée de 15 ans ou plus	Part des titulaires d'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB
	Sarthe	Total	417 621
	<i>Hommes</i>		27,5%
	<i>Femmes</i>		36,9%
Pays de la Loire	Total	2 708 894	28,2%
	<i>Hommes</i>		23,9%
	<i>Femmes</i>		32,2%
France	Total	48 351 481	29,5%
	<i>Hommes</i>		26,3%
	<i>Femmes</i>		32,3%

(Source : Insee, RP2016 exploitation principale, géographie au 01/01/2019)



1.6.3 Un taux de chômage plus élevé chez les 15-24 ans et majoritaire chez les femmes

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2016



Le taux de chômage en Sarthe des 15-64 ans est de 13,2%, contre 12% à l'échelle régionale et 14,1% à l'échelle nationale.

1.6.4 Sur la période 2015-2019, une légère baisse du nombre de demandeurs d'emploi en Sarthe, dans la moyenne régionale

Demandeurs d'emploi	Décembre 2015	Décembre 2019	Evolution 2015-2019 en %
Inscrits tenus de rechercher un emploi, sans emploi (catégorie A)	29 440	27 330	-7,17
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite courte (catégorie B)	7 220	6 710	-7,06
Inscrits tenus de rechercher un emploi, en activité réduite longue (catégorie C)	13 490	15 310	13,49
Ensemble des inscrits tenus de rechercher un emploi (catégories A, B, C)	50 150	49 350	-1,6

(Sources : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares)

Demandeurs d'emploi en catégorie A

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2018	3e trim. 2019	4e trim. 2019	un trimestre *	un an **
Pays de la Loire	165 250	165 070	164 490	-0,4	-0,5
Loire-Atlantique	62 460	62 760	62 470	-0,5	0,0
Maine-et-Loire	38 360	38 010	37 920	-0,2	-1,1
Mayenne	10 180	9 910	10 280	+3,7	+1,0
Sarthe	27 550	27 460	27 330	-0,5	-0,8
Vendée	26 700	26 940	26 500	-1,6	-0,7
France métropolitaine (en milliers)	3 416,1	3 364,5	3 308,8	-1,7	-3,1

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C

Données CVS-CJO

	Effectif			Évolution (en %) sur	
	4e trim. 2018	3e trim. 2019	4e trim. 2019	un trimestre *	un an **
Pays de la Loire	317 910	314 700	311 390	-1,1	-2,1
Loire-Atlantique	119 550	118 870	117 510	-1,1	-1,7
Maine-et-Loire	73 840	72 670	71 890	-1,1	-2,6
Mayenne	20 390	19 960	20 030	+0,4	-1,8
Sarthe	50 520	49 870	49 350	-1,0	-2,3
Vendée	53 600	53 330	52 610	-1,4	-1,8
France métropolitaine (en milliers)	5 605,6	5 530,6	5 442,9	-1,6	-2,9

* variation par rapport au trimestre précédent, en %.

Source : Pôle emploi-Dares, STMT, traitements Dares.

** variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %.

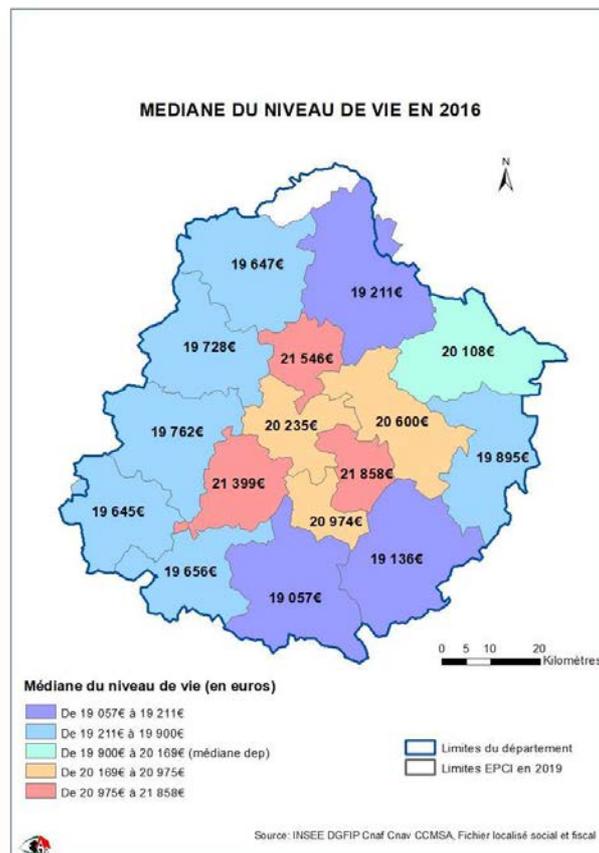


1.7 REVENUS.

1.7.1 Une médiane du revenu disponible par unité de consommation en Sarthe en augmentation, mais inférieure aux médianes régionale et nationale.

Médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros)	Sarthe	Pays de la Loire	France métropolitaine
2011	18 815	19 182	19 547
2016	20 169	20 642	20 809

(Sources : INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi))



1.7.2 Le montant mensuel moyen des retraites du régime général s'élève à 725€, supérieur à la moyenne régionale.

- Evolution du nombre de retraités

(Retraités du Régime Général résidant en Pays de la Loire et bénéficiant d'une retraite payée par l'une des Carsats de la métropole ou l'une des CGSS)

	Loire Atlantique		Maine et Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée		Pays de la Loire	
	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1	Effectifs	Évolution par rapport à n-1
2012	238 196	1,7%	146 293	1,3%	56 721	1,3%	116 310	0,9%	143 906	2,2%	701 426	1,5%
2013	244 660	2,7%	150 001	2,5%	58 244	2,7%	118 697	2,1%	148 592	3,3%	720 194	2,7%
2014	250 169	2,3%	153 763	2,5%	59 737	2,6%	120 915	1,9%	153 237	3,1%	737 821	2,4%
2015	254 709	1,8%	156 639	1,9%	60 906	2,0%	122 286	1,1%	156 889	2,4%	751 429	1,8%
2016	259 592	1,9%	159 730	2,0%	62 130	2,0%	124 114	1,5%	161 348	2,8%	766 914	2,1%
2017	265 046	2,1%	162 768	1,9%	63 513	2,2%	126 032	1,5%	165 798	2,8%	783 157	2,1%
2018	271 061	2,3%	165 620	1,8%	64 717	1,9%	127 954	1,5%	170 305	2,7%	799 657	2,1%

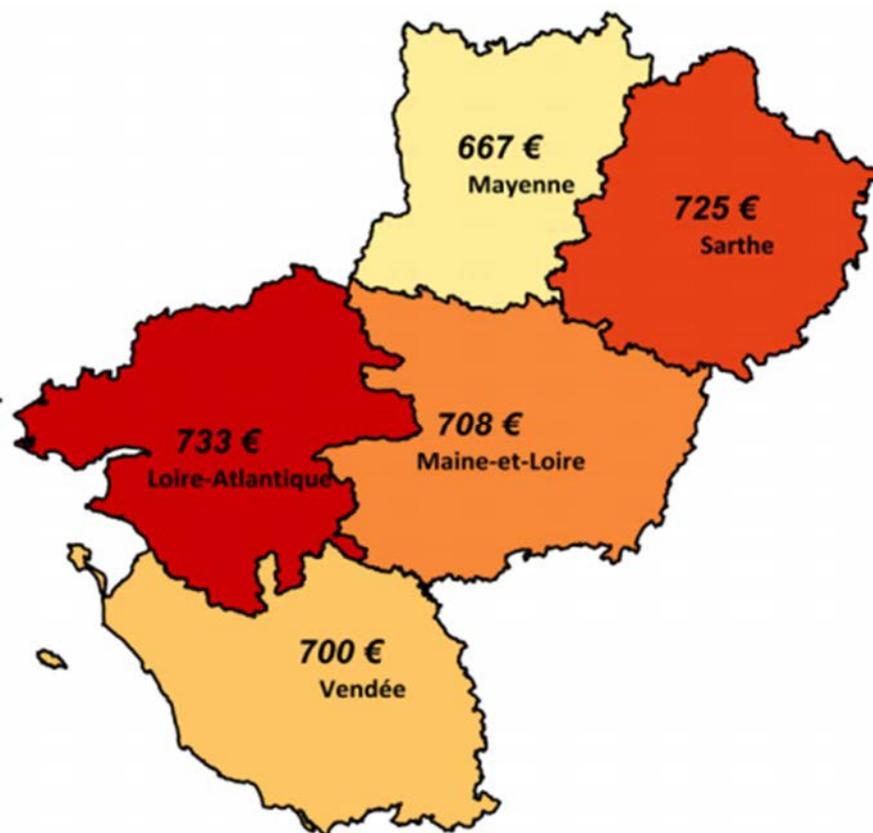
(Source : Abrégé statistique retraite 2018, Carsat Pays de la Loire, édition 2019)



- Montant mensuel moyen versé au 31 décembre 2018

	Titulaires du minimum vieillesse		Non titulaires du minimum vieillesse		Ensemble	
	Effectifs concernés	Montant moyen	Effectifs concernés	Montant moyen	Effectifs concernés	Montant moyen
Loire Atlantique	6 158	724,06 €	264 903	733,65 €	271 061	733,43 €
Maine et Loire	3 244	687,34 €	162 376	708,18 €	165 620	707,78 €
Mayenne	1 149	677,79 €	63 568	667,28 €	64 717	667,47 €
Sarthe	2 600	715,43 €	125 354	725,09 €	127 954	724,90 €
Vendée	2 720	667,85 €	167 585	700,25 €	170 305	699,73 €
Pays de la Loire	15 871	702,16 €	783 786	714,48 €	799 657	714,24 €

Pour la Sarthe, le montant moyen mensuel était de 653€ en 2011.



(Source : Abrégé statistique retraite 2018, Carsat Pays de la Loire, édition 2019)

Les montants moyens ne sont pas représentatifs des ressources complètes des retraités, la plupart d'entre eux bénéficient également :

- d'une ou plusieurs retraites payées par d'autres régimes de base,
- de retraites complémentaires (ARRCO, AGIRC, etc...).



1.7.3 Une part de bénéficiaires du minimum vieillesse supérieure à la moyenne régionale.

Minimum vieillesse au 31 décembre 2017	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Nombre d'allocataires	7 130	4 170	1 540	3 350	3 440	19 630	479 840
<i>Taux pour 1000 personnes de 60 ans et plus</i>	<i>21,4</i>	<i>19,8</i>	<i>17,9</i>	<i>21,0</i>	<i>16,5</i>	<i>19,7</i>	<i>28,5</i>

(Sources : Pôle Emploi, fichier national des ASSEDICS, DREES, CNAMTS, CCMSA, RSI)

1.7.4 Une baisse du surendettement.

En 2019, le nombre de primodépôts de dossiers de surendettement est au plus bas depuis la fin des années 1990, après huit années de recul. Le fait marquant est la forte réduction des redépôts lors des deux dernières années. En France, le nombre total de dossiers déposés s'est établi à 143 000, en baisse de 38 % sur 5 ans.

Le changement de nature du surendettement se confirme : en 2019, les crédits à la consommation des ménages surendettés poursuivent leur recul. Désormais, près d'un ménage surendetté sur quatre n'a aucun crédit à la consommation.

La procédure de surendettement se concentre toujours plus sur des populations socialement fragiles.

Surendettement en 2019	Sarthe	Pays de la Loire	France
Situations soumises aux commissions de surendettement	1 568	7 156	143 080
Personnes surendettées	1 782	8 142	164 098
Situations de surendettement pour 100 000 habitants	341	231	268
Endettement médian, hors immobilier, des ménages surendettés (en euros)	13 318	14 599	16 384

(Source : Enquête typologique 2019 sur le surendettement des ménages, Banque de France)

En Sarthe :

- 44,5% des personnes surendettées vivent en couple.
- 51,3% des personnes surendettées sont des femmes.
- 73,8% des personnes surendettées sont locataires.

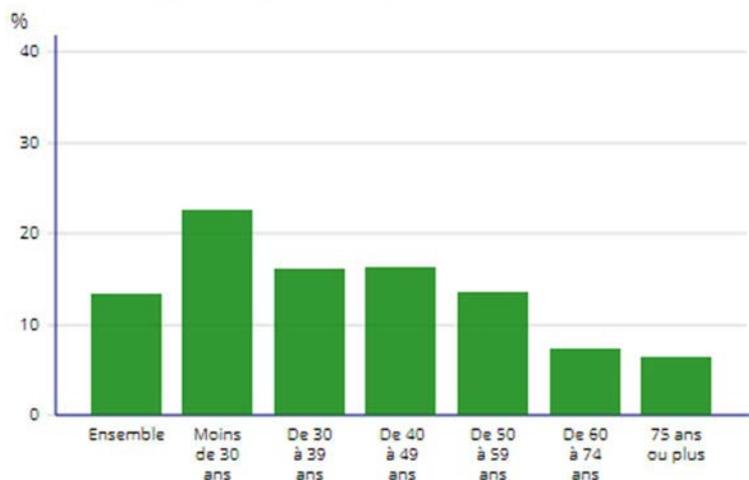
A l'échelle régionale : 20 % des ménages surendettés sont des familles monoparentales.

A l'échelle nationale : près de 56 % des personnes surendettées vivent dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.



1.8 PAUVRETE.

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2016



Le taux de pauvreté de 13,4%, plus marqué chez les moins de 30 ans et le plus élevé de la Région Pays de la Loire

(Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) en géographie au 01/01/2019)

Pauvreté et précarité Année 2016	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Taux de pauvreté monétaire (1)	10,2%	11,7%	11,7%	13,4%	9,6%	11,0%	14,7%
des ménages dont le référent fiscal a moins de 30 ans	17,4%	19,5%	16,7%	22,5%	12,9%	17,9%	22,5%
des ménages dont le référent fiscal a 75 ans ou plus	6,6%	6,8%	8,7%	6,4%	8,2%	7,1%	8,9%
Intensité de la pauvreté monétaire (2)	18,6	17,9	18,1	19,5	16,6	18,2	20,5
Taux de pauvreté monétaire (1) selon le type de ménage							
Hommes seuls	16,2%	17,7%	17,3%	18,1%	14,6%	16,6%	18,2%
Femmes seules	14,0%	14,1%	14,7%	14,7%	14,4%	14,2%	15,9%
Couples sans enfants	5,0%	5,0%	5,3%	5,0%	5,0%	5,0%	5,9%
Couples avec enfants	8,0%	10,3%	10,6%	11,9%	8,4%	9,4%	13,6%
Familles monoparentales	26,6%	31,6%	30,6%	34,9%	27,3%	29,4%	30,0%
Ménages complexes	14,4%	15,2%	14,2%	19,5%	9,0%	14,5%	19,1%

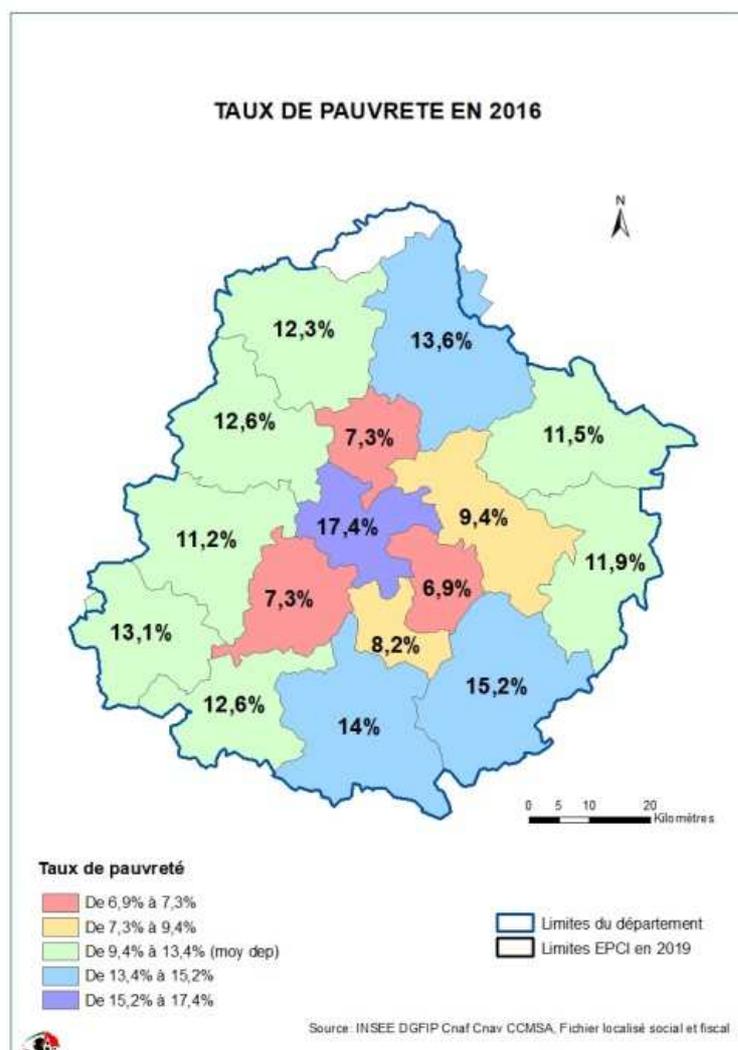
(Sources : INSEE - DGFIP - CNAF - CNAV - CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi), Cnamts, MSA, DREES, Pôle emploi, FSV, CDC, OFII)

(1) Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (fixé à 60 % du niveau de vie médian de la population, soit 1 026 € par mois en 2016)

(2) Ecart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé, plus le niveau de vie des plus pauvres est bas.



Le taux de pauvreté monétaire est particulièrement élevé au sein des familles monoparentales, supérieur aux taux régional et national.





1.9 SANTE PUBLIQUE.

1.9.1 Un taux de mortalité prématurée stable, mais toujours le plus élevé de la région.

Le taux de mortalité prématurée est un indicateur qui rend compte de l'état de santé d'une population. Il est le nombre de décès, au cours de l'année, d'individus âgés de moins de 65 ans, rapporté à la population totale des moins de 65 ans, de la même année.

Taux de mortalité prématurée (pour 1 000 habitants)	2012	2016
Sarthe	2,1	2,1
Pays de la Loire	1,9	1,8

(Source : INSEE)

1.9.2 Une mortalité liée à la consommation d'alcool en baisse, mais toujours supérieure à la moyenne nationale.

Malgré une baisse en moyenne de 2,7 % par an depuis le début des années 2000 (- 3,2 % en France), la mortalité des habitants des Pays de la Loire liée à des pathologies directement attribuables à la consommation d'alcool reste supérieure à la moyenne nationale : + 17 % sur les années 2011-2013.

On estime que 3 000 décès de Ligériens seraient dus à l'alcool chaque année. ((Source : *La santé des habitants des Pays de la Loire*, ORS Pays de la Loire, 2017, page 291)

Mortalité par pathologie liée à l'alcool en 2015*	Effectif	Taux	Évolution annuelle	Indicateur
Loire-Atlantique	244	0,2‰	-2,7%	129
Maine-et-Loire	118	0,1‰	-3,3%	103
Mayenne	48	0,2‰	-2,0%	101
Sarthe	114	0,2‰	-2,0%	130
Vendée	118	0,2‰	-3,3%	110
Pays de la Loire	641	0,2‰	-2,8%	118
France métropolitaine	9 491	0,1‰	-2,9%	100

(* : Mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée), moyenne annuelle 2011-2015)

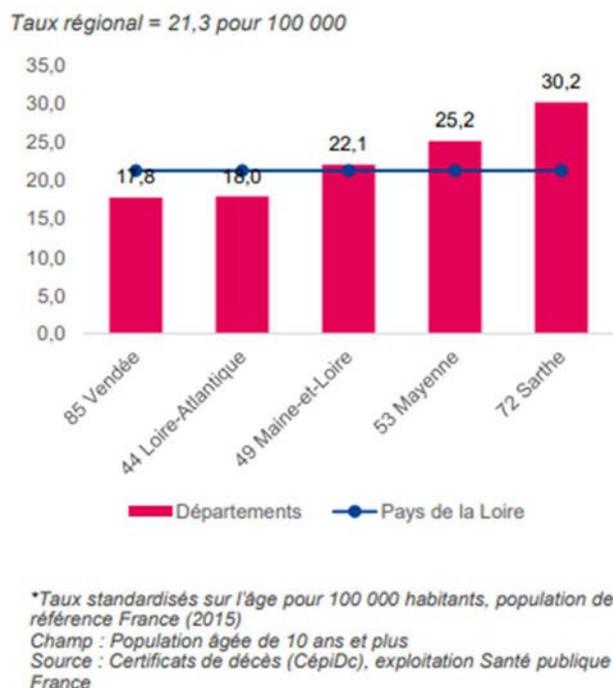
(Sources : Inserm CépiDc, BCMD-SNDS (Cnam), RP (Insee), extraits de PISSTER - ARS Pays de la Loire, ORS Pays de la Loire)

L'indicateur de 130 illustre que la mortalité par pathologie liée à l'alcool est supérieure de 30% à la moyenne nationale en 2015.



1.9.3 La Sarthe est particulièrement touchée par le suicide avec un taux multiplié par deux par rapport au niveau national

Figure 1 : Taux de mortalité par suicide standardisés sur l'âge par département, 2015, Pays de la Loire (n=695)



(Source : Bulletin de santé publique Pays de la Loire, Février 2019)

Dans les Pays de la Loire en 2015, le suicide a entraîné 695 décès et est à l'origine d'environ 4 300 hospitalisations par an (données 2008-2017). La région présente un taux de suicide supérieur de 24% à la moyenne nationale.

La Sarthe est plus touchée que les autres départements de la région : 150 décès par suicide en moyenne par an (171 cas en 2014).

La surmortalité par suicide en Sarthe est majeure parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus. Avec près de 60 décès chaque année en moyenne, la mortalité y est plus de deux fois plus élevée que la moyenne nationale (+ 106 %, contre + 74 % pour les personnes de moins de 65 ans).

La situation reste d'autant plus préoccupante en Sarthe que la mortalité par suicide y diminue à un rythme moins élevé (- 1,0 % par an en moyenne) qu'au plan régional ou national. (Source : EPSM de la Sarthe, *La santé des habitants des Pays de la Loire*, ORS Pays de la Loire, 2017, pages 244-246)

1.9.4 Un taux de personnes admises en affection de longue durée (ALD) dans les moyennes régionale et nationale.

Personnes admises en affection de longue durée (ALD) en 2017*	Effectif	Taux	Indicateur
Loire-Atlantique	26 806	1,5%	96
Maine-et-Loire	16 422	1,5%	96
Mayenne	6 647	1,6%	95
Sarthe	11 871	1,6%	93
Vendée	15 488	1,7%	99
Pays de la Loire	77 249	1,6%	96
France métropolitaine	1 384 922	1,6%	100

(* : Personnes admises en ALD, toutes causes, tous régimes)
(Source : SNDS (Cnam), extrait de PISSTER - ARS Pays de la Loire, ORS Pays de la Loire)



1.9.5 Chez les enfants et les adolescents, la Sarthe présente un recours au cabinet dentaire moins fréquent, moins précoce et moins régulier comparé aux autres départements des Pays de la Loire.

(Recours au cabinet dentaire des enfants et des adolescents. Situation en Pays de la Loire et en France à partir d'une analyse des données du SNDS, ORS Pays de la Loire, URPS chirurgiens-dentistes Pays de la Loire, 2018).

Un recours au cabinet dentaire en Pays de la Loire supérieur à la moyenne française

En 2016, 61% des enfants âgés de 6 à 18 ans résidant en Pays de la Loire ont eu au moins une prestation dentaire en cabinet de ville, au cours de l'année. Cette proportion est supérieure à la moyenne nationale (56%).

Avant l'âge de 6 ans, le recours au cabinet dentaire est rare. En effet, 60% des enfants ligériens n'ont eu aucune prestation dentaire avant leur 6 ans. Le premier recours au cabinet dentaire se fait majoritairement à 6 ans, en grande partie par le biais du programme M'T dents mis en place par l'assurance maladie avec la profession dentaire. Le taux de recours est maximal à 12 ans puis baisse au-delà de cet âge.

Effectif et proportion d'enfants ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire de ville en 2016 selon l'âge et évolution des proportions entre 2013 et 2016 - Départements, Pays de la Loire, France (2013, 2016)

	Loire-Atlantique			Maine-et-Loire			Mayenne			Sarthe			Vendée		
	Nb 2016	% 2016	Évol. 2013 2016	Nb 2016	% 2016	Évol. 2013 2016	Nb 2016	% 2016	Évol. 2013 2016	Nb 2016	% 2016	Évol. 2013 2016	Nb 2016	% 2016	Évol. 2013 2016
< 3 ans	1 247	2,5	+ 0,5	420	1,4	+ 0,2	169	1,6	+ 0,3	238	1,2	+ 0,2	335	1,6	+ 0,2
3-5 ans	12 506	23,6	+ 3,0	5 569	17,6	+ 1,1	2 077	18,1	+ 2,3	3 265	15,6	+ 1,1	4 363	18,2	+ 2,6
6 ans	13 846	76,9	+ 2,0	7 613	70,4	+ 0,5	2 755	67,1	- 2,6	4 784	66,9	+ 0,3	6 380	73,9	- 2,4
7-11 ans	61 701	67,4	+ 2,6	33 471	60,7	+ 1,8	12 744	60,0	+ 2,2	20 741	55,9	+ 0,8	28 106	64,5	+ 2,5
12 ans	14 228	77,4	- 1,1	8 305	74,5	- 2,0	3 073	74,7	- 4,6	5 378	71,6	+ 1,5	6 709	77,0	- 2,6
13-15 ans	36 679	68,0	+ 4,4	21 139	65,3	+ 2,8	8 050	63,4	+ 2,9	13 258	59,8	+ 3,0	16 694	65,5	+ 3,2
16-17 ans	16 652	46,6	+ 2,4	9 443	45,0	- 0,7	3 926	48,1	+ 1,7	6 021	40,7	+ 1,7	7 481	45,5	- 1,3
18 ans	7 974	42,6	+ 0,6	4 597	40,2	- 0,1	1 757	49,5	+ 1,1	2 988	43,3	- 0,5	3 611	50,8	- 2,9
6-18 ans	151 080	64,0	+ 2,4	84568	59,6	+ 1,0	32305	60,0	+ 1,2	53170	55,6	+ 1,4	68981	62,8	+ 0,8

(Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire)

Champ : prestations dentaires effectuées en cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...), toutes spécialités confondues.

Un premier recours plus tardif chez les enfants sarthois.

Au niveau régional, la distribution de l'âge au premier recours des enfants nés en 2009 diffère d'un département à l'autre. Le premier recours apparaît plus précoce en Loire-Atlantique et à l'inverse plus tardif en Sarthe.

La proportion d'enfants ayant eu leur premier recours avant l'âge de 6 ans s'élève ainsi à 45% en Loire-Atlantique, 33% en Sarthe et à 36 et 37% dans les autres départements. Dans l'ensemble des départements hormis la Loire-Atlantique, les taux de premier recours avant l'âge de 6 ans sont inférieurs à la moyenne nationale (41%).



Distribution de l'âge des enfants au premier recours au cabinet dentaire, en% - Départements, Pays de la Loire, France (2012-2016)

Eff. cohorte	Loire-Atlantique (n=17 086)	Maine-et-Loire (n=10 218)	Mayenne (n=3 778)	Sarthe (n=6 751)	Vendée (n=8 058)	Pays de la Loire (n=48 891)	France (n=771 189)
< 3 ans	2,4	1,7	1,7	1,4	1,5	1,9	2,0
3 ans	8,8	6,4	6,4	5,9	6,3	7,2	7,7
4 ans	13,7	12,3	11,2	10,3	10,5	12,1	12,6
5 ans	20,4	17,2	17,8	15,9	18,1	18,4	18,5
6 ans	38,7	43,1	42,5	42,9	47,3	42,1	35,0
7 ans ou plus	16,1	19,3	20,5	23,7	16,4	18,3	24,2

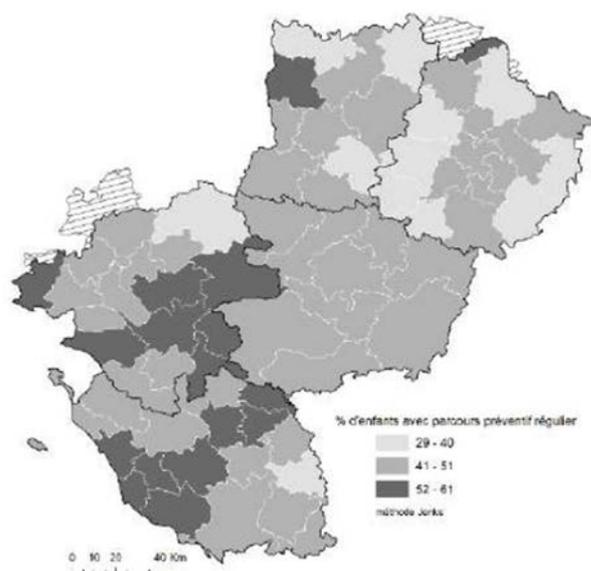
(Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire)

Champ : toutes prestations effectuées dans le cadre d'un recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...), ou à l'hospitalisation pour des soins dentaires ; cohorte d'enfants nés en 2009.

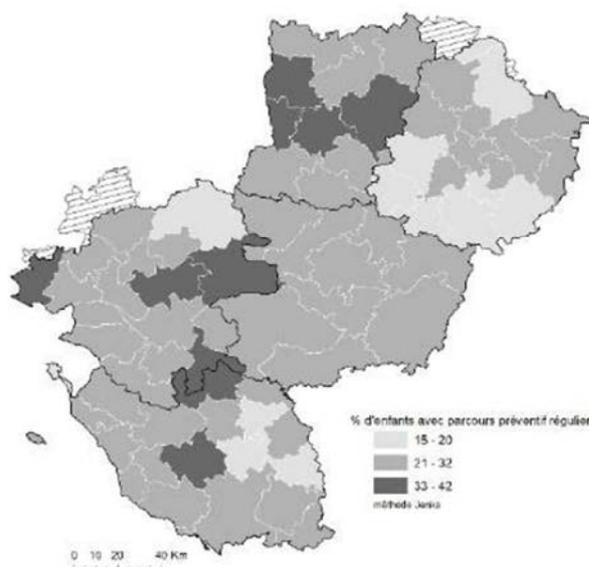
C'est en Sarthe que le taux de premier recours à 7 ans ou au-delà est le plus élevé (23,7%), mais il reste toutefois inférieur à la moyenne nationale (24,2%).

Proportions d'enfants ayant eu un parcours préventif bucco-dentaire régulier entre 6 et 9 ans et entre 14 et 17 ans et proportion d'habitants par niveau d'accessibilité potentielle aux CD libéraux, par EPCI de la région des Pays de la Loire (2012-2016)

Carte A - Parcours préventif bucco-dentaire régulier entre 6 et 9 ans



Carte B - Parcours préventif bucco-dentaire régulier entre 14 et 17 ans



(Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam) - exploitation ORS Pays de la Loire pour les cartes A et B)

Champ : consultations, examens bucco-dentaires et/ou détartrages effectués en cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, hors consultations externes), toutes spécialités confondues.

Enfants nés en 2006, suivis entre le jour anniversaire des 6 ans et la veille du 10e anniversaire (carte A) et enfants nés en 1998, suivis entre le jour anniversaire des 14 ans et la veille du 18e anniversaire (carte B).



Des inégalités de recours sont nettement plus marquées **chez les enfants en affection de longue durée** (ALD), le plus souvent atteints de maladies chroniques et qui sont pour certains en situation de handicap, à celui des enfants qui ne sont pas dans ce cas. Un quart des enfants en ALD n'a pas encore eu de recours au cabinet dentaire à 7 ans (contre 18% des autres enfants), 17% n'ont eu aucune prestation de suivi bucco-dentaire entre 6 et 9 ans (contre 10% des enfants sans ALD). De plus, lorsqu'un traitement orthodontique est initié, il l'est plus tardivement chez les enfants en ALD (42% débutent avant 10 ans et 32% après 13 ans contre respectivement 48% et 25% chez les autres enfants).

Un grand nombre d'études ont montré que la santé bucco-dentaire constitue un excellent marqueur des inégalités sociales de santé, y compris chez les enfants. Les différences les plus marquantes concernent l'âge au premier recours au cabinet dentaire et la fréquence du suivi préventif. Ainsi, 31% des enfants ligériens bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) ne sont jamais allés au cabinet dentaire avant 7 ans contre 17% chez les enfants non bénéficiaires de la CMU-C. La proportion d'enfants ayant eu un premier recours au cabinet dentaire à 5 ans ou moins varie selon le niveau social de la commune de résidence ; il atteint 48% dans les communes les plus favorisées et chute à 33% dans les communes les plus défavorisées de la région. Les inégalités sociales se retrouvent également à l'adolescence avec des prestations de suivi bucco-dentaire moins fréquentes chez les jeunes bénéficiaires de la CMU-C : entre 14 et 17 ans, 34% n'ont eu aucune prestation de suivi bucco-dentaire contre 24% des jeunes non bénéficiaires de la CMU-C.

1.9.6 Chez les seniors, un non-recours aux soins dentaires augmentant avec l'avancée en âge.

(Recours au cabinet dentaire des adultes âgés de 55 ans et plus. Situation en Pays de la Loire et en France à partir d'une analyse des données du SNDS, ORS, URPS chirurgiens-dentistes libéraux des Pays de la Loire, UFSBD, novembre 2019)

47% des personnes âgées de 55 ans et plus en Pays de la Loire ont eu au moins un recours à des soins bucco-dentaires en 2017. Cette proportion décroît de façon continue à partir de 65 ans, et elle n'est plus que de 25 % à 90 ans.

Ce taux de recours annuel présente de grandes variations, selon les territoires, selon les caractéristiques démographiques et sociales des personnes, mais également selon leur état de santé.

Par ailleurs, les femmes de la région âgées de 55 ans et plus (49%) ont plus souvent recours aux soins dentaires que les hommes (45%). La probabilité de non-recours est augmentée chez les hommes et les personnes en situation sociale défavorable. Au-delà de 75 ans, l'âge et le fait de résider en Ehpad deviennent les principaux facteurs explicatifs.

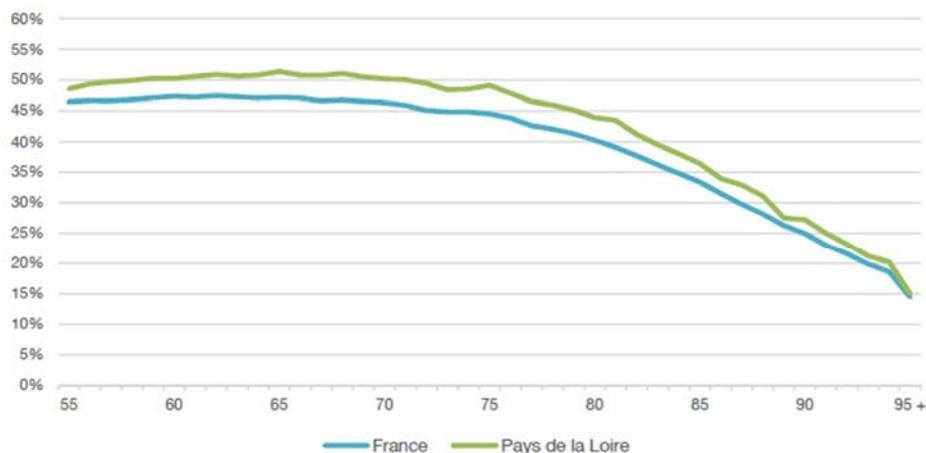
Enfin les taux annuels de recours au cabinet dentaire apparaissent moins élevés chez les personnes de 55 ans et plus prises en charge par l'assurance-maladie pour une affection de longue durée (44 % vs 49 %). L'analyse détaillée par type de pathologies montre

Il apparaît des disparités de recours au cabinet dentaire selon les pathologies, avec des écarts marqués pour les personnes atteintes de maladies neurodégénératives, notamment démences et Parkinson (taux de recours brut national de 25 %), d'un diabète insulinotraité (32 %), les personnes traitées par neuroleptiques (35 %), en insuffisance rénale chronique terminale (35 %) ou atteintes de maladies neurologiques ou psychiatriques (38 %). Plus globalement, les patients atteints de pathologies chroniques recourent de façon très insuffisante au cabinet dentaire.



Un taux de recours aux soins bucco-dentaires qui décroît nettement à partir de 75 ans.

Fig1. Taux de recours annuel au cabinet dentaire selon l'âge, chez les personnes âgées de 55 ans et plus
France, Pays de la Loire (2017)



Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) - exploitation ORS Pays de la Loire
Champ : recours au cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...) et recours à l'hospitalisation pour soins dentaires, toutes spécialités confondues. Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes d'assurance maladie.
Lecture : le taux de recours annuel au cabinet dentaire atteint 51,4 % chez les personnes de 65 ans résidant en Pays de la Loire ; il diminue fortement à partir de 75 ans.

Des recours moins fréquents en Mayenne et en Sarthe avec un taux de 42% inférieur au taux national de 43%.

Proportion de personnes âgées de 55 ans et plus ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2017, par départements des Pays de la Loire et par classes d'âge - Départements des Pays de la Loire (2017)

	Loire-Atlantique		Maine-et-Loire		Mayenne		Sarthe		Vendée			
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%		
55-64 ans	88 281	52,5%	50 709	50,6%	18 391	46,7%	33 918	46,0%	46 982	51,3%		
65-74 ans	74 472	52,9%	42 561	51,4%	14 777	44,6%	28 629	45,6%	45 825	51,8%		
75-84 ans	37 227	47,6%	22 752	45,8%	7 758	36,5%	15 019	38,8%	23 305	46,2%		
85 ans et plus	15 139	31,9%	9 533	29,4%	3 190	22,1%	5 618	22,6%	8 603	29,2%		
55 ans et plus	taux bruts		215 119		49,5%		125 555		47,3%			
	taux standardisés ¹				49,6%		47,8%		48,0%			
					44 116		40,8%		83 184		41,6%	
							41,6%		124 715		48,3%	

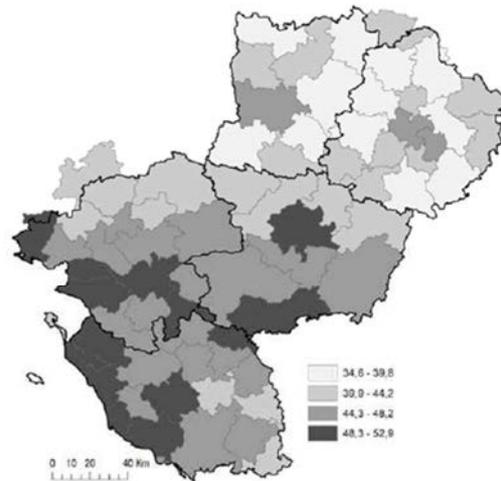
¹ taux standardisés selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 55-64 ans / 65-74 ans / 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015

Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) - exploitation ORS Pays de la Loire
Champ : recours au cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...) et recours à l'hospitalisation pour soins dentaires, toutes spécialités confondues. Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes d'assurance maladie.

Lecture : en 2017, 123 938 personnes âgées de 55 ans et plus, résidant en Vendée, ont eu au moins un recours au cabinet dentaire. A structure par âge comparable, le taux de recours en Vendée est supérieur au taux national (48,0 % versus 43,4 %).



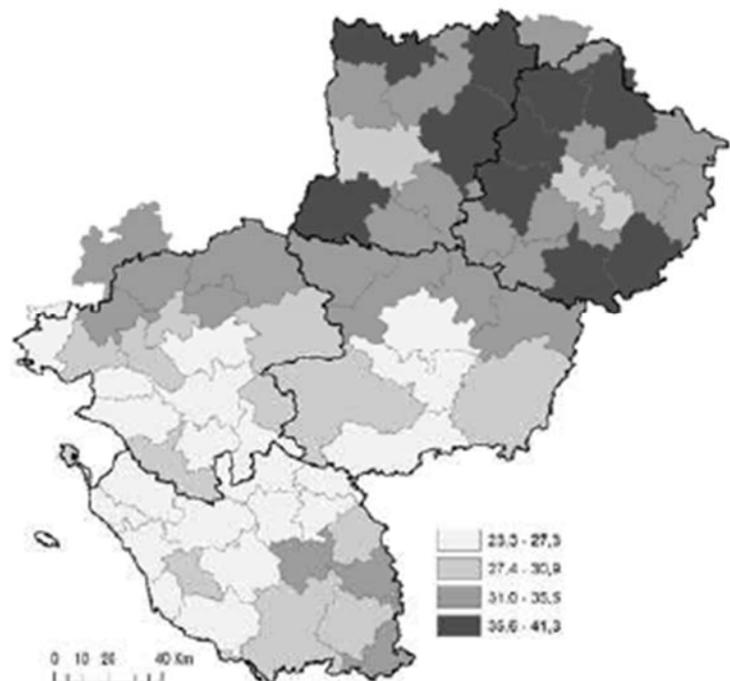
Fig10a. Proportion¹ de personnes âgées de 55 ans et plus ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2017, par EPCI des Pays de la Loire



¹ proportions standardisées selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 55-64 ans / 65-74 ans / 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015
Sources : SNDS-DCIR/PMSI MCO (Cnam / ATIH) - exploitation ORS Pays de la Loire
Champ : recours au cabinet de ville (activité libérale et activité salariée en centres de santé, en centres mutualistes, en consultations externes...) et recours à l'hospitalisation pour soins dentaires, toutes spécialités confondues. Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes d'assurance maladie.

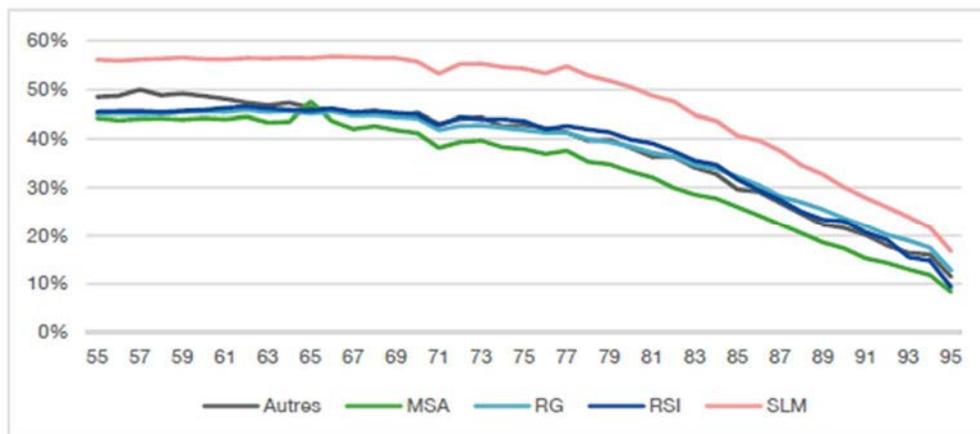
Proportion de personnes de 55 ans et plus selon la fréquence n'ayant eu aucun recours au cabinet dentaire sur une période de trois années consécutives, par EPCI des Pays de la Loire (2016-2018)

Aucun recours au cabinet dentaire





Des recours annuels moins fréquents pour les personnes affiliées à la MSA.

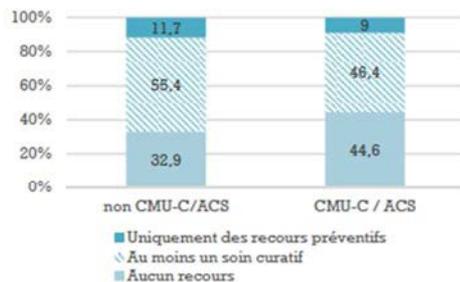


Proportion de personnes âgées de 55 ans et plus ayant eu au moins un recours au cabinet dentaire en 2017 selon le régime d'assurance maladie et l'âge (France, 2017)

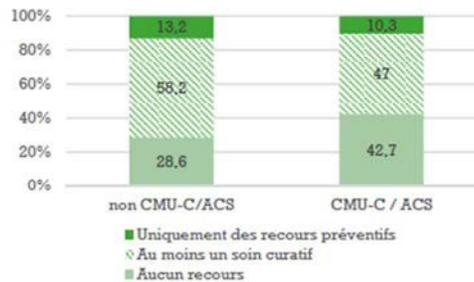
Près de 43% des personnes de 55 ans et plus bénéficiaires de la CMU-C et de l'ACS n'ont pas eu recours au cabinet dentaire sur une période de trois années consécutives (France, Pays de la Loire, 2016-2018)

CMU-C ou ACS

France



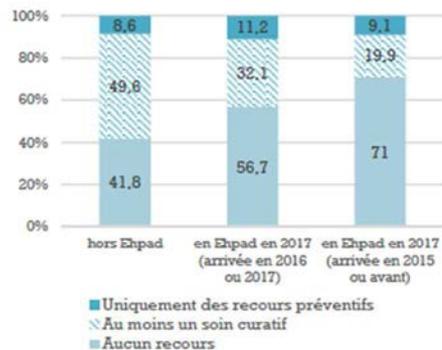
Pays de la Loire



¹ Proportions standardisées selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 55-64 ans / 65-74 ans / 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015
Sources : SNDS-DCIR/PMSI - exploitation ORS Pays de la Loire
Champ : recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de canté, en centres mutualistes, en consultations externes...), toutes spécialités confondues, entre le 01/01/2016 et le 31/12/2018. Exhaustivité des Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes
Lecture : En Pays de la Loire, 42,7 % des personnes de 55 ans et plus, bénéficiaires de la CMU-C ou de l'ACS n'ont eu aucun recours au cabinet dentaire au cours de 3 années consécutives ; cette proportion n'est que de 28,6 % chez les Ligériens ne bénéficiant pas de ces aides.

Proportion standardisée de personnes de 75 ans et plus selon la fréquence de leur recours sur une période de trois années consécutives, selon le fait de résider en Ehpad ou non (France, Pays de la Loire, 2016-2018)

France



Pays de la Loire



¹ Proportions standardisées selon l'âge, à partir des effectifs des classes d'âge 75-84 ans et 85 ans et plus issus du recensement de la population 2015
Sources : SNDS-DCIR/PMSI - exploitation ORS Pays de la Loire
Champ : recours au cabinet dentaire de ville (activité libérale et activité salariée en centres de canté, en centres mutualistes, en consultations externes...), toutes spécialités confondues, entre le 01/01/2016 et le 31/12/2018. Exhaustivité des Personnes âgées de 55 ans et plus au 31/12/2017, tous régimes
Lecture : A structure par âge comparable, chez les personnes de 75 ans et plus résidant en Pays de la Loire, la proportion de personnes ayant eu au moins un soin dentaire entre 2016 et 2018 est plus faible chez les personnes vivant en Ehpad (36,3 % chez celles entrées en 2016 ou 2017 et 22,2 % chez celles entrées en 2015 ou avant) comparées aux personnes vivant à leur domicile (53,5 %).



1.9.7 59 704 retraités de l'interrégime à risque de fragilité sociale en 2018

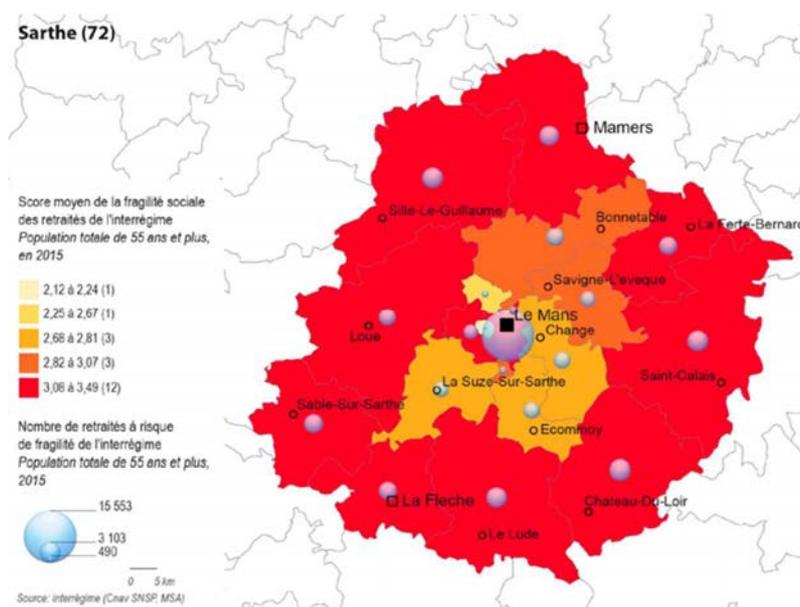
La fragilité est un état potentiel de vulnérabilité. La fragilité sociale peut être un déterminant majeur des inégalités de santé. Elle s'inscrit dans le champ de la prévention santé/sociale et de la prévention des risques du vieillissement, mais aussi de la lutte contre le non-recours et de la prévention des ruptures.

Un score est un nombre exprimant le résultat d'un test, d'un sondage. Le score moyen est calculé en faisant la moyenne des scores individuels des individus pondérés par les effectifs associés.

Fragilité sociale de la population totale de 55 ans et plus en 2018	Sarthe	Pays de la Loire	France
Score moyen de la fragilité sociale des retraités de l'Interrégime	3,28	3,24	3,44
Nombre de retraités à risque de fragilité de l'Interrégime	59 704	360 382	6 243 134

(Source : Interrégime (Cnav, MSA) – 2018)

La fragilité sociale des seniors en Sarthe est plus importante sur toute la périphérie du département.



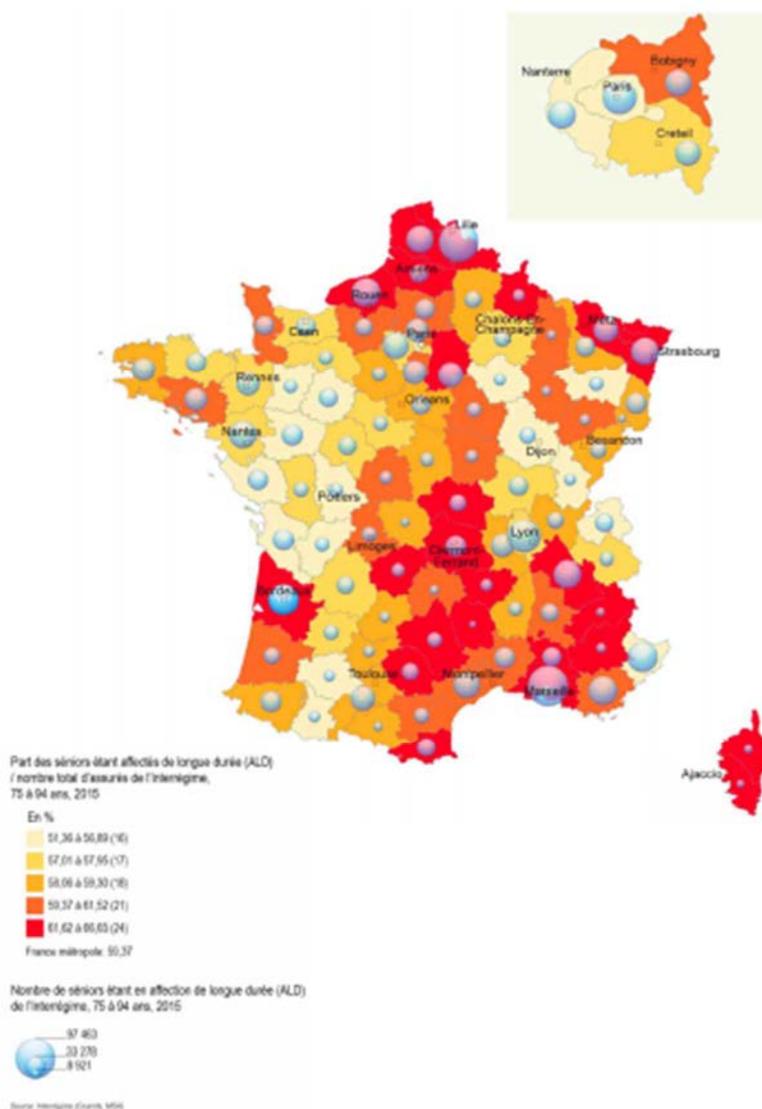
(Source : Interrégime (Cnav, MSA) – 2018)



1.9.8 Un accès aux soins déficitaire chez les seniors, avec une absence de médecin traitant et de recours aux soins plus élevée que la moyenne régionale.

Accès aux soins des seniors en 2018	Sarthe	Pays de la Loire	France
% des seniors bénéficiant de la CMU-C de l'IR (%)	1,90	1,50	2,81
Nb de seniors bénéficiant de la CMU-C de l'IR	3 240	15 620	500 920
% des seniors sans médecin traitant de l'IR (%)	2,72	2,03	3,09
Nb de seniors sans médecin traitant de l'Interrégime	4 627	21 193	552 331
% des seniors en ALD de l'IR (%)	39,58	38,26	41,64
Nb de seniors en ALD de l'Interrégime	67 362	399 532	7 433 610
% des seniors sans recours aux soins de l'IR (%)	3,65	3,32	4,83
Nb de seniors sans recours aux soins de l'Interrégime	6 207	34 709	862 972

(Source : Interrégime (Cnamts, MSA) – 2018)





1.9.9 Des réponses aux soins pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes âgées.

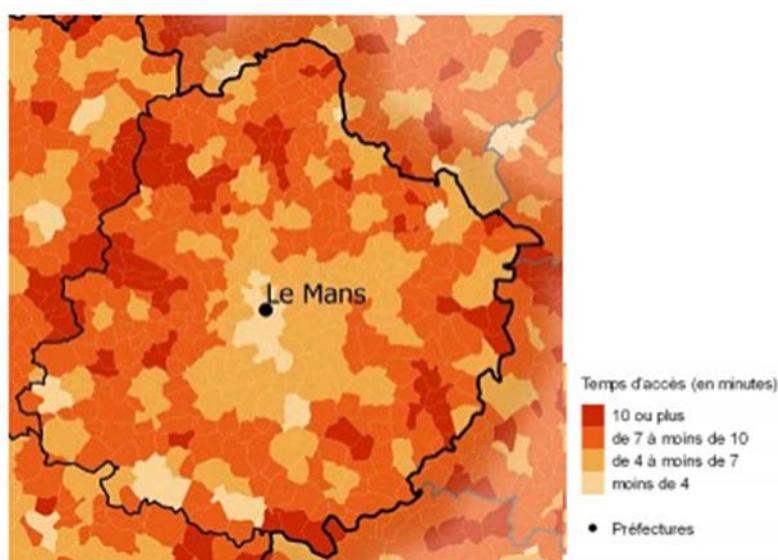
L'association COSIA 72 (collectif santé inter-associations) a pour objet de favoriser l'accès aux soins, les parcours de santé adaptés des personnes en situation de handicap et des personnes âgées, et de développer la sensibilisation, la prévention et la formation.

Notamment, elle porte des actions de prévention et de soins bucco-dentaires, avec la mise en place de dispositifs dédiés soins-bucco-dentaires avec 5 centres médicaux ou hospitaliers. Ces soins sont à l'attention de personnes qui n'ont pas accès au réseau libéral de premier recours.

1.9.10 Un temps d'accès aux professionnels de santé de proximité inférieur à 7 minutes.

Le temps d'accès au panier de vie courante* est, pour la plupart des habitants de la Sarthe, inférieur à 7 minutes. L'accessibilité est facilitée par le maillage territorial, la présence de l'agglomération du Mans et son réseau de petites villes bien réparties sur le territoire. Ces dernières constituent des relais pour les habitants des communes moins denses. Ainsi, les habitants des communes les plus éloignées accèdent aux équipements courants plus facilement qu'au niveau national : les 5 % de Ligériens les plus éloignés parcourent des trajets de plus de 8 minutes, soit une minute de moins que la moyenne nationale.

Note* : ce panier est composé de 22 équipements et services couramment utilisés par la population dont les professionnels de santé de proximité.



(Source : INSEE Analyses n°26, janvier 2016)

1.10 DEMOGRAPHIE MEDICALE ET OFFRE DE SOINS

1.10.1 Une pénurie de professionnels de santé en Sarthe et une densité très inférieure aux densités régionale et nationale.

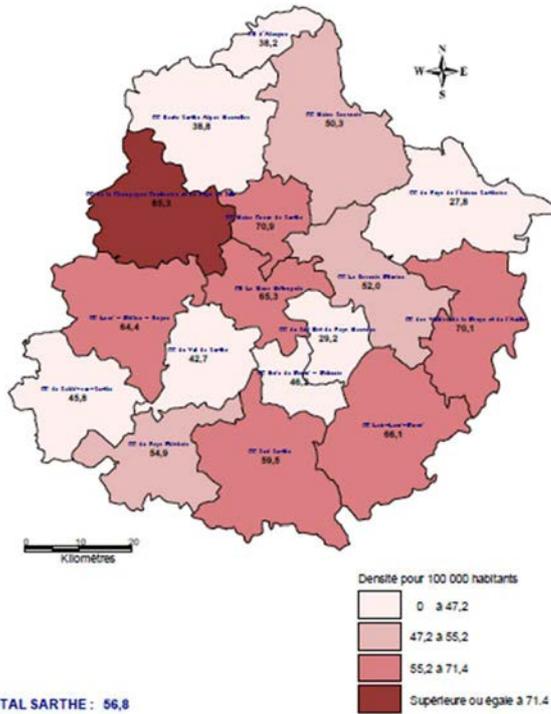
	Médecins généralistes libéraux exerçant en cabinet principal (hors MEP – Modes d'Exercice Particulier)	Chirurgiens - dentistes	Masseurs - kinésithérapeutes
Nombre total en Sarthe	323	200	350
Densité pour 100 000 habitants en Sarthe	56,8	37,0	61,6
Densité pour 100 000 habitants en Pays de la Loire	74,6	49,9	86,0
Densité pour 100 000 habitants en France	78,9	55,8	100,7

(Source : Assurance Maladie de la Sarthe – Démographie des professionnels de santé libéraux – Situation en Sarthe au 27 janvier 2020)



OFFRE DE SOINS DE MEDECINE GENERALE EN SARTHE
- Densité des médecins généralistes libéraux (hors MEP) par communauté de communes -

Situation au : 27/01/2020



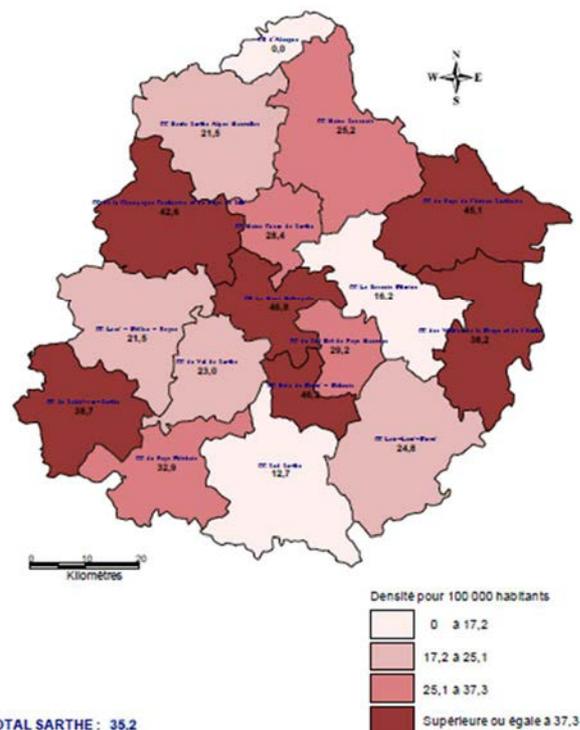
TOTAL SARTHE : 56,8

CPAM de la Sarthe/ODRPLUD

27/01/2020

OFFRE DE SOINS DENTAIRES EN SARTHE
- Densité des chirurgiens-dentistes libéraux par communauté de communes -

Situation au : 27/01/2020



TOTAL SARTHE : 35,2

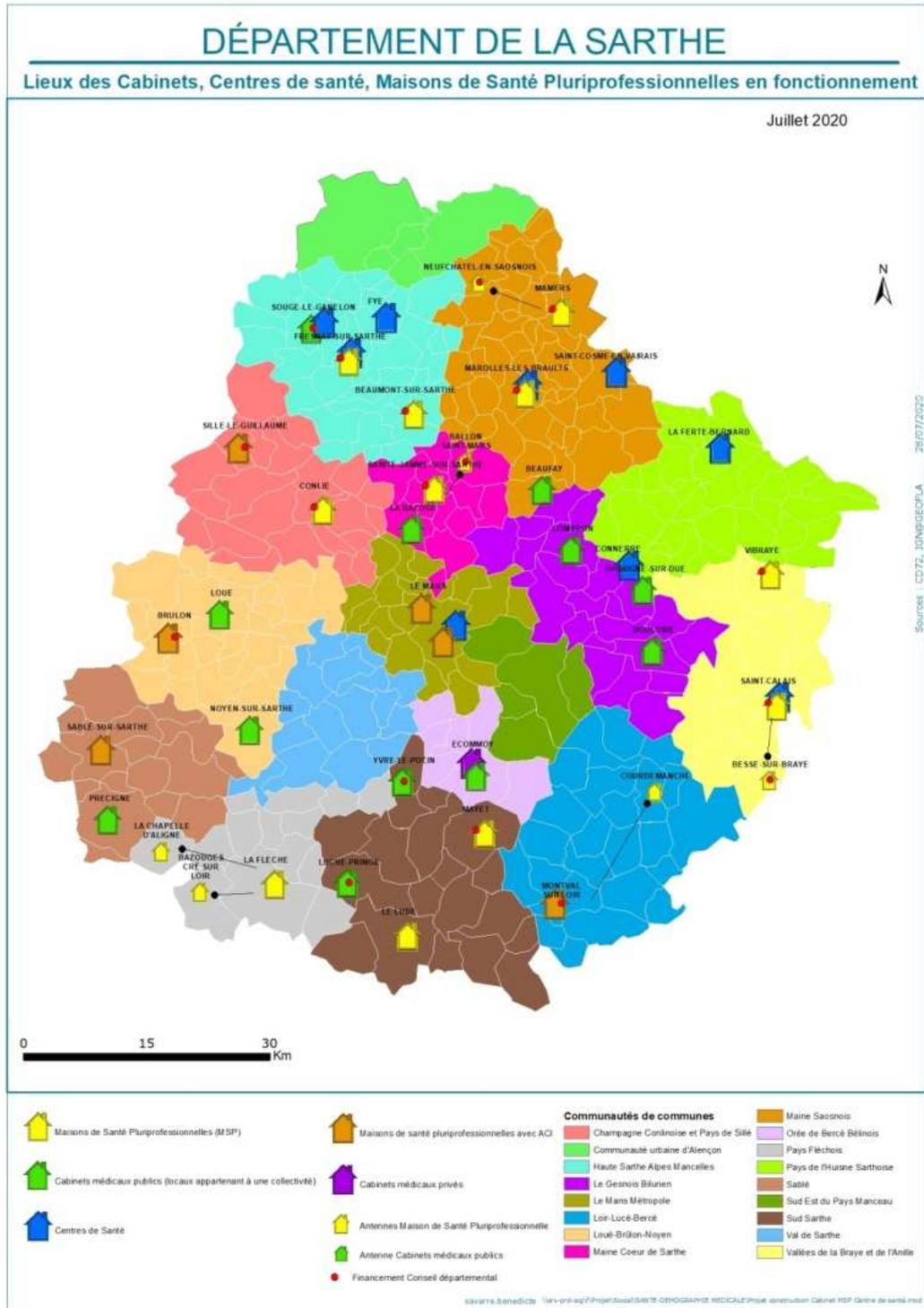
CPAM de la Sarthe/ODRPLUD

27/01/2020



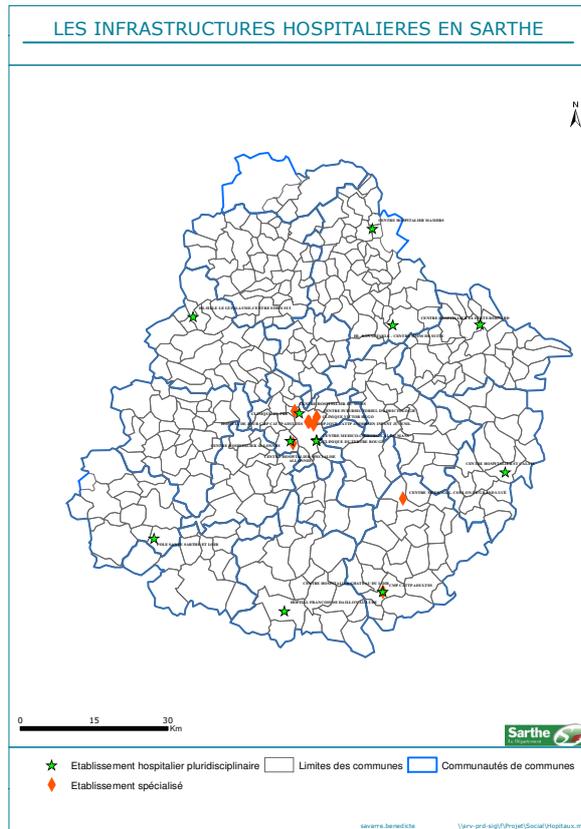
1.10.2 Une offre de soins répartie sur l'ensemble du territoire

- Centres de santé, maisons de santé pluridisciplinaires

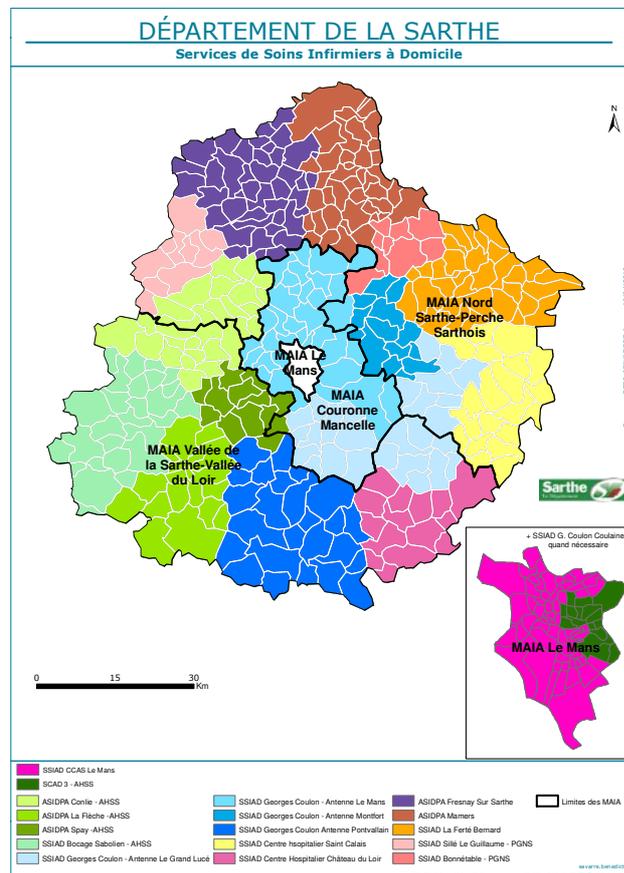




• Centres hospitaliers.

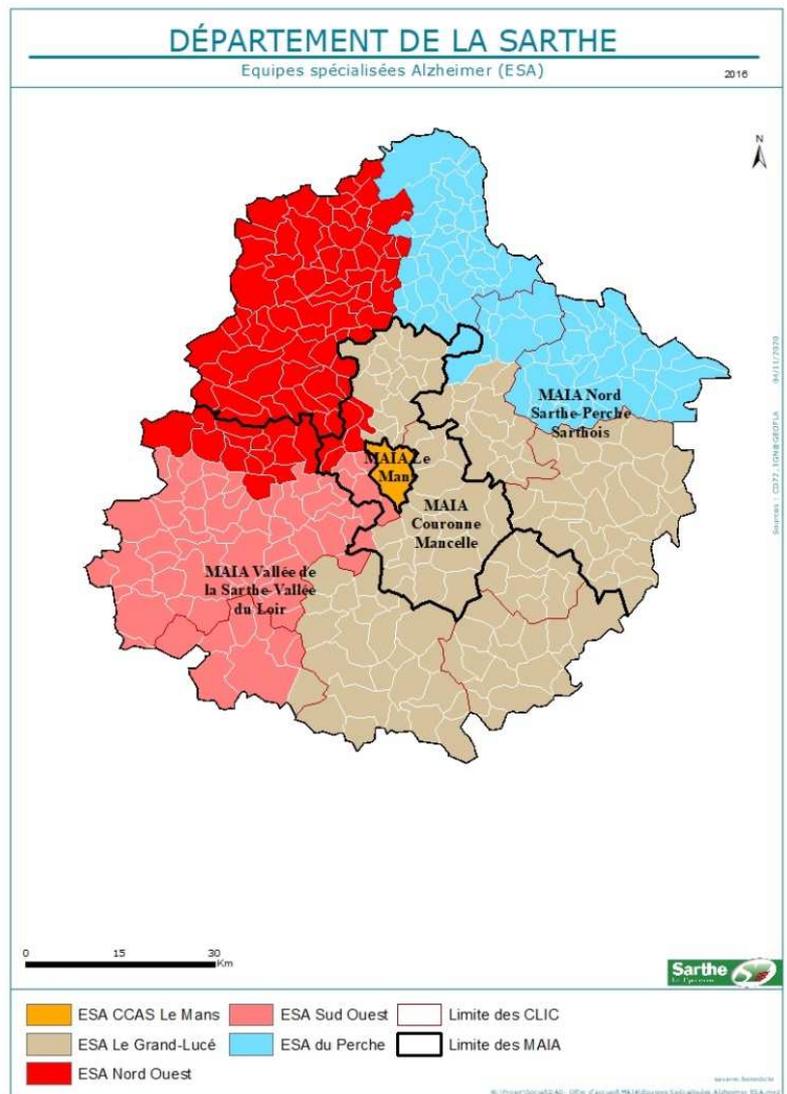


• Services de soins infirmiers à domicile (services financés par l'ARS)





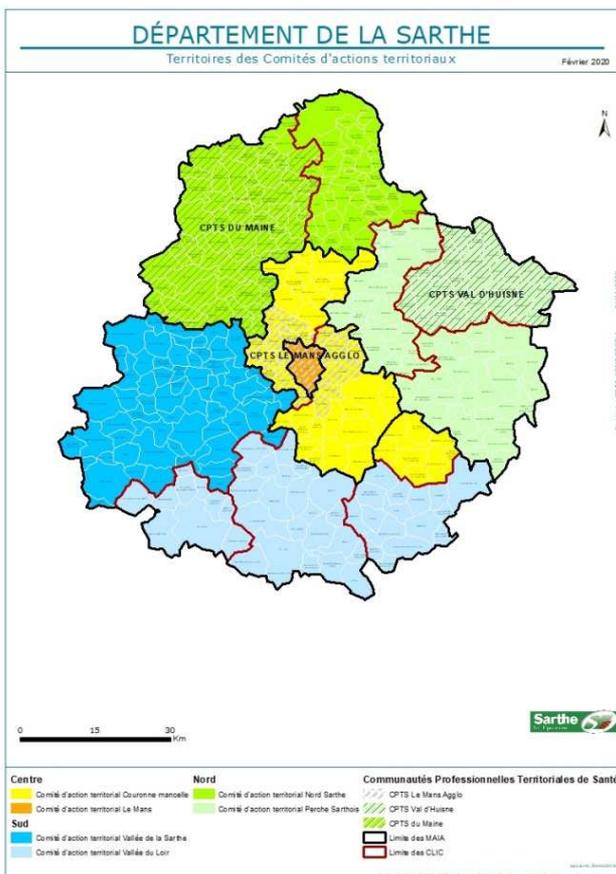
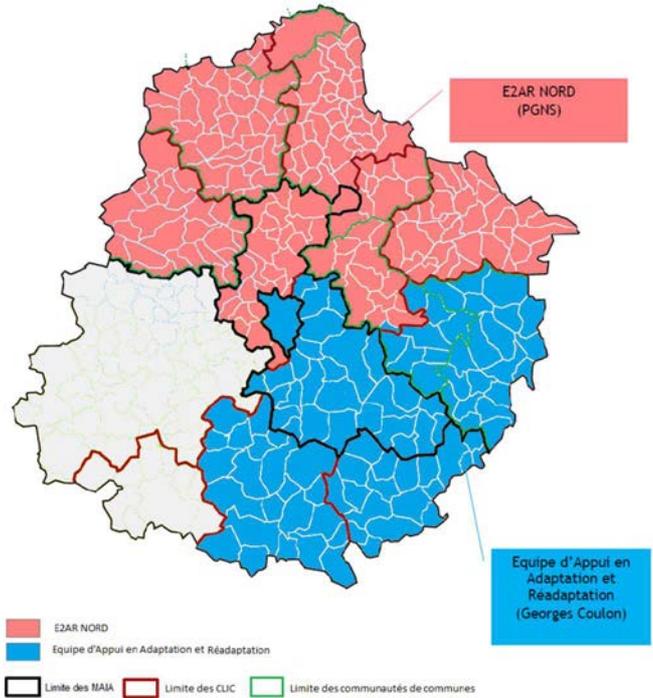
- Equipes spécialisées
Alzheimer





MAIA NORD SARTHE ET PERCHE SARTHOIS			
CARTOGRAPHIE	Carte des Equipes d'Appui en Adaptation et Réadaptation		
Version n°2 du 26/09/2018	Année de référence : 2017	Référence : Département	Page(s) : 1/1
Procédure de rattachement : Diagnostic territorial MAIA			
Service/Structure destinataire destinataires		MAIA NORD SARTHE ET PERCHE SARTHOIS	
Fonctions concernées		TOUS LES ACTEURS	

• Equipes d'appui en adaptation et réadaptation



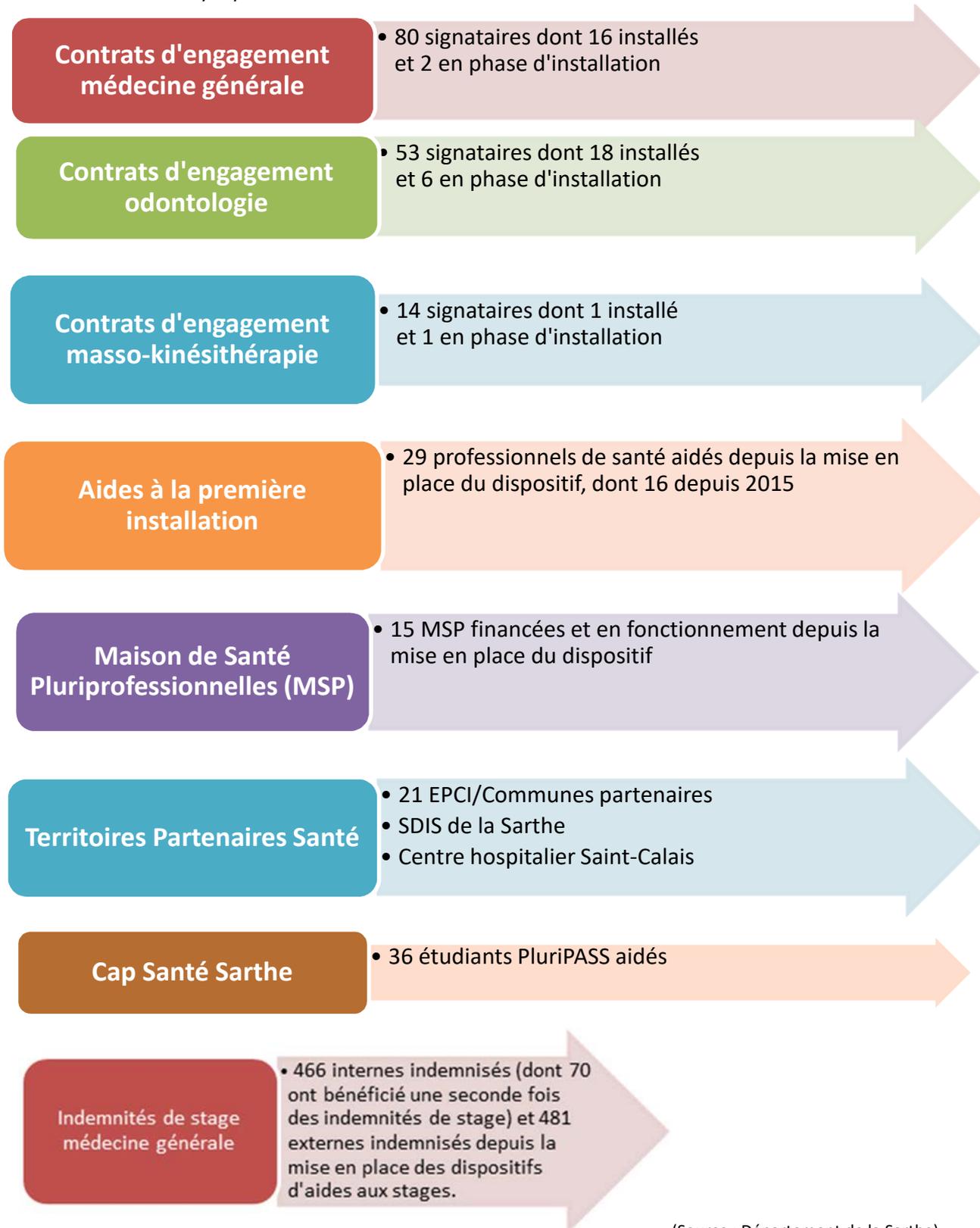
• Communautés professionnelles territoriales de santé



1.10.3 Des contractualisations du Département avec des professionnels de santé très encourageantes

Un bilan positif des dispositifs mis en place dans le cadre du Plan démographie médicale départemental 2016-2019 présente un bilan positif des dispositifs et contractualisations engagées.

Chiffres au 31/12/2019



(Source : Département de la Sarthe)

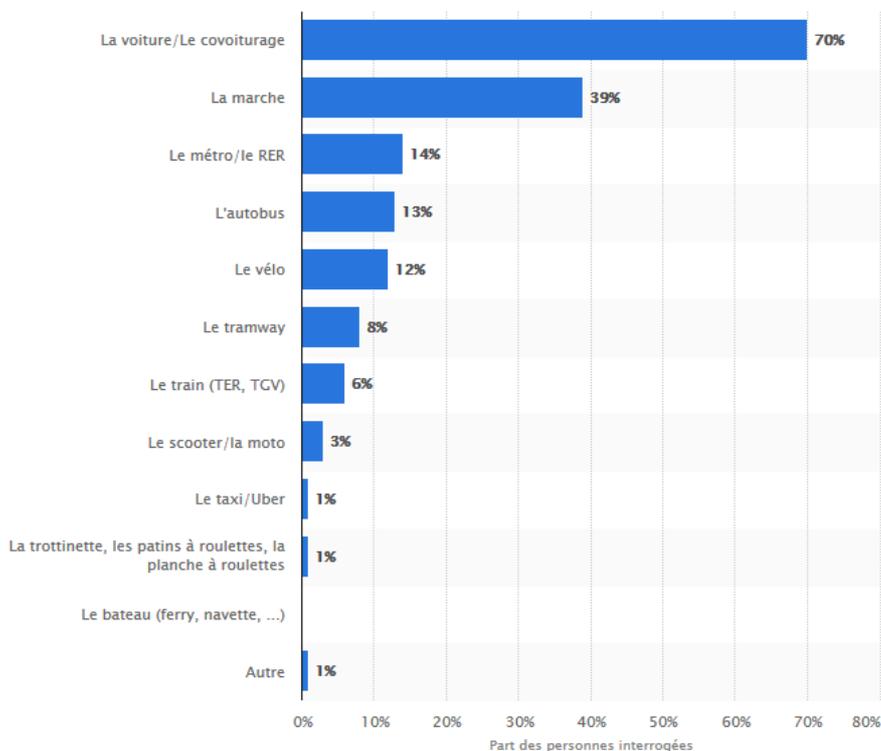


1.11 MOBILITES

1.11.1 Une prééminence de la voiture comme moyen de déplacement quotidien

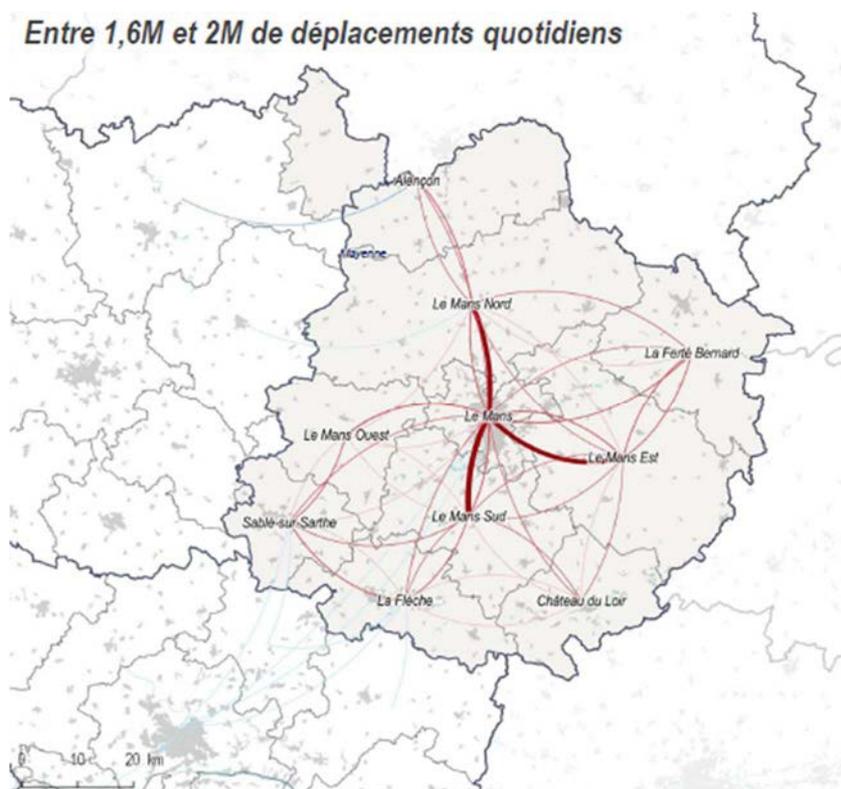
En 2018, les Français utilisent très majoritairement la voiture pour leurs déplacements quotidiens, tandis que près de 40% d'entre eux choisissent la marche à pied.

La voiture est le premier mode de transport pour 80% des salariés sarthois (Source : INSEE Focus n°143, février 2019).



(Source : Statista Research Department, novembre 2018)

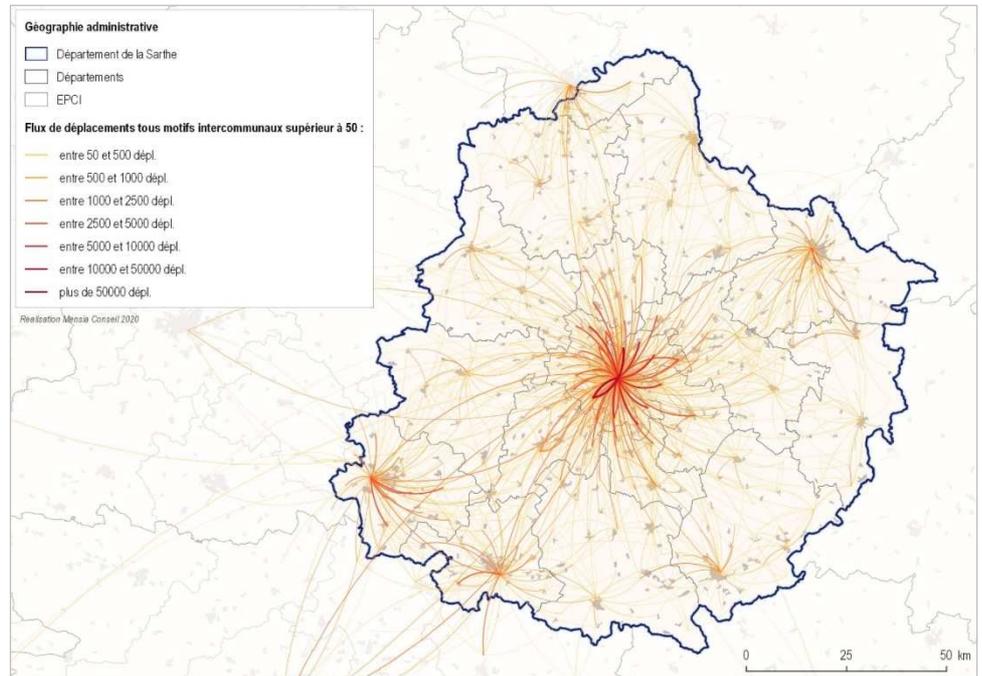
1.11.2 Des flux domicile-travail d'intensité variable sur les territoires, avec une mobilité professionnelle centrée sur Le Mans



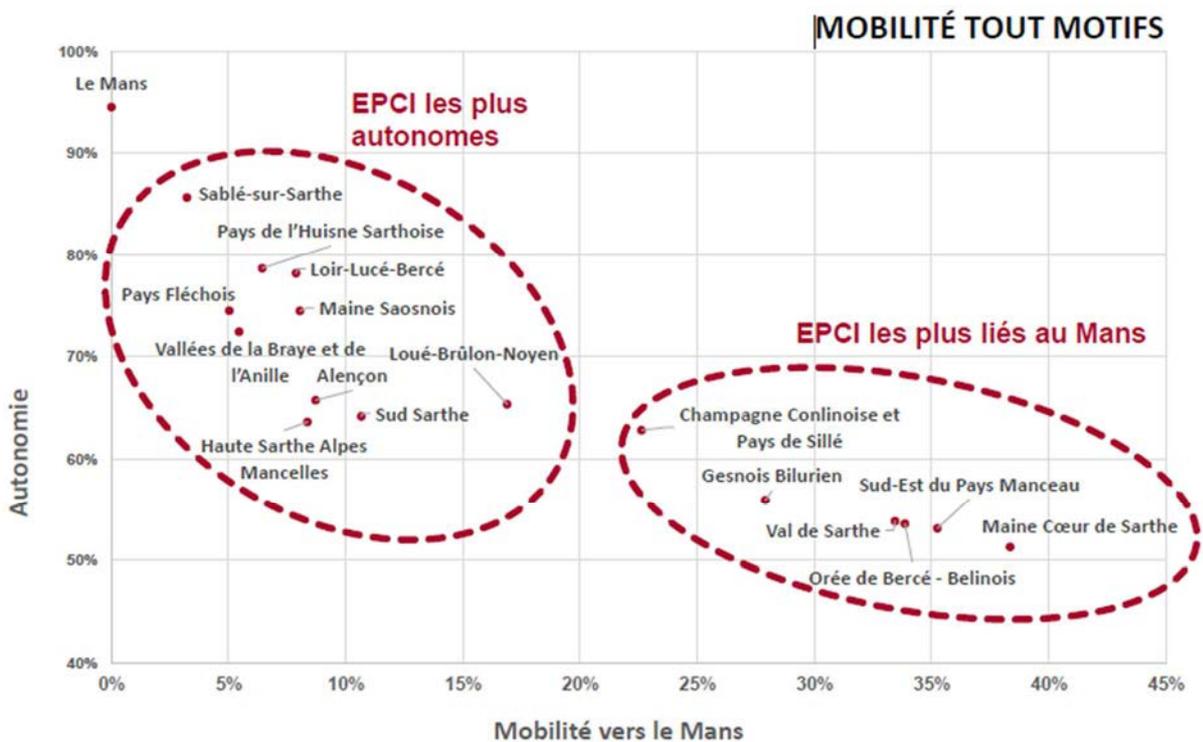
(Source : INSEE)



1.11.3 Flux de déplacements tous motifs intercommunaux en Sarthe



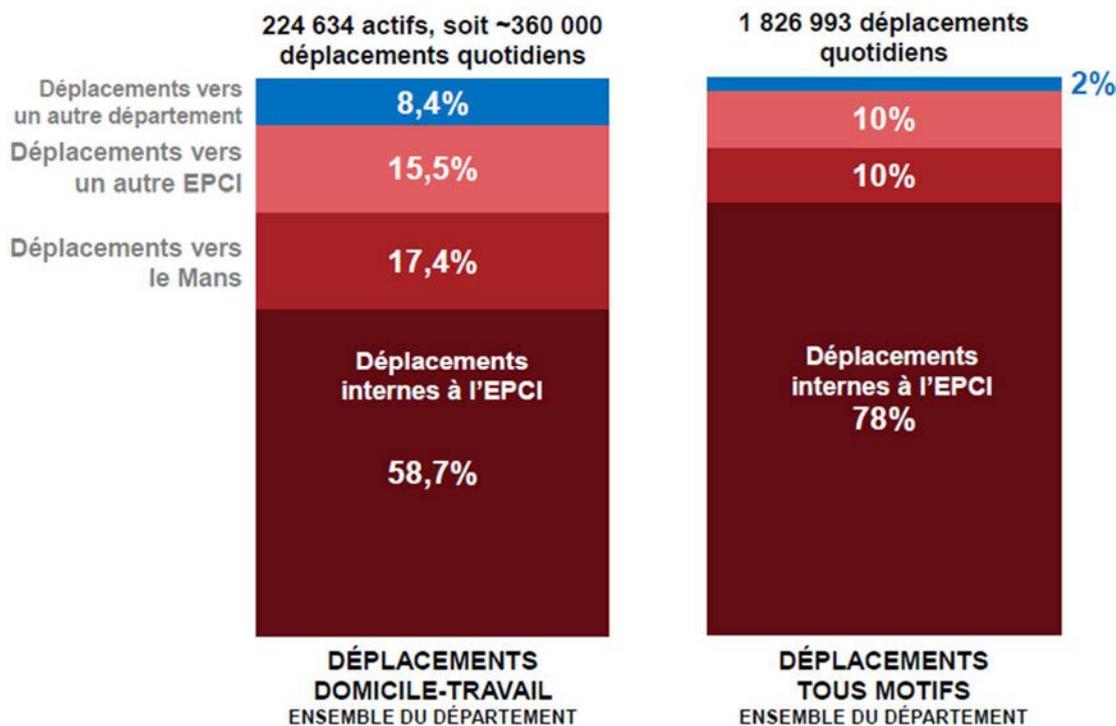
1.11.4 Des enjeux de mobilité variables selon les EPCI



Source : INSEE)



1.11.5 Des besoins de mobilité majoritairement locaux



(Source : INSEE)

1.11.6 Part des ménages avec voiture : 85% des ménages sarthois ont au moins une voiture
(Source : INSEE RP 2016).

1.11.7 Part du transport dans le budget des ménages : le transport représente plus de 18% des dépenses des Français, avec une part de 21% en milieu rural. Il s'agit du poids le plus important dans le budget des ménages. (Source : INSEE Première n°1749, avril 2019)

1.11.8 La mobilité, 2^{ème} frein au retour à l'emploi (après la formation)
(Source : « Baromètre des mobilités au quotidien », Wimoov-Fondation Nicolas Hulot, Janvier 2020)

1.11.9 Un accès aux services publics centralisé sur le chef-lieu du département, avec un accès plus aisé au nord et au sud du département

Le Mans et sa couronne centralisent la majorité des services au public du quotidien, avec des temps d'accès à moins de 5 minutes.

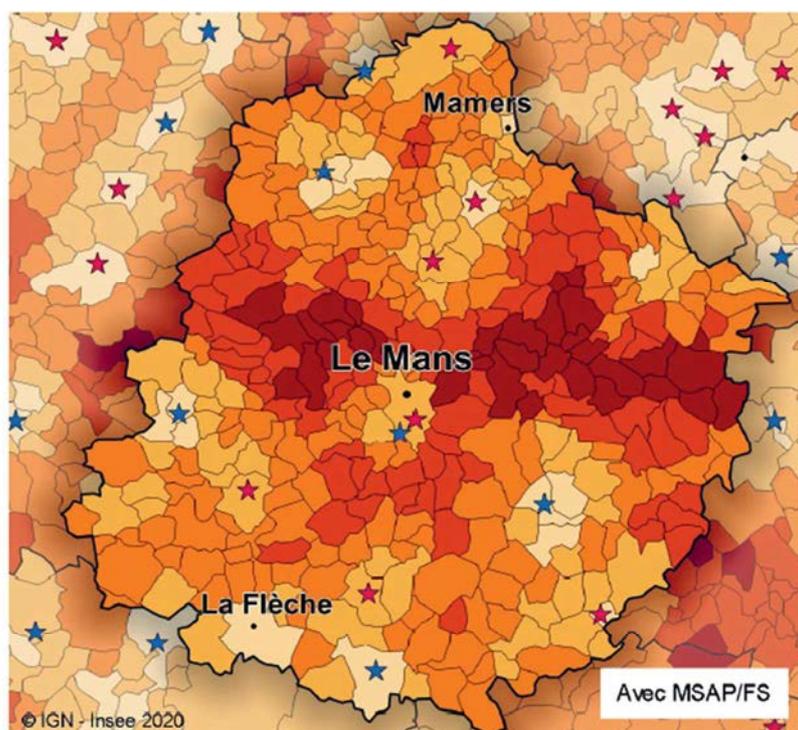
Les communes disposant d'une gamme complète ou semi-complète de services se trouvent à la périphérie du département.

Selon l'INSEE (« L'accès des Ligériens aux services publics facilité par le déploiement des espaces France Services », Insee Pays de la Loire, Dossier n°5, octobre 2020), les Sarthois mettent 10 minutes en moyenne à accéder au panier de services publics. Ce temps d'accès est supérieur à la moyenne régionale (+ 1 minute). L'accessibilité est inégale selon les territoires : si le nord et le sud du département accèdent plus rapidement aux services publics, la couronne périurbaine du Mans et certaines zones situées à l'ouest et à l'est du département en sont plus éloignées.



En matière de santé, l'accessibilité est inégale sur le territoire : si Le Mans et ses couronnes ont un accès plus rapide à l'offre de soins de premier recours, les communes au pourtour du département sont plus éloignées, particulièrement au nord et à l'est.

Temps d'accès moyen théorique par commune au panier de services publics avec espaces France Services (FS) et Maisons de services au public (MSAP)



Sources : SGAR ; Insee, BPE 2018 - RP 2017 ; CAF ; CPAM ; Carsat ; MSA ; ministères de l'Intérieur et de la Justice.

1.11.10 Des seniors qui s'isolent faute de moyens de transports adaptés (Etude Auxilia/Laboratoire de la Mobilité Inclusive, 2015)

Tranche d'âge	Part des personnes se déplaçant quotidiennement
55-64 ans	74%
75 ans et plus	41%

(Enquête Wimoov-AG2R La Mondiale sur les pratiques des seniors s'agissant de leur mobilité au quotidien, 2018)

85 ans, la bascule vers le grand âge : 10 % des 85-89 ans sortent moins d'une fois par semaine ou jamais (Etude « Solitude et isolement, quand on a plus de 60 ans en France en 2017 », Les Petits Frères des pauvres).



1.11.12 Un diagnostic mobilité par le Département qui fait apparaître :

- Les mobilités : une thématique abordée à l'échelle nationale et médiatique, nécessitant une prise en compte au niveau local, avec des enjeux majeurs de prévention (santé, formation, emploi), énergétique, d'aménagement du territoire.
- Une offre très variée d'actions de mobilité, complémentaire à une riche diversité des offres de transport, mais pas totalement satisfaisantes sur l'ensemble du département.
- Un déficit de communication et d'information sur les services de mobilité.
- Les EPCI : des territoires appropriés pour une prise en compte juste et au plus près des habitants concernant les problématiques liées à la mobilité.
- L'accès au numérique : un facteur déterminant de réussite des actions par un accompagnement des personnes qui le nécessitent et une accessibilité aux moyens techniques.

Disponibles sur le site du Département :

Le document complet : https://www.sarthe.fr/sites/sarthe.fr/files/atoms/files/diagnostic_mobilite_2019.pdf

La synthèse du diagnostic : https://www.sarthe.fr/sites/sarthe.fr/files/atoms/files/diagnostic_mobilite_2019-synthese.pdf

1.12 ACCES AU NUMERIQUE

1.12.1 Une augmentation significative des équipements et usages d'internet.

(Source : « L'usage des technologies de l'information et de la communication par les ménages entre 2009 et 2019 - Enquêtes sur les TIC auprès des ménages », Insee Résultats, avril 2020).

En 2019, 83 % des personnes de 15 ans ou plus résidant en France ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre seulement 65 % en 2009. Les plus âgés rattrapent leur retard ; 32 % des 75 ans ou plus sont utilisateurs contre 8 % d'entre eux en 2009. Les pratiques se développent et se diversifient et, parmi elles, les achats et ventes en ligne sont de plus en plus prisés.

Le développement accéléré de l'Internet mobile accompagne ces évolutions : en 2019, 75 % des personnes résidant en France ont déjà navigué sur Internet en dehors de chez elles, via un ordinateur portable, un téléphone portable, une tablette ou un autre appareil mobile ; elles n'étaient que 18 % dix ans auparavant.



Année	Age	Taux d'équipement Internet		Fréquence et taux d'utilisation d'internet			Taux d'utilisation des sites administratifs selon l'âge
		Part des individus disposant d'Internet à leur domicile (en %)	Part des individus disposant du haut débit à leur domicile (en %)	Part des individus s'étant connectés à Internet au cours des trois derniers mois (en %)	Part des individus s'étant connectés à Internet tous les jours ou presque (en %)	Part des individus s'étant connectés à l'Internet mobile au cours des trois derniers mois (en %)	Part des individus ayant utilisé internet pour contacter une administration ou un service public au cours des douze derniers mois (en %)
2009	15 à 29 ans	83,1	76,0	93,8	70,3	39,5	50,2
	30 à 44 ans	83,4	76,5	80,7	59,8	18,7	57,7
	45 à 59 ans	73,4	66,4	68,8	46,9	14,8	49,3
	60 à 74 ans	46,9	43,1	37,6	25,0	5,9	23,2
	75 ans ou plus	14,3	12,8	7,8	4,5	0,2	4,1
	Ensemble	67,2	61,4	65,1	46,8	17,7	42,4
2019	15 à 29 ans	97,7	92,9	96,9	92,3	95,1	70,3
	30 à 44 ans	96,4	90,7	96,6	88,9	92,8	85,8
	45 à 59 ans	93,0	84,4	90,4	74,6	79,9	78,2
	60 à 74 ans	84,6	74,7	73,6	55,0	57,3	57,7
	75 ans ou plus	46,8	39,3	32,2	19,4	22,2	20,5
	Ensemble	88,0	80,6	83,3	71,4	75,0	67,9

Champ : Ensemble des individus de 15 ans ou plus vivant en France dans un ménage ordinaire.
(Source : Insee, enquêtes Technologies de l'information et de la communication 2009 à 2019)

En France, les taux d'équipement et d'utilisation d'Internet par toute la population ont augmenté entre 2009 et 2019, fait particulièrement notable chez les personnes âgées de 75 ans et plus, bien qu'elles restent encore minoritaires.

L'usage d'Internet pour contacter une administration ou un service public a considérablement augmenté durant les 10 dernières années. Les personnes âgées de 75 ans et plus utilisent moins Internet à cet effet (20,5%).

1.12.2 Des risques d'exclusion numérique

(Source : Insee Première n°1780, octobre 2019)

Aujourd'hui, les risques d'exclusion numérique sont forts.

En 2019 en France, 15% des personnes de 15 ans ou plus, soit une personne sur six, n'ont pas utilisé Internet au cours de l'année, tandis que 38% des usagers manquent d'au moins une compétence numérique de base et 2% sont dépourvus de toute compétence. Ainsi, **l'illectronisme**, ou illettrisme numérique, **concerne 17% de la population**.

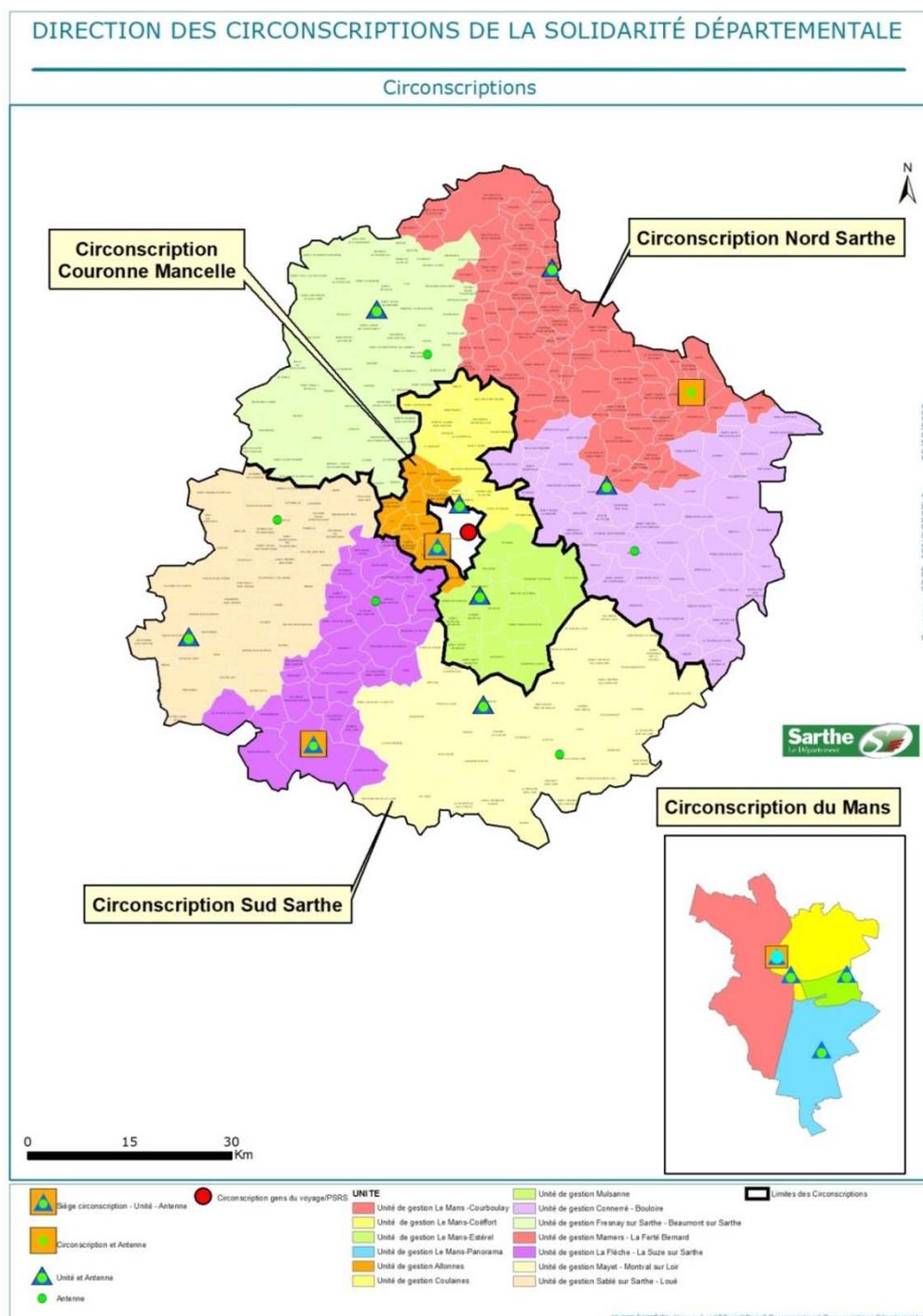
Une personne sur quatre ne sait pas s'informer et une sur cinq est incapable de communiquer via Internet. Les personnes les plus âgées, les moins diplômées, aux revenus modestes, celles vivant seules ou en couple sans enfant ou encore résidant dans les DOM sont les plus touchées par le défaut d'équipement comme par le manque de compétences.

Par ailleurs, une personne de 75 ans ou plus sur deux n'a pas accès à Internet à son domicile. Parmi les 15% de la population n'ayant pas utilisé Internet au cours de l'année, 64% des 75 ans ou plus sont concernés.



1.13 ORGANISATION TERRITORIALE EN REPONSE AUX BESOINS DES SARTHOIS.

1.13.1 Une couverture départementale grâce aux Circonscriptions de la solidarité départementale.



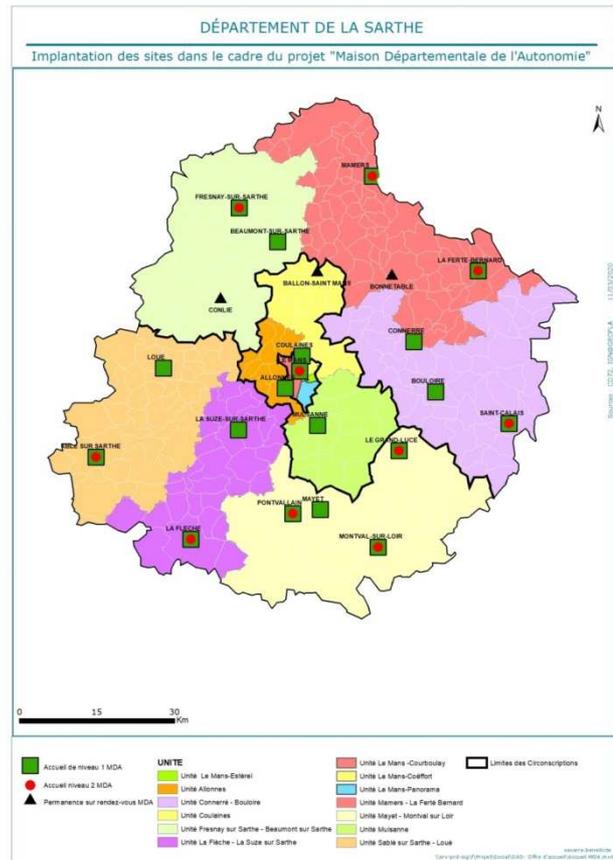
On observe une augmentation du nombre de personnes âgées de plus de 60 ans accompagnées par les circonscriptions :

- 23 % en 2017 et 2018 contre 13 % en 2016.
- En soutien pour des problématiques financières/budgétaires.
- Auprès le plus souvent de personnes atteintes de troubles voire de pathologies dites psychiatriques.



1.13.2 Sarthe Autonomie, en faveur des publics handicapés et/ou âgés, mise en œuvre le 1^{er} novembre 2020

Le dispositif Sarthe Autonomie a pour objectif de proposer un guichet unique pour accueillir et accompagner les personnes âgées et les personnes en situation de handicap via le maillage des circonscriptions.





1.14 UNE INSTANCE CONSULTATIVE : LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CITOYENNETE DE L'AUTONOMIE.

Le conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA) est une instance consultative qui :

- assure la participation des personnes âgées et des personnes handicapées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'autonomie dans le département.
- est compétente en matière de :
 - ↳ prévention de la perte d'autonomie, d'accompagnement médico-social et d'accès aux soins et aux aides humaines ou techniques.
 - ↳ accessibilité, de logement, d'habitat collectif, d'urbanisme, de transport, de scolarisation, d'intégration sociale et professionnelle et d'accès à l'activité physique, aux loisirs, à la vie associative, à la culture et au tourisme.

La présidence est assurée par le Président du Conseil départemental.



2. PARENTALITÉ

2.1 PRÉVENTION PRIMAIRE.

2.1.1 Conseillères en économie sociale et familiale du Département.

Les conseillères en économie sociale et familiale (CESF) du Département interviennent en matière de prévention et dans le cadre des Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP).

55 MASP simples ont été traitées par les CESF en 2019.

2.1.2 Techniciennes de l'intervention sociale et familiale du Département.

Nombre de situations prises en charge par les agents d'interventions sociales et familiales	Nombre de familles accompagnées	Nombre d'adultes concernés	Nombre d'enfants concernés
2017	174	424	261
2018	191	426	310
2019	204	469	325

(Source : Département de la Sarthe)

2.1.3 Educateurs de prévention du Département.

Nombre de situations prises en charge par les éducateurs de prévention	Nombre de familles accompagnées	Nombre d'enfants concernés
2017	266	473
2018	247	425
2019	235	385

(Source : Département de la Sarthe)

2.1.4 Prévention spécialisée.

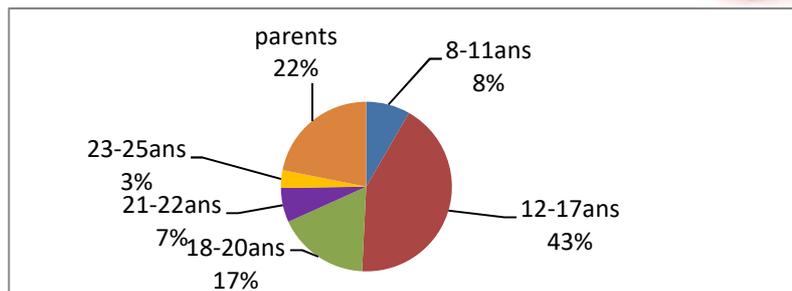
La mission de prévention spécialisée est confiée par conventions à l'association Inalta pour une intervention au sein des quartiers de Politique de la Ville, sur Le Mans, Couaines et Allonnes, afin d'anticiper et répondre de façon adaptée aux situations à risque (désocialisation et marginalisation des jeunes).

Prévention spécialisée	Nombre de jeunes accompagnés	Nombre de relations amorcées	Nombre d'actions collectives réalisées
En 2019	626	1 389	472

(Source : Inalta)

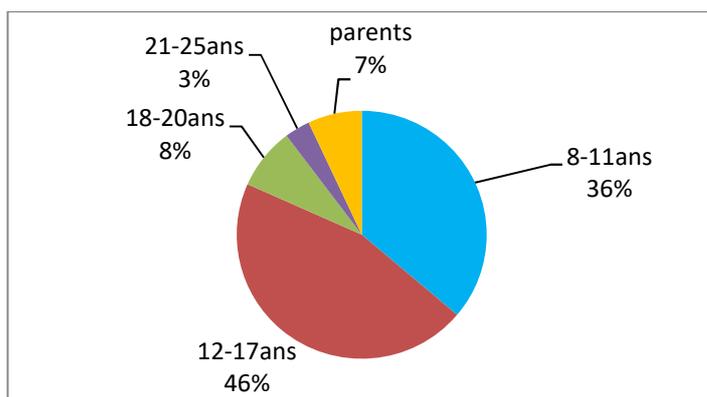


Les accompagnements éducatifs,
dont 41% de jeunes filles



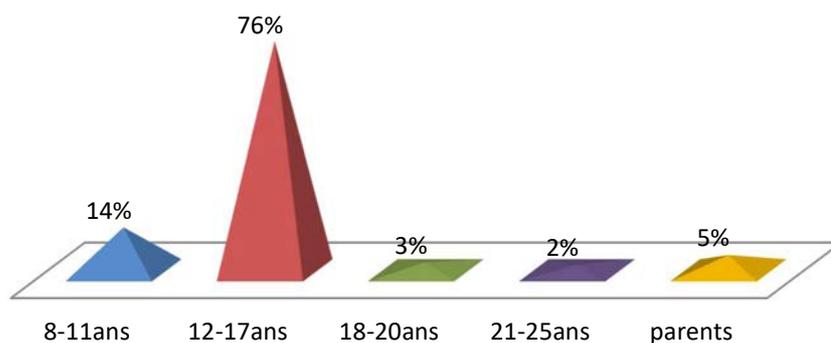
(Source : Inalta)

Répartition des âges des relations amorcées,
dont 40% de jeunes filles



(Source : Inalta)

Actions collectives réparties par âge



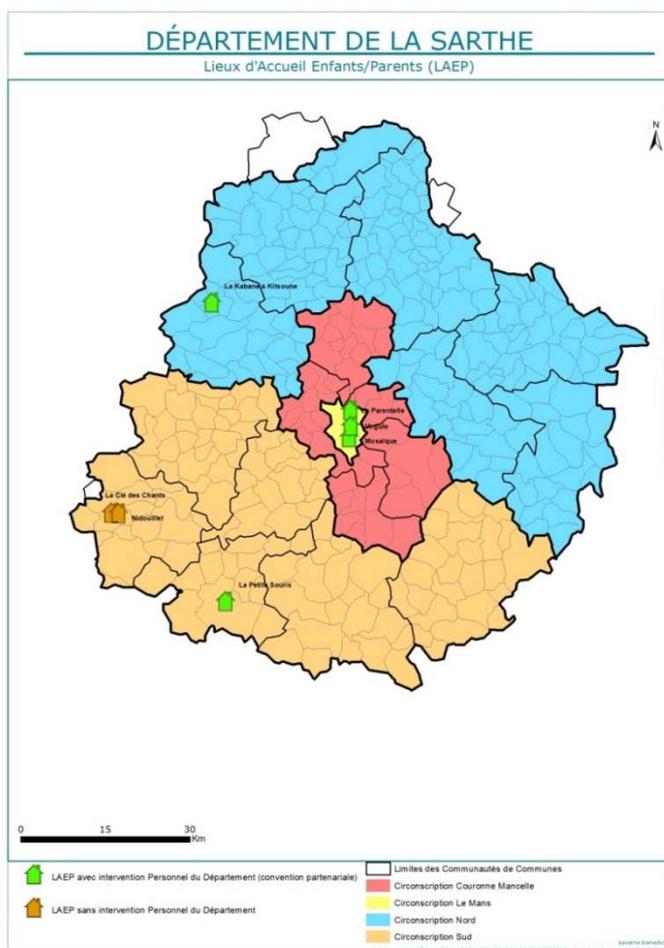


2.1.5 Actions collectives conduites par la DCSD

Actions collectives menées en 2019 par la Direction des circonscriptions de la solidarité départementale		
Circonscription	Nombre d'actions	Thème de l'action
Le Mans	11	Soutien à la famille, la parentalité et la lutte contre les violences intra familiales Alimentation Gestion à la vie quotidienne (administratif, budget) Culture
Couronne Mancelle	2	Soutien à la famille, la parentalité et la lutte contre les violences intra familiales Gestion à la vie quotidienne (administratif, budget)
Nord Sarthe	5	Soutien à la famille, la parentalité et la lutte contre les violences intra familiales Alimentation Gestion à la vie quotidienne (administratif, budget) Accès aux droits Autres – ex : un temps pour soi
Sud Sarthe	6	Soutien à la famille, la parentalité et la lutte contre les violences intra familiales Alimentation Environnement Culture
GV/PSRS	1	Accès aux droits
Départementale	4	Soutien à la famille, la parentalité et la lutte contre les violences intra familiales
Total	29	

(Source : Département de la Sarthe)

Lieux d'accueil enfants parents





2.1.6 Médiation familiale

Pour l'organisation de l'exercice des droits de visite ou de garde d'enfants afin d'éviter des situations conflictuelles, la médiation familiale est assurée par deux associations, Montjoie et Inalta.

La majorité des médiations dure moins de 3 mois.

LA MÉDIATION FAMILIALE en 2019	MONTJOIE	INALTA
Entretiens d'informations préalables	454	298
<i>Sur ordonnance du juge</i>	43	19
<i>Sur injonction du juge</i>	70	23
<i>Dans un cadre conventionnel</i>	341	256
Médiations Familiales terminées	133	54
<i>Pour des divorces/Séparation</i>	131	53
<i>Pour des conflits intergénérationnels</i>	2	1
<i>Sur ordonnance du juge</i>	16	6
<i>Sur injonction du juge</i>	13	2
<i>Dans un cadre conventionnel</i>	104	46
Durée des médiations familiales judiciaires		
Moins de 3 mois	55%	100%
Durée des médiations familiales conventionnelles		
Moins de 3 mois	73%	67%

2.1.7 Maison des adolescents (MDA)

La Maison départementale des Adolescents de la Sarthe (MDA 72) accueille et accompagne des adolescents. Il s'agit d'apporter une réponse de santé et de prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes. Les parents peuvent aussi être accueillis, informés et soutenus.

DONNÉES CHIFFRÉES DE LA MAISON DES ADOLESCENTS en 2019	
Entretiens tous publics (Ados, parents, professionnels)	7 553
Adolescents reçus au moins une fois dans l'année	2 104 <i>Dont 45% ont entre 13 et 16 ans Dont 56% sont collégiens et 30% lycéens Dont 61% sont des filles Dont 38% au motif d'un mal être Dont 26% pour leur vie affective</i>
Informations préoccupantes émises	13
Signalements judiciaires	24
Actions de prévention, d'éducation à la santé et à la citoyenneté auprès jeunes	300
Accueil de parents sous classement conditionnel (mesures alternatives aux poursuites pénales)	39 dossiers

(Source : Maison des Adolescents de la Sarthe)



2.2 JEUNE ENFANT.

2.2.1 Etablissements d'accueil collectif du jeune enfant : un taux d'équipement le plus faible des Pays de la Loire et très inférieur au niveau national

ACCUEIL COLLECTIF DES ENFANTS D'AGE PRESCOLAIRE							
Nombre de places agréées par la PMI au 1er janvier 2017	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Crèches collectives (parentales incluses)	1 876	882	135	56	717	3 666	82 211
Haltes-garderies	618	421	62	93	114	1 308	18 882
Jardins d'enfants	0	12	0	0	48	60	8 442
Multi-accueil	4 651	2 230	651	1 086	1 091	9 709	263 816
Taux d'équipement en accueil collectif (1)	148	128	86	67	98	119	172

(Source : Drees, Conseils Départementaux, IRCM)

(1) Pour 1 000 enfants nés au cours des trois dernières années

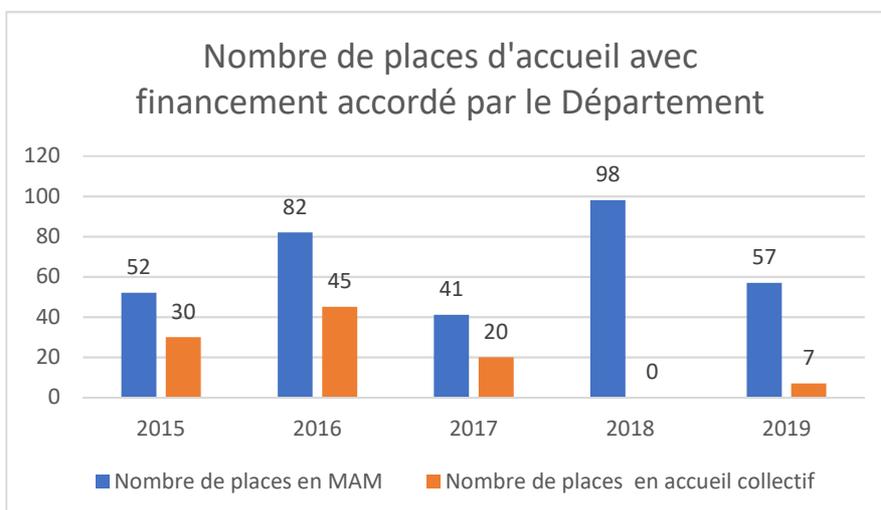
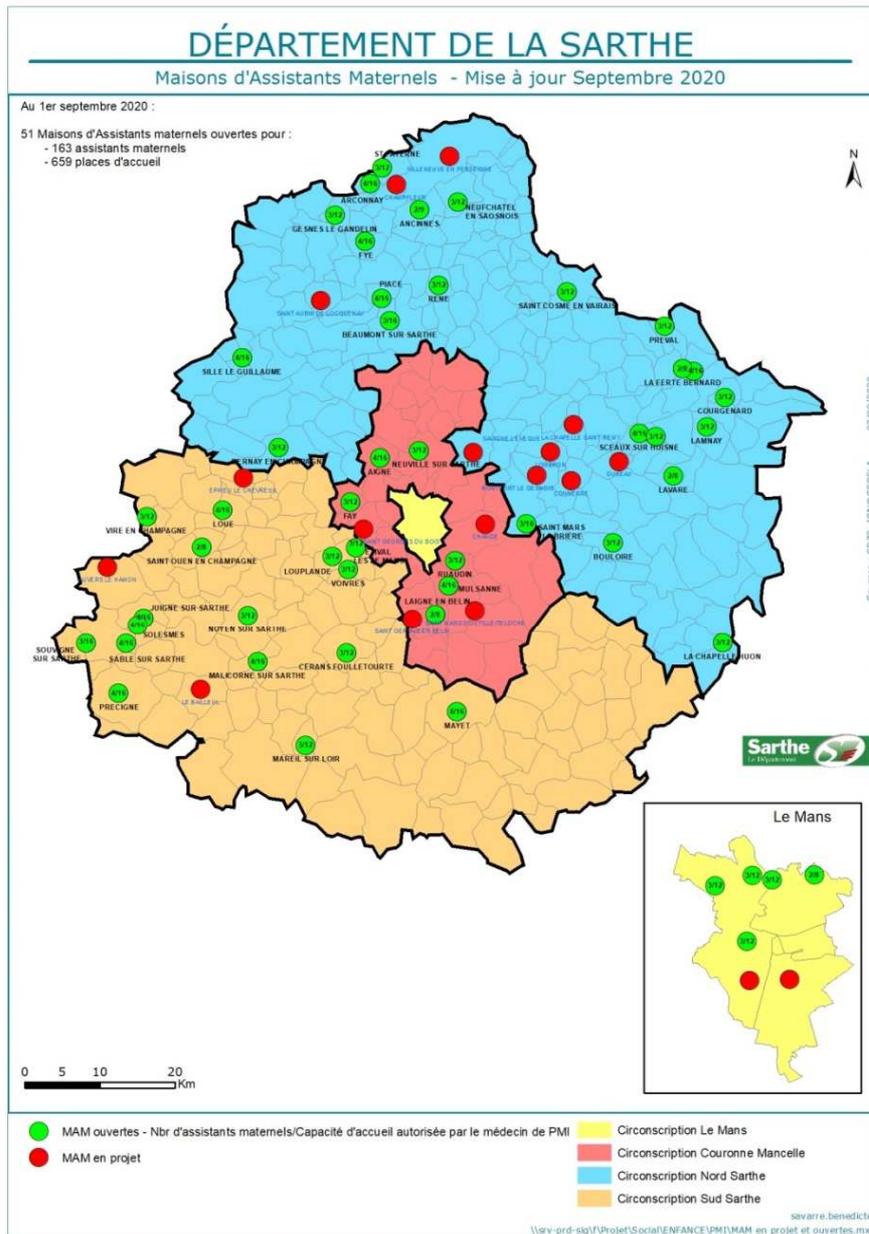
2.2.2 Assistants maternels : une baisse du nombre d'agrément et de la capacité d'accueil, conjointement à une croissance de la capacité d'accueil au sein des maisons d'assistants maternels

ASSISTANTS MATERNELS	Evolution 2015-2019	
	2015	2019
Nombre d'assistants maternels agréés	5949	4 907
Capacité d'accueil par des assistants maternels agréés	22127	18 643
Capacité d'accueil au sein des maisons d'assistants maternels	309	567

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)



2.2.3 Une répartition géographique inégale des maisons d'assistants maternels



(Source : Département de la Sarthe)



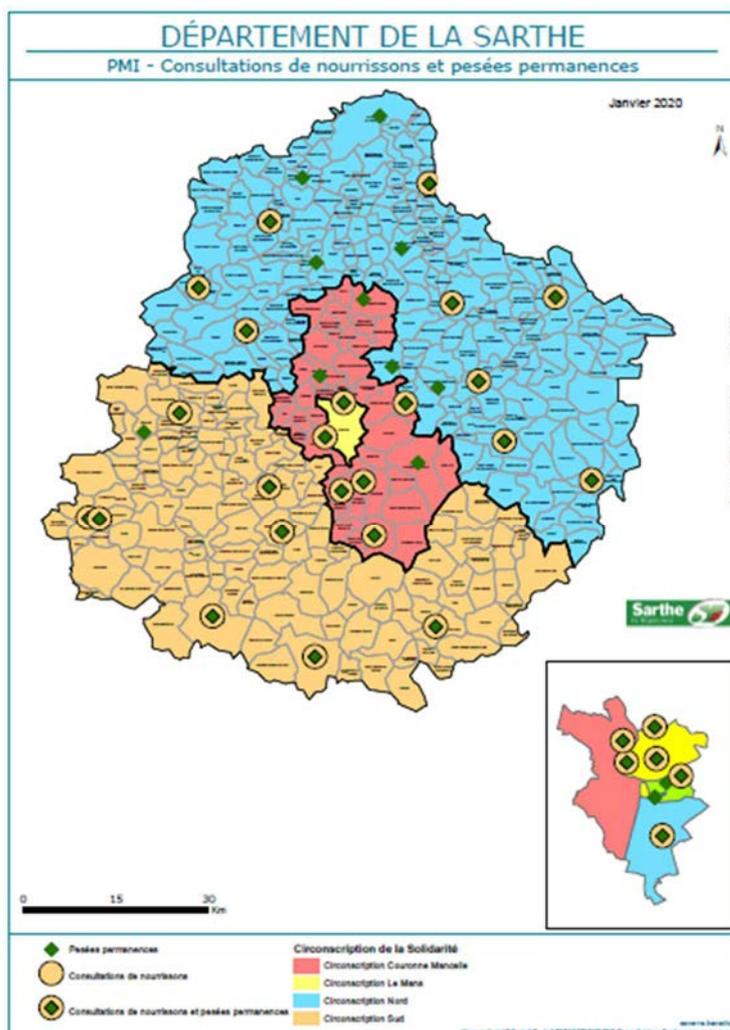
2.2.4 Une augmentation du nombre des futures mères et mères accompagnées par la PMI

Actions prénatales et post natales en faveur des futures mères	2015	2019
Points de consultations	14	17
Séances de consultations par un médecin ou une sage-femme	425	358
Femmes ayant bénéficié d'une consultation	559	818
Femmes ayant bénéficié de l'entretien du 4ème mois de grossesse	399	495
Visites à domicile	2163	1375

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

- ✓ Le **dispositif PRADO** (Programme d'accompagnement au retour à domicile) avec la participation, depuis 2015, des **5** sages-femmes du Département en lien avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, pour les situations connues en anténatal ou pour une situation nouvelle à risque psycho sociale, a effectué 159 accompagnements de retours à domicile en 2019.
- ✓ Le **dispositif PANJO** (promotion de la santé et de l'attachement des nouveaux nés et de leurs jeunes parents) sur la Sarthe a été pérennisé en 2020, en lien avec l'ARS, avec pour objectif de renforcer les dispositifs de prévention précoce, en s'appuyant sur les visites à domicile des professionnels de PMI.

Des consultations de nourrissons et des pesées permanences par la PMI sur l'ensemble du territoire départemental





2.2.5 Centre d'action médico-sociale précoce

Le Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de la Sarthe est un service médico-social, qui a pour but de favoriser le développement, le bien-être de l'enfant et son intégration sociale. Il exerce différentes missions auprès des enfants âgés de 0 à 6 ans : dépistage des troubles du développement, recherche d'un diagnostic, mise en oeuvre de bilans et d'accompagnements spécialisés, soutien à l'inclusion scolaire et sociale, accompagnement familial.

Le CAMSP de la Sarthe accueille des enfants pour lesquels des difficultés ont été repérées :

- Des troubles sensoriels et/ou moteurs,
- Des retards de développement,
- Des troubles du comportement.

Ce service est financé à 80% par l'Assurance Maladie et 20% par le Conseil Départemental de la Sarthe. Il est placé sous contrôle de l'Agence Régionale de Santé des Pays de La Loire.

2.3 ENFANCE ET FAMILLE

2.3.1 Nombre de jeunes bénéficiaires d'une mesure d'action éducative et/ou de placement

	NOMBRE DE MINEURS	NOMBRE DE JEUNES MAJEURS DE MOINS DE 21 ANS	TOTAL
BENEFICIAIRES D'UNE MESURE D'ACTION EDUCATIVE ET/OU DE PLACEMENT EN 2019	2 956	191	3 147

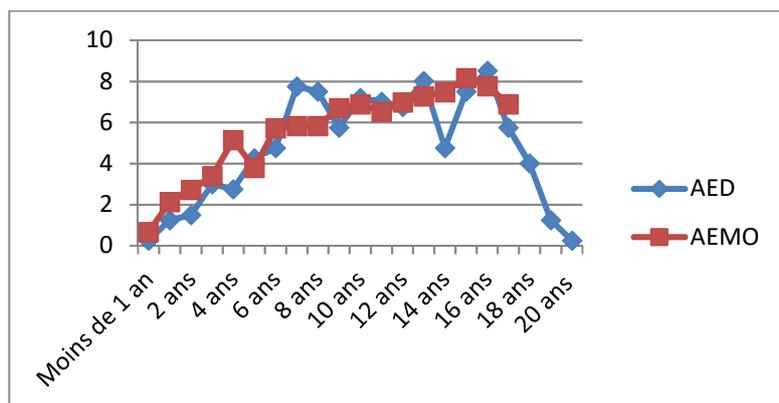
(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

2.3.2 Actions éducatives.

2.3.2.1 Actions éducatives à domicile (AED) : une augmentation régulière du nombre d'AED exercées par le Département

Actions éducatives à domicile	Evolution 2015-2019	
	2015	2019
Nombre de bénéficiaires d'actions éducatives à domicile (AED)	306	393
<i>Dont AED exercées par les services du Département</i>	279	352
<i>Dont AED intensives</i>	27	41

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)



Age des bénéficiaires de l'AED et de l'AEMO



2.3.2.2 Une augmentation du nombre de jeunes bénéficiant d'une action éducative en milieu ouvert (AEMO).

	Evolution 2015-2019	
	2015	2019
Nombre de jeunes bénéficiant d'une action éducative en milieu ouvert (AEMO) judiciaire confiée aux services du Département (délégation à un service habilité)	921	1 029

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

2.3.3 Aides financières

2.3.3.1 Une hausse du nombre d'allocations mensuelles aux mineurs au titre de l'ASE.

	Evolution 2015-2019	
	2015	2019
Actions en faveur de la parentalité - Prévention	3422 dossiers 7236 enfants	4 144 dossiers 9 277 enfants

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

2.3.3.2 Aides financières aux familles au titre de l'ASE.

Année 2019	Aides financières accordées pour des mineurs (secours exceptionnels et allocations mensuelles)
Nombre de familles bénéficiaires d'au moins une aide au cours de l'année	1 792

(Source : Département de la Sarthe)

2.3.4 Une augmentation du nombre de familles bénéficiaires de l'appui d'une technicienne de l'intervention sociale et familiale au titre de l'ASE.

	2015	2019
Nombre de familles bénéficiaires de l'appui d'une TISF	108	128

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

2.3.5 Une croissance du nombre de mesures administratives d'accompagnement en économie sociale et familiale

	2015	2019
Nombre de familles bénéficiaires d'une mesure administrative d'accompagnement en économie sociale et familiale	2	19

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

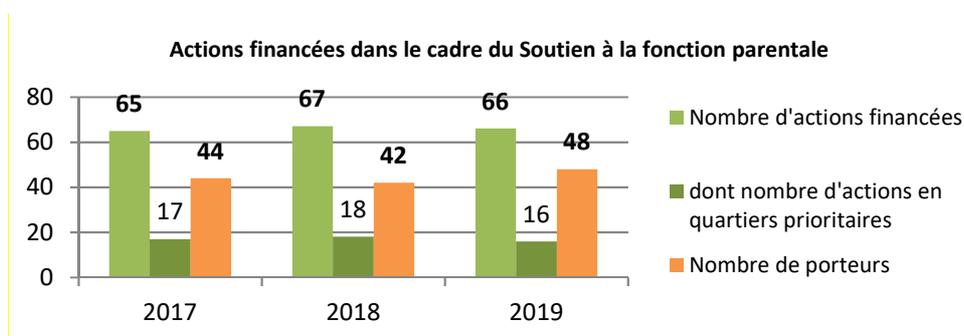


2.3.6 Une diminution des agréments des familles en vue d'adoption

Agréments pour l'accueil d'enfants en vue de leur adoption	2015	2019
Nombre de demandes d'agrément reçues dans l'année	28	17
Nombre d'agrément délivrés dans l'année (y compris renouvellement)	31	13
Nombre de refus d'agrément dans l'année	3	2
Nombre de familles agréées pour l'adoption (dont l'agrément est en cours de validité) au 31 décembre	135	63

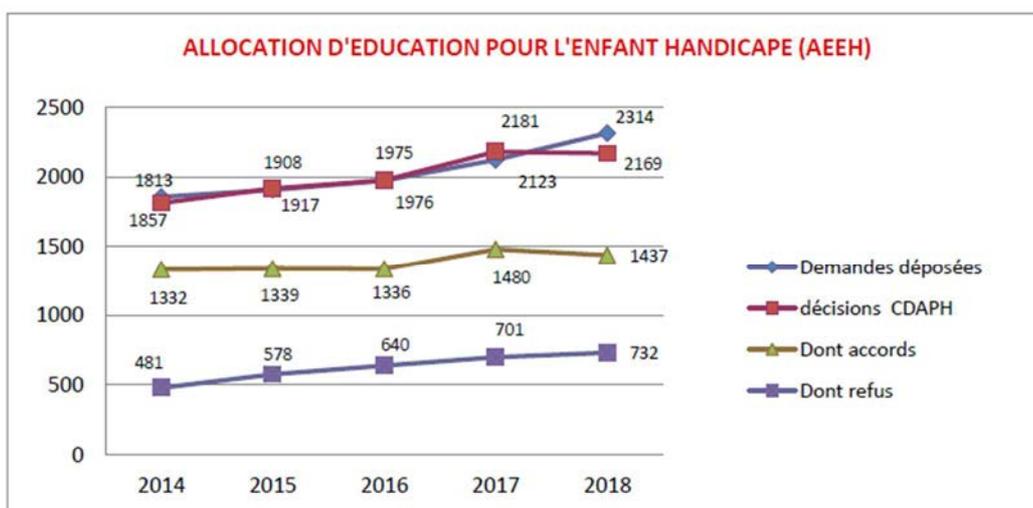
(Source : Département de la Sarthe)

2.3.7 Des actions de soutien à la fonction parentale sur le territoire avec un financement partenarial, dont celui de la CAF



Ces actions s'intègrent par ailleurs dans le cadre du Schéma des Services aux familles, signé avec les partenaires (Etat, Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, UDAF et Association amicale des Maires et Adjointes de la Sarthe).

2.3.8 Un soutien aux parents d'enfants en situation de handicap : la prestation d'Allocation d'Education pour l'Enfant Handicapé (AEEH)



(Source : rapport d'activité MDPH 72)



Bénéficiaires d'un complément à l'AAEH en 2018	
AAEH de base + complément	Nombre d'utilisateurs
Total	976

(Source : MDPH 72)

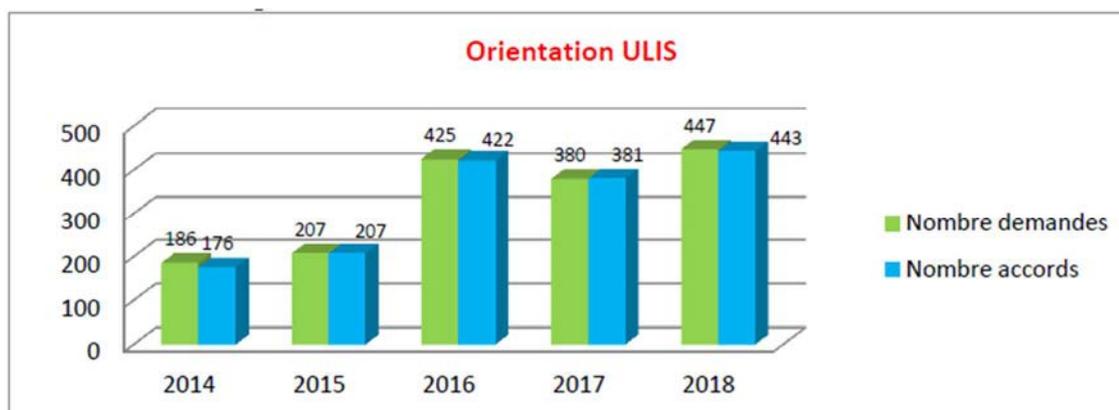
AAEH au 31/12/2017	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Foyers bénéficiaires de l'AAEH	3 264	2 204	1 626	1 817	2 618	11 529	252 450
Taux pour 100 ménages avec enfants - de 25 ans	1,6%	2,0%	3,9%	2,3%	2,9%	2,2%	2,8%

(Source : données CNAF)

2.3.9 Scolarisation des enfants en situation de handicap

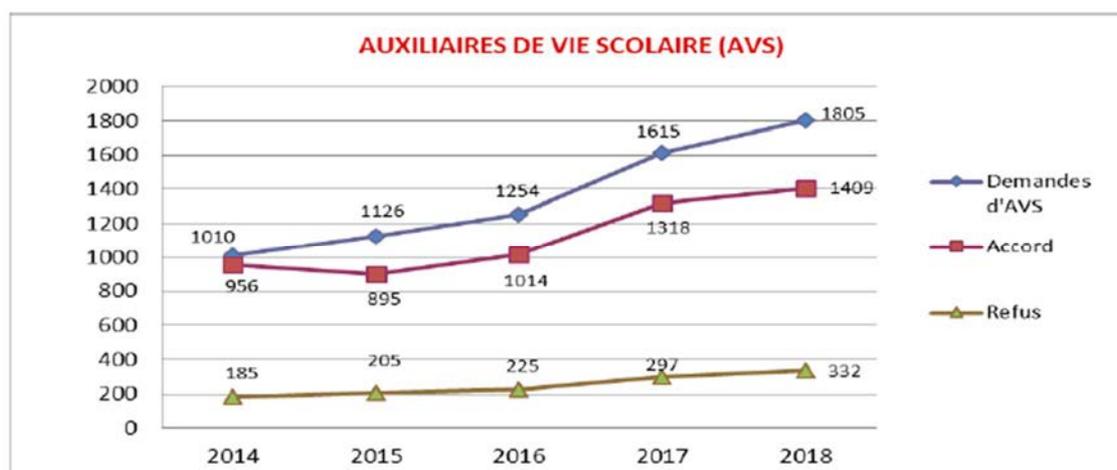
Les orientations dans les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire (ULIS) et l'accompagnement des élèves en milieu scolaire ordinaire par les « Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap » (AESH, ex Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS) connaissent une progression depuis 2015.

2.3.9.1 Orientations scolaires en milieu ordinaire des enfants en situation de handicap



(Source : MDPH 72)

2.3.9.2 Auxiliaires de vie scolaire



(Source : MDPH 72)



SCOLARISATION DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP							
Effectifs et dispositifs pour l'année scolaire 2017-2018	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine + DOM
Nb d'élèves en situation de handicap	7 058	3 613	2 028	3 173	3 121	18 993	390 771
En milieu ordinaire	5 499	2 915	1 845	2 473	2 568	15 300	321 476
dont 1er Degré	3 447	1 913	1 116	1 663	1 566	9 705	192 418
dont 2nd Degré	2 052	1 002	729	810	1 002	5 595	129 058
En établissements spécialisés	1 559	698	183	700	553	3 693	69 295
<i>Taux d'élèves en situation de handicap (1)</i>	2,6%	2,2%	3,4%	2,9%	2,5%	2,6%	3,1%
Scolarisation des élèves en situation de handicap							
En classes ordinaires	3 924	1 934	1 314	1 657	1 811	10 640	192 418
En ULIS (2)	1 575	981	531	816	757	4 660	129 058
Dispositifs d'accompagnement assuré par un auxiliaire de vie scolaire							
Individuel (temps plein ou non)	1 553	840	560	1 028	725	4 706	93 048
Collectif	1 004	379	397	364	569	2 713	59 469

(Sources : Académie, MEN/DEPP)

(1) Pour 100 élèves

(2) ULIS (école, collège, lycée) : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

2.3.10 CRIP

La cellule départementale de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes (CRIP) est un dispositif lié à la protection de l'enfance.

On observe une forte augmentation du nombre d'informations reçues concernant l'enfance en danger.

Nombre d'informations transmises concernant l'enfance en danger	2015	2019
Nombre d'informations transmises à la CRIP concernant l'enfance en danger	3 411	6 066

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

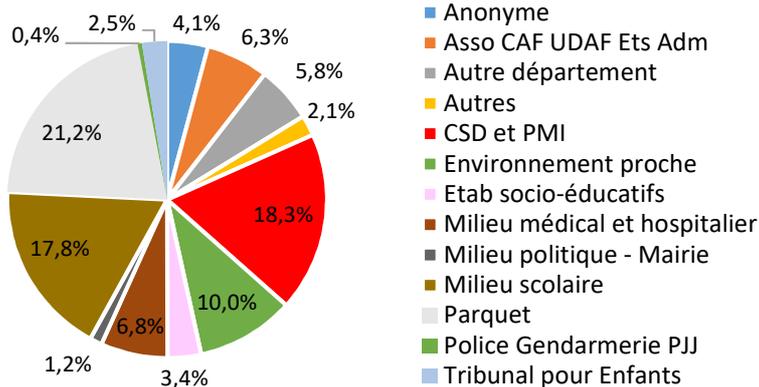
- Informations reçues à la CRIP**

Informations reçues à la CRIP	Nombre d'informations reçues	Nombre d'enfants ayant fait l'objet d'au moins une information	Nombre d'informations qualifiées préoccupantes
Année 2019	6 066	3 520	1 473

(Source : Département de la Sarthe)

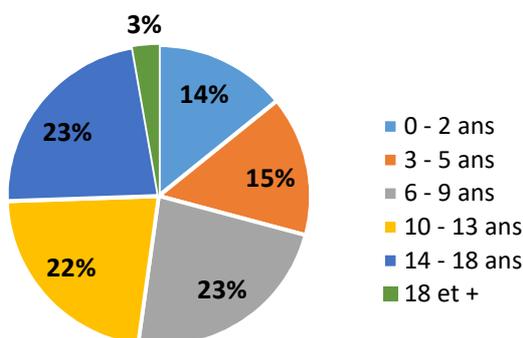


Origine de l'information reçue à la CRIP

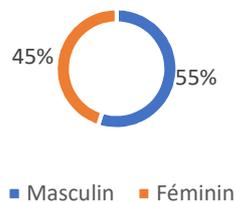


Caractéristiques des enfants concernés par une information reçue à la CRIP :

Enfants concernés par une information selon l'âge

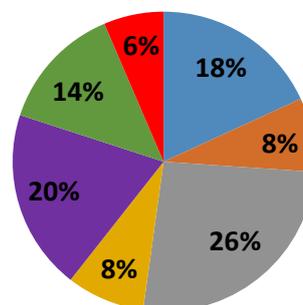


Sexe des enfants



Facteurs de danger, motifs de l'information

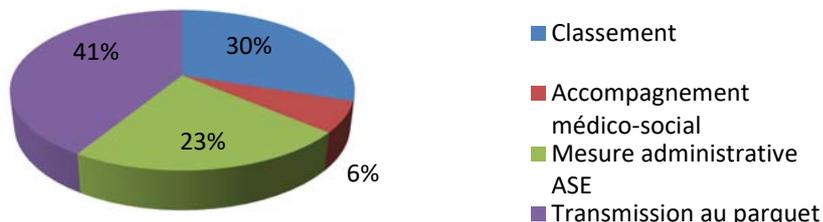
- Conditions education compromises
- Mineurs se mettant en danger lui-même
- Négligences lourdes
- Violences conjugales
- Violences physiques
- Violences psychologiques





**Suites données aux
Informations
Préoccupantes**

Suites IP



- **Plateforme hospitalière.**

La plateforme hospitalière coordonne les acteurs suivants : CRIP, PMI, Centre hospitalier du Mans, Education nationale.

Nombre de situations étudiées en plateforme hospitalière en 2019	51
---	-----------

(Source : Département de la Sarthe)

- **Signalements concernant l'enfance en danger.**

Les signalements concernant l'enfance en danger sont l'ensemble des documents transmis au Procureur de la République qui est compétent en cas de suspicion de mauvais traitements, de violences sexuelles ou de toute infraction pénale.

Les signalements directs sont les signalements transmis directement au Parquet par le signalant et adressés en copie à la CRIP.

Les signalements indirects sont les signalements transmis par la CRIP au Parquet.

Signalements concernant l'enfance en danger	Nombre de signalements directs	Nombre de signalements indirects
Année 2019	436	97

(Source : Département de la Sarthe)

- **Accueils en urgence.**

Accueils en urgence	Nombre d'OPP	Nombre d'enfants concernés	Nombre d'accueils administratifs 72h 5j	Nombre d'enfants concernés
Année 2019	102	144	29	40

(Source : Département de la Sarthe)

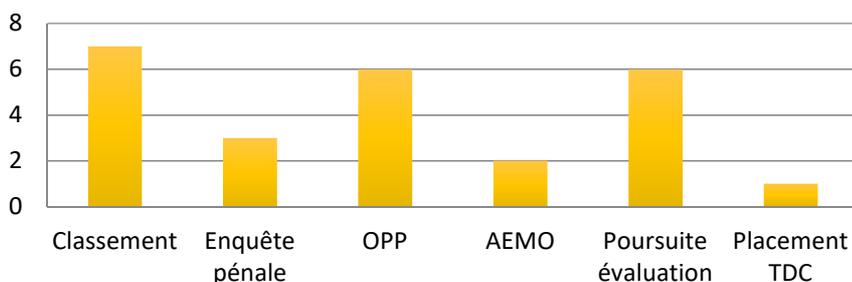


- **Recueils rapides d'éléments socio-éducatifs.**

Recueils rapides d'éléments socio-éducatifs en 2019	25
--	-----------

(Source : Département de la Sarthe)

Suites données aux RRESE



2.3.11 Administrateur ad hoc : un nombre croissant de jeunes suivis.

Administrateur Ad Hoc	2018	2019
Nombre d'enfants suivis	247	289
Nombre de nouvelles désignations	78	88
Nombre de désignations au pénal	71	123
Nombre de désignations au civil	176	166

(Source : Département de la Sarthe)

Un administrateur ad hoc représente juridiquement le mineur, l'accompagne et le soutient durant tout le temps de la procédure. Désigné par le magistrat, le Président du Conseil départemental agit dans l'intérêt du mineur en remplacement des parents.

La désignation est signifiée par un magistrat ou le procureur afin d'accompagner les enfants le temps de la procédure. La désignation au pénal correspond à un accompagnement du jeune jusqu'à l'audience afin qu'il y ait une condamnation de l'auteur des faits et une indemnisation de la victime. La désignation au civil correspond à la gestion des fonds indemnitaires alloués lors de la condamnation au pénal.



2.3.12 Enfants confiés et accueillis à l'Aide sociale à l'enfance.

2.3.12.1 Les enfants accueillis à l'ASE

	Type de décisions/Statuts	Nombre de bénéficiaires en 2019
Mesures administratives	Pupilles	13
	Accueil provisoire de mineurs	89
	Accueil provisoire de jeunes majeurs	169
Mesures judiciaires	Délégation de l'autorité parentale (y compris partielle et conjointe)	52
	Tutelle déferée à l'ASE	141
	Retrait partiel de l'autorité parentale	0
	Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'assistance éducative	1 109
	Placement à l'ASE par le juge des enfants au titre de l'ordonnance n°45-174 du 2-2-1945	0
Total des enfants confiés à l'ASE		1 573
Mesures judiciaires	Placement direct	102
	<i>...dont Placement par le juge auprès d'un tiers digne de confiance financé par l'ASE</i>	69
	<i>...dont Placement par le juge auprès d'un établissement ou service financé par l'ASE</i>	16
	<i>...dont Délégation de l'autorité parentale à un particulier ou un établissement financé par l'ASE</i>	17
Total des enfants accueillis à l'ASE		1 675

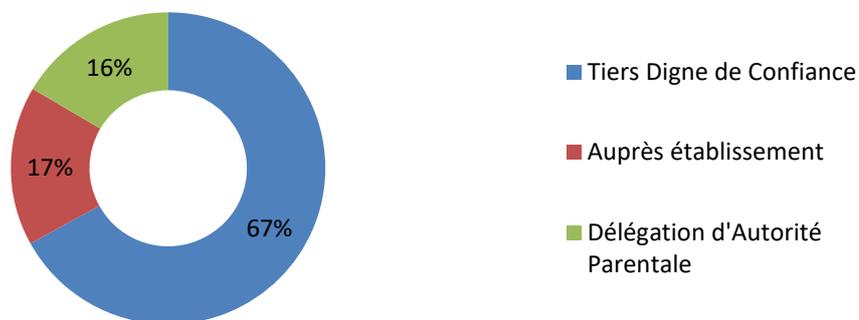
(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

1573 Placements et accueil ASE





102 Placements directs



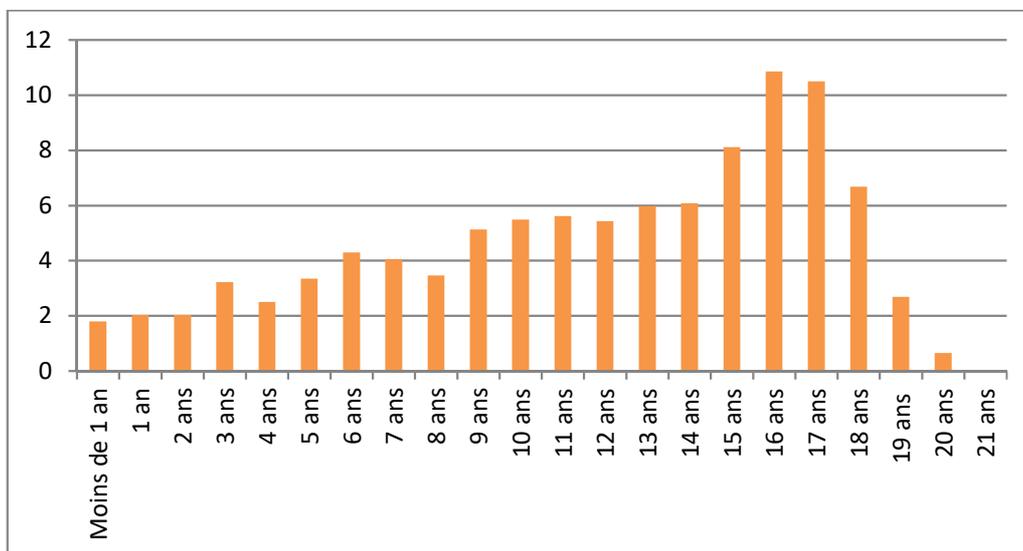
(Source : Département de la Sarthe)

2.3.12.2 Une hausse du nombre d'enfants confiés à l'ASE (hors MNA).

	Evolution 2015-2019	
	2015	2019
Nombre d'enfants confiés à l'ASE (hors MNA)	1 167	1 300

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

2.3.12.3 Age des placements mineurs/majeurs.

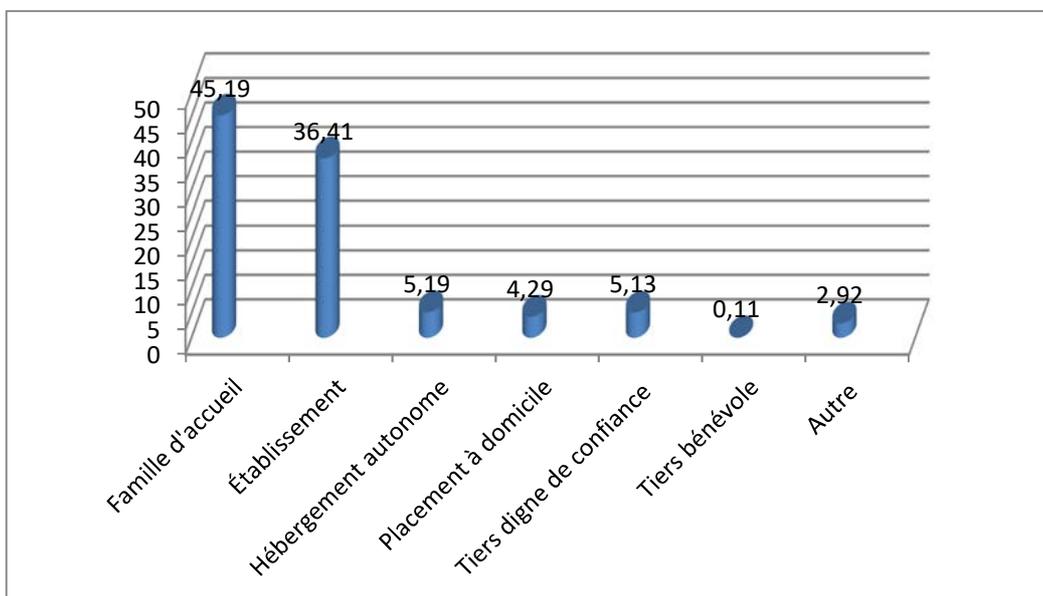


(Source : Département de la Sarthe)



2.3.12.4 Lieux de placement.

La répartition est en pourcentage.



(Source : Département de la Sarthe)

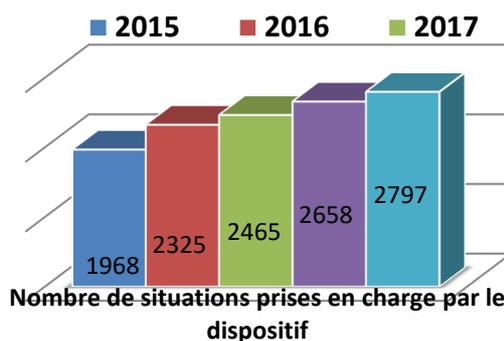
2.3.13 UNE STABILITE DU NOMBRE DE FEMMES ENCEINTEES ET DE MERES ISOLEES ACCUEILLIES AU TITRE DE L'ASE

Accueil de femmes enceintes et de mères isolées	2015	2019
Nombre de mères	13	13
Nombre d'enfants	16	19

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

2.4 ADULTES

2.4.1 Une croissance de plus de 42% entre 2015 et 2019 du nombre de situations prises en charge par le dispositif « Intervenants sociaux en commissariat et en gendarmerie ».



En 2019, elles ont accompagné 2 136 situations, soit 76,40 % des situations signalées.



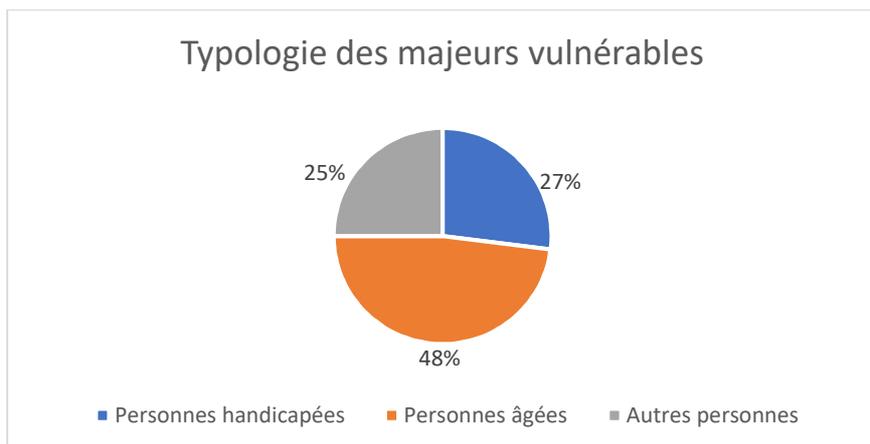
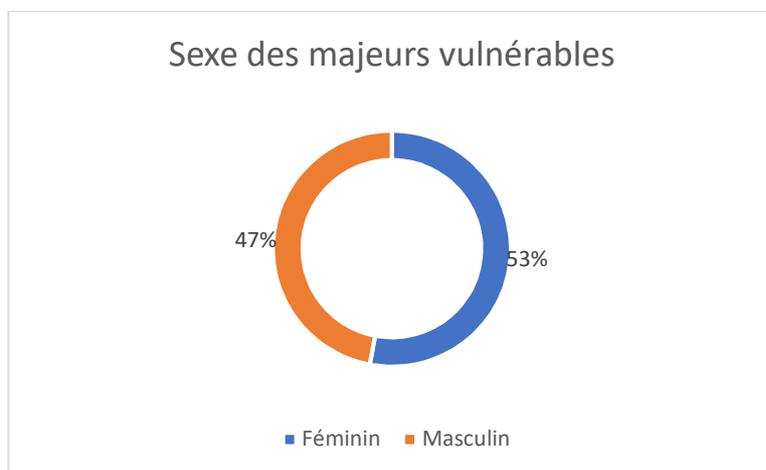
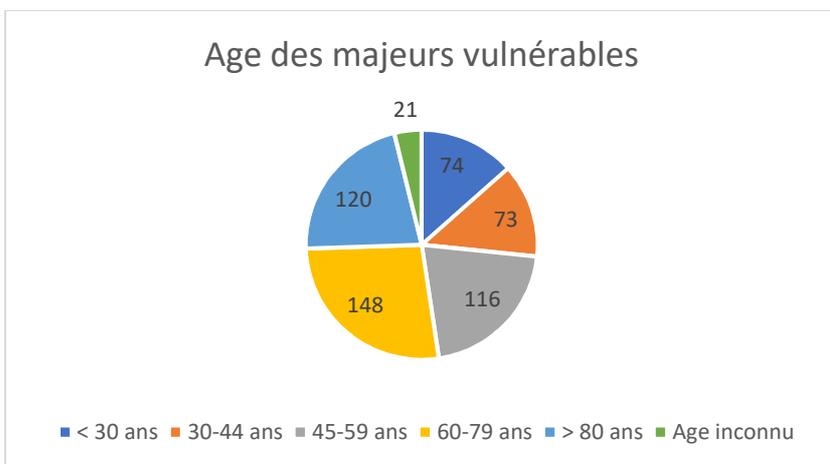
2.4.2 Majeurs vulnérables

On observe une forte augmentation du nombre d'informations reçues concernant les majeurs vulnérables.

Nombre d'informations transmises concernant les majeurs vulnérables	2015	2019
Nombre d'informations transmises à la Cellule Majeurs Vulnérables concernant les majeurs vulnérables	332	552

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

- Caractéristiques des majeurs vulnérables**





- **Signalements concernant les majeurs vulnérables.**

Les signalements concernant les majeurs vulnérables correspondent à une suspicion de mise en danger, de mauvais traitements, d'abus, de violences ou de toute infraction pénale.

Les signalements directs sont les signalements transmis directement au Parquet par le signalant et adressés en copie à la Cellule Majeurs Vulnérables du Département.

Les signalements indirects sont les signalements transmis par la Cellule Majeurs Vulnérables du Département au Parquet.

Signalements concernant les majeurs vulnérables	Nombre de signalements directs	Nombre de signalements indirects
Année 2019	94	143

(Source : Département de la Sarthe)



3 HABITAT - LOGEMENT

3.1 UN SOUTIEN AU LOGEMENT PAR LE DEPARTEMENT.

3.1.1 Un soutien financier au logement.

SOUTIEN FINANCIER AU LOGEMENT PAR LE DEPARTEMENT ENTRE 2015 ET 2019	
NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX FINANCES	776
NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX REHABILITES	3 500
NOMBRE DE LOGEMENTS DE PARTICULIERS RENOVES	2 608
dont financement de l'adaptation au vieillissement et au handicap	664

(Source : Département de la Sarthe)

3.1.2 Une forte augmentation des aides de l'Agence Nationale de l'habitat (ANAH) dans une logique de Prévention.

Entre 2016 et 2018 :

- 170 dossiers « autonomies » financés par an sur le territoire Sarthois (y compris « Le Mans Métropole »),
- 1,1 M€ HT de travaux avec un total moyen de subvention ANAH de 500 000 €,
- Soit un montant moyen de travaux HT par dossier de 6 500 € (3 000 € subvention ANAH).

En 2019 :

- 265 dossiers financés,
- Augmentation dans une logique de prévention (intégration des personnes âgées valides – GIR 6) menée par les deux délégataires des aides à la Pierre (Département et Le Mans Métropole),
- 1,8 M€ HT de travaux avec une subvention ANAH de 800 000 € soit + 60 % par rapport à la moyenne 2016/2018.

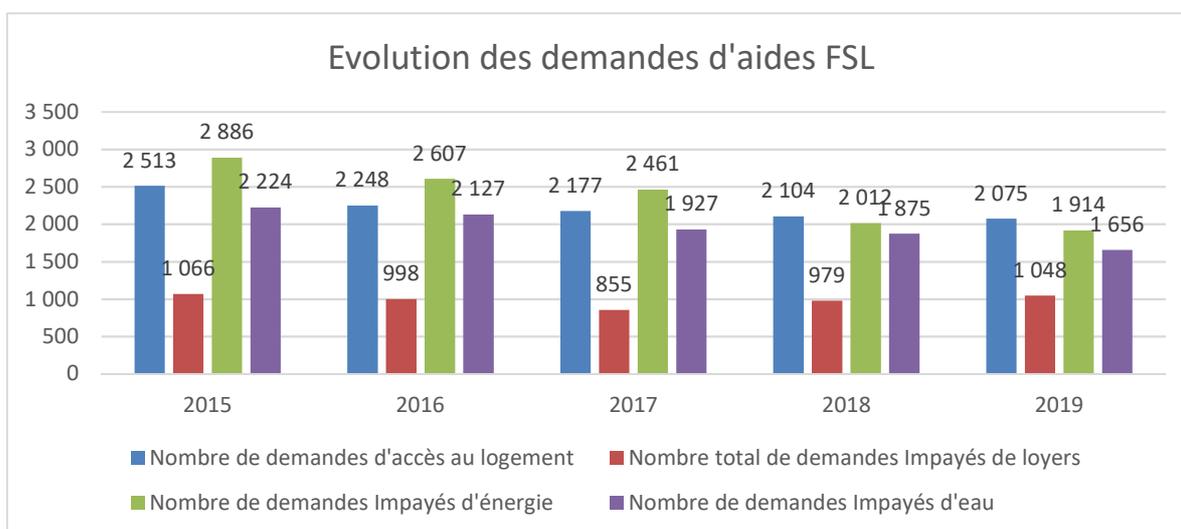
3.1.3 Un soutien continu pour l'accès et le maintien dans le logement grâce au Fonds de Solidarité pour le Logement

Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)	Accès au logement	Impayés de loyers	Impayés de factures d'eau	Impayés de factures d'énergie
Nombre de demandes d'aides reçues entre 2015 et 2019	11 117	4 946	9 809	11 880

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)



On observe une baisse des demandes FSL ces dernières années, avec néanmoins une légère augmentation des demandes en 2018 et 2019 pour les impayés de loyers.



Les demandeurs âgés de plus de 65 ans représentent un faible pourcentage de l'ensemble des demandeurs auprès du FSL d'aides pour l'accès à un nouveau logement ou pour le maintien dans leur logement actuel (impayés de loyers).

Ce pourcentage est un peu plus important pour les aides au maintien concernant des impayés de factures d'eau et d'énergie.

Cette faible représentation peut peut-être s'expliquer par une plus faible mobilité résidentielle de cette tranche d'âge de la population et par sa volonté de prioriser dans son budget le paiement du loyer et des charges y afférentes.

	ACCES - PROPOSITION DE LOGEMENTS				
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	369	13	2513	14,7%	0,5%
2016	346	26	2248	15,4%	1,2%
2017	355	19	2177	16,3%	0,9%
2018	313	28	2104	14,9%	1,3%
2019	307	51	2075	14,8%	2,5%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

	MAINTIEN - IMPAYES DE LOYERS				
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	230	13	1066	21,6%	1,2%
2016	226	18	998	22,6%	1,8%
2017	172	15	855	20,1%	1,8%
2018	216	25	979	22,1%	2,6%
2019	221	33	1048	21,1%	3,1%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)



MAINTIEN - IMPAYES D'EAU					
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	538	53	2224	24,2%	2,4%
2016	515	67	2127	24,2%	3,1%
2017	481	62	1927	25,0%	3,2%
2018	478	66	1875	25,5%	3,5%
2019	427	63	1656	25,8%	3,8%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

MAINTIEN - IMPAYES D'ENERGIE					
	50-64 ans	65 ans et plus	Total des demandeurs	Part 50-64 ans	Part 65 ans et plus
2015	718	75	2886	24,9%	2,6%
2016	668	105	2607	25,6%	4,0%
2017	675	92	2461	27,4%	3,7%
2018	573	98	2012	28,5%	4,9%
2019	551	112	1914	28,8%	5,9%

(Source :  Observatoire départemental de l'habitat)

3.1.4 Un engagement fort du Département avec une implication dans le dispositif national Logement d'abord et le PDALHPD

Le Département est fortement engagé dans les politiques du logement en faveur des plus fragiles mettant notamment en œuvre des actions expérimentales et innovantes.

Ainsi, le Département a été retenu, avec 23 autres territoires à l'échelle nationale, en mars 2018, au titre de l'appel à manifestation d'intérêt pour la mise en œuvre accélérée du Plan quinquennal pour le « Logement d'Abord » et la lutte contre le sans-abrisme.

Le Département a construit un projet d'actions territoriales s'inscrivant dans une volonté globale et partagée de renforcer l'accompagnement social pour l'accès et le maintien dans le logement des personnes en difficulté. Ce projet a donné lieu à une convention pour les années 2018 à 2020 qui fixe, d'une part, les objectifs partagés de résultats et de moyens pour réduire significativement le sans-abrisme et, d'autre part, les engagements financiers de l'Etat au titre du cofinancement pour la mise en œuvre du plan d'actions.

Dans la lignée de la mise en œuvre du « Logement d'Abord », le Département a coécrit avec l'Etat le 7ème Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD). Ce document cadre définit, pour la période 2019-2023, une politique départementale qui poursuit des objectifs de fluidification des parcours résidentiels entre les dispositifs d'hébergement et de logement, et de mise en adéquation des réponses apportées aux besoins des ménages et des territoires.

Le PDALHPD vise une mobilisation cohérente des différents outils et une coordination des dispositifs existants pour une action globale et transversale et non une approche sectorielle. Il doit donc garantir l'opérationnalité et la lisibilité autour de huit orientations majeures :

- renforcer l'offre d'hébergement pour répondre à la diversité des besoins sur l'ensemble du territoire,
- faciliter l'accès à des structures d'hébergement sur les territoires pour éviter le passage à la rue,



- promouvoir une offre de logements qui répond aux besoins des publics du Plan,
- favoriser l'accès au logement des publics du Plan dans une logique de mixité sociale,
- accompagner la réhabilitation et l'adaptation du parc,
- poursuivre et renforcer les actions de prévention des expulsions,
- accompagner les ménages vers l'accès aux droits (action transversale),
- renforcer le pilotage et l'observation au plus près des territoires.

3.2 HABITAT INCLUSIF

L'habitat inclusif constitue une réponse complémentaire au logement ordinaire et une alternative à l'hébergement en institution. Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé.

L'habitat inclusif est destiné aux personnes handicapées et aux personnes âgées qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Ce mode d'habitat regroupé est assorti d'un projet de vie sociale et partagée

Dispositifs d'habitat inclusif en Sarthe en 2020	Objet	Public	Nombre de places
2A	Démarche inter-associative entre l'APAJH 72-53 et l'ADAPEI 72 : un accompagnement de jour, un accueil en hébergement habitat, avec un accompagnement social gradué à domicile.	Jeunes en attente d'admission en foyer de vie	30
Maison des Quatre	Mise en oeuvre de services de proximité coordonnés pour l'accompagnement social individualisé, l'aide et la surveillance en fonction des besoins des personnes.	Adultes en situation de handicap	9

3.3 DES STRUCTURES D'AIDE A DOMICILE COUVRANT TOUT LE DEPARTEMENT.

Structures d'aide à domicile en Sarthe en 2019	
Nombre de services d'aide et d'accompagnement à domicile	56
Nombre total de services de portage de repas habilités sur le Département	34

(Source : Département de la Sarthe)

Les services d'aide et d'accompagnement à domicile sarthois ont réalisé en 2019 1 317 000 heures auprès de 4 556 bénéficiaires.

Nombre de bénéficiaires des SAAD au 31/12/2019	
Nombre de bénéficiaires APA	3 753
Nombre de bénéficiaires PCH	804
Nombre de bénéficiaires Aide ménagère	99
Total	4 556

(Source : Département de la Sarthe)



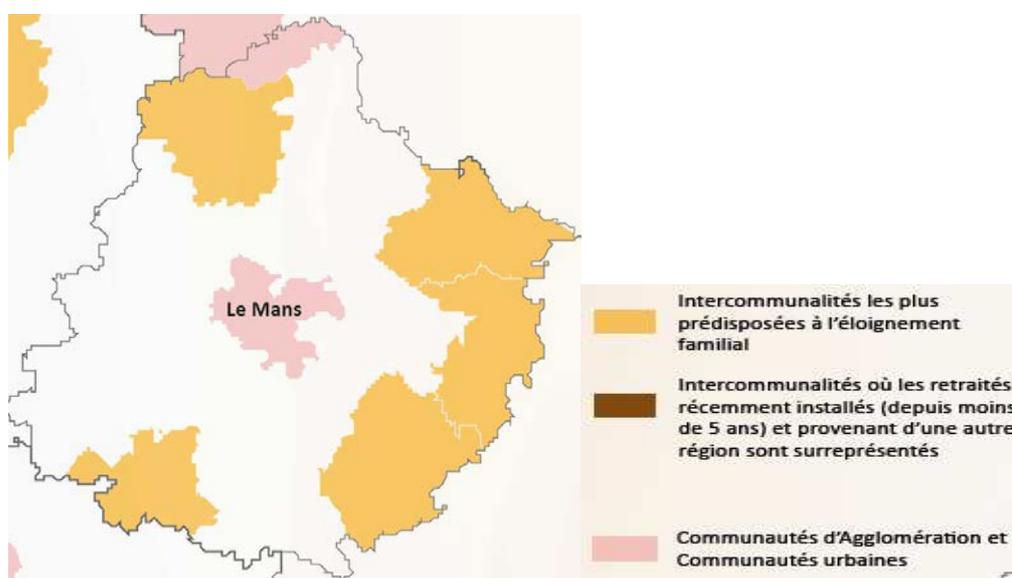
3.4 BENEFICIAIRES AIDE SOCIALE : SERVICES MENAGERS ET PORTAGE DE REPAS A DOMICILE.

NOMBRE DE BENEFICIAIRES AIDE SOCIALE : SERVICES MENAGERS ET PORTAGE DE REPAS A DOMICILE EN 2019	
TOTALE AIDE MENAGERE	115
DONT PERSONNES AGEES	110
DONT PERSONNES HANDICAPEES	5
TOTAL PORTAGE DE REPAS	21
DONT PERSONNES AGEES	17
DONT PERSONNES HANDICAPEES	4

(Source : Département de la Sarthe – droits ouverts)

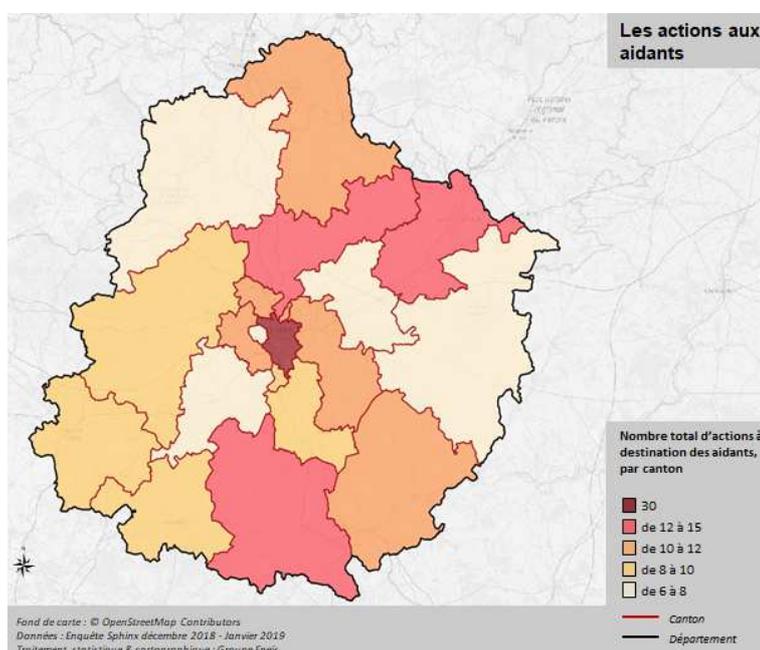
3.5 AIDE AUX AIDANTS.

3.5.1 L'éloignement géographique des descendants familiaux



(Sources : Insee 1999 et 2015, BACCAINI 2001)

3.5.2 Le nombre d'actions à destination des aidants en Sarthe.





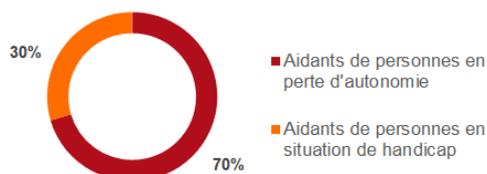
3.5.3 Une hausse de l'aide au répit des proches aidants dans le cadre des plans d'aide APA, depuis sa mise en place en 2018.

Nombre de bénéficiaires APA "Répit et relais des aidants des bénéficiaires APA"	2018	2019
Bénéficiaires « Répit des proches aidants »	17	60
Bénéficiaires « Relais des proches aidants »	2	3

(Source : Département de la Sarthe)

3.5.4 Les bénéficiaires des actions proposées en Sarthe.

Bénéficiaires des actions proposées

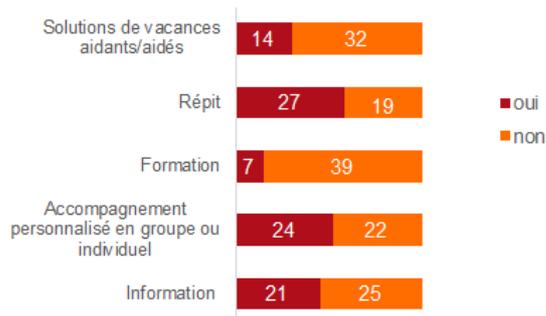


Bénéficiaires des actions proposées (2)

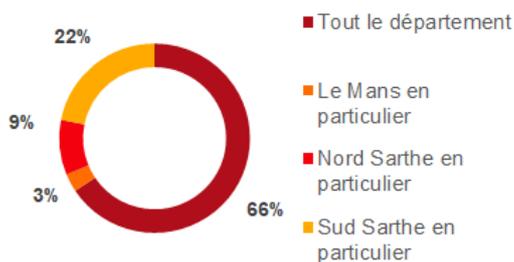


Source : Données enquête Sphinx

3.5.5 Les besoins des aidants non ou insuffisamment couverts en Sarthe.



Territoires sur lesquels les manques sont les plus prégnants



Source : Données entretiens et enquête Sphinx



3.6 TECHNICOHEQUE : UNE TRES FORTE CROISSANCE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DU DISPOSITIF.

Le Département a été retenu dans le cadre d'un appel à projets national lancé par la CNSA pour expérimenter une Technicothèque, dispositif innovant de mise à disposition et d'achats d'aides techniques pour favoriser l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ce dispositif accompagne les personnes depuis l'évaluation de leurs besoins, jusqu'au suivi de l'usage de l'aide technique. Il préfinance l'acquisition de l'aide pour une mise à disposition de l'utilisateur qui doit s'engager à la restituer lorsqu'il n'en a plus besoin.

Cette aide peut alors être remise en état et cédée à un coût moindre à une autre personne, selon le principe de l'économie circulaire. Ce dispositif, finalisé sur les années 2016 et 2017, est entré en vigueur début 2018, et poursuit son expérimentation.

Evolution des bénéficiaires et des aides techniques attribuées	Nombre total de bénéficiaires	Dont personnes âgées	Dont personnes handicapées	Nombre d'aides attribuées	Dont personnes âgées	Dont personnes handicapées
2018	15	14	1	45	44	1
2019	68	55	13	121	108	13

(Source : Département de la Sarthe)

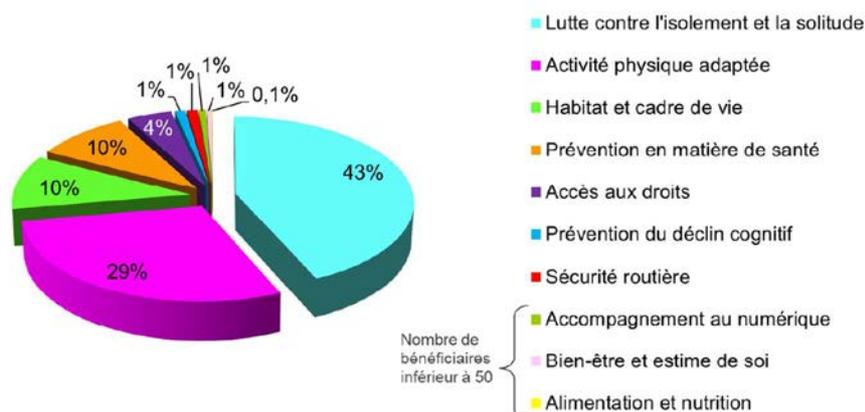
3.7 DES ACTIONS DE PREVENTION DEVELOPPEES GRACE A LA CONFERENCE DES FINANCEURS.

Installée en Sarthe dès 2016, la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de 60 ans et plus est fortement impliquée pour les seniors et tous les retraités sarthois.

3.7.1 Actions de prévention :

ACTIONS DE PREVENTION DE LA CONFERENCE DES FINANCEURS			
Année	Montant consommé	Nombre d'actions	Nombre de bénéficiaires
2016	305 573 €	22	5 083
2017	595 641 €	33	4 722
2018	964 668 €	49	8 432
2019	565 983 €	38	4 688
Totaux	2 431 865 €	142	23 064

Types d'actions réalisées en 2019 :

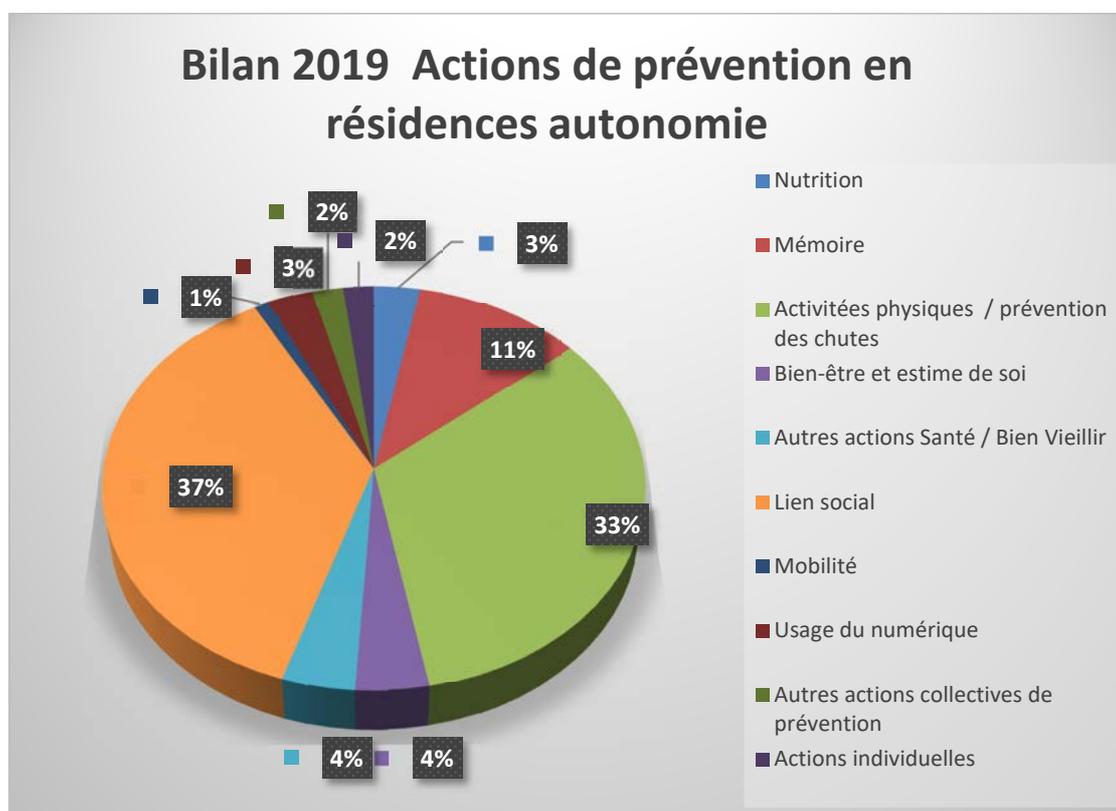




3.7.2 Forfait autonomie :

FORFAIT AUTONOMIE			
Année	Montant consommé	Nombre d'actions	Nombre de bénéficiaires
2016	357 600 €	63	1 060
2017	463 621 €	100	2 004
2018	331 820 €	142	1 855
2019	316 852 €	151	2 150
Totaux	1 469 893 €	456	7 069

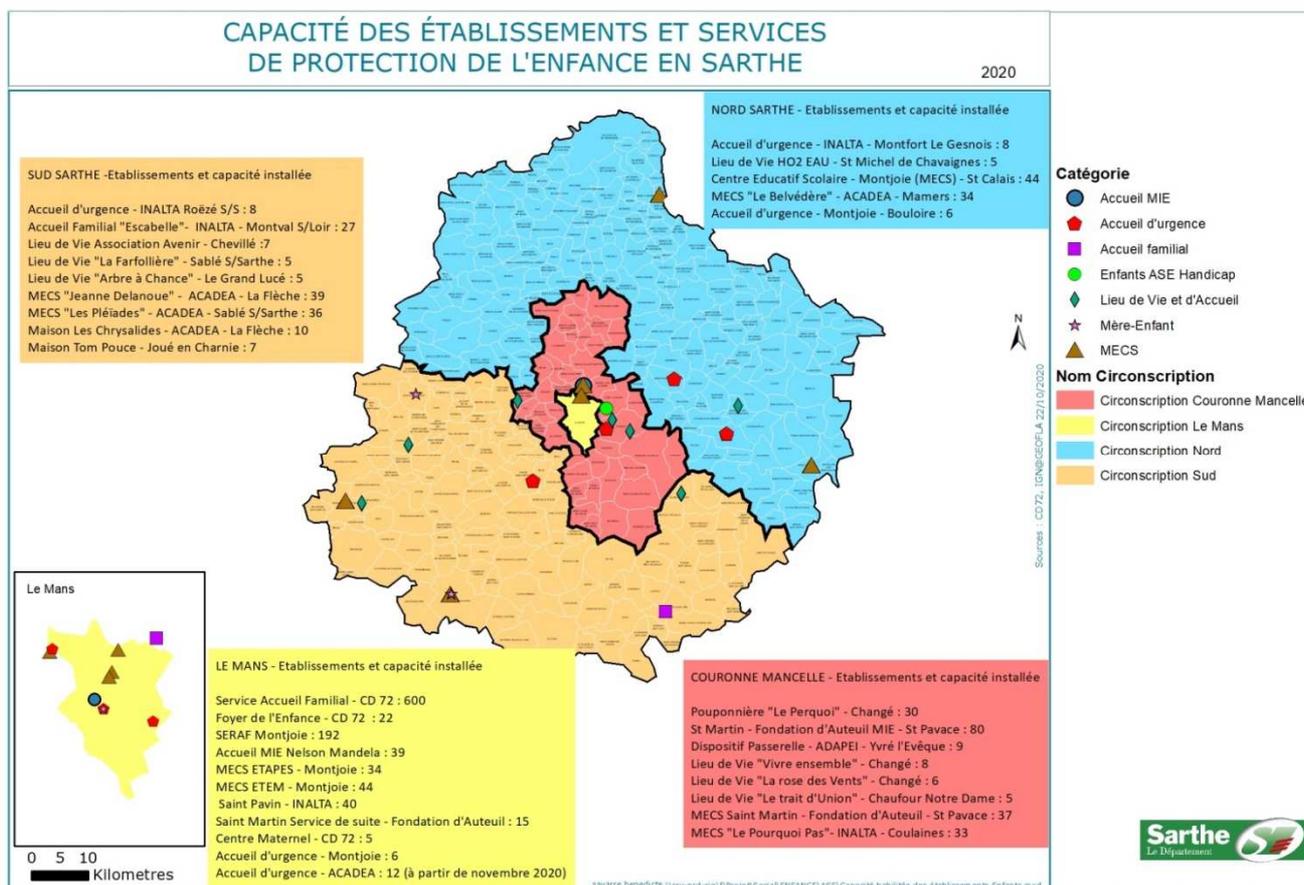
Types d'actions réalisées en 2019 :





3.8 HEBERGEMENT PREVENTION ET PROTECTION DE L'ENFANCE.

3.8.1 Offre d'accueil en établissements et services de prévention et de protection de l'enfance : 1 458 places, dont 600 places au titre des assistants familiaux du Département.



3.8.2 Une stabilité de la capacité en accueil familial

Accueil familial	2015	2019
Nombre d'agrément Assistant familial	723	671
Dont agrément mixte assistant maternel-assistant familial	28	7
Capacité en accueil familial	1 437	1 415

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

3.8.3 Une baisse du nombre d'assistants familiaux salariés du Département

Evolution du nombre d'assistants familiaux salariés du Département	2015	2019
Nombre d'assistants familiaux salariés du Département	342	286

(Source : Département de la Sarthe)



Assistants familiaux en 2019	
Total assistants familiaux agréés sur le département	678
Total assistant familiaux agréés et salariés du CD72 (contrat ouvert)	294
Nombre d'enfants en accueil familial	543

(Source : Département de la Sarthe – données au 31 décembre)

Après une relative stabilité des effectifs jusqu'en 2016, le nombre des assistants familiaux salariés du Département a poursuivi sa baisse (départs à la retraite, démissions, difficultés de recrutement).

Le maintien des effectifs des assistants familiaux reste un enjeu majeur pour le Département, dans le dispositif de placement des enfants confiés. Une action de valorisation a été lancée en novembre 2019 avec l'objectif de recruter 50 assistants familiaux, en 2020, si possible en touchant de nouveaux profils avec un public privilégié : 30-50 ans.

3.8.4 L'adaptation de l'offre d'accueil des mineurs en difficulté

Le Département, chef de file de la protection de l'enfance, est confronté à une augmentation des mesures de placement et à une complexification des profils des jeunes accueillis (pré-délinquance et/ou fragilités psychiques).

Ainsi, le Département a engagé une diversification et une adaptation de son offre d'accueil en faveur des mineurs confiés au titre de la protection de l'enfance.

3.8.4.1 La maison du Coq Grillant.

Il s'agit d'un dispositif expérimental pour jeunes en situation de handicap complexe, dit « Passerelle » confié à une association pour l'accueil d'enfants en situation de handicap relevant du service de l'ASE : 6 places sur un petit collectif et 3 places en familles d'accueil et mise en place d'une équipe mobile pour soutenir les lieux d'accueil existants).

3.8.4.2 Un renforcement du dispositif d'accueil d'urgence par une externalisation de l'accueil d'urgence.

Cette externalisation est confiée à des associations de la Protection de l'enfance, avec 16 places (6 places à Rozé-sur-Sarthe, 6 places à Montfort-le-Gesnois et 4 places en famille d'accueil pour les 13-18 ans).



3.9 HEBERGEMENT PERSONNES HANDICAPEES.

3.9.1 Offre d'accueil en établissements et services pour jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap : 1 413 places.

3.9.1.1 Répartition des places en établissements et services pour jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap

Nombre d'ESMS pour enfants handicapés par catégorie en Pays de la Loire et en Sarthe en 2020	Pays de la Loire		Sarthe	
	Nombre de sites géographiques	Capacités autorisées	Nombre de sites géographiques	Capacités autorisées
CAMSP	12	/ *	1	/ *
CMPP	7	/ *	2	/ *
CAFS**	12	178	1	20
Etablissement d'accueil temporaire pour enfants handicapés**	3	35	1	16
EEAP	9	199	1	14
Etablissement expérimental pour enfants handicapés**	4	72	2	32
IEM	11	337	1	50
IME	69	3 476	8	604
ITEP	27	923	2	124
IDA	3	133	0	0
IDV	3	170	0	0
FH EH	1	21	0	0
SESSAD	126	4 050	20	553
Total	287	9 594	39	1 413
- dont établissements pour enfants handicapés	161	5 544	19	860
- dont services pour enfants handicapés	126	4 050	20	553

(Source : ARS des Pays de la Loire - Finess, 29/07/2020)

* Les capacités des CAMSP et CMPP ne sont pas exprimées en place dans Finess

** Catégories d'ESMS non concernées par le tableau de bord médico-social de l'ARS des Pays de la Loire - données de répartition des usagers par âge non disponibles

3.9.1.2 Un taux d'équipement en établissements et services pour jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap dans la moyenne nationale.

Taux d'équipement en établissements et services pour jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap En 2016	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France
Taux d'équipement global en établissements médicosociaux pour enfants et adolescents	6,4	6,4	4,7	5,6	4,8	5,9	6,6
Taux d'équipement global en services médico-sociaux pour enfants et adolescents	4,0	4,4	4,5	4,0	4,1	4,1	3,2
Taux global	10,4	10,8	9,2	9,6	8,8	10,0	9,7

(Source : ARS des Pays de la Loire)



3.9.1.3 Accueil par tranche d'âge en établissements et services pour jeunes de moins de 20 ans en situation de handicap.

On observe en Sarthe un nombre de jeunes accompagnés en IME proportionnellement plus élevé que dans les Pays de la Loire, qui compte un nombre de jeunes accompagnés par un SESSAD plus important.

Répartition par âge des personnes en ESMS pour enfants handicapés dans la Sarthe au 31.12.2018													
Catégorie d'ESMS	0-1 ans	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	Nb total de personnes accompagnées
CAMSP	secret stat	secret stat	45	70	72	50	13	0	0	0	0	0	280
CMPP	0	0	0	secret stat	secret stat	0	334	158	30	secret stat	0	0	556
IDA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IEM	0	0	0	secret stat	0	0	5	18	7	secret stat	14	0	50
IDV	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
IME	0	0	secret stat	0	0	secret stat	95	214	149	169	148	secret stat	797
ITEP	0	0	0	0	0	0	20	38	secret stat	secret stat	0	0	68
EEAP	0	0	0	0	0	0	6	12	secret stat	0	0	secret stat	19
SESSAD	secret stat	262	163	47	43	44	secret stat	599					
TOTAL	11	26	49	100	76	71	735	603	240	230	206	22	2 369

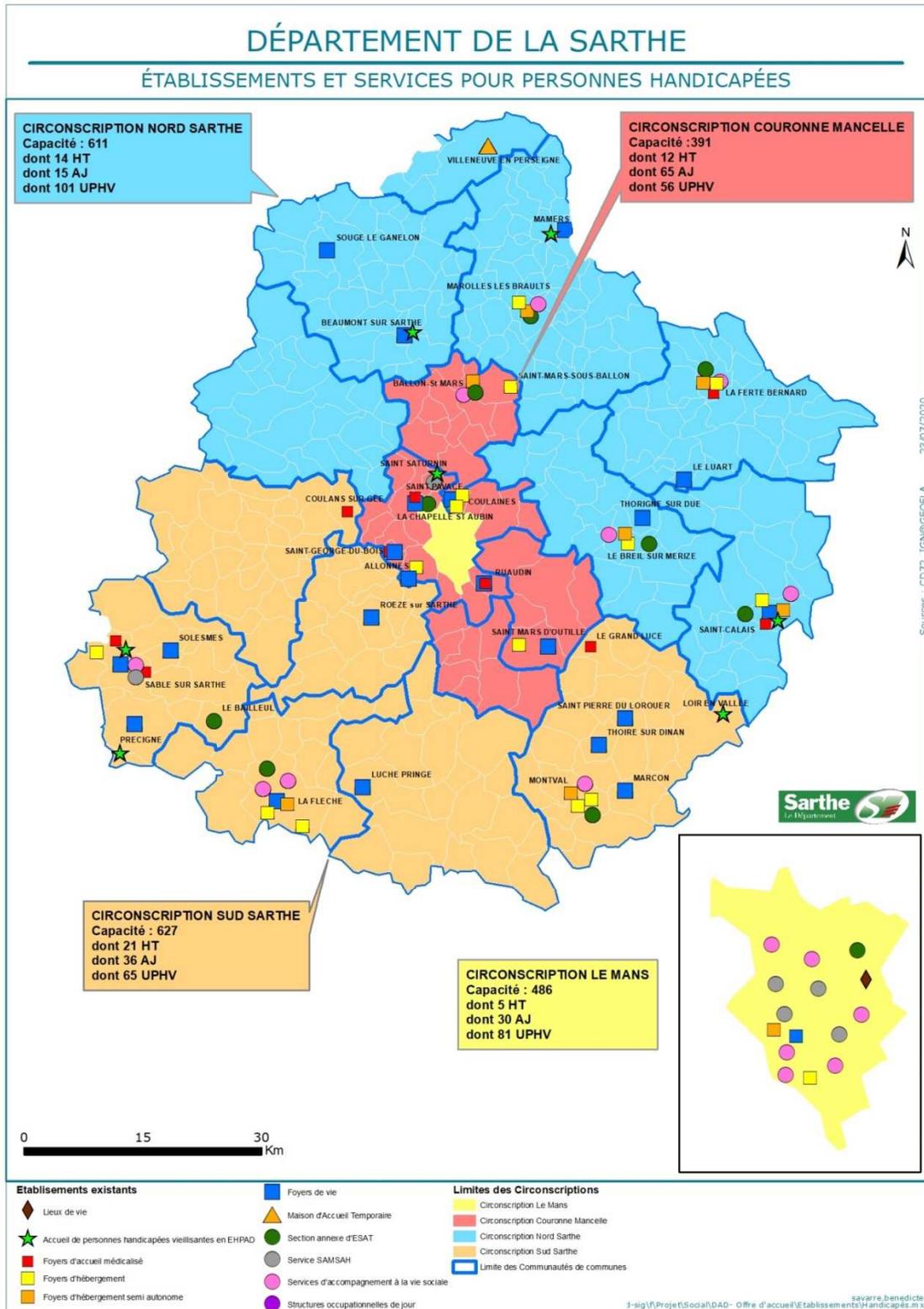
(Source : ARS des pays de la Loire)

Répartition par âge des personnes en ESMS pour enfants handicapés dans les Pays de la Loire au 31.12.2018													
Catégorie d'ESMS	0-1 ans	1-2 ans	2-3 ans	3-4 ans	4-5 ans	5-6 ans	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 17 ans	18 à 19 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	Nb total de personnes accompagnées
CAMSP	96	204	339	448	487	466	156	0	0	0	0	0	2 196
CMPP	0	0	secret stat	29	secret stat	203	1 725	1 135	193	31	secret stat	0	3 328
IDA	0	0	0	secret stat	secret stat	secret stat	20	81	15	14	0	0	136
IEM	0	0	secret stat	secret stat	secret stat	13	75	95	38	52	49	0	326
IDV	0	0	0	0	secret stat	secret stat	26	57	29	24	secret stat	0	154
IME	0	0	secret stat	secret stat	secret stat	21	556	1 329	688	744	450	39	3 840
ITEP	0	0	0	0	0	0	147	419	90	38	0	0	694
EEAP	0	0	secret stat	secret stat	secret stat	secret stat	38	93	30	17	14	0	203
SESSAD	secret stat	secret stat	34	82	96	171	1 249	1 429	422	319	208	10	4 038
TOTAL	100	217	375	567	609	886	3 992	4 638	1 505	1 239	735	49	14 915

(Source : ARS des pays de la Loire)



3.9.2 Offre d'accueil en établissements et services pour adultes en situation de handicap : 2 115 places





3.9.2.1 Répartition des places en établissements et services pour adultes en situation de handicap

Etablissements et services accompagnant des adultes en situation de handicap en 2020													
	FAM	Foyers de vie	FH	FHSA	SAESAT	SAMSAH	SAVS	EHPAD	MAT	Lieu de vie	Dispositif expérimental	Structures occupationnelles de jour	TOTAL
Nombre d'établissements et services	9	20	14	8	10	6	15	7	1	1	1	2	94
Nombre de places	187	585	369	141	94	121	409	137	8	10	30	24	2115
Dont places en hébergement temporaire													52
Dont places en accueil de jour													146

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places et taux d'équipement en établissements et services accompagnant des adultes en situation de handicap par EPCI en 2020	TOTAL			
	Nombre de places	dont places en hébergement temporaire	dont places en accueil de jour	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	250	7	23	18,52
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	191	1	0	27,88
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	141	2	3	10,33
PAYS FLECHOIS	130	3	1	10,18
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	29	0	11	3,46
VAL DE SARTHE	29	2	0	1,98
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	63	0	9	5,89
LE GESNOIS BILURIEN	102	1	3	6,88
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	171	7	6	16,80
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	25	2	3	2,81
MAINE CŒUR DE SARTHE	67	2	9	6,49
MAINE SAOSNOIS	106	2	0	8,45
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0	0	0
SUD SARTHE	22	0	3	2,13
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	8	8	0	2,35
LE MANS MÉTROPOLE	781	15	75	7,87
Totaux	2115	52	146	7,88

(Source : Département de la Sarthe)



Nombre de places et taux d'équipement en FAM par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	58	4,30
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	25	3,65
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	25	1,83
PAYS FLECHOIS	0	0
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	0	0
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	16	1,57
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	25	2,81
MAINE CŒUR DE SARTHE	0	0
MAINE SAOSNOIS	0	0
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLE	38	0,38
Totaux	187	0,70

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places et taux d'équipement en foyers de vie par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	90	6,67
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	36	5,26
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	46	3,37
PAYS FLECHOIS	25	1,96
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	25	2,99
VAL DE SARTHE	29	1,98
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	51	4,77
LE GESNOIS BILURIEN	32	2,16
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	80	7,86
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0,00
MAINE CŒUR DE SARTHE	28	2,71
MAINE SAOSNOIS	30	2,39
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	22	2,13
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLE	91	0,92
Totaux	585	2,18

(Source : Département de la Sarthe)



Nombre de places et taux d'équipement en foyers d'hébergement par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	30	2,22
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	30	4,38
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	32	2,34
PAYS FLECHOIS	44	3,45
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	4	0,48
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	18	1,21
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	25	2,46
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0,00
MAINE CŒUR DE SARTHE	20	1,94
MAINE SAOSNOIS	21	1,67
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLE	145	1,46
Totaux	369	1,37

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places et taux d'équipement en FHSA par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	0	0,00
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	18	2,63
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	8	0,59
PAYS FLECHOIS	8	0,63
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	12	0,81
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	16	1,57
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0,00
MAINE CŒUR DE SARTHE	6	0,58
MAINE SAOSNOIS	5	0,40
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLE	68	0,69
Totaux	141	0,53

(Source : Département de la Sarthe)



Nombre de places et taux d'équipement en SAESAT par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	5	0,37
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	7	1,02
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	8	0,59
PAYS FLECHOIS	10	0,78
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0,00
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	8	0,54
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	7	0,69
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0,00
MAINE CŒUR DE SARTHE	2	0,19
MAINE SAOSNOIS	5	0,40
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLÉ	42	0,42
Totaux	94	0,35

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places et taux d'équipement en SAMSAH par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	5	0,37
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	0	0
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	0	0
PAYS FLECHOIS	0	0
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	0	0
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	0	0
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0
MAINE CŒUR DE SARTHE	0	0
MAINE SAOSNOIS	0	0
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLÉ	116	1,17
Totaux	121	0,45

(Source : Département de la Sarthe)



Nombre de places et taux d'équipement en SAVS par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	30	2,22
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	30	4,38
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	22	1,61
PAYS FLECHOIS	43	3,37
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0,00
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	32	2,16
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	15	1,47
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0,00
MAINE CŒUR DE SARTHE	11	1,07
MAINE SAOSNOIS	25	1,99
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLE	201	2,03
Totaux	409	1,52

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places PHV et taux d'équipement en EHPAD par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	20	1,48
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	45	6,57
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	0	0
PAYS FLECHOIS	0	0
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	12	1,12
LE GESNOIS BILURIEN	0	0
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	12	1,18
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0
MAINE CŒUR DE SARTHE	0	0
MAINE SAOSNOIS	20	1,59
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLE	28	0,28
Totaux	137	0,51

(Source : Département de la Sarthe)



Nombre de places et taux d'équipement en Maison d'accueil temporaire pour adultes en situation de handicap par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	0	0
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	0	0
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	0	0
PAYS FLECHOIS	0	0
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	0	0
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	0	0
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0
MAINE CŒUR DE SARTHE	0	0
MAINE SAOSNOIS	0	0
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	8	2,35
LE MANS MÉTROPOLE	0	0,00
Totaux	8	0,03

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places et taux d'équipement en lieu de vie pour adultes en situation de handicap par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	0	0
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	0	0
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	0	0
PAYS FLECHOIS	0	0
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	0	0
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	0	0
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0
MAINE CŒUR DE SARTHE	0	0
MAINE SAOSNOIS	0	0
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLE	10	0,10
Totaux	10	0,04

(Source : Département de la Sarthe)



Nombre de places et taux d'équipement en dispositif expérimental accompagnant des adultes en situation de handicap par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	0	0
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	0	0
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	0	0
PAYS FLECHOIS	0	0
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	0	0
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	0	0
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0
MAINE CŒUR DE SARTHE	0	0
MAINE SAOSNOIS	0	0
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLÉ	30	0,30
Totaux	30	0,11

(Source : Département de la Sarthe)

Nombre de places et taux d'équipement en structures occupationnelles de jour pour adultes en situation de handicap par EPCI en 2020	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	0	0
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	12	0,89
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	0	0
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	0	0
PAYS FLECHOIS	0	0
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	0	0
VAL DE SARTHE	0	0
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	0	0
LE GESNOIS BILURIEN	0	0
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	0	0
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	0	0
MAINE CŒUR DE SARTHE	0	0
MAINE SAOSNOIS	0	0
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	0	0
SUD SARTHE	0	0
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	0	0
LE MANS MÉTROPOLÉ	12	0,12
Totaux	24	0,09

(Source : Département de la Sarthe)



3.9.2.2 Une gestion des établissements et services pour adultes en situation de handicap majoritairement associative

Répartition des statuts des établissements et services pour personnes en situation de handicap	Privé	Public
2020	84%	16%

(Source : Département de la Sarthe)

3.9.2.3 Personnes handicapées bénéficiaires de l'Aide sociale à l'hébergement

Bénéficiaires d'une prise en charge au titre de l'aide sociale des personnes handicapées en 2019	
Classes d'âges	Aides à l'accueil
15 à 19 ans	2
20 à 24 ans	92
25 à 29 ans	141
30 à 34 ans	150
35 à 39 ans	127
40 à 44 ans	108
45 à 49 ans	170
50 à 54 ans	184
55 à 59 ans	166
60 à 64 ans	92
65 à 69 ans	49
70 à 74 ans	21
75 ans ou plus	2
TOTAL	1304

(Source : Département de la Sarthe)

3.9.3 Une réponse accompagnée pour tous en faveur des personnes en situation de handicap.

Nombre de situations prises en charge par la RAPT	Enfants	Adultes	Total
2019	34	42	76

(Source : MDPH de la Sarthe)

3.10 PRESTATIONS PCH ET ACTP.

3.10.1 Une augmentation du nombre de bénéficiaires de la Prestation de Compensation du handicap (PCH).

Evolution du nombre de bénéficiaires de la PCH	2015	2019
Nombre de bénéficiaires de la PCH (domicile et établissement)	1 571	2141

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre)



Caractéristiques des bénéficiaires PCH en 2019	
Sexe et âge	Nombre de bénéficiaires de la PCH
Hommes	1 423
Femmes	1 461
0 à 4 ans	1
5 à 9 ans	37
10 à 14 ans	75
15 à 19 ans	87
<i>Valeur totale des personnes âgées de moins de 20 ans</i>	<i>200</i>
20 à 24 ans	117
25 à 29 ans	123
30 à 34 ans	186
35 à 39 ans	186
40 à 44 ans	211
45 à 49 ans	278
50 à 54 ans	318
55 à 59 ans	418
60 à 64 ans	418
65 à 69 ans	259
70 à 74 ans	125
75 ans ou plus	45
<i>Valeur totale des personnes âgées de plus de 20 ans</i>	<i>2684</i>
TOTAL	2884

(Source : Département de la Sarthe, droits ouverts au 31 décembre)

3.10.2 Décisions et répartition des aides relatives à la PCH enfants et adultes.

Répartition des décisions de PCH	Accords PCH Adulte	Refus PCH Adulte	Total Décisions PCH Adulte	Accords PCH Enfant	Refus PCH Enfant	Total Décisions PCH Enfant	Total Décisions PCH
Année 2019	1654	1427	3081	217	301	518	3599

(Source : Département de la Sarthe)

Répartition des aides relatives à la PCH Enfant en 2019	Attribution	Rejet
PCH - élément 1 - Aide humaine	87	
PCH - élément 2 - Aides techniques	20	
PCH - élément 3 -Aménagement du logement	11	
PCH - élément 3 -Aménagement du véhicule	5	
PCH - élément 3-Surcoûts liés au transport	12	
PCH - élément 4 -Charges exceptionnelles	19	
PCH - élément 4 -Charges spécifiques	62	
PCH - élément 5 -Aide animalière	1	
	217	301

(Source : Département de la Sarthe)



Répartition des aides relatives à la PCH Adulte en 2019	Attribution	Rejet
PCH - élément 1 - Aide humaine	702	
PCH - élément 2 - Aides techniques	267	
PCH - élément 3 -Aménagement du logement	91	
PCH - élément 3 -Aménagement du véhicule	39	
PCH - élément 3-Surcoûts liés au transport	53	
PCH - élément 4 -Charges exceptionnelles	292	
PCH - élément 4 -Charges spécifiques	199	
PCH - élément 5 -Aide animalière	11	
	1654	1427

(Source : Département de la Sarthe)

3.10.3 Une baisse régulière du nombre de bénéficiaires de l'allocation de compensation pour une tierce personne (ACTP).

Nombre de bénéficiaires ACTP	2015	2019
Domicile	443	322
Etablissement	73	54
Total	516	376

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre)

La part de bénéficiaires de la PCH et de l'ACTP en Sarthe se situe dans la moyenne nationale.

2017	LOIRE ATLANTIQUE	MAINE ET LOIRE	MAYENNE	SARTHE	VENDEE	PAYS DE LA LOIRE	FRANCE METROPOLITAINE
BENEFICIAIRES DE LA PCH ET DE L'ACTP AU 31/12/2016	6 712	4 107	1 403	2 993	3 960	19 175	337 073
BENEFICIAIRES PCH, ACTP %o ENS. POPULATION	4,8	5,0	4,6	5,3	5,9	5,1	5,2

(SOURCES : CNAF, MSA, DREES)

3.10.4 Fonds de compensation

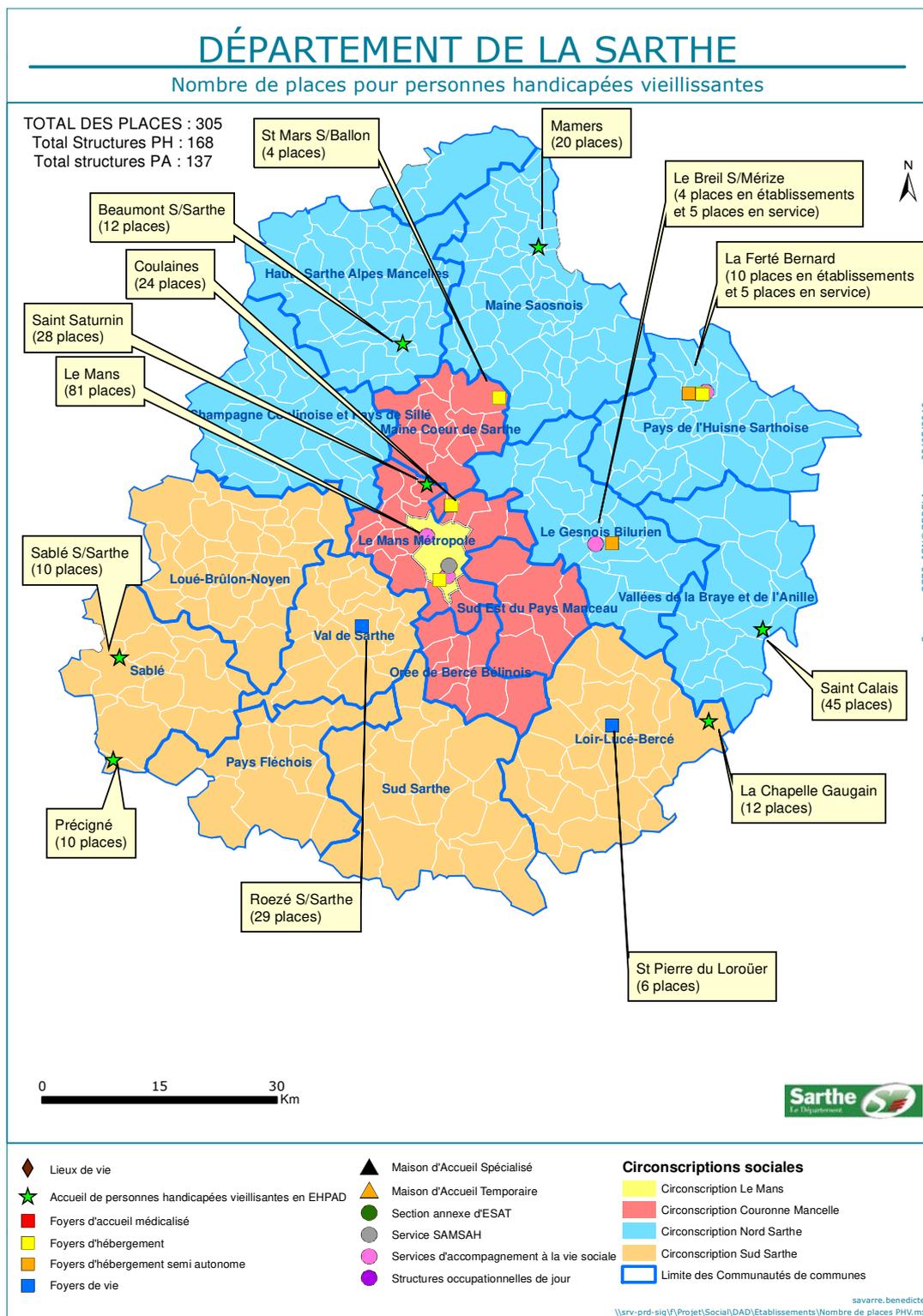
FONDS DE COMPENSATION - 2019	
Dossiers présentés bénéficiaires + 20 ans	213
Dossiers présentés bénéficiaires - 20 ans	20
Total dossiers présentés	233
Nombre total d'aides accordées	233
Montant total des aides accordées	80 861,66 €
Nombre total d'aides payées	88
Montant total des aides payées	87 931,09 €

(Source : Département de la Sarthe)



3.11 OFFRE COMMUNE POUR PERSONNES AGEES ET PERSONNES HANDICAPEES.

3.11.1 Offre d'accueil en établissements et services pour personnes handicapées vieillissantes : 305 places.





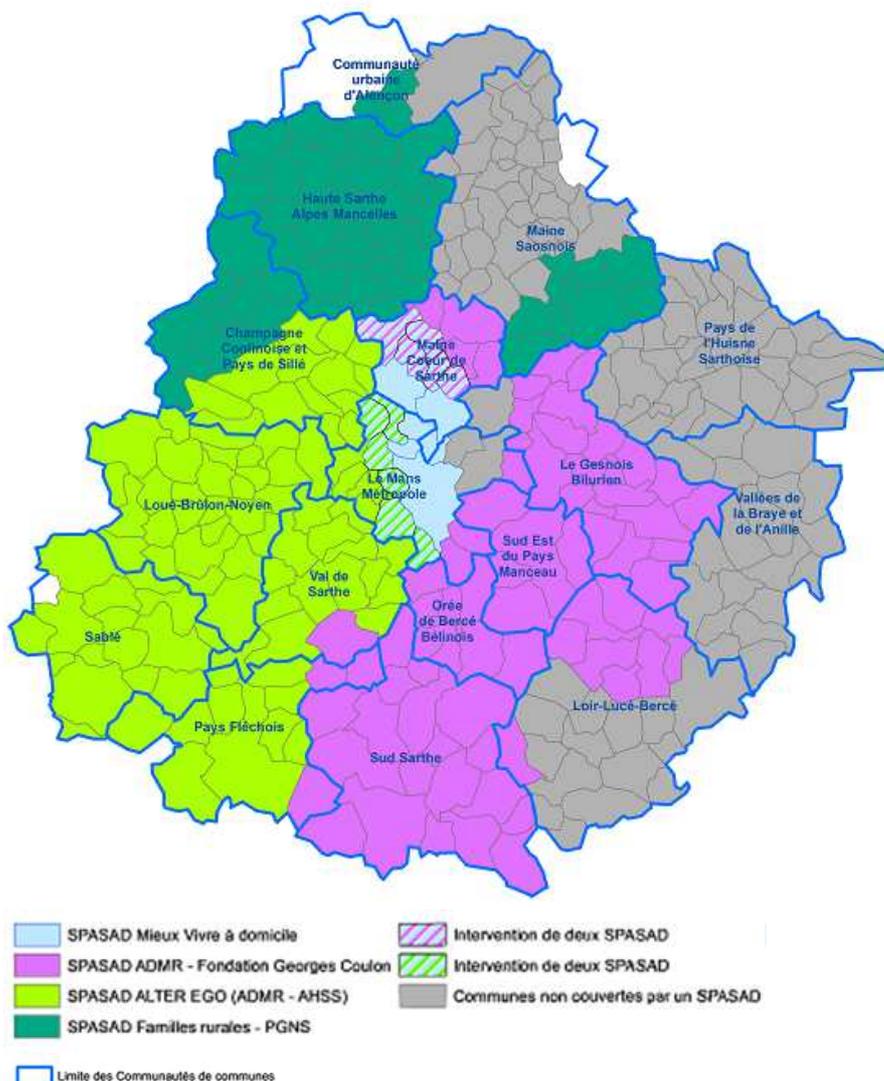
Nombre de places et structures pour personnes handicapées vieillissantes	Année 2020
Places PHV en ESMS PH	168
Places PHV en EHPAD	137
Valeur totale places PHV	305
Nombre structures PH pour PHV	12
Nombre EHPAD pour PHV	7

(Source : Département de la Sarthe)

3.11.2 Un accompagnement à domicile grâce aux SPASAD

Les Services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) assurent à la fois les missions d'un SSIAD (services de soins infirmiers à domicile) et celles d'un SAAD.

4 expérimentations sont conduites en Sarthe.





3.11.3 Accueil familial pour personnes âgées et personnes handicapées : une baisse du nombre d'accueillants familiaux pour personnes handicapées

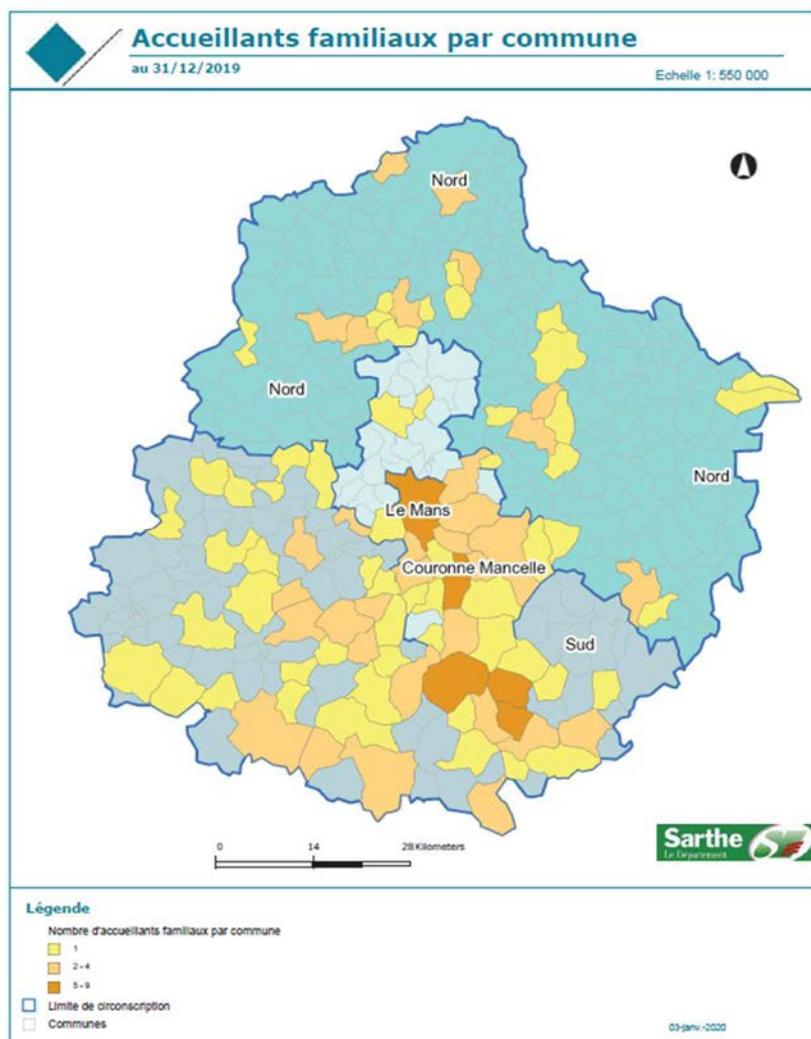
Accueil familial pour adultes	2013	2019
Nombre d'accueillants familiaux	220	165
Capacité d'accueil	431	335
<i>Dont personnes âgées</i>	12	9
<i>Dont personnes handicapées</i>	124	56
<i>Mixte</i>	295	270
Nombre total de personnes accueillies	363	271
<i>Dont personnes âgées</i>	115	143
<i>Dont personnes handicapées</i>	248	128

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

Age moyen des accueillants familiaux pour adultes en 2019	54,27 ans
--	------------------

2019	Personnes âgées	Personnes handicapées	Total
Nombre de bénéficiaires aide sociale à l'hébergement en accueil familial	80	112	192

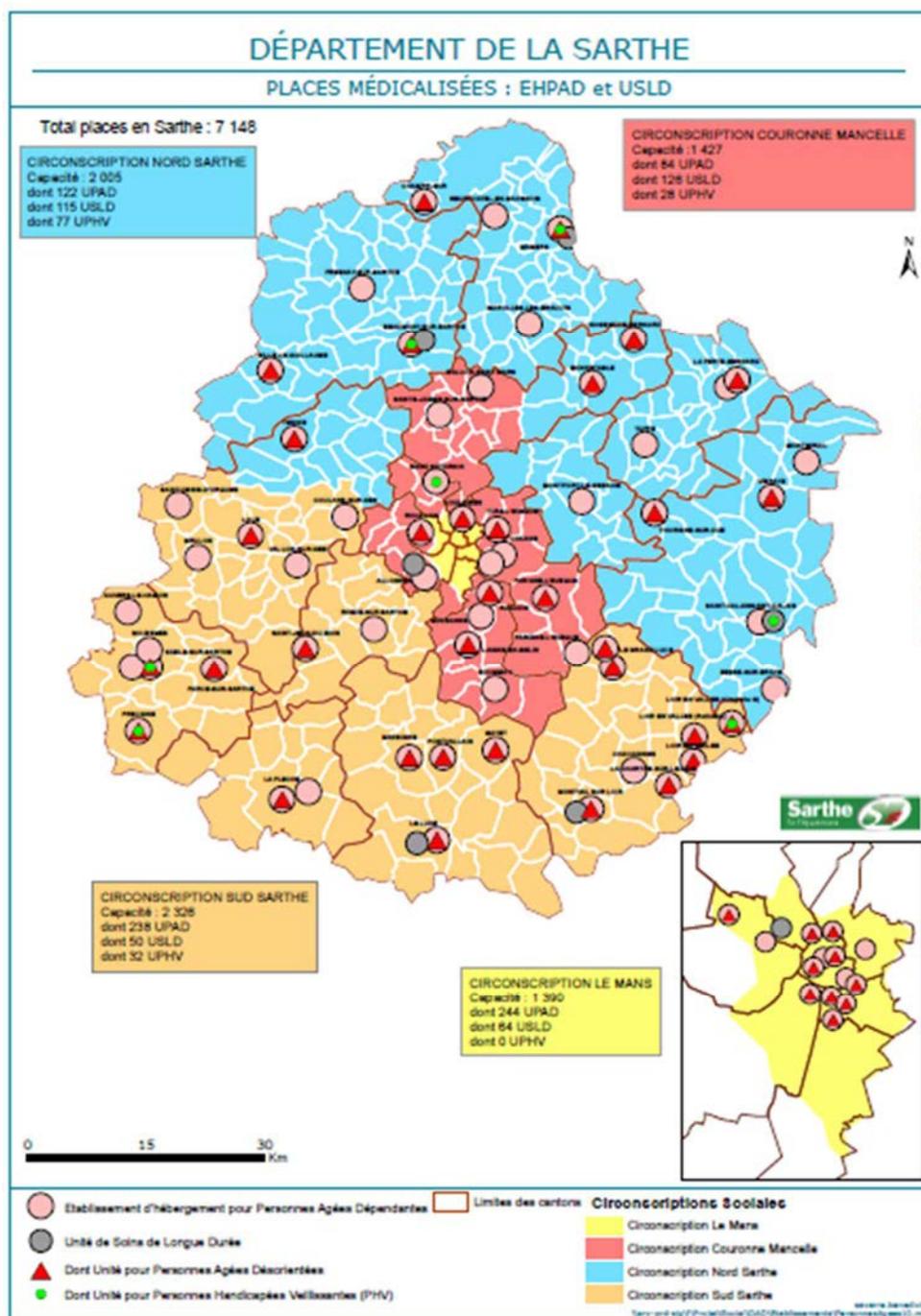
(Source : Département de la Sarthe – droits ouverts au 31 décembre)





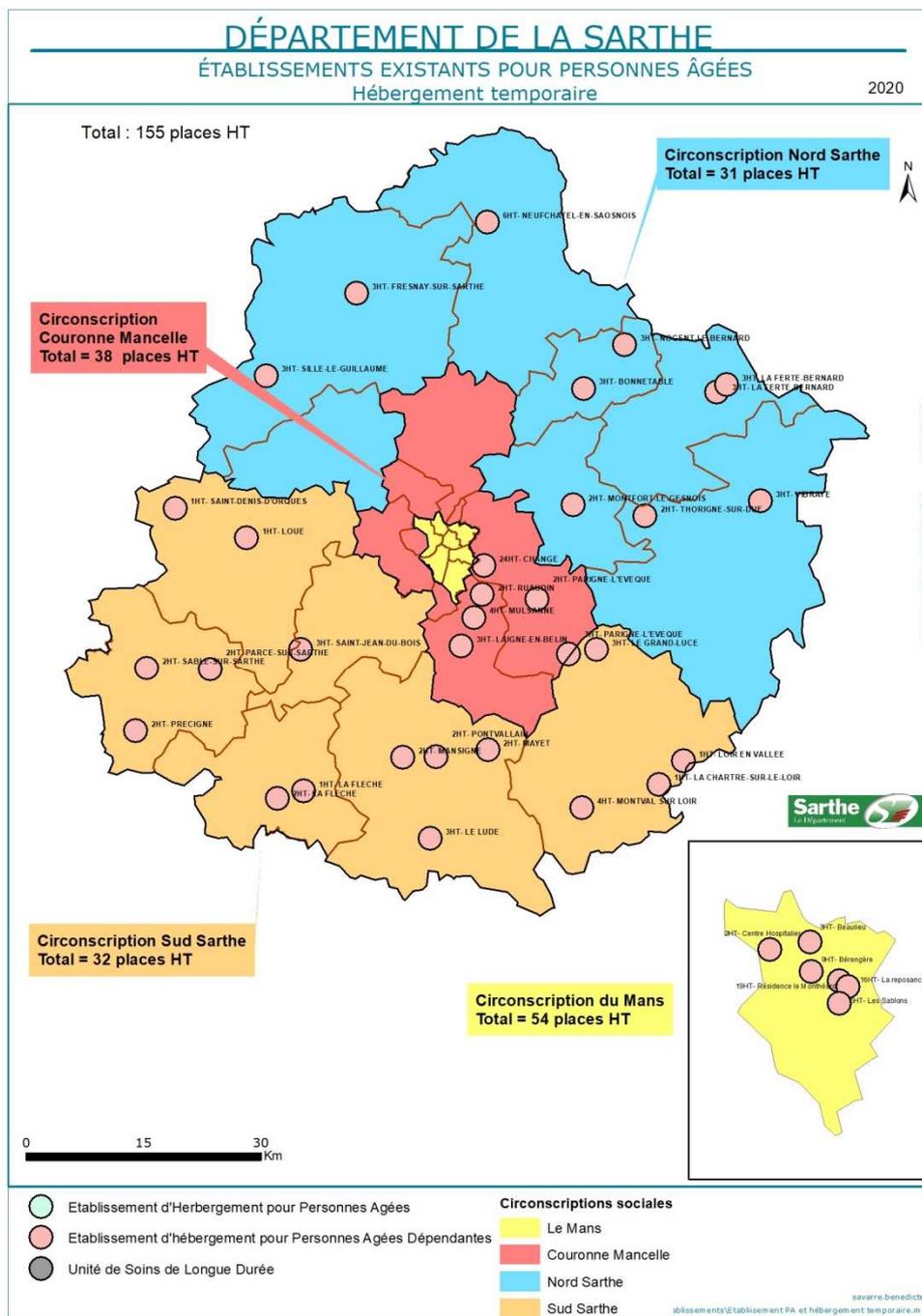
3.12 HEBERGEMENT PERSONNES AGEES.

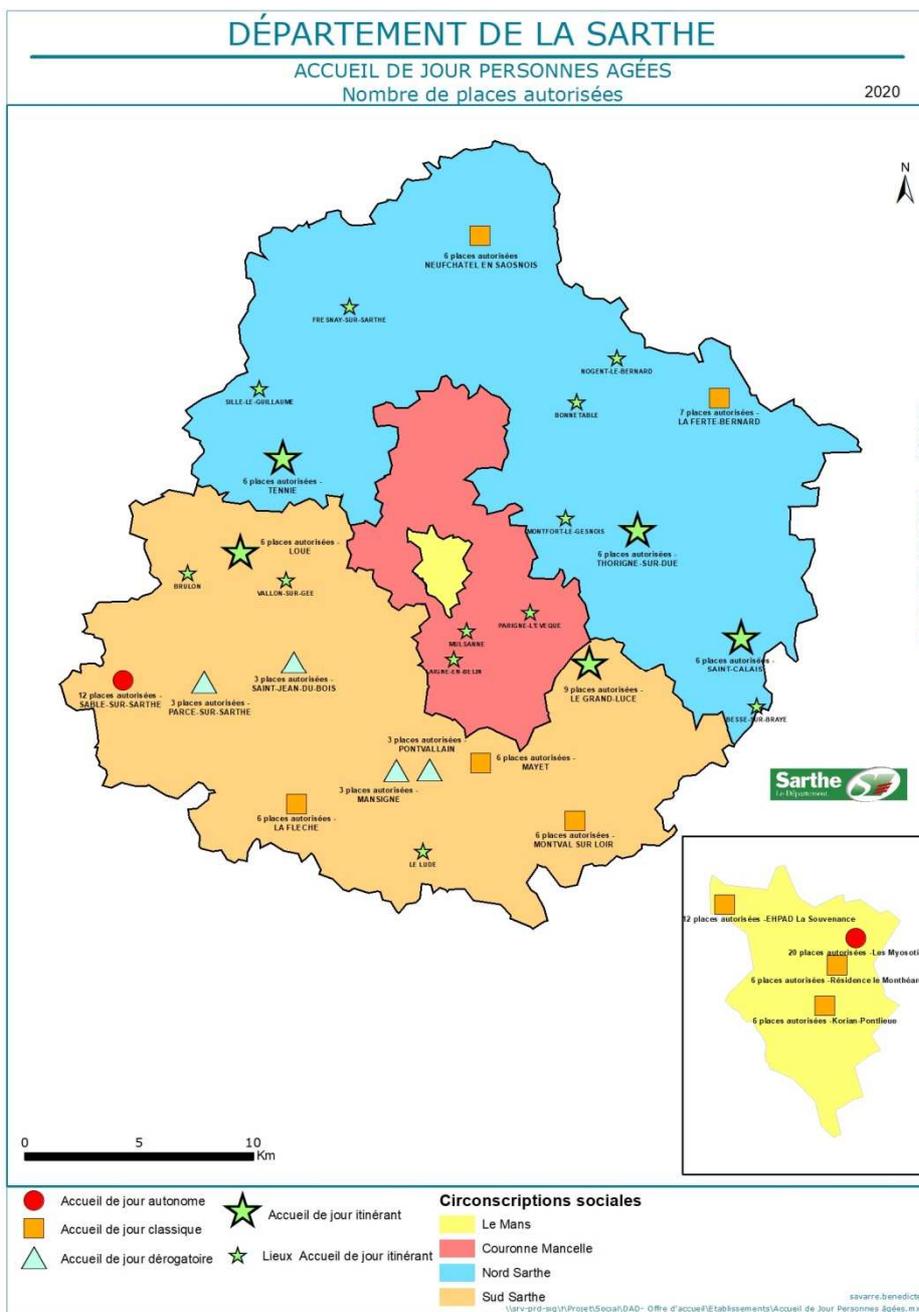
3.12.1 Offre d'accueil en établissements pour personnes âgées dépendantes : 7 148 places en établissements et services





3.12.2 Hébergement temporaire et accueil de jour pour personnes âgées.





Taux d'occupation des structures d'accueil de jour et d'hébergement temporaire pour personnes âgées	Année 2018
Accueil de jour	61,61%
Hébergement temporaire	63,21%

(Source : Département de la Sarthe)

3.12.3 Répartition des places en établissements pour personnes âgées dépendantes

Nombre total de places en EHPAD	Hébergement permanent	Hébergement Temporaire	Accueil de jour	UPAD	UPHV	Hébergement UHR	PASA	USLD	Places Totales
Année 2019	6861	155	132	688	137	36	254	355	7148

(Source : Département de la Sarthe)



Nombre de places en EHPAD par circonscription en 2019	Hébergement permanent	Hébergement Temporaire	Accueil de jour	UPAD	UPHV	Hébergement UHR	PASA	USLD	Places Totales
LE MANS	1292	54	44	244	0	24	54	64	1390
COURONNE MANCELLE	1389	38	0	84	28	0	14	126	1427
NORD	1943	31	31	122	77	0	78	115	2005
SUD	2237	32	57	238	32	12	108	50	2326

(Source : Département de la Sarthe)

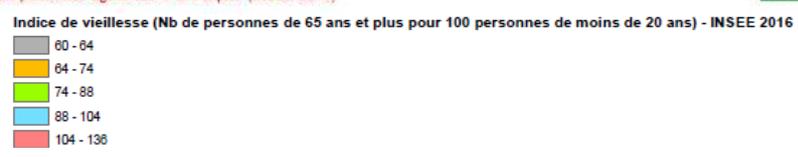
Nombre de places en EHPAD par EPCI en 2019	Hébergement permanent	Hébergement Temporaire	Accueil de jour	UPAD	UPHV	Hébergement UHR	PASA	USLD	Places Totales
CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLÉ	223	3	6	0	24	0	0	0	232
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SABLÉ	501	6	15	20	36	12	14	0	522
VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	384	3	6	45	12	0	26	55	393
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	372	6	7	0	14	0	0	0	385
PAYS FLECHOIS	262	3	6	0	26	0	14	0	271
SUD-EST DU PAYS MANCEAU	182	29	0	0	9	0	0	0	211
VAL DE SARTHE	149	3	3	0	12	0	0	0	155
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	249	3	0	12	12	0	14	30	252
LE GESNOIS BILURIEN	155	4	6	0	12	0	26	0	165
LOIR-LUCÉ-BERCÉ	685	9	15	12	90	0	24	30	709
LOUÉ-BRÛLON-NOYEN	257	2	6	0	12	0	14	0	265
MAINE CŒUR DE SARTHE	113	0	0	0	0	0	0	0	113
MAINE SAOSNOIS	494	12	6	20	36	0	12	30	512
ORÉE DE BERCÉ BELINOIS	149	3	0	0	12	0	0	0	152
SUD SARTHE	383	9	12	0	62	0	42	20	404
COMMUNAUTÉ URBAINE D'ALENÇON	66	0	0	0	12	0	0	0	66
LE MANS MÉTROPOLE	2237	60	44	28	307	24	68	190	2341



3.12.4 Un taux d'équipement de 118 inférieur à la moyenne régionale (133), mais supérieur à la moyenne nationale (101)



* Taux d'équipement par communautés de Communes : Nombre de places existantes pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus (INSEE 2016)



3.12.5 Une gestion des établissements pour personnes âgées dépendantes principalement publique.

Répartition des statuts des établissements pour personnes âgées dépendantes	EHPAD publics	EHPAD privés
Année 2019	67%	33%

(Source : Département de la Sarthe)



3.12.6 Des tarifs à la charge des résidents inférieurs à la moyenne nationale

Le tarif moyen à la charge des résidents est de 63,35€ en 2019, soit 1 927€ par mois.

La moyenne nationale 2018 du tarif à la charge des résidents est de 1 977€ par mois (source : CNSA).

3.12.7 Une liste d'attente en diminution dans les établissements pour personnes âgées dépendantes

97% des fiches d'établissements sociaux et médico sociaux pour personnes âgées dépendantes sont inscrites dans l'annuaire Via Trajectoire.

Liste d'attente PA en EHPAD	2018	2019
Dossiers reçus	4 618	4 681
Admissions effectives	1 846	2 029
Personnes inscrites sur liste d'attente	1 761	1 649

(Source : Via Trajectoire)

3.12.8 Typologie des personnes accueillies en établissements pour personnes âgées dépendantes.

3.12.8.1 En 2019, l'âge d'entrée en EHPAD en Sarthe est 85 ans.

3.12.8.2 Une augmentation de la dépendance dans les EHPAD.

Niveau de dépendance dans les EHPAD	2013	2019	Evolution
GIR 1-2	52,49 %	60,58 %	+ 8,09 %
GIR 3-4	33,19 %	32,99 %	- 0,20 %
GIR 5-6	14,32 %	6,43 %	- 7,90 %

(Source : Département de la Sarthe)

3.12.8.3 Une part majoritaire de personnes évaluées en GIR 1 et 2 accueillies dans les structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Répartition en fonction des GIR dans les structures d'hébergement pour personnes âgées dépendantes	EHPAD + USLD GIR 1/2	EHPAD + USLD GIR 3/4	EHPAD + USLD GIR 5/6	EHPAD GIR 1/2	EHPAD GIR 3/4	EHPAD GIR 5/6	USLD GIR 1/2	USLD GIR 3/4	USLD GIR 5/6
Année 2019	60,58%	32,99%	6,43%	59,18%	34,05%	6,77%	85,80%	13,91%	0,29%

(Source : Département de la Sarthe)



3.12.9 Etablissements pour personnes âgées dépendantes habilités à l'Aide sociale à l'hébergement.

3.12.9.1 5 885 places pour personnes âgées dépendantes habilitées à l'Aide sociale à l'hébergement.

Habilitation à l'aide sociale à l'hébergement des établissements pour personnes âgées dépendantes	EHPAD habilités à l'aide sociale	EHPAD non habilités à l'aide sociale
Année 2019	82%	18%

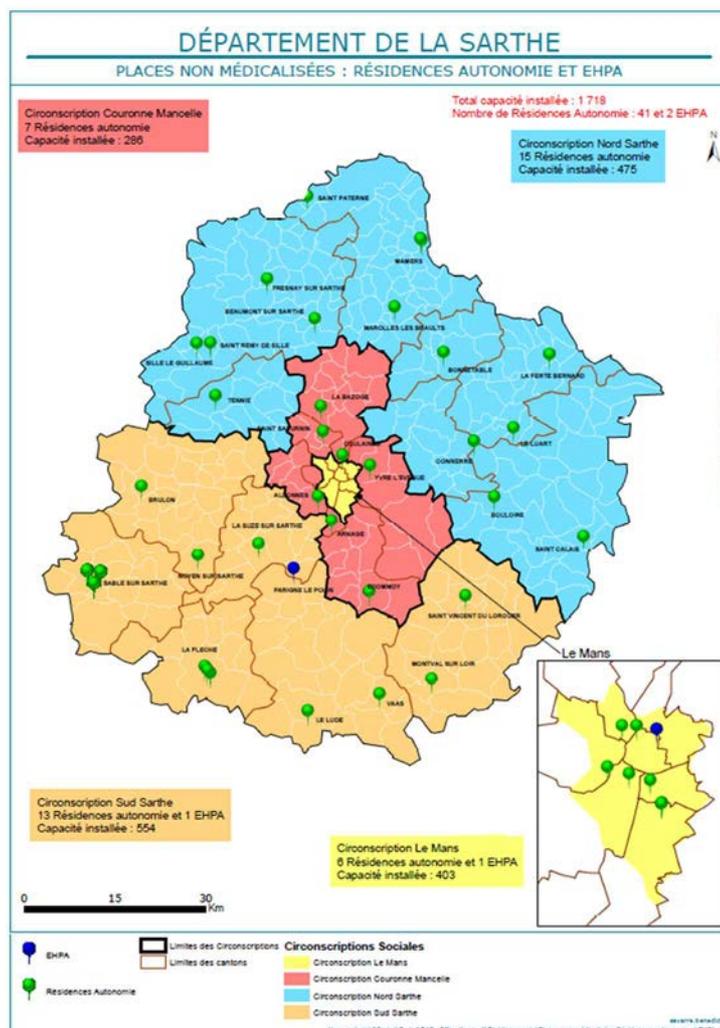
3.12.9.2 Une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (ASH).

Aide sociale à l'hébergement	2013	2019
Nombre de bénéficiaires de l'ASH en établissements pour personnes âgées dépendantes	1 150	1 366

(Source : Département de la Sarthe, droits ouverts au 31 décembre)

3.13 Offre d'accueil en Résidences autonomie.

3.13.1 Offre d'accueil en résidences autonomie et EHPA : 1 718 places





3.13.2 Répartition des places et taux d'équipement en résidences autonomie et EHPA.

Communautés de communes	Résidences autonomie en 2020		
	Nombre de structures	Nombre de places	Taux d'équipement
CHAMPAGNE CONLINOISE ET PAYS DE SILLE	3	90	48
CU D'ALENCON	1	30	44
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	2	42	16
LE GESNOIS BILURIEN	2	62	23
LE MANS METROPOLE	11	618	28
LOIR LUCE BERCE	2	108	28
LOUE BRULON NOYEN	2	107	61
MAINE CŒUR DE SARTHE	1	26	17
MAINE SAOSNOIS	4	108	28
OREE DE BERCE BELINOIS	1	28	19
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	2	102	31
PAYS FLECHOIS	3	109	41
SABLE SUR SARTHE	3	83	27
SUD EST DU PAYS MANCEAU	0	0	0
SUD SARTHE	2	61	20
VAL DE SARTHE	1	70	30
VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	1	41	17
Sarthe	41	1685	28

Sources : INSEE (recensement de population 2016), Département de la Sarthe (capacités au 1er avril 2020)
(Taux d'équipement : Nombre de places existantes pour 1000 personnes âgées de 75 ans et plus)

3.13.3 Une gestion des résidences autonomie et EHPA majoritairement publique.

Gestionnaires des résidences autonomie	CCAS-CIAS	Privé associatif	Autre
En 2019	85%	5%	5%

(Source : Département de la Sarthe, droits ouverts au 31 décembre)

3.14 UNE OFFRE INTERMEDIAIRE ENTRE LE DOMICILE ET LE COLLECTIF.

Deux dispositifs innovants de vie à domicile (DIVADOM) sont expérimentés depuis 2019 grâce à une dotation financière de l'ARS :

- Sur un territoire de 38 communes autour du Grand-Lucé (Fondation Georges Coulon),
- Sur le territoire de Loir-en-Vallée (EHPAD ANAIS à La Chapelle-Gaugain).



3.15 PRESTATION APA.

3.15.1 Une stabilisation du nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile, mais une augmentation du nombre de bénéficiaires APA en établissement

Evolution du nombre de bénéficiaires de l'APA	2015	2019
Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile	4 881	4 912
Nombre de bénéficiaires de l'APA en établissement	5 958	6 271
Nombre total de bénéficiaires de l'APA	10 839	11 183

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre)

Nombre de bénéficiaires de l'APA à domicile par circonscription et par EPCI :

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre)

	Communautés de Communes	Nombre de bénéficiaires
Le Mans	Le Mans Métropole (partie Le Mans)	1 174

	Communautés de Communes	Nombre de bénéficiaires			Communautés de Communes	Nombre de bénéficiaires
Couronne Mancelle	Maine Cœur de Sarthe	107		Sud Sarthe	Communauté de Communes de Sablé	258
	Orée de Bercé Béloinois	157			Loir-Lucé-Bercé	296
	Sud-Est du Pays Manceau	119			Pays Fléchois	218
	Le Mans Métropole	397			Sud Sarthe	214
		780			Val de Sarthe	257
					1243	

	Communautés de Communes	Nombre de bénéficiaires
Nord Sarthe	Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	212
	Communauté Urbaine d'Alençon	77
	Haute Sarthe Alpes Mancelles	257
	Le Gesnois Bilurien	237
	Loué-Brûlon-Noyen	193
	Maine Saosnois	360
	Pays de L'Huisne Sarthoise	187
	Vallées de La Braye et de L'Anille	170
	1693	



3.15.2 Caractéristiques des bénéficiaires de l'APA à domicile

Âges	Année de naissance								Total
	Moins de 65 ans	De 65 à 69 ans	De 70 à 74 ans	De 75 à 79 ans	De 80 à 84 ans	De 85 à 89 ans	De 90 à 94 ans	95 ans et plus	
Année de naissance	A partir de 1955	Entre 1950 et 1954	Entre 1945 et 1949	Entre 1940 et 1944	Entre 1935 et 1939	Entre 1930 et 1934	Entre 1925 et 1929	1924 et avant	
GIR 1	0	2	2	3	10	9	6	6	38
GIR 2	3	18	65	58	114	158	130	59	605
GIR 3	9	38	72	83	217	298	258	117	1092
GIR 4	52	129	240	302	614	890	697	253	3177
TOTAL	64	187	379	446	955	1355	1091	435	4512
Hommes	29	80	162	155	312	393	287	80	1498
Femmes	35	107	217	291	643	962	804	355	3414
TOTAL	64	187	379	446	955	1355	1091	435	4512

(Source : Département de la Sarthe, droits payés au 31 décembre 2019)

3.16 GENS DU VOYAGE.

3.16.1 DES TERRAINS D'ACCUEIL PRINCIPALEMENT SITUÉS SUR LE MANS ET LE SUD SARTHE, AVEC UN TAUX MENSUEL D'OCCUPATION DE PRES DE 50 %





Annexe III - Taux mensuels d'occupation des aires d'accueil sur 2015-2018

Taux d'occupatbn	Arçonnay	Aubigné Racan – Barbiers	Aubigné Racan – Boisselées	Beillé	Bonnétable	Bouloire	Cérons Foulletourte	Champagné
Janvier	83,60%	31,29%	22,50%	41,87%	62,22%	48,59%	47,66%	87,50%
Fevrier	77,22%	46,61%	44,11%	34,96%	42,83%	67,48%	45,04%	84,51%
Mars	67,44%	48,87%	34,52%	46,37%	50,16%	9,07%	39,84%	86,42%
Avril	70,21%	81,33%	26,00%	34,03%	39,00%	16,67%	25,67%	85,69%
Mai	72,18%	61,13%	37,26%	34,74%	44,95%	9,27%	23,31%	83,60%
Juin	87,92%	50,25%	8,00%	6,18%	37,06%	7,29%	26,42%	87,92%
Juillet	74,29%	34,87%	9,15%	0,00%	14,32%	5,44%	23,55%	88,44%
Aout	77,97%	26,63%	49,33%	4,44%	0,00%	10,48%	18,31%	87,77%
Septembre	87,29%	38,17%	32,92%	20,00%	20,33%	24,79%	21,58%	94,86%
Octobre	86,19%	73,63%	29,27%	40,59%	42,26%	27,82%	34,35%	98,79%
Novembre	85,21%	82,33%	53,50%	50,00%	54,06%	25,63%	40,83%	99,72%
Décembre	82,46%	63,79%	40,32%	61,69%	47,85%	45,56%	41,29%	95,43%
Total	79,26%	53,94%	31,85%	31,25%	39,63%	24,59%	32,27%	90,08%

Taux d'occupatbn	Changé	Montval sur Loir – Château du Loir	Ecommoy	La Chartre sur le Loir	La Flèche	Le Lude	Le Mans	La Ferté Bernard
Janvier	92,90%	75,43%	85,16%	60,28%	16,99%	7,49%	80,71%	53,69%
Fevrier	93,27%	81,75%	70,27%	63,05%	20,59%	29,97%	86,90%	39,89%
Mars	95,00%	69,61%	71,94%	82,16%	20,22%	24,33%	85,55%	40,90%
Avril	89,67%	46,51%	70,17%	75,63%	17,28%	21,25%	84,60%	54,76%
Mai	89,35%	54,71%	53,39%	68,75%	15,38%	8,27%	71,06%	29,55%
Juin	93,33%	64,14%	17,83%	44,27%	0,00%	6,49%	56,93%	34,88%
Juillet	90,00%	42,35%	37,42%	12,30%	0,00%	26,41%	40,48%	21,60%
Aout	99,03%	53,50%	33,87%	23,29%	0,00%	22,84%	56,06%	27,07%
Septembre	98,83%	76,64%	72,00%	42,40%	0,00%	32,85%	81,53%	43,39%
Octobre	94,52%	76,89%	89,84%	66,63%	0,00%	11,63%	91,16%	61,58%
Novembre	90,17%	73,85%	91,17%	68,65%	0,00%	13,75%	90,40%	63,21%
Décembre	90,00%	75,60%	83,06%	70,77%	0,00%	8,17%	86,90%	41,36%
Total	93,00%	66,00%	64,65%	56,45%	18,06%	17,14%	75,92%	42,61%

Taux d'occupatbn	Loué	Mamers	Montval sur Loir – Montabon	Mulsanne	Neuville sur Sarthe	Parcé sur Sarthe	Roézé sur Sarthe	Sablé sur Sarthe
Janvier	4,73%	87,66%	46,53%	58,71%	58,87%	33,87%	15,57%	32,34%
Fevrier	4,60%	91,50%	55,58%	57,29%	41,61%	43,93%	27,64%	27,68%
Mars	9,57%	89,03%	53,55%	49,14%	43,23%	28,47%	23,26%	41,29%
Avril	11,89%	93,08%	39,00%	54,39%	47,17%	24,58%	21,99%	37,47%
Mai	11,94%	93,95%	33,47%	46,29%	61,77%	20,73%	15,14%	26,13%
Juin	12,44%	83,83%	31,17%	35,11%	60,67%	27,17%	9,94%	16,37%
Juillet	2,04%	80,12%	16,21%	19,35%	74,19%	27,74%	17,43%	8,55%
Aout	3,17%	73,17%	29,44%	22,63%	86,45%	23,87%	19,42%	23,58%
Septembre	2,83%	84,00%	29,83%	44,31%	70,83%	26,58%	22,69%	36,64%
Octobre	3,76%	94,64%	37,10%	56,34%	62,42%	21,69%	14,89%	60,59%
Novembre	2,06%	95,08%	58,17%	56,56%	85,00%	26,08%	12,05%	58,25%
Décembre	14,35%	96,45%	66,21%	49,57%	60,16%	16,45%	20,16%	43,63%
Total	6,96%	89,21%	41,27%	45,70%	62,84%	26,63%	18,30%	34,78%

Taux d'occupatbn	St Jean d'Assé	St Marceau	Thorigné sur Dué	Yvré L'Évêque
Janvier	44,35%	62,10%	86,42%	66,88%
Fevrier	53,81%	49,56%	79,94%	71,50%
Mars	63,71%	53,23%	73,52%	75,11%
Avril	42,17%	43,75%	46,53%	78,00%
Mai	37,42%	18,95%	58,87%	60,00%
Juin	64,33%	24,38%	30,28%	59,17%
Juillet	42,42%	27,22%	31,99%	63,66%
Aout	62,10%	17,74%	49,46%	71,40%
Septembre	59,00%	32,71%	52,08%	77,67%
Octobre	73,39%	25,00%	41,80%	81,67%
Novembre	66,83%	33,54%	53,33%	78,39%
Décembre	24,68%	16,33%	80,91%	76,61%
Total	52,79%	33,59%	57,05%	71,65%

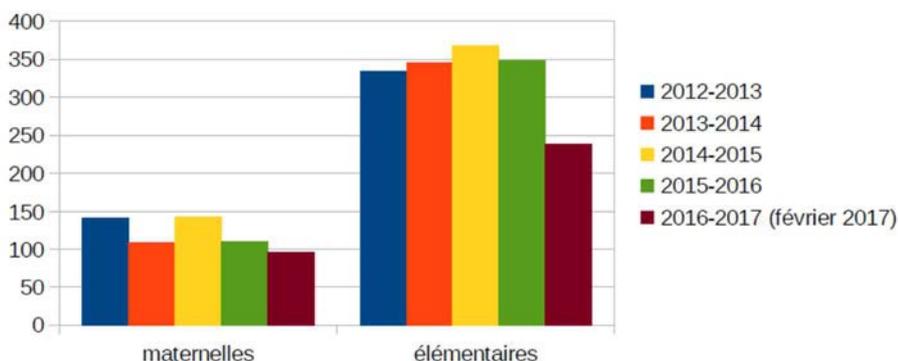
Moyenne
52,68%
55,37%
54,29%
50,70%
44,55%
39,44%
32,34%
39,21%
50,03%
56,70%
58,78%
55,44%
49,17%

(Source : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Sarthe 2019-2025)

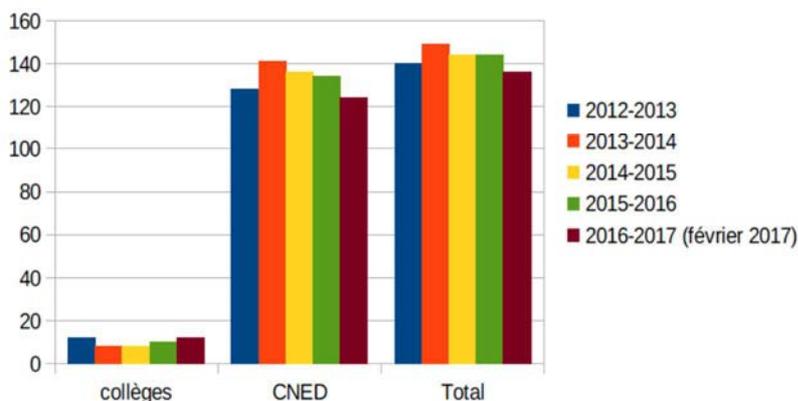


3.16.2 UNE STABILISATION DE LA SCOLARISATION DES ENFANTS DES GENS DU VOYAGE

Evolution des effectifs 1er degré sur les 5 dernières années



Evolution des effectifs 2nd degré (collège et CNED) sur les 5 dernières années



(Source : Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Sarthe 2019-2025)

3.17 PERSONNES SANS RESIDENCE STABLE

3.17.1 UNE OFFRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE MAJORITAIREMENT SITUÉE AU MANS

Hébergement d'urgence en Sarthe en 2021		Pérenne	Plan hiver 2020-2021
Le Mans	Familles	Le Viaduc - Tarmac : 99 pl. Hôtel - 115 : 75 pl. HU : 86 pl.	Caserne - Croix-Rouge : 45 pl. Flore- Croix-Rouge : 25 pl. Hôtel - 115 : 25 pl.
	Isolés	Cénomans- Tarmac : 9 pl. Noguès – Modulaires : 32 pl.	St Liboire : 15 pl.
Territoires ruraux		Beaumont/Sarthe, La Flèche, Le Lude, Mayet, Sablé/Sarthe, Vibraye : 12 pl. Appartement d'urgence Sablé/Sarthe, La Flèche : 17 pl.	

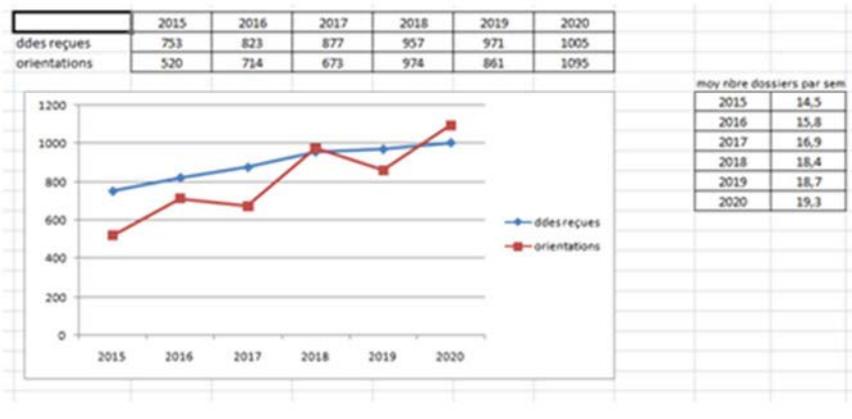
(Source : DDCS 72)



3.17.2 UNE AUGMENTATION CONSTANTE DES DEMANDES ADRESSEES AU SIAO

siao⁷² Insertion

- Demandes adressées au SIAO et entrées en structures (en nombre de ménages)



3.18 ENFANTS ET MAJEURS EN DANGER.

3.18.1 Une forte augmentation du nombre d'informations concernant l'enfance en danger et les majeurs vulnérables

Nombre d'informations transmises concernant l'enfance en danger et les majeurs vulnérables	2015	2019
Nombre d'informations transmises à la CRIP concernant l'enfance en danger	3 411	6 066
Nombre d'informations transmises à la Cellule Majeurs Vulnérables concernant les majeurs vulnérables	332	552

(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

3.18.2 Evénements indésirables

Les événements indésirables, exceptionnels et dramatiques survenus dans les établissements de santé et médico-sociaux, pourraient menacer la santé ou compromettre la sécurité des personnes accueillies au sein de la structure.

Leur nombre est stable dans le secteur du handicap adulte et en baisse dans le secteur personnes âgées.

Evolution des événements indésirables en établissements pour adultes	2015	2019
Nombre d'événements indésirables en établissements PH	17	19
Nombre d'événements indésirables en établissements PA	46	24

(Source : ARS DT72)

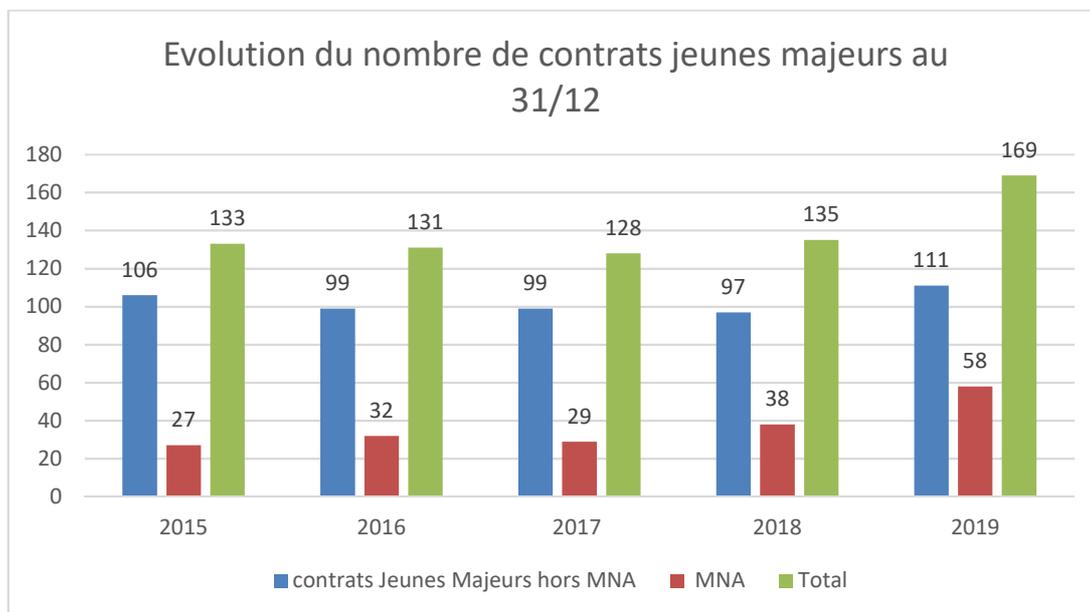




4 INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

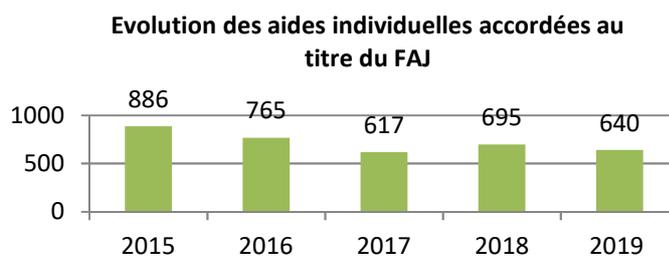
4.1 JEUNES 16-25 ANS

4.1.1 Contrats jeunes majeurs : en augmentation en 2019



(Source : Département de la Sarthe)

4.1.2 Fonds d'Aide aux Jeunes : une stabilisation des aides individuelles accordées au titre du Fonds d'Aide aux jeunes (FAJ) depuis 2017 suite à la mise en place de la garantie jeunes par l'Etat



(Source : Département de la Sarthe)

20 actions collectives ont par ailleurs été financées en 2019 sur le territoire départemental.

4.1.3 Plus de 9 300 jeunes de 16-25 ans suivis par les Missions Locales

Jeunes suivis par les Missions Locales	Nombre de jeunes de 16 à 25 ans suivis		Nombre de jeunes de 16 à 25 ans en premier accueil	
	2015	2019	2015	2019
Mission Locale Sarthe Nord	2 354	1 925	788	646
Mission Locale Sarthe et Loir	2 820	1 847	735	684
Mission Locale de l'Agglomération mancelle	5 992	5 541	2 070	1 655
Total	11 166	9 313	3 593	2 985

(Source : Département de la Sarthe)



4.1.4 Dispositifs d'accompagnement du passage à l'âge adulte pour les jeunes en situation de handicap.

Les amendements Creton sont un dispositif législatif permettant le maintien temporaire de jeunes adultes de plus de 20 ans en établissements d'éducation spéciale dans l'attente d'une place dans un établissement pour adultes. La CDAPH se prononce sur l'orientation, puis, en raison du manque de place dans les établissements sociaux et médico-sociaux pour adultes handicapés, ces jeunes adultes sont maintenus dans les structures pour enfants et adolescents handicapés au-delà de l'âge limite prévu pour chaque établissement.

En 2019 en Sarthe, 80 jeunes de plus de 20 ans ont obtenu un accord d'amendement Creton.

Nombre de jeunes âgés de 20 ans et plus accueillis en ESMS pour enfants handicapés dans les Pays de la Loire au 31.12.2018						
Catégorie d'ESMS	44	49	53	72	85	Région PdL
CAMSP	0	0	0	0	0	0
CMPP	0	0	secret stat	0	0	secret stat
EEAP	secret stat	6	0	0	0	14
IDA	0	0	0	0	0	0
IDV	secret stat	secret stat	0	0	0	secret stat
IEM	32	secret stat	0	14	0	49
IME	124	123	secret stat	169	62	489
ITEP	0	0	0	0	0	0
SESSAD	31	103	16	45	23	218
TOTAL	203	240	28	228	85	784

(Source : ARS des pays de la Loire)

Dispositifs d'accompagnement du passage à l'âge adulte pour les jeunes en situation de handicap	Objet	Public	Nombre de places en 2019
APIC'S	Accompagnement à l'insertion en milieu ordinaire et accès aux dispositifs de droits communs (financement ARS)	Jeunes âgés de plus de 20 ans maintenus en établissement pour enfants au titre de l'amendement Creton	32
Envol	Transition entre l'IME et les structures adultes handicapés	Jeunes de plus de 20 ans sortants d'IME et relevant de l'amendement Creton	12
Expérimentation 2A	Démarche inter-associative entre l'APAJH 72-53 et l'ADAPEI 72 : un accompagnement de jour, un accueil en hébergement habitat, avec un accompagnement social gradué à domicile.	Jeunes en attente d'admission en foyer de vie	30
SAPFI	Dispositif d'insertion professionnelle : - un Service d'Education et de Soins à Domicile de 30 places - un SAMSAH de 10 places - un SAVS de 10 places	Jeunes âgés de 15 à 26 ans	50

(Source : Département de la Sarthe)



4.1.5 Des dispositifs d'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire des jeunes.

Le Département intervient en faveur de l'insertion des jeunes par le soutien :

Dispositifs d'accompagnement et de lutte contre le décrochage scolaire des jeunes.	Objet	Public	Jeunes accompagnés durant l'année scolaire 2018-2019
Relais pour la Réussite des Elèves (RRE)	Mis en place par l'Education Nationale en faveur des collégiens, dans le cadre de la lutte contre le décrochage.	Elèves de collèges, sous obligation scolaire, entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire	372 collégiens de 15 collèges
Centre Educatif de Jour de l'association Montjoie (CEJM)	Ce dispositif relais s'inscrit dans l'accueil de jour dans le cadre de la protection administrative à la demande d'un service ou des parents avec l'accord de ces derniers. Il vise à proposer une alternative aux formes traditionnelles de scolarisation et de formation sur le territoire.	29 jeunes de 14 à 18 ans en voie de déscolarisation ou en décrochage scolaire	59 jeunes, dont 28 jeunes à temps plein au CEJM, 7 jeunes à temps partagé, 23 jeunes sur des temps aménagés en raison de troubles de rythme sévère ou de problématique de santé et 1 jeune en accompagnement extérieur
Internat de prévention Saint Martin (Apprentis d'Auteuil - Coulaines)	Accompagnement de jeunes en situation de difficultés familiales et/ou scolaires (orientation par les services du conseil départemental°	Jeunes de 6 à 14 ans	12

(Source : Département de la Sarthe)

4.1.6 Une part des NEET en Sarthe proche de la part nationale

La part des jeunes non insérés (ni en emploi, ni scolarisés - NEET) est le rapport de la population des jeunes non insérés à l'ensemble de la population des 15-24 ans. On désigne sous le terme de jeunes non insérés les personnes de 15 à 24 ans qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement secondaire ou supérieur et n'ont pas d'emploi, même occasionnel.

La situation hors formation et hors emploi présente un risque de pauvreté, d'isolement et d'exclusion sociale.

Part des NEET dans les Pays de la Loire	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	France
Année 2017	13,4%	14,3%	13,4%	16,9%	15,0%	16,8%

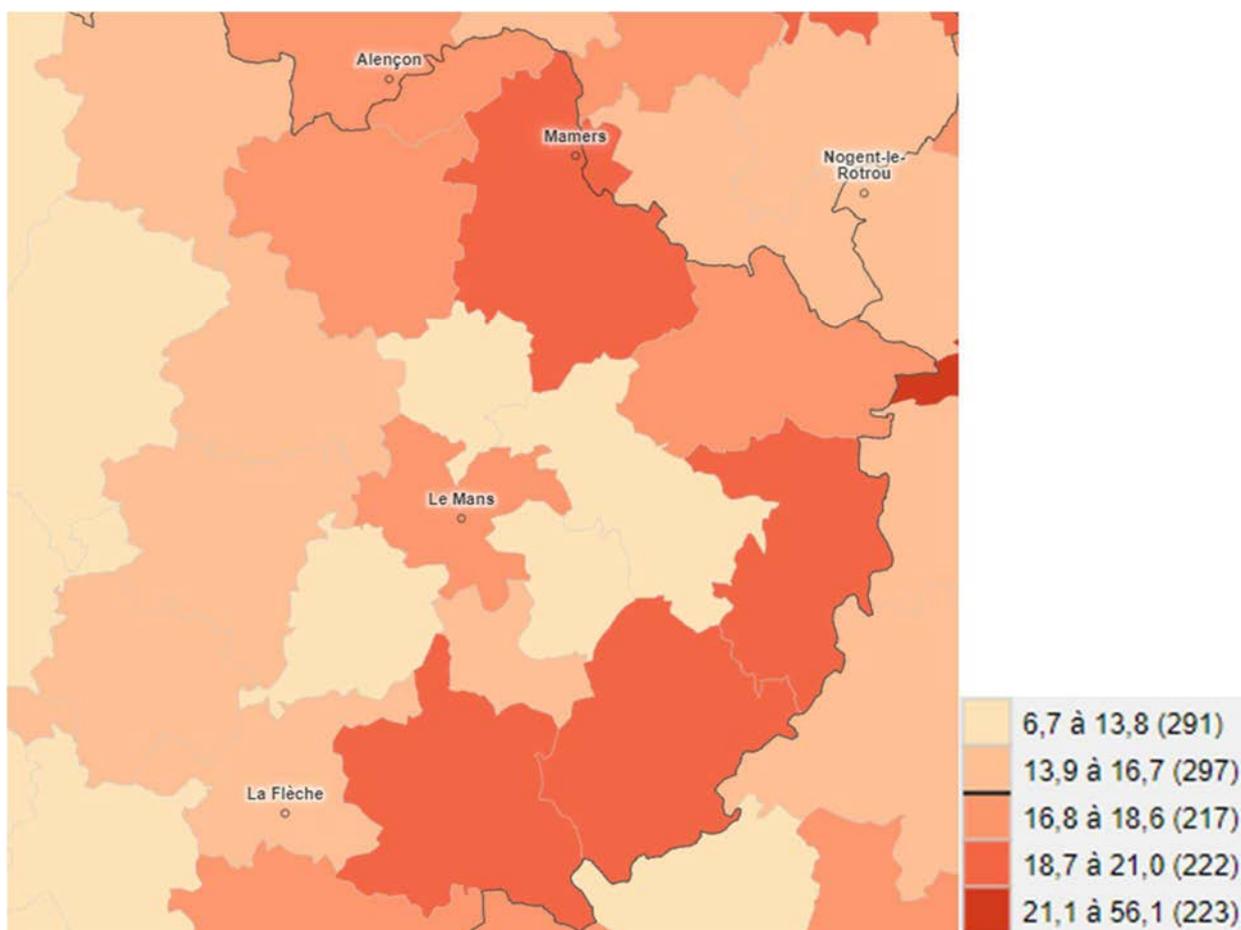
(Source : INSEE, Observatoire des Territoires)

La part des NEET en Sarthe est plus importante à l'est du département.



Part des NEET par EPCI	Année 2017
CHAMPAGNE CONLINOISE ET PAYS DE SILLE	15,6%
CU D'ALENCON	18,4%
HAUTE SARTHE ALPES MANCELLES	17,0%
LE GESNOIS BILURIEN	13,7%
LE MANS METROPOLE	18,4%
LOIR LUCE BERCE	18,9%
LOUE BRULON NOYEN	14,8%
MAINE CŒUR DE SARTHE	12,2%
MAINE SAOSNOIS	19,3%
OREE DE BERCE BELINOIS	14,5%
PAYS DE L'HUISNE SARTHOISE	17,7%
PAYS FLECHOIS	15,8%
SABLE SUR SARTHE	15,8%
SUD EST DU PAYS MANCEAU	13,3%
SUD SARTHE	19,0%
VAL DE SARTHE	12,5%
VALLEES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE	18,9%
SARTHE	16,9%

(Source : INSEE, Observatoire des Territoires)



(Source : INSEE 2017, Observatoire des territoires)



4.2 MASP

4.2.1 Une stabilisation du nombre de mesures d'accompagnement social personnalisé renforcées en faveur des personnes vulnérables et une diminution des MASP simples.

MASP	2015	2019
Nombre de MASP simples	90	55
Nombre de MASP renforcées	124	118
Nombre total de MASP	214	173

(Source : Département de la Sarthe)

4.2.2 58% des bénéficiaires MASP sont des femmes, principalement âgées entre 30 et 60 ans.

Caractéristiques des bénéficiaires MASP	Bénéficiaires de sexe féminin	Bénéficiaires de sexe masculin	Bénéficiaires < à 30 ans	Bénéficiaires 30-44 ans	Bénéficiaires 45-60 ans	Bénéficiaires 61-79 ans	Bénéficiaires > à 80 ans
Année 2019	101	72	31	62	68	12	0

(Source : Département de la Sarthe)

4.2.3 Les ressources des bénéficiaires MASP sont majoritairement situées entre 700 et 1 200€.

Répartition des bénéficiaires MASP par ressources	< à 500 €	500 à 700 €	701 à 1200 €	> à 1200 €
Année 2019	49	19	80	25

(Source : Département de la Sarthe)

4.2.4 Le RSA socle est la prestation principale des bénéficiaires MASP.

Nature de la prestation principale des bénéficiaires MASP	AAH	RSA socle	RSA majoré	Prestations familiales	autres prestations sociales
Année 2019	22	107	0	13	28

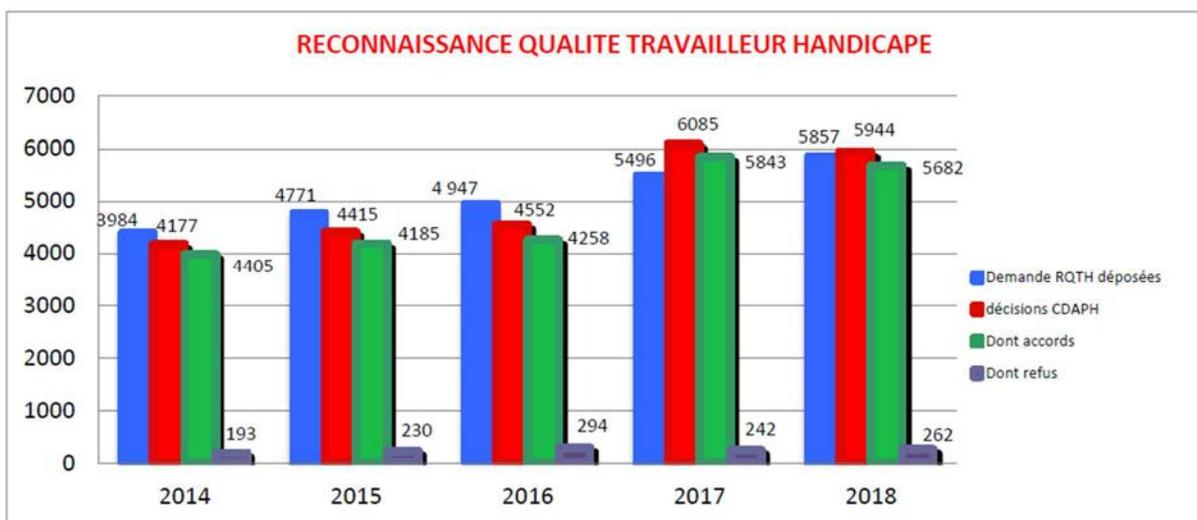
(Source : Département de la Sarthe)



4.3 EMPLOI.

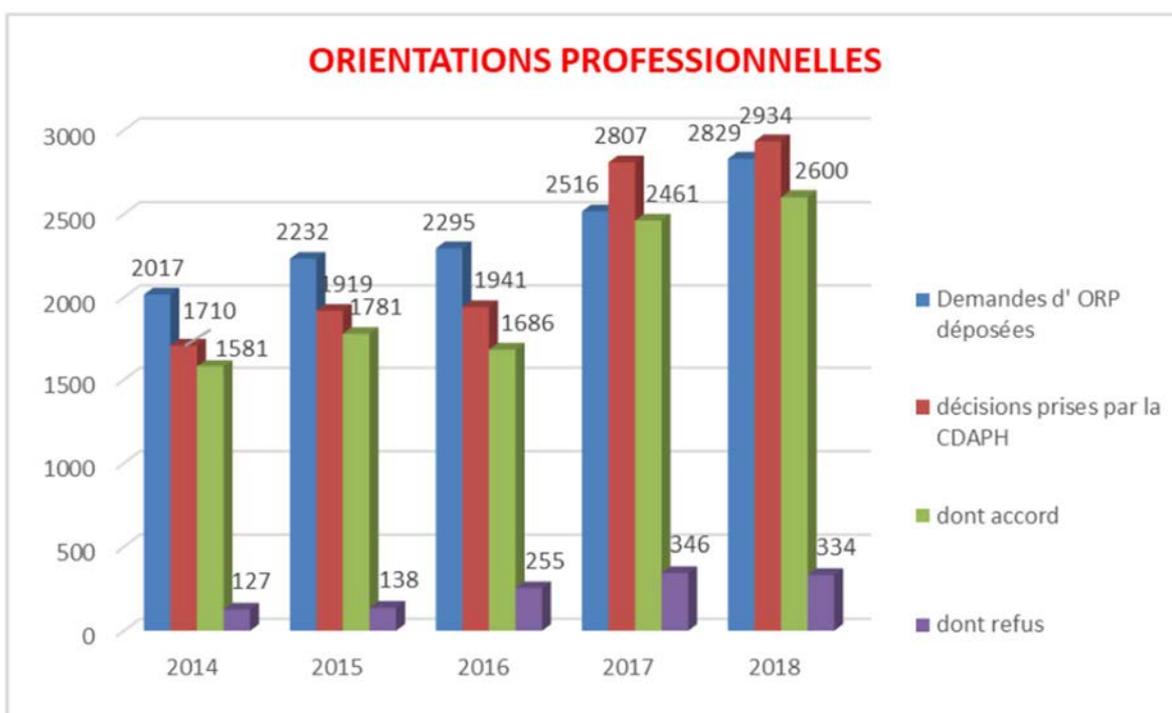
4.3.1 Emploi des personnes en situation de handicap.

4.3.1.1 Des demandes de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) en constante progression.

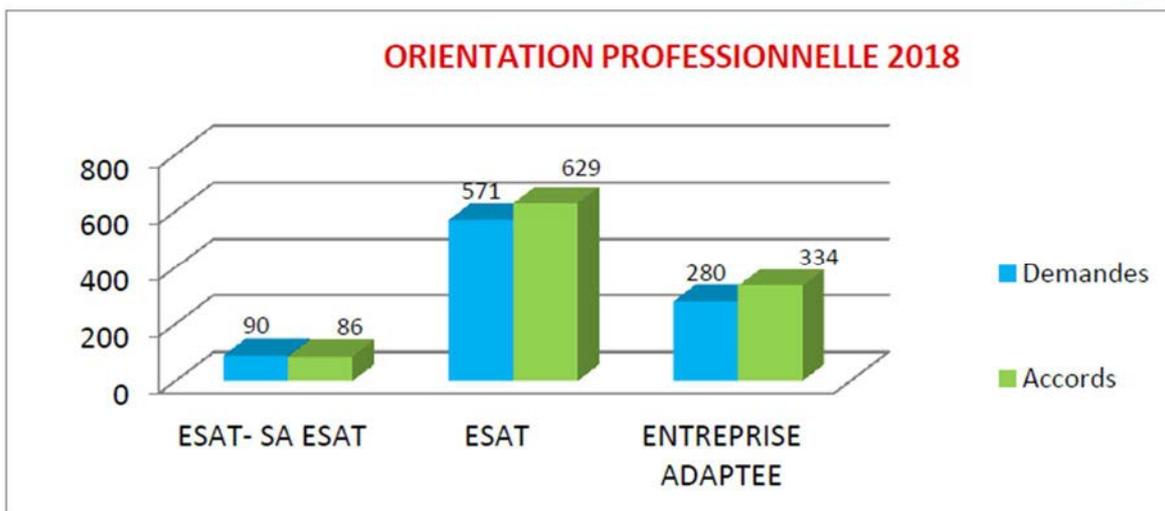


(Source : MDPH de la Sarthe)

4.3.1.2 Un nombre croissant de demandes d'orientation professionnelle dans le domaine du handicap.



(Source : MDPH de la Sarthe)



(Source : MDPH de la Sarthe)

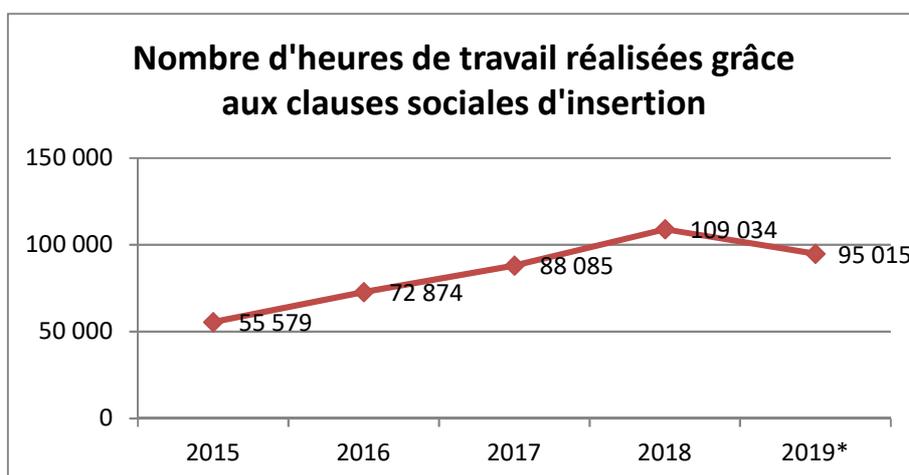
4.3.2 Dispositifs d'insertion professionnelle.

4.3.2.1 Une politique emploi-insertion renforcée

Dans le contexte de crise sanitaire et de crise économique, le Département a mis en place une politique d'insertion socio-professionnelle renouvelée en octobre 2020. Elle s'appuie notamment sur :

- Un entretien personnalisé pour les nouveaux entrants dans le dispositif RSA, avec une orientation rapide à l'issue de cet entretien,
- La création d'une 3^{ème} voie (Socio-professionnelle), en plus des orientations « Emploi » et « Social »,
- Les conseillers Emploi du Département qui deviennent référent RSA pour un accompagnement renforcé des bénéficiaires du RSA dans les territoires,
- La reprise en main du Programme Départemental d'Insertion (PDI),
- Une prise en compte accrue des travailleurs sociaux aux enjeux de l'insertion socio-professionnelle,
- Le renforcement du partenariat avec Pôle Emploi, la Région, les élus et les acteurs locaux (entreprises, structures d'insertion...).

4.3.2.2 L'insertion de clauses sociales dans les marchés publics favorise un retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées.



(Source : Département de la Sarthe ; *chiffre consolidé au 17 février 2020)



4.3.2.3 9 409 personnes accompagnées dans les actions d'insertion du Programme départemental d'insertion entre 2015 et 2019. (Source : Département de la Sarthe)

4.3.2.4 3 003 bénéficiaires du RSA ont trouvé un emploi dans le cadre d'un accompagnement proposé entre 2015 et 2019. (Source : Département de la Sarthe)

4.3.2.5 Insertion professionnelle des personnes handicapées.

- Un service dédié à l'insertion professionnelle et au maintien dans l'emploi des personnes handicapées : **Cap Emploi**.

Cap Emploi est un organisme de placement spécialiste de la relation handicap et emploi. Il apporte un service de proximité aux personnes handicapées et aux employeurs pour toutes les questions relatives au handicap sur le champ professionnel.

Cap Emploi est un organisme conventionné par l'Etat, l'AGEFIPH (Association de Gestion des Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées) le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) et POLE EMPLOI.

- Un pilotage stratégique pour l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés : le **PRITH en Pays de la Loire**.

Le Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés (PRITH) est le plan d'action unique du Service Public de l'Emploi (SPE) et de ses partenaires. Il a pour objectif de recenser et fédérer les interventions des différents acteurs territoriaux qui œuvrent dans le champ de l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés, autour d'un plan d'action unique et partagé. L'enjeu est ainsi d'améliorer la réponse collective aux attentes des personnes handicapées et des employeurs publics et privés.

Il est organisé autour de 5 axes :

- Orientation et formation
- Accès à l'emploi
- Mobilisation du monde économique
- Maintien dans l'emploi
- Pilotage et communication

4.4 DES GROUPES D'ENTRAIDE MUTUELLE POUR FAVORISER L'INSERTION DANS LA SOCIETE DES PERSONNES ATTEINTES DE TROUBLES PSYCHIQUES ET / OU COGNITIFS.

Les groupes d'entraide mutuelle (GEM) sont des lieux de convivialité et de lutte contre la solitude. Il s'agit d'associations, ateliers, clubs et lieux de loisirs et de rencontres, par et pour les usagers et ex-usagers en psychiatrie.

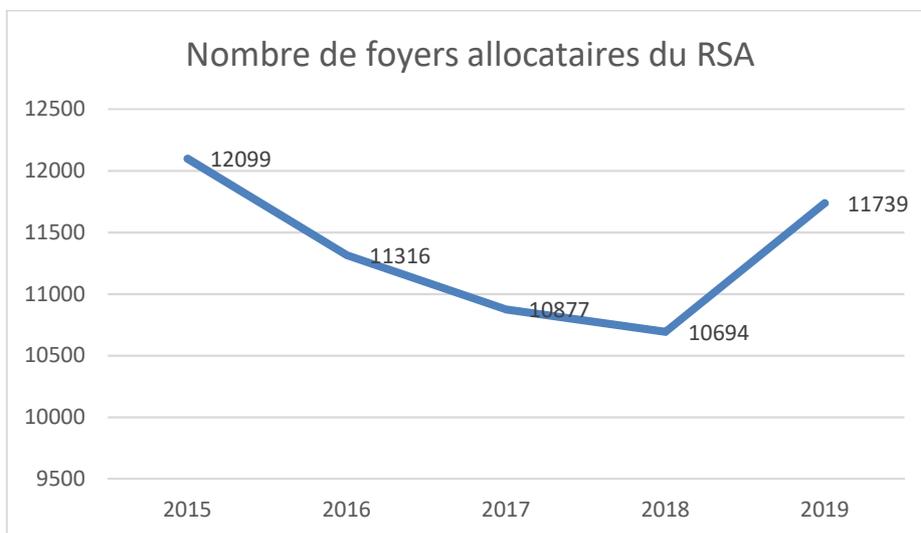
Les GEM sont au nombre de 5 en Sarthe :

- GEM Tégira au Mans,
- GEM le Bon accueil à La Flèche,
- GEM le Bon accueil à Sablé-sur-Sarthe,
- GEM'S Loisir au Mans,
- GEM Le Haut GEM à Mamers.



4.5 PRESTATIONS.

4.5.1 Une baisse suivie d'une augmentation du nombre de foyers allocataires du RSA.



(Source : Département de la Sarthe, données au 31 décembre)

Il est à noter que l'augmentation du nombre de foyers allocataires du RSA observée en 2019 sera accentuée en 2020 en raison de la crise économique provoquée par la Covid-19.

4.5.2 Une augmentation du nombre de bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

AAH	2012	2018
Nombre de bénéficiaires de l'AAH	7 322	8 384
Part des allocataires AAH dans la population des 20 à 64 ans (%)	2,3	2,7

(Sources : INSEE, *Panorama Statistique 2018-DRDJSCS* des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique)

2018	Loire Atlantique	Maine et Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France Métropolitaine
Bénéficiaires de l'AAH	21 144	11 431	4 068	8 384	9 983	55 010	1 089 852
Bénéficiaires % hab. de 20 à 64 ans	2,7%	2,6%	2,5%	2,7%	2,8%	2,7%	3,0%

(Sources : INSEE, *Panorama Statistique 2018-DRDJSCS* des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique)



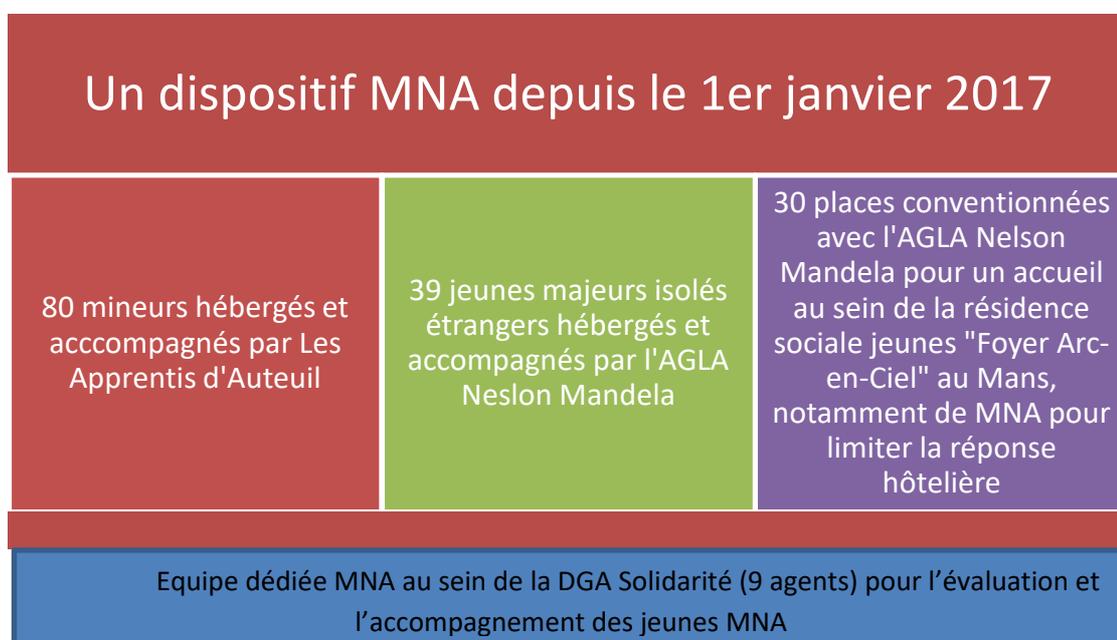
4.6 MINEURS NON ACCOMPAGNES AVEC UNE FORTE EVOLUTION.

	2015	2019
Nombre de mineurs non accompagnés pris en charge par le Département	92	273
<i>Dont en contrat jeunes majeurs</i>	27	58

(Source : Département de la Sarthe)

A l’instar de la situation nationale, le Département prend en charge un nombre croissant, plus 197% entre 2015 et 2019, de Mineurs Non Accompagnés (MNA). Ces jeunes, soit entrés sur le territoire français sans être accompagnés d’un adulte et privés temporairement ou définitivement de la protection de sa famille, soit laissés seuls sur le territoire français, s’inscrivent dans le droit commun de la protection de l’enfance.

Les MNA sont accompagnés dans leurs projets d’intégration, d’autonomie et d’accès à la régularisation, s’ils sont reconnus isolés et étrangers à la suite d’une évaluation.



Un nouveau dispositif d’accueil est en cours d’expérimentation sur la base de « Familles solidaires » afin de permettre l’accueil des jeunes non accompagnés par des familles bénévoles.



5 SANTÉ PUBLIQUE.

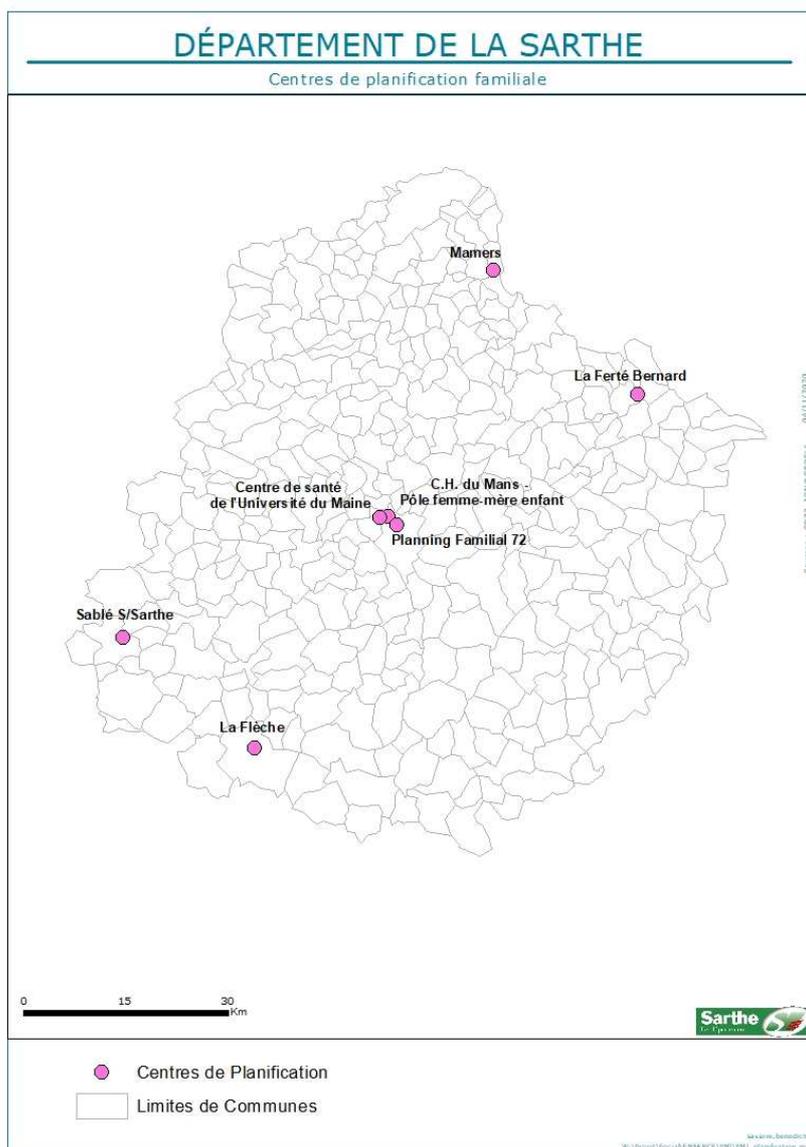
5.1 UNE AUGMENTATION DU NOMBRE D' ACTIONS PMI EN FAVEUR DES ENFANTS.

Actions PMI en faveur des enfants	2015	2019
Points de consultations	32	39
Consultations par un médecin	nd	7 807
Enfants ayant bénéficié d'une consultation	nd	3 490
Vaccinations	nd	1 561
Actes de puéricultrices	17 905	18 497
Visites à domicile	5 258	6 200

(Source : Département de la Sarthe)

Par ailleurs, **71 écoles ont été visitées et 1 491 enfants examinés** par **18 puéricultrices** du Département pour l'année scolaire 2018-2019.

5.2 PLANIFICATION FAMILIALE.





Planification (régie directe et indirecte) en 2019

Points de consultations

7

Consultations effectuées (médecin, sage-femme)

En lien avec la contraception	555 maieurs	+	491 mineurs	=	1046
En lien avec l'IVG	9 maieurs	+	3 mineurs	=	12
Autres motifs	610 maieurs	+	73 mineurs	=	683

Entretiens de conseil conjugal ou de planification (conseillère conjugale)

Conseil conjugal et planification	5265 maieurs	+	3845 mineurs	=	9110
-----------------------------------	-----------------	---	-----------------	---	------

Séances d'actions collectives

815

Dont 526 en milieu scolaire

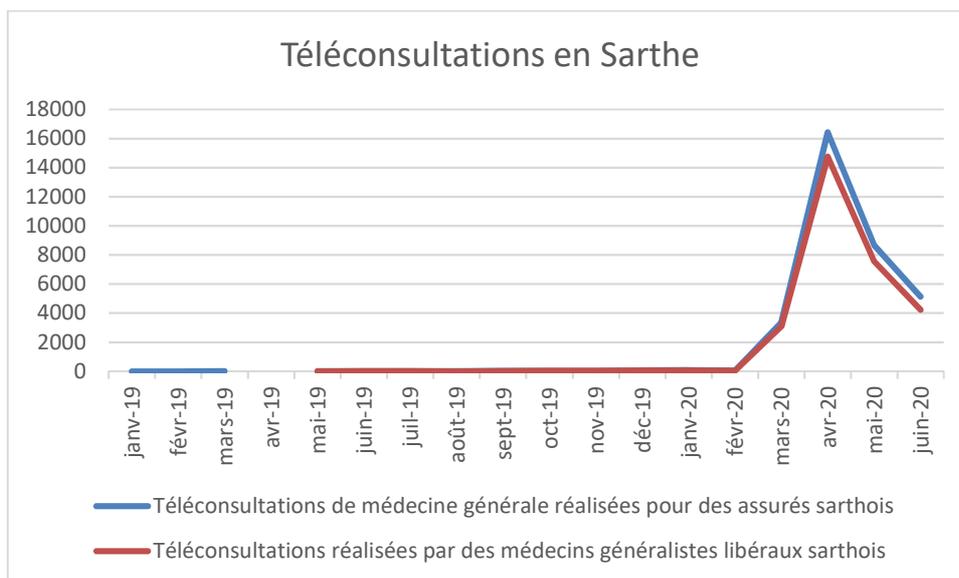
5.3 DES ACTIONS CONCERTÉES DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ MENTALE, dans le cadre du **Projet territorial de santé mentale (PTSM) de la Sarthe 2018-2022**, avec une mise en œuvre opérationnelle grâce au contrat territorial de santé mentale.

Téléchargeable : <https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/les-projets-territoriaux-de-sante-mentale-ptsm>

5.4 OFFRE DE SOINS.

5.4.1 Un déploiement de la télémédecine :

- 27 établissements (EHPAD, MSP, ...), avec l'appui du Centre Hospitalier du Mans, sur le territoire du Pôle métropolitain,
- réflexion engagée pour un déploiement auprès de 5 EHPAD du Nord Sarthe, avec l'appui du centre Hospitalier Intercommunal Alençon Mamers,
- déploiement de la téléconsultation pour les EHPAD et les établissements pour personnes handicapées (fourniture de Smartphones en 2020 dans le cadre d'un cofinancement ARS-Région-Départements).



(Source : CPAM 72)

	janv-19	févr-19	mars-19	avr-19	mai-19	juin-19	juil-19	août-19	sept-19	oct-19	nov-19	déc-19	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20	mai-20	juin-20
Téléconsultations de médecine générale réalisées pour des assurés sarthois	4	0	9		20	21	18	11	36	36	38	64	73	52	3 382	16 442	8 691	5 137
Téléconsultations réalisées par des médecins généralistes libéraux sarthois					5	9	10	5	23	29	29	50	54	37	3 083	14 767	7 565	4 229

(Source : CPAM 72)

5.4.2 Réflexion engagée en lien avec le Centre Hospitalier du Mans et l'Agence Régionale de Santé sur la **création d'un Centre d'enseignement et de soins dentaires** au CHM avec l'engagement d'un soutien financier du Département.

Le démarrage des travaux est envisagé au 1^{er} semestre 2021.





6 MOBILITÉS.

6.1 OFFRE EN MATIERE DE TRANSPORT : un réseau de transport public en étoile, sans ligne transversale.



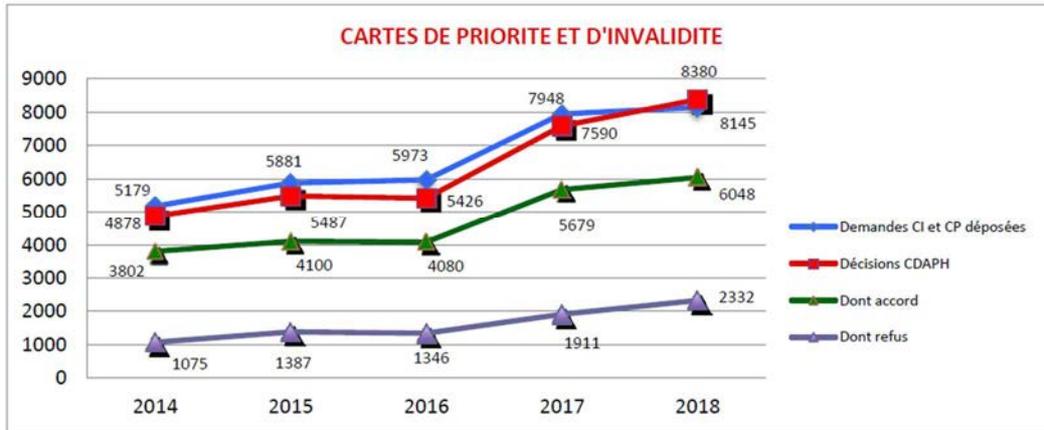
6.2 TRANSPORT DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP : UNE STABILITE DU NOMBRE D'ELEVES ET D'ETUDIANTS.

ANNEE DE REFERENCE	NOMBRE D'ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP BENEFICIANT DU TRANSPORT SCOLAIRE
2018	545
2019	549

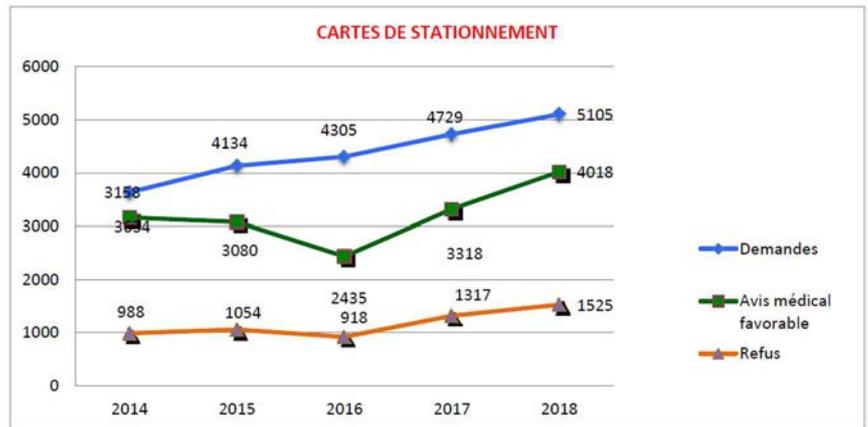
(Source : Département de la Sarthe)



6.3 AIDES A LA MOBILITE : LES ATTRIBUTIONS DES CARTES MOBILITE INCLUSION SONT EN AUGMENTATION.

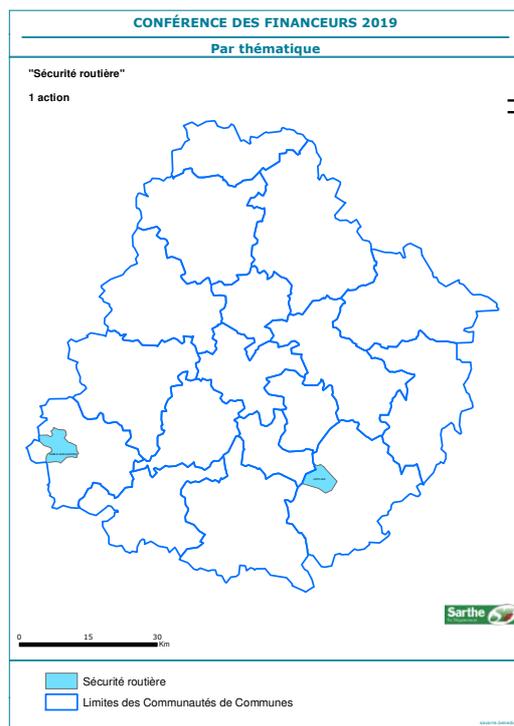


(Source : MDPH de la Sarthe)



(Source : MDPH de la Sarthe)

6.4 Des actions de sensibilisation à la sécurité routière financées par la Conférence des financeurs





LISTE DES SIGLES

A

AAH	Allocation aux adultes handicapés
ACADEA	Association de conseil et d'aide au devenir de l'enfant et de l'adulte
ACTP	Allocation de compensation pour une tierce personne
ADAPEI	Association départementale d'amis et de parents d'enfants de personnes handicapées
ADGESTI	Association départementale de gestion des structures intermédiaires
ADIMC	Association départementale des infirmes moteurs cérébraux
AED	Action éducative à domicile
AEH	Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AEMO	Action éducative en milieu ouvert
AFA	Agence française de l'adoption ou Association française des aidants
AFAI	Association familiale d'aide aux inadaptés
AGEFIPH	Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées
AGLA	Association de gestion de logements accompagnés Nelson Mandela
AHSS	Association d'hygiène sociale de la Sarthe
AJ	Accueil de jour
AJM	Aide aux jeunes majeurs
ALD	Affection longue durée
ALF	Allocation de logement familiale
ALMA	Allo maltraitance personnes âgées et/ou personnes handicapées
ALS	Allocation de logement sociale
AMI	Appel à manifestation d'intérêt
ANAH	Agence nationale de l'habitat
ANAS	Association d'action et d'insertion sociale
ANESM	Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux
APA	Allocation personnalisée d'autonomie
APAJH	Association pour adultes et jeunes handicapés
APIC'S	Agir pour une insertion citoyenne et solidaire
APL	Aide personnalisée au logement
APPAMH	Association pour le prêt d'appareillage aux malades handicapés
ARS	Agence régionale de santé
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASH	Aide sociale à l'hébergement
ATH	Association tutélaire Hélianthe
AVS	Auxiliaire de vie scolaire

C

CAF	Caisse d'allocations familiales
CAFS	Centre d'accueil familial spécialisé
CAMSP	Centre d'action médico-sociale précoce
CAPEB	Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment
CARSAT	Caisse assurance retraite et santé au travail
CASA	Contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie
CASF	Code de l'action sociale et des familles
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CD	Conseil départemental
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CDCA	Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
CENTICH	Centre d'expertise national des technologies de l'information et de la communication pour l'autonomie
CESF	Conseiller en économie sociale et familiale
CESM	Centre éducatif et scolaire Montjoie
CH	Centre hospitalier



CHICAM	Centre hospitalier intercommunal Alençon-Mamers
CHM	Centre hospitalier du Mans
CICAT	Centre d'information et de conseil sur les aides techniques
CLS	Contrat local de santé
CLSM	Conseil local de santé mentale
CM	Centre maternel
CMD	Catégorie majeure de diagnostic
CMP	Centre médico-psychologique
CMPP	Centre médico-psycho-pédagogique
CMU	Couverture maladie universelle
CMU-C	Couverture maladie universelle complémentaire
CNAV	Caisse nationale d'assurance vieillesse
CNFPT	Centre national de la fonction publique territoriale
CNIL	Commission nationale de l'informatique et des libertés
CNSA	Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie
COHPSY	Coordination handicap psychique
COSIA 72	Collectif santé inter-associations de la Sarthe
CPAM	Caisse primaire d'assurance maladie
CPO	Centre de pré-orientation
CPOM	Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
CPTS	Communauté professionnelle territoriale de santé
CREHPSY	Centre ressource handicap psychique
CRIP	Cellule départementale de recueil, traitement et évaluation des informations Préoccupantes
CRP	Centre de rééducation professionnelle
CSAPA	Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie

D

DCSD	Direction des Circonscriptions de la Solidarité départementale
DDCS	Direction départementale de la cohésion sociale
DEF	Direction Enfance-famille
DEIL	Direction emploi, insertion, logement
DGASD	Direction générale adjointe de la Solidarité départementale
DGCS	Direction générale de la cohésion sociale
DIRECCTE	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi
DIVADOM	Dispositif innovant de vie à domicile
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DREES	Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques
DRDJSCS	Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
DSDEN	Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
DTARS	Délégation territoriale de l'agence régionale de santé
DTPJJ	Direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse

E

EA	Entreprise adaptée
EAAR	Equipes d'appui en adaptation et réadaptation
EAJE	Etablissement d'accueil du jeune enfant
EEAP	Etablissements et services pour enfants ou adolescents polyhandicapés
EHPA	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées
EHPAD	Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes
ENP	Espace numérique de proximité
EPCI	Etablissement public de coopération intercommunale
EPSM	Etablissement public de santé mentale
ESA	Equipe spécialisée Alzheimer
ESAT	Etablissement et service d'aide par le travail
ESMS	Etablissements et services médico-sociaux
ETP	Equivalent temps plein



F

FAJ	Fonds d'aide aux jeunes
FAM	Foyer d'accueil médicalisé
FE	Foyer de l'enfance
FFB	Fédération française du bâtiment
FH	Foyer d'hébergement
FHSA	Foyer d'hébergement semi-autonome
FINESS	Fichier national des établissements sanitaires et sociaux
FIPHFP	Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique
FJT	Foyer de jeunes travailleurs
FSL	Fonds de solidarité pour le logement
FV	Foyer de vie

G

GCSMS	Groupement de coopération sociale ou médico-sociale
GEM	Groupe d'entraide mutuelle
GIR	Groupe iso-ressources
GRU	Gestion relations usagers
GV	Gens du voyage

H

HAD	Hospitalisation à domicile
HT	Hébergement temporaire

I

IDA	Institut pour déficients auditifs
IDV	Institut pour déficients visuels
IEM	Institut d'éducation motrice
IME	Institut médico-éducatif
IMPRO	Institut médico-professionnel
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IP	Information préoccupante
IREPS	Institut régional d'éducation et de promotion de la santé
IRSA	Institut inter-régional pour la santé
ITEP	Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique

L

LOM	Loi d'orientation des mobilités
------------	---------------------------------

M

MAIA	Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
MAM	Maison d'assistants maternels
MAS	Maison d'accueil spécialisé
MASP	Mesure d'accompagnement social personnalisé
MAT	Maison d'accueil temporaire
MDA	Maison des adolescents
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
MECS	Maison d'enfants à caractère social
MFFP	Mouvement français pour le planning familial
MNA	Mineurs non accompagnés
MO	Milieu ordinaire
MSA	Mutualité sociale agricole
MSP	Maison de santé pluridisciplinaire



N

NEET	Jeunes ni en emploi, ni scolarisés
NOTRe	Loi portant nouvelle organisation territoriale de la République

O

ODAS	Observatoire national de l'action sociale
ODPE	Observatoire départemental de la protection de l'enfance
ODSP	Observatoire départemental des solidarités partagé
ONPE	Observatoire national de la protection de l'enfance
OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
ORP	Orientation professionnelle des personnes en situation de handicap
ORS	Observatoire régional de santé

P

PA	Personne âgée
PAD	Portage à domicile
PAERPA	Personne âgée en risque de perte d'autonomie
PANJO	Promotion de la santé et de l'attachement des nouveaux nés et de leurs jeunes parents
PASA	Pôle d'activités et de soins adaptés
PASS	Permanences d'accès aux soins de santé
PCH	Prestation de compensation du handicap
PDALHPD	Plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées
PDI	Programme départemental de l'insertion
PEAD	Placement éducatif à domicile
PH	Personne handicapée
PHV	Personne handicapée vieillissante
PJJ	Protection judiciaire de la jeunesse
PLAI	Prêt locatif aidé d'intégration
PLS	Prêt locatif social
PLUS	Prêt locatif à usage social
PMI	Protection maternelle et infantile
PPAF	Projet personnalisé en accueil familial
PRADO	Programme d'accompagnement au retour à domicile
PRH	Pôle régional du handicap
PRIAC	Programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie
PRITH	Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés
PRS	Projet régional de santé
PSSL	Pôle santé Sarthe et Loir
PSRS	Personne sans résidence stable
PTI	Pacte territorial d'insertion
PTSM	Projet territorial de santé mentale

R

RAM	Relais assistantes maternelles
RAPT	Réponse accompagnée pour tous
REAAP	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
RP	Recensement de population
RQTH	Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé
RRSE	Recueil rapide d'éléments socio-éducatifs
RSA	Revenu de solidarité active
RSI	Régime social des indépendants



S

SAAD	Service d'aide et d'accompagnement à domicile
SA-ESAT	Section annexe d'établissement et service d'aide par le travail
SAMETH	Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés
SAMSAH	Service d'accompagnement médico-social pour personnes adultes handicapées
SAPFI	Service d'accompagnement aux parcours de formation et à l'insertion professionnelle et sociale
SAS	Service d'accueil spécialisé
SAVS	Service d'accompagnement à la vie sociale
SDU ou SU	Schéma départemental unique d'organisation sociale et médico-sociale
SESSAD	Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
SIAO	Service intégré de l'accueil et de l'orientation
SISM	Semaine d'information sur la santé mentale
SMS	Sauvegarde Mayenne Sarthe
SPASAD	Service polyvalent d'aide et de soins à domicile
SPE	Service public de l'emploi
SROS	Schéma régional d'organisation sanitaire
SSIAD	Service de soins infirmiers à domicile
SSR	Soins de suite et de réadaptation

T

TGI	Tribunal de grande instance
TIC	Technologies de l'information et de la communication
TISF	Technicien de l'intervention sociale et familiale

U

UCC	Unité cognitivo-comportementale
UDAF	Union départementale des associations familiales
UDCCAS	Union départementale des centres communaux d'action sociale
UHR	Unité d'hébergement renforcé
ULIS	Unité localisée pour l'inclusion scolaire
UMJP	Unité médico-judiciaire pédiatrique
UNAFAM	Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
UPAD	Unité pour personnes âgées désorientées
UPHV	Unité pour personnes handicapées vieillissantes
URPS	Union régionale des professionnels de santé
USLD	Unité de soins longue durée

SDU 2022-2026